

ROBERT PAPETIER
ADMIS
À L'EXPOSITION
1854
RUE ST MARTIN 153.



Digitized by the Internet Archive
in 2016

CHAPITRE PREMIER.

SULFATE D'ALUMINE ($^3\text{S } \ddot{\text{A}}\text{l}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide sulfurique	70,07	3 . . . 1503,48
Alumine. . . .	29,93	1 . . . 642,32
	<hr/> 100,00	poids at. <hr/> 2145,80

Ce sel contient une quantité d'eau qui paraît être, d'après quelques analyses, de 0,4854 ou de 18 atomes pour 1 atome de sulfate.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise en feuillets minces, qui s'appliquent ordinairement les uns contre les autres.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est très-soluble dans l'eau.

Cette solution a une réaction acide sur le tournesol.

Elle a la propriété de donner un précipité d'*alun* à base de potasse lorsqu'on la mêle avec une solution suffisamment concentrée de sulfate de cette base. Le précipité est soluble dans

un excès d'eau; de sorte qu'il ne se produirait pas si on mêlait des solutions étendues.

Elle donne un précipité d'*alun ammoniacal* lorsqu'on la mêle à une solution de sulfate d'ammoniaque.

Le sulfate d'alumine jouit de la propriété de former des sels doubles cristallisant en octaèdres, non-seulement avec le sulfate de potasse et celui d'ammoniaque, mais encore avec ceux de soude, de lithine, de magnésie et de protoxide de fer. Ce résultat est une conséquence de la *loi de l'isomorphisme*, découverte par M. Mitscherlich, que, *si dans un sel à base d'oxide un principe immédiat peut être remplacé par un autre composé du même nombre d'atomes, la forme du nouveau sel sera celle de l'ancien*. Ainsi la potasse, la soude, la lithine, la magnésie, le protoxide de fer, contenant 2 atomes d'oxigène pour 1 atome de métal, en se combinant à 2 atomes d'acide sulfurique, forment des sels qui ont la même forme, et qui produisent des octaèdres en s'unissant au sulfate d'alumine; d'un autre côté, les sulfates neutres à base de peroxide de fer, de deutoxide de manganèse, de protoxide de chrôme, qui contiennent 3 atomes d'oxigène, comme l'alumine, for-

ment avec les sulfates neutres précédens à bases de 2 atomes d'oxygène des cristaux octaédriques.

Enfin, on voit encore que l'ammoniaque est isomorphe avec les oxides à 2 atomes que nous avons nommés.

L'ammoniaque décompose en totalité la solution du sulfate d'alumine; elle en précipite la base à l'état de gelée.

Au feu, le sulfate cristallisé donne de l'eau, de l'acide sulfurique, des gaz sulfureux et oxygène, et de l'alumine pure.

IV. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une saveur astringente et sucrée.

V. ÉTAT NATUREL.

On l'a trouvé dans les schistes noirs de transition des Andes de Colombie, où il est mélangé d'argile et d'oxide de fer.

VI. PRÉPARATION.

On peut le préparer en saturant l'acide sulfurique hydraté étendu de deux fois son poids d'eau d'alumine en gelée à la température de 100° environ. Lorsque la saturation est opérée, on filtre, on fait concentrer fortement, et par le refroidissement le sulfate cristallise.

CHAPITRE II.

TRI-SOUS-SULFATE D'ALUMINE (S̄ Ǟ).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide sulfurique	43,83	1 . . . 501,16
Alumine	56,17	1 . . . 642,32
	100,00	poids at. 1143,48
Acide sulfurique	33,84	1 . . . 501,16
Alumine	43,37	1 . . . 642,32
Eau	22,79	3 . . . 337,44
	100,00	poids at. 1480,92

M. Stromeyer, qui a analysé plusieurs tri-sous-sulfates d'alumine natifs, y admet 6 atomes d'eau, au lieu de 3 atomes admis par M. Berzelius.

II. NOMENCLATURE.

L'*aluminite* des minéralogistes est ce sel natif.

III. PROPRIÉTÉS.

Il est pulvérulent, blanc.

Il ne se dissout pas dans l'eau.

Il a la propriété de se combiner au sulfate d'ammoniaque, ainsi qu'au sulfate de potasse,

et de former des sels doubles insolubles dans l'eau.

CHAPITRE III.

QUADRO-SOUS-SULFATE D'ALUMINE ($3\overset{\text{S}}{\text{S}}\overset{\text{Al}}{\text{Al}}$).

Il paraît qu'il existe un quadro-sous-sulfate d'alumine, c'est-à-dire un sulfate qui contient quatre fois plus de base que le sulfate neutre.

	en poids.	en atomes.
Acide sulfurique.	36,91	3 . . 1503,48
Alumine.	63,09	4 . . 2569,28
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 4072,76</u>

CHAPITRE IV.

SULFATE D'ALUMINE ET D'AMMONIAQUE ($2\overset{\text{S}}{\text{S}}\overset{\text{Al}}{\text{Al}} + 2\overset{\text{S}}{\text{S}}\overset{\text{Az}}{\text{Az}}\overset{\text{H}}{\text{H}} + 48\text{aq}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Sulfate d'alumine.	38,60	2 . . 4291,60
Sulfate d'ammoniaque	12,16	2 . . 1431,24
Eau	48,54	48 . . 5399,04
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 11121,88</u>

II. NOMENCLATURE.

Alun à base d'ammoniaque.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise en octaèdres transparents, incolores.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est soluble dans l'eau, mais moins que les sulfates simples qui le constituent.

Quand on le chauffe avec la potasse, l'ammoniaque se dégage : c'est donc un moyen de reconnaître l'alun à base d'ammoniaque.

Exposé à la chaleur, il perd de l'eau, le sulfate d'ammoniaque se dégage à l'état d'ammoniaque et de sur-sulfate, et à une température plus élevée l'acide sulfurique se sépare de l'alumine, en partie réduit à l'état d'acide sulfureux et d'oxygène.

V. USAGES.

Il est employé en teinture aux mêmes usages que l'alun à base de potasse.

CHAPITRE V.

TRI-SOUS-SULFATE D'ALUMINE ET D'AMMONIAQUE ($3 \overset{\text{---}}{\text{S}} \overset{\text{---}}{\text{Al}} + \overset{\text{---}}{\text{S}} 2\text{Az}^3\text{H} + 9 \text{aq}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Tri-sous-sulfate d'alum.	66,50	3 . . . 3430,44
Sulfate d'ammoniaque.	13,87	1 . . . 715,62
Eau.	19,63	9 . . . 1012,32
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 5158,38</u>

II. PROPRIÉTÉS.

Il est en poudre blanche insoluble.

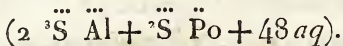
Chauffé, il donne de l'eau, du sur-sulfate d'ammoniaque, de l'acide sulfurique, des gaz acide sulfureux et oxigène, et un résidu d'alumine.

III. PRÉPARATION.

Il suffit de verser peu à peu assez d'ammoniaque dans une solution bouillante d'alun à base d'ammoniaque, pour saturer tout l'acide sulfurique; le précipité qu'on a jeté sur un filtre est le sel double insoluble.

CHAPITRE VI.

SULFATE D'ALUMINE ET DE POTASSE



I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Sulfate d'alumine	36,15	2 . . . 4291,60
Sulfate de potasse	18,39	1 . . . 2182,15
Eau	45,46	48 . . . 5399,04
	<hr/> 100,00	<hr/> poids at. 11872,79

II. NOMENCLATURE.

Alun à base de potasse.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

L'alun à base de potasse cristallise le plus souvent en octaèdres plus ou moins volumineux, et si facilement, que les personnes qui se sont occupées le plus de cristallotechnie, ou de l'art de faire cristalliser les corps, l'ont pris pour un des sujets de leurs expériences.

Il y a des circonstances où l'alun à base de potasse affecte la forme cubique, ou celle d'un cubo-octaèdre, c'est-à-dire d'un cube dont cha-

sans chasser en même temps de l'acide sulfurique. C'est ce qui explique pourquoi, lorsqu'on redissout l'alun qui a été déshydraté par la chaleur, il laisse déposer une poudre blanche qui est probablement du *tri-sous-sulfate d'alumine et de potasse*. En élevant la température de l'alun déshydraté, on obtient de l'acide sulfurique anhydre, des gaz acide sulfureux et oxygène dans le rapport de 2 à 1, et un résidu de sulfate de potasse mêlé d'alumine.

C'est en chauffant de l'eau avec une matière organique réduite en charbon que l'on prépare le *pyrophore de Homberg*. On fait fondre dans une capsule de fer ou de platine 3 parties d'alun et 1 partie de sucre, de miel ou de farine. Quand le mélange est bien sec, on en remplit une fiole aux trois quarts, on la place dans un creuset au milieu du sable, et on la chauffe graduellement jusqu'à ce qu'il en sorte une flamme bleue; on laisse refroidir le vase après l'avoir fermé, puis on verse le pyrophore dans un flacon à l'émeri desséché.

Le pyrophore est formé de sulfure de potassium, d'alumine et de charbon très-divisé. Dès qu'il a le contact de l'air, surtout lorsque ce dernier est humide, il s'embrase.

Le sulfate de potasse contenu dans l'alun est certainement la matière essentielle qui produit le pyrophore par sa réaction sur le charbon, car ni l'alun à base d'ammoniaque, ni le sulfate d'alumine n'en donnent, et en outre le sulfate de potasse pur en produit, suivant les observations de Schéèle. Descotils, et surtout M. Gay-Lussac ensuite, ont remarqué que ce dernier pyrophore est bien plus combustible que celui préparé avec l'alun.

Il est probable que la grande combustibilité du pyrophore tient à l'extrême division du sulfure de potassium et du charbon qui le constituent, et à ce que ces matières, en agissant sur l'oxygène humide, produisent assez de chaleur pour que l'ignition ait lieu. Schéèle a vu en outre que le pyrophore ne brûle pas dans de l'air parfaitement sec, et qu'il ne s'échauffe pas dans du gaz azote humide. Il faut donc à la fois du gaz oxygène et de la vapeur d'eau.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une saveur astringente et sucrée.

Il n'est pas, à proprement parler, délétère, mais on ne pourrait en prendre à l'intérieur

une certaine quantité sans de graves inconvéniens, à cause de l'action *tannante* qu'il exerce sur les tissus.

VI. USAGES.

L'alun est, comme nous l'avons dit, un des sels les plus précieux pour le teinturier. Nous reviendrons sur son emploi dans la seconde partie du cours.

C'est avec lui qu'on fabrique l'acétate d'alumine.

C'est par son intermède qu'on prépare un grand nombre de laques employées surtout pour les papiers peints.

Il agit comme *astringent* ou *matière tannante* avec le chlorure de sodium dans la préparation des peaux blanches.

Les fabricans de chandelles l'emploient, disent-ils, pour blanchir le suif, et lui donner plus de dureté.

Il sert avec la gélatine à coller le papier.

En médecine, l'alun en cristaux ou en dissolution est prescrit à l'intérieur comme antiseptique et astringent; et celui qui a été déshydraté est appliqué sur les brûlures et les vieux ulcères.

VII. HISTOIRE.

Les anciens employaient l'alun en teinture.

Jusqu'au quinzième siècle, l'Europe le tirait de l'Asie; depuis cette époque, il a été fabriqué en Espagne, en Allemagne, en Italie et en France.

 CHAPITRE VII.

 TRI-SOUS-SULFATE D'ALUMINE ET DE
 POTASSE ($6 \ddot{S} \ddot{Al} + 2 \ddot{S} \ddot{Po} + 18 \text{aq}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Tri-sous-sulfate d'alum.	61,99	6 . . . 6860,88
Sulfate de potasse . . .	19,72	1 . . . 2182,15
Eau	18,29	18 . . . 2024,64
	<hr/> 100,00	<hr/> poids at. 11067,67

II. NOMENCLATURE.

Alun saturé de sa terre, alun aluminé.

III. PROPRIÉTÉS.

Il est blanc, et soluble dans l'eau.

Il est insipide.

Il ne peut être déshydraté par la chaleur sans qu'une portion d'acide s'en sépare.

IV. PRÉPARATION ET HISTOIRE.

M. Vauquelin l'a préparé en tenant de l'alumine pure très-divisée dans une solution d'alun bouillante.

MM. Thénard et Roard, en répétant cette expérience, disent n'avoir obtenu qu'un alun contenant un peu plus de base que l'alun ordinaire, et du sulfate de potasse ; l'alumine en excès était indissoute et à l'état de pureté.

M. Anatole Riffault a préparé ce sel en ajoutant à une solution bouillante d'alun à base de potasse assez de cet alcali pour que l'acide sensible au tournesol fût presque entièrement neutralisé, recueillant le précipité dans une cloche, et le lavant à grande eau jusqu'à ce que les lavages ne précipitassent plus le chlorure de barium, jetant le précipité dans une capsule, et le faisant sécher au-dessous de 100°.

CHAPITRE VIII.

Il paraît qu'il existe dans la nature deux espèces d'alun insoluble, à base de potasse :

1° L'un se trouve en *roche* à Montione. Il est formé, suivant Descotils, de

	en poids.	en atomes.
Quadrosousulf. d'alum.	63,80	4 . . 16291,04
Sulfate de potasse . . .	25,63	3 . . . 6546,45
Eau	10,57	24 . . . 2699,52
	100,00	poids at. 25537,01

2° L'autre se trouve en *roche* à la Tolfa. Il est formé, suivant M. Anatole Riffault, de

	en poids.	en atomes.
Quadrosousulf. d'alum.	76,38	6 . . 24436,56
Sulfate de potasse . . .	20,46	3 . . . 6546,45
Eau	3,16	9 . . . 1012,32
	100,00	poids at. 31995,33

APPENDICE

A L'HISTOIRE DES ALUNS.

PRÉPARATION.

Il y a des minéraux qui contiennent tous les principes immédiats de l'alun; en leur appliquant l'expression de *mines d'alun tout formé*, nous les distinguerons *des mines qui ne contiennent que quelques-uns des principes de ce sel*.

1. MINES D'ALUN TOUT FORMÉ.

Nous avons vu que l'on trouve à la Tolfa, à Montione, et j'ajouterai dans beaucoup d'autres terrains volcaniques, des minéraux qu'on peut se représenter par 4 ou 6 atomes de quadrosousulfate d'alumine + 3 atomes de sulfate de potasse + de l'eau. Ils contiennent en outre, presque toujours, à l'état de mélange, de la silice et du peroxide de fer.

Ils sont insolubles dans l'eau froide ou bouillante; mais lorsqu'on les a chauffés convenablement, ils ont éprouvé un changement tel, que si on les expose à l'air pendant deux mois, avec la précaution de les tenir toujours mouil-

lés, ils perdent peu à peu leur agrégation, ils se délitent et se réduisent en une pâte qui contient du sulfate d'alumine et de potasse; si dans cet état on en sature de l'eau à 50°, et si on conduit la lessive dans des caisses pour qu'elle y cristallise, on obtient un excellent alun. L'eau-mère fournit des cubes de ce sel plus ou moins volumineux.

Tel est le procédé qu'on applique à la mine de la Tolfa pour préparer l'*alun de Rome*.

La poudre d'un blanc rosé qui le recouvre est de l'alun aluminé coloré par du peroxide de fer.

2. MINES QUI NE CONTIENNENT PAS TOUS LES PRINCIPES DE L'ALUN.

1. *Schiste alumineux et pyriteux.*

Il existe des schistes, qui contiennent de l'alumine, de la potasse et du sulfure de fer efflorescent, que l'on emploie à fabriquer de l'alun. La potasse peut y être en quantité inférieure à celle qui est nécessaire pour convertir en alun tout le sulfate d'alumine que ces minéraux sont susceptibles de fournir.

On peut exploiter ces schistes de la manière suivante :

Après les avoir extraits du sein de la terre,

on en fait des tas de 10 à 12 pieds de hauteur, qu'on a soin d'arroser dans les temps secs, afin de faciliter l'efflorescence du sulfure. Le principal produit est du sulfate de protoxide de fer mêlé de très-peu d'alun.

Au bout de deux, de trois, de quatre, et même de cinq ans, on grille le minerai effleuri; on fait un double lit de fagots, de 60 pieds de longueur sur 6 de largeur, on le recouvre d'une couche de 2 pieds de minerai; on a laissé un espace libre de 2 pieds dans le milieu du lit de fagots, afin de pouvoir y mettre le feu. Quand ils sont embrasés, on fait une seconde couche de fagots et de minerai; on y met le feu; on en fait une troisième, etc. Les couches vont toujours en diminuant d'étendue superficielle. L'objet du grillage est de transporter l'acide sulfurique du sulfate de protoxide de fer sur l'alumine, et ce transport a lieu parce que l'affinité de l'oxide de fer pour l'acide sulfurique est si affaiblie par sa suroxydation qu'elle cède à celle de l'alumine. Il se forme aussi du sulfate de potasse aux dépens de l'alcali des cendres du combustible.

Le minerai étant grillé, on le lessive. L'eau dissout l'alun et une portion du sulfate de

protoxide de fer qui a résisté au grillage. Si le minerai ne contenait pas assez de potasse pour convertir le sulfate d'alumine produit en alun, la lessive contiendrait en outre du sulfate d'alumine.

On fait concentrer la liqueur dans des chaudières de plomb; on la tire dans un *refroidisseur* afin qu'elle y dépose le peroxide de fer qui est produit pendant l'évaporation; au bout de deux heures environ on la laisse écouler dans des cristallisoirs. L'alun ainsi préparé contient beaucoup de sulfate de fer; on le purifie en le lavant et le faisant redissoudre dans une très-petite quantité d'eau chaude, où il cristallise par le refroidissement.

Lorsque la lessive contient du sulfate d'alumine en excès à la composition de l'alun, il faut, après l'avoir concentrée, y ajouter du sulfate de potasse ou du sulfate d'ammoniaque, ou encore, des urines pourries, dans lesquelles il y a du sous-carbonate d'ammoniaque.

2. *Tourbe pyriteuse de l'Oise, de la Somme, etc.*

Il y a en Picardie un minerai noir qui semble être formé 1° d'une matière organique azotée abondante en carbone et en hydrogène; 2° de

persulfure de fer efflorescent; et 3^o d'argile.

On fait de petits tas de cette mine afin de la faire effleurir à l'air, on les retourne tous les trois mois, et on les arrose de temps en temps. Par ce moyen, on favorise l'efflorescence, et on s'oppose à la combustion vive de la matière qui décomposerait le sulfate de fer qui se serait formé ou qui s'opposerait à sa formation : par là on évite de perdre un sel qu'on peut obtenir sans nuire à la production du sulfate d'alumine.

On lave la mine effleurie avec de l'eau.

Lorsque les lessives marquent 26° à l'aréomètre de Baumé, on les fait évaporer dans des chaudières de plomb, où l'on met du fer dans le double but de prévenir la suroxydation du protoxyde de ce métal qui est dissous, et de ramener au minimum celui qui s'est suroxydé.

La liqueur concentrée suffisamment est amenée dans un cristalliseur doublé en plomb. Le sulfate de fer cristallise; celui d'alumine reste dans l'eau-mère, qui marque en général 34°.

On change ce sulfate d'alumine en alun en y ajoutant du sursulfate de potasse en poudre, s'il est pur; s'il est impur, on l'y ajoute après en avoir fait une dissolution marquant 21°; dans ce cas, on fait concentrer les deux liqueurs

rènnies à 34° de l'aréomètre : par le refroidissement, l'alun cristallise.

On le fait égoutter, on le redissout dans l'eau; la liqueur concentrée à 34° produit de gros cristaux lorsqu'elle se refroidit; ceux-ci sont lavés à l'eau froide, puis redissous dans une très-petite quantité d'eau bouillante. La solution, coulée dans un moule en bois tapissé de plomb ayant la forme d'un cône tronqué, donne par le refroidissement un bloc d'alun dans lequel il y a deux cavités. La supérieure, appelée la *fontaine*, présente de *longues chandelles d'alun* et une eau mère qui contient un mélange d'alun et de sulfate de protoxide de fer.

Le bloc est scié; les *chandelles* en sont séparées pour être redissoutes, parce que le commerce n'en veut pas.

3. ALUN FABRIQUÉ DE TOUTES PIÈCES.

1. Lorsqu'on prépare l'eau forte en décomposant le nitrate de potasse par l'argile (Tom. I^{er}, *leçon 5, pag. 42*), on obtient un résidu formé de potasse, d'alumine, de peroxide de fer et de silice, appelé *ciment des eaux fortiers*, qu'il suffit de réduire en petits morceaux, d'arroser avec de l'acide sulfurique très-faible, et de lais-

ser effleurir à l'air, pour qu'ensuite, en le lessivant, et faisant concentrer la lessive, on obtienne de bel alun.

Le *ciment des eaux fortiers* est d'autant plus propre à la préparation de l'alun, que le fer y est à l'état de peroxide, lequel est difficile à dissoudre dans l'acide sulfurique.

2. On peut encore, en traitant dans des chaudières de plomb, par l'acide sulfurique faible et chaud, des argiles qui ont été préalablement grillées pour en suroxyder le fer, lessivant la matière insoluble, et ajoutant du sulfate de potasse ou d'ammoniaque à la lessive, obtenir de l'alun.

DES ALUNS DU COMMERCE,

CONSIDÉRÉS RELATIVEMENT A L'ART DE LA TEINTURE.

L'*alun de Rome*, que l'on fabrique à la Tolfa et à la Solfatare, a été de tout temps considéré par les teinturiers comme le meilleur qu'on puisse employer, car en en faisant usage lorsqu'il s'agit de teintures délicates, telles que des jaunes de

gaude sur coton ou sur soie, des cramoisis à la cochenille sur soie, on est certain de réussir, tandis qu'on ne l'est pas toujours en faisant usage de tel autre alun du commerce. Quelle est la raison de ce résultat? C'est une question qui n'est pas résolue, et je me vois encore ici obligé de renvoyer les expériences que j'ai entreprises pour la traiter, à la seconde partie du cours. Quoi qu'il en soit, je vais présenter l'état de la science sur ce point important.

L'opinion la plus ancienne est que l'alun de Rome doit sa supériorité à sa pureté, c'est-à-dire à ce qu'il est absolument exempt de sulfate de fer, ou qu'il n'en contient qu'une extrême petite quantité. Cette opinion a été celle de Fougeroux de Bondaroix, de Macquer, de Bergmann, de Chaptal, de Berthollet, de Vauquelin, de Séguin, de Désormes, de Clément, etc., etc. Mais avant 1806, époque où MM. Thénard et Roard présentèrent une belle suite d'échantillons de laine, de soie et de ligneux teints comparativement avec de l'alun de Rome, de l'alun de Liège, de l'alun français et de l'alun purifié, l'opinion dont nous parlons ne reposait sur aucune expérience instituée dans la vue de la démontrer. Ce qui l'avait rendue très-

probable à Vauquelin, à Séguin, c'est qu'il résultait des analyses qu'ils avaient faites des différens aluns du commerce, que tous avaient la même composition, sauf que les uns, comme l'alun de Rome, étaient dépourvus de sulfate de fer, ou n'en contenaient qu'une trace, tandis que les autres en contenaient une quantité sensible, mais qui ne dépassait pas $\frac{1}{700}$ de leur poids, suivant Séguin.

Avant d'exposer une seconde opinion il est bon de revenir sur ce que nous avons dit (pages 9 et 10 de cette leçon), au sujet de la forme cubique ou cubo-octaèdre que prend l'alun dans plusieurs circonstances.

Sieffert, en 1775, paraît le premier auteur qui ait traité *ex professo* de l'alun cubique; mais ce produit était déjà connu. Sieffert le prépara en mêlant 12 parties d'alun, 1 partie de chaux éteinte à l'air; faisant dissoudre ce mélange dans l'eau bouillante, et faisant évaporer lentement la liqueur.

Leblanc, et après lui Vauquelin et Berthollet, ont attribué cette forme à une moindre proportion d'acide, ou à une plus forte proportion de base que celle qui constitue l'alun octaèdre; et Leblanc, en donnant un moyen de préparer

l'alun cubique, dit que la solution de ce sel, soumise à *une trop forte chaleur* ou aux *chocs de l'ébullition*, se sépare de son excès d'alumine, et ne fournit plus que de l'alun octaèdre.

Peu de temps après que Vauquelin eut publié les analyses qui établissaient l'identité de composition de l'alun de Rome et des autres aluns, Hassenfratz fit l'observation que le premier *crystallisant en cube*, il était probable, d'après les expériences de Leblanc, que *la supériorité de cet alun sur les autres tenait à un excès de base*, et que Vauquelin pouvait avoir été trompé sur l'origine de la matière qu'il avait examinée sous le nom d'alun de Rome.

M. Darcet, non-seulement a adopté cette opinion, mais il a encore fabriqué en France de grandes quantités d'alun cubique ou cubo-octaèdre, qu'il regarde comme identique à celui de Rome, parce que, suivant lui, ce dernier, dissous dans l'eau froide, donne une liqueur qui, évaporée spontanément, fournit d'abord des octaèdres, et ensuite des cubes. M. Darcet, en confirmant l'observation de Leblanc sur la décomposition que la solution de l'alun cubique éprouve par une élévation de température qu'il fixe à 50° environ, mais qui me paraît être

celle nécessaire pour porter cette solution à l'ébullition, explique par là comment les chimistes qui ont trouvé l'alun de Rome identique à l'alun octaèdre, peuvent avoir été trompés. En effet, qu'ils aient filtré une solution d'alun de Rome faite à une température suffisante pour la décomposer, et ils n'auront plus trouvé dans la liqueur que les proportions d'acide sulfurique, de potasse et d'alumine, qui constituent l'alun octaèdre.

Enfin, M. Darcet pense qu'on peut remplacer avec avantage l'alun de Rome, non plus comme l'ont dit MM. Vauquelin, Séguin, Désormes, Clément, Thénard et Roard, par de l'alun octaèdre privé de fer, mais par la solution d'alun octaèdre opérée de 30 à 40°, à laquelle on a ajouté, pour 1 p. d'alun, 0,03 de sous-carbonate de soude sec : cette solution est employée depuis long-temps par les teinturiers sur ligneux et sur soie.

Enfin, il est une troisième opinion qui, quoique invraisemblable, doit être rapportée : c'est celle de Curaudau. Il reconnaissait la supériorité de qualité de l'alun de Rome en teinture, d'après sa propre expérience; mais suivant lui elle ne dépendait pas d'un excès de base, par la rai-

son, disait-il, que de ce même alun dissous dans de l'eau acidulée d'acide sulfurique, lui avait donné des cristaux doués de toutes les propriétés du meilleur alun de Rome; il pensait que l'alumine, base de ce dernier, provenant d'un terrain volcanique, avait été modifiée d'une manière toute particulière par la chaleur extrême qu'elle avait supportée, et que c'était cette modification qui la rendait si propre à fixer les principes colorans.

Je vais traiter maintenant

A. De la manière de distinguer l'alun de Rome des autres aluns, en supposant avec Hassenfratz et M. Darcet, qu'il est identique avec l'alun cubique : je dis *en supposant*, parce que malheureusement je ne saurais affirmer que cette identité existe, n'ayant jamais eu à ma disposition de l'alun de Rome sur l'origine duquel je pusse compter ;

B. De la manière de priver l'alun octaèdre du sulfate de fer qu'il peut contenir ;

C. De la manière de distinguer l'alun octaèdre pur de celui qui contient du sulfate de fer.

A. On a pu distinguer long-temps l'alun de Rome des autres aluns par la couleur rosée de

la poudre qui le recouvre; mais aujourd'hui ce serait une erreur de croire que tous ceux qui ont cette teinte viennent de Rome, car plusieurs fabricans français livrent au commerce des aluns qui en ont l'aspect parce qu'ils les ont colorés avec une poussière formée de peroxide de fer et d'alun, ou de peroxide de fer et d'alun aluminé. Il faut donc d'autres caractères que celui qui est tiré de la couleur; il est évident, d'après ce qui précède, que l'on pourra recourir aux deux suivans, toujours en adoptant la manière de voir de Hassenfratz et de M. Darcet.

1^o *A la forme.* Tout alun cubique ou cubo-octaèdre pourra être considéré comme alun de Rome: dans le cas où l'alun serait en morceaux amorphes, on les ferait dissoudre à 40° dans l'eau, puis on exposerait la solution à l'évaporation spontanée, pour voir si elle donnerait des cubes, sinon au commencement, du moins à la fin de l'opération;

2^o *A la décomposition que la solution faite à 40° environ, éprouverait par une ébullition de quelques instans.* Alors elle se troublerait en laissant précipiter de l'alun aluminé, et la liqueur filtrée donnerait des cristaux octaèdres.

B. Pour purifier l'alun il suffit de le dissoudre

dans 1 fois et demie son poids d'eau; par le refroidissement on obtient de l'alun pur.

M. Seguin a vu 1^o qu'en prenant 200 parties d'eau, et y faisant dissoudre à chaud 100 p. d'alun impur, on obtient 72 p. d'alun pur, cristallisé par le refroidissement;

2^o Qu'en faisant dissoudre 66 p. d'alun impur dans les eaux-mères précédentes, on obtient 60 p. d'alun pur;

3^o Qu'en faisant dissoudre 70 p. d'alun impur dans les eaux-mères précédentes, on obtient 70 p. d'alun pur;

4^o Qu'en faisant dissoudre 70 p. d'alun impur dans les eaux-mères précédentes, on obtient 66 p. d'alun pur;

5^o Qu'en faisant dissoudre 70 p. d'alun impur dans les eaux-mères précédentes, on obtient 62 p. d'alun pur;

6^o Qu'en faisant dissoudre 70 p. d'alun dans les eaux-mères précédentes, on obtient 68 p. d'alun qui retient du fer.

Cette purification est fondée sur la force de cristallisation de l'alun d'une part, et d'une autre part sur la faible proportion du sulfate de fer contenue dans l'alun et sa grande solubilité dans l'eau.

C. La présence d'une petite quantité de sulfate de fer dans les aluns octaédres, a une si grande influence dans plusieurs opérations de teinture sur soie et sur ligneux, qu'il est nécessaire que le teinturier sache reconnaître la pureté de ses aluns avant de les employer. Heureusement que rien n'est plus facile.

Après s'être procuré de l'alun parfaitement pur par le procédé précédent, on le dissout dans une quantité suffisante d'eau, et on prépare avec les aluns qu'on veut essayer, autant de dissolutions semblables à la première, quant à la proportion de l'eau; puis on prend des volumes égaux de chacune d'elles, et on y verse quelques gouttes d'hydrocyanoferrate de potasse; l'alun pur ne change pas, du moins dans la première heure du mélange, tandis que les aluns qui contiennent du sulfate de fer prennent une couleur bleue parce qu'il se forme du bleu de Prusse.

En répétant la même épreuve avec l'infusion de noix de galle, on observe que l'alun pur ne se colore pas, tandis que ceux qui contiennent du fer deviennent bleuâtres ou verdâtres.

Enfin, un très-bon moyen, indiqué par MM. Thénard et Roard, consiste à aluner quel-

ques décigrammes de soie dans les solutions précédentes, en les y laissant plongés 4 heures environ, et à les teindre ensuite dans une infusion de gaude. La soie alunée avec l'alun pur se colore en jaune franc, tandis que celle qui l'a été avec de l'alun impur prend un jaune plus ou moins olivâtre.

MM. Thénard et Roard ont estimé

Que l'alun de Liège, qui, à l'époque où ils ont travaillé, était le moins estimé dans le commerce, contenait $\frac{1}{1000}$ de sulfate de protoxide de fer;

Et que l'alun de Rome n'en contenait pas tout-à-fait $\frac{1}{2000}$.

CHAPITRE IX.

OXALATE D'ALUMINE OU CARBONITE D'ALUMINE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide oxalique.	67,91	3 . . . : 1359,18
Alumine	32,09	1 642,32
	<hr/>	<hr/>
	100,00	poids at. 2001,50

II. PROPRIÉTÉS.

L'acide oxalique dissout l'alumine en gelée; la solution est incristallisable, et le résidu de son évaporation est déliquescent.

CHAPITRE X.

TARTRATE D'ALUMINE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide tartrique.	79,64	3 2511,96
Alumine	20,36	1 642,32
	<hr/> 100,00	poids at. <hr/> 3154,28

II. PROPRIÉTÉS.

Il est soluble dans l'eau et incristallisable.

MM. Thénard et Roard le regardent comme très-propre à fixer les matières colorantes sur la laine.

CHAPITRE XI.

ACÉTATE D'ALUMINE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide acétique.	75,04	3 . . . 1930,68
Alumine.	24,96	1 . . . 642,32
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 2573,00</u>

II. PROPRIÉTÉS.

On ne l'a guère étudié qu'en dissolution dans l'eau, et dans ce cas il se décompose avec une grande facilité, lorsqu'on fait concentrer sa solution; alors une portion d'acide acétique s'évapore, et l'autre se précipite avec l'alumine à l'état de sous-acétate insoluble.

M. Gay-Lussac a remarqué qu'une dissolution d'acétate d'alumine, convenablement saturée, qui contient du sulfate de potasse ou de l'alun, du sulfate de soude, du sulfate de magnésie, du sulfate d'ammoniaque, du chlorure de sodium, du nitrate de potasse, se trouble par la chaleur en se réduisant en acide et en sous-acétate; et il a vu en outre que par le re-

froidissement, en supposant toutefois qu'il ne se soit pas dégagé d'acide, le précipité est redissous.

Le sous-acétate d'alumine, bouilli dans l'eau, laisse un résidu d'alumine pure.

III. PRÉPARATION.

L'acide acétique dissout assez bien l'alumine en gelée à une température de 40° à 50°; mais ce moyen de préparer l'acétate d'alumine est peu économique.

On peut se le procurer plus aisément par voie de double décomposition :

1° En décomposant l'acétate de baryte par le sulfate d'alumine ; il y a échange de base, le sulfate de baryte se produit en vertu de la force de solidité, et l'acétate d'alumine reste dans la liqueur ;

2° En décomposant le sulfate d'alumine par l'acétate de plomb, mais la décomposition se fait moins complètement que dans le cas précédent ;

3° En décomposant le sulfate d'alumine par l'acétate de chaux. La décomposition est encore moins complète que dans le second cas, parce que le sulfate de chaux est plus soluble que le sulfate de plomb.

IV. USAGES.

L'acétate d'alumine est un mordant extrêmement précieux pour l'impression des toiles peintes; mais celui qui sert à cet usage ne peut être considéré comme de l'acétate pur, par ces raisons,

1° Qu'on le prépare avec de l'alun et de l'acétate de plomb, et qu'il se forme avec l'acétate d'alumine de l'acétate de potasse ou d'ammoniaque qui reste en dissolution;

2° Que la quantité d'acétate de plomb employée est plus faible que celle nécessaire pour décomposer complètement l'alun; de sorte que le mordant contient une quantité notable de ce dernier sel, outre de l'acétate de potasse ou d'ammoniaque.

SELS DE ZINC.

CHAPITRE PREMIER.

SULFATE DE ZINC ($\overset{\cdot\cdot}{\text{S}} \overset{\cdot\cdot}{\text{Zn}}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide sulf.	31,99	2 1092,32
Protox. zinc.	32,12	1 1006,45
Eau.	35,89	10 1124,80
	100,00	poids at. 3133,57

II. NOMENCLATURE.

Vitriol blanc, couperose blanche.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise en prismes à 4 pans terminés par des pyramides à 4 faces.

Il se fond dans son eau de cristallisation.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est efflorescent.

Il est plus soluble dans l'eau chaude que dans

l'eau froide; il ne faut que 2 parties de ce liquide à 15° pour le dissoudre.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une saveur âcre styptique particulière.

Il est vomitif.

VI. ÉTAT NATUREL.

On a trouvé de petites quantités de sulfâtes de zinc dans les mines de sulfure de ce métal.

VII. PRÉPARATION.

En grand, on le prépare en grillant le sulfure de zinc dans des fours à réverbère. Souvent il se produit en même temps des sulfates de protoxide de fer, de protoxide de plomb, et de deutoxide de cuivre, parce que le sulfure de zinc natif est presque toujours accompagné des sulfures de ces métaux.

En lessivant la matière calcinée, on obtient une solution que l'on fait concentrer, puis cristalliser. Si la lessive contient des sulfates de cuivre et de fer, on suroxyde le fer en y faisant passer du chlore, puis on la fait bouillir, et quand le chlore en excès est chassé, on y ajoute de l'oxide de zinc, qui précipite tout l'oxide de fer et l'oxide de cuivre. On décante la li-

queur éclaircie, on la fait concentrer, puis cristalliser, ou bien on l'évapore à sec.

VIII. USAGES.

Le sulfate de zinc est prescrit dans plusieurs recettes de teinture. Il est employé dans la fabrication des toiles peintes pour faire des réserves.

CHAPITRE II.

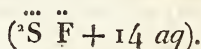
HYDROCHLORATE DE ZINC.

Nous renvoyons au chlorure de zinc (TOM. 1^{er}, leçon 15, pag. 11).

SELS DE FER.

CHAPITRE PREMIER.

SULFATE DE PROTOXIDE DE FER



I. COMPOSITION.

en poids.	en atomes.
Acide sulfurique 29,00	2 . . . 1002,32
Protoxide de fer 25,42	1 . . . 878,43
Eau 45,58	14 . . . 1574,72
100,00	poids at. 3455,47

II. NOMENCLATURE.

Vitriol vert, sulfate de fer au minimum, sulfate de fer vert.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Sa forme primitive est un prisme rhomboïdal.

Il est d'un vert pâle. Si sa couleur est plus foncée, il le doit à du sulfate de peroxide, ou à du bleu de Prusse, à du gallate de fer, ou même à du sulfate de cuivre.

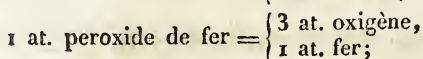
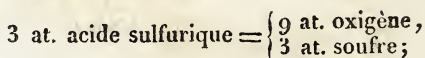
IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est légèrement efflorescent, et à la longue il se couvre de taches d'un jaune rougeâtre dues à une suroxydation.

Il se dissout dans deux parties d'eau à 15°, et 0,75 d'eau bouillante.

L'acide sulfurique concentré le précipite de sa solution, à l'état anhydre.

Le sulfate de protoxyde de fer dissous dans l'eau, exposé à l'air, en attire l'oxygène avec plus de rapidité qu'il ne le fait à l'état solide; il passe au vert bouteille, et même au rougeâtre, et il se produit un dépôt jaune de sous-sulfate de peroxyde de fer. Le sulfate de peroxyde de fer soluble étant formé de



il s'ensuit que la base du sulfate de protoxyde de fer dissous dans l'eau ne peut se suroxyder sans qu'il se forme un dépôt de sesous-sulfate : car 1 atome de protoxyde contenant 2 atomes d'oxygène, et étant neutralisé par 2 atomes d'acide sulfurique, il prend pour se suroxyder 1 atome d'oxygène; or il faut, pour qu'il continue à être

dissous à l'état de sel neutre, qu'il prenne 1 atome d'acide sulfurique, afin que l'oxygène de l'acide soit à celui de la base dans le rapport de 3 : 1.

La solution de sulfate de fer qui a été exposée à l'air, et qui a laissé précipiter du sesous-sulfate de peroxide, étant filtrée et concentrée, donne des cristaux rhomboïdaux très-beaux qui sont formés de sulfate de protoxide + de sulfate de peroxide.

La même solution, exposée plus long-temps à l'air, bouillie et refroidie, toujours en contact avec l'air, et cela plusieurs fois alternativement, devient incristallisable, et présente un liquide d'un jaune rougeâtre qui tient en solution une combinaison analogue à la précédente, mais qui en diffère par une proportion plus forte de sulfate de peroxide.

Pour préserver, autant que possible, la solution de sulfate de protoxide de fer de la sur-oxidation, il faut la renfermer dans un flacon avec des barreaux de fer qui plongent dans toute la profondeur du liquide.

L'acide nitrique convertit le sulfate de protoxide de fer à chaud en sulfate de peroxide, et le peroxide en excès à la neutralisation de l'a-

cide sulfurique s'unit à de l'acide nitrique, si celui-ci est employé en excès.

Le chlore produit un effet analogue. La sur-oxidation se fait aux dépens d'une portion d'eau qui se décompose; il se forme en même temps de l'acide hydrochlorique.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une saveur sucrée et astringente, et une odeur atramentaire très-désagréable.

VI. ÉTAT NATUREL.

Il se trouve dans la nature en efflorescences sur des pyrites blanches, qui ont été exposées à un air humide.

Il existe aussi en dissolution dans certaines eaux minérales.

VII. PRÉPARATION.

En traitant de la fabrication de l'alun, nous avons vu comment on le prépare avec la tourbe pyriteuse de Picardie.

On peut encore l'obtenir en dissolvant le fer dans l'acide sulfurique étendu d'eau (4^e leçon, pag. 19).

Les fabricans de ce sel sont dans l'usage d'ajouter à la solution concentrée, prête à cristal-

liser, de l'hydrocyanoferrate de potasse, afin de former du bleu de Prusse qui donne aux cristaux de sulfate de fer une couleur foncée, que les consommateurs recherchent.

On produit encore le même effet par l'addition de la noix de galle, ou en laissant dans le sulfate de fer des eaux-mères qui contiennent du sulfate de peroxide.

VIII. USAGES.

Ce sel est très-employé dans les arts.

Distillé, il donne l'acide sulfurique fumant de Nordhausen, et un résidu de peroxide de fer qui entre dans la composition de plusieurs peintures.

Calciné, il laisse la même matière, qui est connue sous le nom de *colcothar*, de *rouge à polir*.

Il sert à précipiter l'or dans un grand état de division.

Il entre dans la composition de l'encre.

En teinture, il sert pour teindre en noir et en gris, surtout la laine. Il est encore employé pour monter des *cuves d'indigo à froid*.

CHAPITRE II.

SULFATE DE PEROXIDE DE FER ($3\overset{\text{III}}{\text{S}}\overset{\text{III}}{\text{Fe}}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes
Acide sulfurique.	60,58	3 . . . 1503,48
Peroxide de fer .	39,42	1 . . . 978,43
	<u>100,00</u>	poids at. <u>2481,91</u>

II. NOMENCLATURE.

Sulfate de fer rouge ou au maximum.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il est en poudre d'un blanc jaunâtre.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est déliquescent.

Sa solution concentrée est presque incolore, mais étendue elle est rouge. Dans ce dernier cas, si la proportion d'eau est suffisante, elle se réduit peu à peu en sous-sulfate de peroxide qui se précipite, et en sulfate plus acide qui reste en solution.

Cette solution concentrée ne s'altère pas.

Elle est ramenée au minimum :

1° Quand on la fait bouillir sur du fer métallique ;

2° Quand on l'agite avec du mercure : il se produit alors du sulfate de protoxide de mercure ;

3° Lorsqu'on la verse dans de l'acétate de protoxide de manganèse : celui-ci passe au rouge ;

4° Quand on y fait passer de l'acide hydrosulfurique : il se forme de l'eau et un dépôt de soufre.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une saveur acide et astringente, sans odeur atramentaire bien sensible.

VI. ÉTAT.

Il existe en dissolution dans des eaux minérales.

VII. PRÉPARATION.

Je prépare ce sel de la manière suivante, pour en composer ensuite une liqueur normale propre à la dégradation du bleu de Prusse sur soie.

Je pèse 200 p. de sulfate de protoxide de fer hydraté bien sec, dans une capsule de platine ; j'y ajoute 300 p. d'eau, puis 35,52 p. d'acide sulfurique hydraté d'une densité de 1,845, et 50 p. d'acide nitrique à 32°. Je fais évaporer

doucement à siccité, et je tiens le résidu en couche mince sur le feu, en l'agitant continuellement pour dissiper tout l'acide nitrique en excès. Enfin je renferme la matière dans un flacon bien sec.

CHAPITRE III.

SESOU-SULFATE DE PEROXIDE DE FER ($\overset{\cdot\cdot}{S}\overset{\cdot\cdot}{Fe} + 6\text{ aq}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide sulfurique:	16,00	1 . . . 501,16
Peroxide de fer. .	62,46	2 . . . 1956,86
Eau	21,54	6 . . . 674,88
	<hr/> 100,00	<hr/> poids at. 3132,90

II. PROPRIÉTÉS.

Il est en poudre jaune insoluble dans l'eau.

III. PRÉPARATION.

On l'obtient en ne versant dans une solution de sulfate de peroxide fer, que la moitié de la quantité d'ammoniaque nécessaire pour neutra-

liser l'acide de la solution. On filtre et on lave le précipité à l'eau légèrement chaude.

CHAPITRE IV.

DODÉCASOUS-SULFATE DE PEROXIDE DE FER ($\overset{\text{III}}{\text{S}} \overset{\text{IV}}{\text{F}} + 12 \text{ aq}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide sulfurique .	8,69	1 . . . 501,16
Peroxide de fer. .	67,89	4 . . . 3913,72
Eau.	23,42	12 . . . 1349,76
	<hr/> 100,00	poids at. <hr/> 5764,64

II. NOMENCLATURE.

Fer sulfaté résinite des minéralogistes.

III. PROPRIÉTÉS.

Il est, comme le précédent, insoluble dans l'eau.

CHAPITRE V.

Le sulfate de protoxide de fer s'unit au sulfate de peroxide dans la proportion de

	atomes.
Sulfate de protoxide.	1.
Sulfate de peroxide.	2.

CHAPITRE VI.

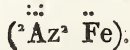
Un sulfate de peroxide de fer, formé de 2 atomes d'acide et de 1 atome de peroxide, s'unit, suivant M. Berzelius, à un sulfate de protoxide formé de 4 atomes d'acide sulfurique et de 3 atomes de protoxide.

Voici la composition de ce sel :

	atomes.
Sulfate de peroxide ($\overset{\overset{\cdot\cdot\cdot}{\text{S}}}{\text{S}} \overset{\overset{\cdot\cdot\cdot}{\text{F}}}{\text{F}}$). 6.	
Sulfate de protoxide ($\overset{\overset{\cdot\cdot\cdot}{\text{S}}}{\text{S}} \overset{\overset{\cdot\cdot\cdot}{\text{F}}}{\text{F}}$). 1.	
Eau	72.

CHAPITRE VII.

NITRATE DE PROTOXIDE DE FER



I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide nitrique	60,65	2 . . . 1354,04
Protox. de fer	39,35	1 . . . 878,43
	<hr/>	<hr/>
	100,00	poids at. 2232,47

II. PROPRIÉTÉS.

Il cristallise en prismes rhomboïdaux, suivant Thomson.

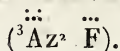
Il est très-soluble dans l'eau et se suroxyde promptement par son exposition à l'air.

III. PRÉPARATION.

On le prépare en mettant du fer avec de l'acide nitrique de 1 à 2° dans des vases où l'air ne pénètre pas. Quand l'acide est saturé, on fait concentrer la liqueur dans le vide-sec.

CHAPITRE VIII.

NITRATE DE PEROXIDE DE FER



I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide nitrique.	67,49	3 . . . 2031,06
Peroxide de fer	32,51	1 . . . 978,43
	100,00	poids at. 3009,49

II. PROPRIÉTÉS.

Il est d'un jaune rouge. On ne le connaît qu'en dissolution dans l'eau. En le faisant évaporer, une portion d'acide s'en dégage, et il se produit un sous-nitrate insoluble.

On dit que 1 atome de nitrate de protoxide de fer, en s'unissant à 2 atomes de nitrate de peroxide de fer, forment un sel double cristallisable.

III. PRÉPARATION.

On met de l'acide nitrique de 15 à 20° sur du fer, en quantité plus que suffisante pour le dissoudre. On filtre, et on fait concentrer doucement la liqueur pour chasser l'excès d'acide.

CHAPITRE IX.

OXALATE DE PROTOXIDE DE FER ou CARBONITE DE PROTOXIDE DE FER.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide oxalique .	50,78	2 . . . 906,12
Protoxide de fer.	49,22	1 . . . 878,43
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 1784,55</u>

II. PROPRIÉTÉS.

L'acide oxalique dissout le fer avec effervescence.

La solution concentrée donne des prismes verts très-solubles.

CHAPITRE X.

OXALATE DE PEROXIDE DE FER, CARBONITE DE PEROXIDE DE FER.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide oxalique . .	58,14	3 . . . 1359,18
Peroxide de fer. .	41,86	1 . . . 978,43
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 2337,61</u>

II. PROPRIÉTÉS.

L'acide oxalique dissout le peroxide de fer.

La solution concentrée, évaporée à sec, donne un résidu que l'eau réduit en acide et en oxalate neutre insoluble.

CHAPITRE XI.

ACÉTATE DE PROTOXIDE DE FER.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide acétique . .	59,44	2 . . . 1287,12
Protoxide de fer.	40,56	1 . . . 878,43
	100,00	poids at. 2165,55

II. PROPRIÉTÉS.

Il est susceptible de cristalliser en petites aiguilles blanchâtres.

Il est soluble dans l'eau. Sa solution est verte.

III. PRÉPARATION.

Je l'ai obtenu en mettant du fer en excès dans de l'acide acétique à 7°. La dissolution de

ce métal s'opère lentement à froid, avec dégagement d'hydrogène. Elle dépose, au bout d'un certain temps, de petites aiguilles blanches.

CHAPITRE XII.

ACÉTATE DE PEROXIDE DE FER.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide acétique. . .	66,37	3 : . . 1930,68
Peroxide de fer. . .	33,63	1 . . . 978,43
	<hr/> 100,00	poids at. 2909,11

II. NOMENCLATURE.

Pyrolignite de fer pur, lorsque l'acétate a été préparé avec de l'acide pyroligneux privé de sa matière huileuse empyreumatique.

III. PROPRIÉTÉS.

On ne l'a guère étudié qu'à l'état de solution aqueuse.

Elle est rouge. Quand elle est mêlée d'acétate de protoxide, elle est d'un rouge brun.

Elle se décompose avec une grande facilité.

III. PRÉPARATION.

On plonge du fer dans du vinaigre qui est exposé à l'air. Il se produit un acétate de protoxide, qui se change peu à peu en acétate de peroxide, en absorbant l'oxigène atmosphérique.

IV. USAGES.

Il est très-employé comme mordant dans la fabrication des toiles peintes. Il l'est aussi dans les teintures en noir sur fil, et même sur soie.

Il est la base du liquide connu dans les ateliers de teinture sous la dénomination de *tonne au noir*.

Il ne faut pas confondre le pyrolignite de fer fait avec l'acide pyroligneux pourvu de son huile empyreumatique, et le pyrolignite pur préparé avec le même acide préalablement distillé, car la matière empyreumatique du premier est susceptible de colorer les étoffes en brun, et en second lieu, cette matière combustible maintient le fer au minimum d'oxidation, du moins pendant un certain temps.

CHAPITRE XIII.

ACÉTATE DE PROTOXIDE ET DE PEROXIDE DE FER.

Lorsqu'une solution de fer, dans l'acide acétique à 7°, séparée de son fer, est abandonnée à elle-même, elle dépose peu à peu de petits cristaux noirs, brillans, qui m'ont paru formés de deux acétates, car ils ont l'odeur atramentaire des sels de protoxide; ils donnent un précipité hydraté d'un vert bouteille avec l'eau de potasse; et quand on fractionne cet alcali, on obtient d'abord un précipité d'hydrate blanc, ensuite un précipité d'hydrate rouge; ils exhalent l'odeur de l'acide acétique. Lorsqu'on les conserve, quoiqu'à l'état sec, dans un vase qui n'en est pas entièrement rempli, ils passent à l'état d'acétate de peroxide.

Je me propose de voir si les deux oxides ne seraient pas équivalens à quelque oxide de fer intermédiaire.

CHAPITRE XIV.

GALLATES DE FER.

Ces sels ont été à peine étudiés, et malgré le désir que j'aurais de vous présenter un ensemble de recherches qui établirait d'une manière définitive la base de leur histoire chimique, je suis obligé de ne vous offrir que quelques faits détachés d'un travail que le temps ne m'a pas permis d'achever. Mais avant tout, j'exposerai les compositions du gallate de protoxide et du gallate de peroxide neutres, telles qu'on peut les déduire des données de M. Berzelius.

GALLATE DE PROTOXIDE DE FER.

Il est formé de

	en poids.	en atomes.
Acide gallique. . .	64,46	2 . . . 1593,24
Protoxide de fer. . .	35,54	1 . . . 878,43
	<u>100,00</u>	poids at. <u>2471,67</u>

GALLATE DE PEROXIDE DE FER.

Il est formé de

	en poids.	en atomes.
Acide gallique. . .	70,95	3 . . . 2389,86
Peroxide de fer. . .	29,05	1 . . . 978,43
	<hr/> 100,00	poids at. <hr/> 3368,29

FAITS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU GALLATE
DE PROTOXIDE DE FER.

Lorsqu'on met 2 gr. d'acide gallique, 4 gr. de tournures de fer bien décapées, et 50 gr. d'eau dans une petite fiole munie d'un tube à gaz, et qu'on élève la température des matières de 40 à 50° environ, il se produit une légère effervescence due à de l'hydrogène, et le métal se dissout.

Si l'eau dont on a fait usage retenait de l'air, ou s'il en restait dans la fiole, on remarque au commencement de la dissolution que la liqueur se colore en bleu, parce qu'il se produit un peu de gallate de peroxide; mais peu à peu l'excès du métal ou l'hydrogène naissant le ramenant à l'état de gallate de protoxide, la couleur bleue disparaît.

La liqueur, saturée de protoxide de fer autant que possible, lorsqu'on opère dans les cir-

constances précédentes, a la couleur verte, qui est particulière aux solutions des sels à base de ce protoxide.

Elle a la saveur sucrée et l'odeur atramentaire propres à ces mêmes sels.

Dès qu'elle a le contact du gaz oxygène atmosphérique, elle l'absorbe rapidement, elle se colore en bleu noir et dépose des flocons de cette couleur, que l'on considère généralement, depuis Proust, comme un gallate de peroxide de fer; de sorte qu'on explique ce phénomène de coloration par la suroxydation du métal. Mais, d'après ce que j'ai dit (TOME II, *leçon 20, page 49*), pour adopter définitivement cette manière de voir, de nouvelles expériences sont nécessaires. En effet, les gallates alcalins qui ne sont pas avec excès de base deviennent bleus dès qu'ils ont le contact de l'oxygène; or, l'oxygène qui est absorbé se porte certainement sur l'acide gallique et non sur l'alcali; dès lors ne peut-on pas admettre un résultat semblable dans le cas où le gallate de protoxide de fer passe au bleu? Et ce qui peut rendre encore l'analogie plus frappante, c'est l'identité de la couleur produite dans les deux cas, couleur qui serait le résultat de l'union d'une base alcaline avec un

acide particulier, soit de l'acide gallique + de l'oxigène, soit, ce qui serait plus vraisemblable, de l'acide gallique déshydrogéné, équivalant à un acide sous-carboneux. Quoi qu'il en soit, je n'insisterai pas davantage sur le rapprochement que je fais, par la raison que la première manière de voir a pour elle l'ancienneté, et j'ajouterai que, dans l'état actuel des choses, elle explique plus simplement plusieurs faits qui me restent à exposer, que ne le fait la nouvelle manière de voir qu'on pourrait y substituer.

FAITS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU GALLATE
DE PEROXIDE DE FER.

Lorsqu'on met de l'acide gallique et du peroxide de fer hydraté bien pur, en proportion convenable, au milieu de l'eau, dans une fiole munie d'un tube à gaz qui va s'ouvrir dans une cloche pleine de mercure, voici ce qu'on observe (je suppose que l'air a été exclu de l'appareil) : Les corps réagissent très-prompement, sans aucune effervescence, et ils se changent en flocons d'un bleu pourpre si foncé qu'ils paraissent noirs. Si l'on fait chauffer la fiole, il ne s'en dégage aucun gaz permanent. Il ne s'en dégage

pas non plus pendant six mois qu'on garde les corps sur le mercure.

Si au bout de ce temps on jette la matière sur un filtre qui a été préalablement lavé à l'acide hydrochlorique, on obtient 1^o *une liqueur d'un bleu pourpré*, dont la couleur est due à du gallate de peroxide de fer; 2^o *des flocons d'un bleu noir*, qui sont le gallate de peroxide de fer; peut-être celui que j'ai obtenu contenait-il un excès de base. Quoi qu'il en soit, je vais décrire les propriétés de la *liqueur d'un bleu pourpré*, et celles des *flocons d'un bleu noir*:

1^o *Liqueur d'un bleu pourpré.*

Elle ne rougit qu'extrêmement légèrement le papier de tournesol.

Elle n'a point l'odeur atramentaire des sels de protoxide de fer, mais une odeur sensible *au goût*, qui est celle d'une terre argileuse humectée. Elle est parfaitement insipide à la langue.

Elle devient sur-le-champ d'un jaune rouge avec l'eau d'ammoniaque aérée, et peu à peu, la couleur s'altérant sous l'influence de l'oxigène atmosphérique, elle passe au jaune de feuille morte.

L'acide hydrosulfurique la décolore parce

que probablement il ramène le peroxide de fer au minimum d'oxidation.

L'eau de chlore la décolore en la faisant passer au jaune.

Le sulfate de manganèse rouge produit le même effet. Dans ce cas, et dans le précédent, l'oxigène détruit la partie combustible de l'acide gallique.

L'acide nitrique à 34° la fait passer au jaune.

L'acide sulfurique concentré produit le même changement, mais probablement en agissant différemment.

2° *Flocons d'un bleu noir.*

Ils ont un goût douceâtre et atramentaire, et, sous ce rapport, ils se rapprochent plus des sels de protoxide que des sels de peroxide.

L'acide gallique m'a paru les dissoudre, et produire une solution analogue à la liqueur d'un bleu pourpré.

Si on en introduit, à l'état pâteux, au fond d'un tube de verre fermé et étroit, puis qu'on achève de remplir le tube d'acide hydrochlorique fumant, les flocons sont dissous peu à peu sans effervescence; la solution est d'un rouge orangé tirant légèrement sur le verdâtre; elle

n'a pas ou que très-peu de goût atramentaire.

Cette solution ne précipite pas par l'eau, mais dès qu'elle est étendue d'une certaine quantité de ce liquide, elle passe au bleu verdâtre.

Si on introduit dans la solution, sans le contact de l'air, de l'hydrocyanoferrate de potasse privé d'air, on obtient sur-le-champ un précipité de bleu de Prusse, ce qui paraît annoncer que le fer y était à l'état de peroxide.

Si l'acide gallique au milieu de l'eau, en présence du peroxide de fer, ne produit pas d'acide carbonique, et paraît s'y unir sans en abaisser le degré d'oxidation, il n'en est pas de même lorsqu'on fait chauffer jusqu'à l'ébullition 2 gr. de cet acide et 2 gr. de sulfate de peroxide de fer avec 300 à 400 gr. d'eau non aérée, dans une fiole qui ne contient pas d'air, et qui est munie d'un tube à gaz plongeant sous une cloche pleine de mercure. Le gaz commence à se dégager avant que l'eau entre en ébullition. L'on peut recueillir 32^{cc},60 de gaz qui contiennent 31^{cc},75 de gaz acide carbonique. Quant à la liqueur, elle est d'un brun roux, transparente; elle a le goût atramentaire des sels au minimum. Elle donne un précipité d'un blanc verdâtre avec l'hydrocyanoferrate de potasse, ce qui prouve

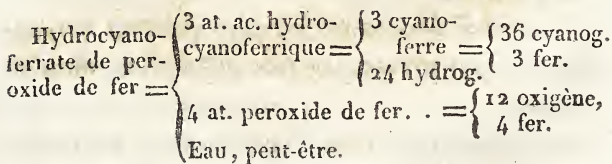
que le fer y est au minimum d'oxidation, au moins pour la plus grande partie. Il n'est pas douteux que l'affinité de l'acide sulfurique pour le protoxide de fer ne facilite la combustion de l'acide gallique. Dans l'expérience qui m'a donné les résultats précédens, j'ai vu que tout l'acide gallique n'avait pas été dénaturé.

CHAPITRE XV.

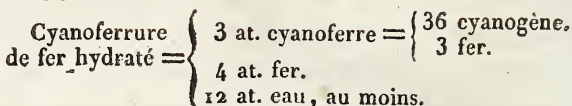
BLEU DE PRUSSE.

I. COMPOSITION.

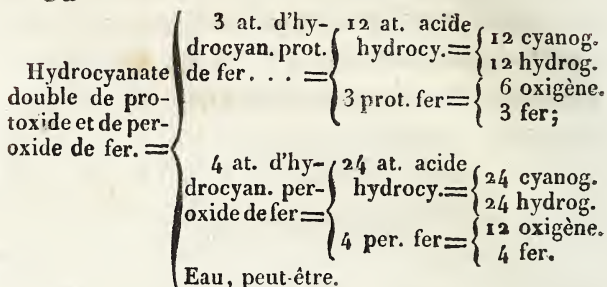
Les idées des chimistes ne sont point encore définitivement arrêtées sur la composition du bleu de Prusse. Voici au reste comment on peut se le représenter :



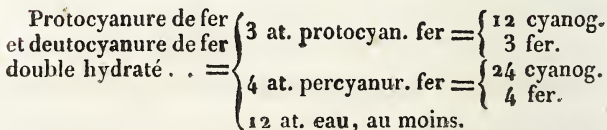
Ou



Ou



Ou



II. PROPRIÉTÉS.

Il est d'un bleu tirant sur le pourpre.

Il peut être exposé à une température de 135° sans s'altérer.

Il tient si fortement à l'eau, qu'il est impossible de l'en priver par son exposition dans le vide sec.

Il est insoluble dans l'eau; mais si on le fait bouillir dans ce liquide, il finit par se décolorer.

Desséché autant que possible, et chauffé avec le contact de l'air, il brûle comme l'amadou.

Distillé, il donne de l'eau pure, de l'hydrocyanate et du sous-carbonate d'ammoniaque, et un tricarbure de fer.

Les eaux de potasse, de soude, de baryte, de strontiane, de chaux, etc., et les carbonates de ces bases le décomposent; ils en séparent du peroxide de fer, et les alcalis se changent en hydrocyanoferrates.

Lorsqu'on ne met qu'une petite quantité d'alcali avec le bleu de Prusse, il devient violet, comme l'a d'abord observé M. Raymond, et ensuite M. Berzelius; il se forme, suivant eux, un *bleu de Prusse avec excès de base*.

L'acide sulfurique concentré, mis en contact avec le bleu de Prusse divisé, le décolore. Il paraît qu'une portion d'acide s'y unit.

En ajoutant de l'eau à la matière, l'acide sulfurique, même celui qui était en combinaison, se dissout, et le bleu de Prusse reprend la couleur qui lui est propre.

Le bleu de Prusse délayé dans l'eau pure, et soumis à un courant d'acide hydrosulfurique, se décolore. La liqueur tient du soufre en sus-

pension, et des acides hydrosulfurique et hydrocyanoferrique en dissolution; il y a un résidu d'un blanc grisâtre qui devient bleu à l'air, et soluble dans l'eau, suivant M. Berzelius, en passant à l'état de *bleu de Prusse avec excès de base* dont je vais parler, avant de traiter de la préparation du *bleu de Prusse*.

APPENDICE.

BLEU DE PRUSSE AVEC EXCÈS DE BASE, DE BERZELIUS.

Si l'on mêle une solution bouillante d'un sel de protoxide de fer avec une solution bouillante d'hydrocyanoferrate de potasse, on a un précipité blanc que Proust a appelé *Prussiate de fer blanc*. La liqueur résultante du mélange est neutre.

Ce précipité, encore peu connu, passe généralement pour retenir en combinaison de la potasse, ou plutôt du cyanoferrure de potassium.

Lorsqu'il est exposé à l'air, au milieu de l'eau, il absorbe de l'oxigène et devient bleu en abandonnant sa potasse ou son cyanoferrure : suivant M. Berzelius, il est alors à l'état de *bleu de Prusse avec excès de base*.

Il est très-difficile de le séparer du liquide où il s'est produit, parce que, dès qu'il a été débarrassé, au moyen de la décantation ou de la filtration de la liqueur saline qui le mouillait, et qu'on ajoute de l'eau distillée pour le laver, il se dissout dans ce liquide.

M. Berzelius le considère comme un composé de

- 1 at. d'hydrocyanate de protoxide de fer,
- 2 at. de sous-hydrocyanate de deutoxide.

III. PRÉPARATION DU BLEU DE PRUSSE.

On peut se le procurer en mélangeant des solutions d'un sel de peroxide de fer et de l'hydrocyanoferrate de potasse. Le précipité doit être lavé à grande eau et à froid.

En grand, on le prépare autrement.

Après s'être procuré un cyanoferrure de potassium impur en calcinant dans des creusets de fonte ou dans un four à réverbère, un mé-

lange de potasse du commerce et de charbon azoté ou de matières animales, comme il a été dit (TOM. II, leçon 24, pag. 86), et avoir dissous le cyanoferrure de potassium dans l'eau, on mêle la solution filtrée avec une solution qui contient pour 1 partie de la potasse qui a été employée à la préparation du cyanoferrure, $\frac{1}{2}$ partie de sulfate de protoxide de fer, et 3 parties d'alun. Il se précipite une matière noire, qui paraît formée principalement 1^o de *prussiate de fer blanc*; 2^o d'*alumine à l'état de gelée*; 3^o de *sulfure de fer hydraté*, qui colore les deux premiers. (Le soufre de ce sulfure provient en grande partie du sulfate de potasse contenu dans la potasse du commerce, qui a été calcinée avec le charbon azoté.) On décante le liquide surnageant. Le précipité est mis dans des tonneaux avec de l'eau qui est exposée au contact de l'air. En agitant les matières, le sulfure de fer se réduit en peroxide de fer et en soufre, le prussiate de fer blanc se dépouille de sa potasse, et en absorbant de l'oxigène atmosphérique il passe au bleu. On décante l'eau du dernier lavage, et on met le dépôt sur un filtre de toile; on obtient ainsi le bleu de Prusse en pâte. Si on veut l'avoir à l'état sec, on le soumet à la

presse, puis on le divise en petits cubes qu'on fait sécher.

Le bleu de Prusse du commerce contient donc toujours de l'alumine; et nous ajoutons toujours ou presque toujours du peroxide de fer provenant de la combustion du sulfure.

On le falsifie quelquefois avec de l'amidon; il est aisé de reconnaître cette fraude en le faisant bouillir dans l'eau. S'il y a de l'amidon il est dissous, et l'eau filtrée devient bleue quand on y verse de l'iode.

IV. USAGES.

Le bleu de Prusse mérite de fixer l'attention du teinturier, par la raison qu'il est employé à colorer les étoffes, ainsi que nous l'avons dit en traitant du cyanoferrure de potassium (TOM. II, *leçon 24, page 87*).

Il est employé en outre dans la fabrication des papiers peints, dans la peinture en bâtiment, pour azurer le papier à écrire, etc.

SELS DE PROTOXIDE DE PLOMB.

CHAPITRE PREMIER.

NITRATE DE PLOMB ($\overset{\cdot\cdot}{\text{Az}}^2 \overset{\cdot\cdot}{\text{Pb}}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide nitrique. .	32,68	2. 1354,04
Protox. de plomb	67,32	1. 2789,00
	<hr/>	
	100,00	poids at. 4143,04

Il ne contient pas d'eau de cristallisation.

II. PROPRIÉTÉS.

Il cristallise en octaèdres.

Il est soluble dans l'eau.

Sa solution est décomposée par les eaux qui contiennent des chlorures ou des sulfates en dissolution.

Il a une saveur sucrée et astringente. Il est délétère.

III. PRÉPARATION.

On le prépare en unissant l'acide nitrique

au protoxide de plomb. Si ce dernier était employé en excès, et que le contact fût prolongé, il se produirait un sous-nitrate, qui contient précisément deux fois plus de base que le sel neutre. Il existe en outre un trisous-nitrate et un sesous-nitrate de protoxide de plomb.

IV. USAGES.

Il est employé pour mordancer les toiles, et plus généralement les étoffes que l'on veut teindre en jaune, avec le chromate de potasse.

CHAPITRE II.

CHROMATE DE PLOMB.

I. COMPOSITION.

en poids.	en atomes.
Acide chromique 31,85	1 1303,64
Protox. de plomb 68,15	1 2789,00
<u>100,00</u>	<u>poids at. 4092,64</u>

II. PROPRIÉTÉS.

Ce sel est jaune.

Il est insoluble dans l'eau.

Nous en parlons ici parce qu'il est employé comme matière colorante, non-seulement pour les étoffes, mais encore dans la peinture à l'huile et en émail.

Nous remarquerons que toutes les fois que le chromate perd de son acide par l'action d'un alcali soluble, il prend une couleur orangée, et qu'alors il est plus disposé à noircir lorsqu'il est exposé au contact de l'acide hydrosulfurique, qui tend à convertir l'oxide de plomb en eau et en sulfure noir, que quand il est à l'état de chromate neutre.

III. PRÉPARATION.

On le prépare en décomposant l'acétate ou le nitrate de plomb par le chromate de potasse.

CHAPITRE III.

ACÉTATE DE PLOMB.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide acétique. .	27,1	2 . . . 1287,12
Protox. de plomb	58,7	1 . . . 2789,00
Eau	14,2	6 . . . 674,88
	<hr/> 100,00	<hr/> poids at. 4751,00

II. NOMENCLATURE.

Sel de Saturne, Sucre de Saturne.

III. PROPRIÉTÉS.

Il cristallise en prismes aplatis à 4 pans.

Il est efflorescent et assez soluble dans l'eau.

Sa solution se trouble légèrement par l'acide carbonique, qui en précipite un peu d'oxide à l'état de sous-carbonate. Si l'acide acétique, qui est très-soluble dans l'eau, se sépareit en même temps qu'il est déplacé, l'acide carbonique décomposerait en totalité l'acétate de plomb; mais comme il n'en est pas ainsi, la décomposition s'arrête dès qu'il y a une certaine quantité d'acide mise en liberté.

Il a une saveur sucrée et astringente. C'est un poison.

IV. PRÉPARATION.

On le prépare en faisant digérer de la litharge avec de l'acide acétique faible; celui qu'on obtient en distillant les vinaigres ou l'acide acétique pyroligneux noir, est très-bon pour cette préparation.

Quand on a une solution d'acétate suffisamment concentrée, on la fait cristalliser; si l'acide avait dissous trop d'oxide, ce dont on s'apercevrait à ce que la liqueur ne cristalliserait que difficilement et en lames opaques, il faudrait ajouter de l'acide acétique.

Si la litharge contient du deutoxide de cuivre, l'acétate de plomb en contiendra et pourra être coloré en bleuâtre; mais par la cristallisation de l'acétate de plomb, celui de cuivre pourra en être séparé, du moins en partie.

CHAPITRE IV.

TRISOUS-ACÉTATE DE PLOMB.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide acétique.	13,33	2 . . . 1287,12
Protoxid. plomb	86,67	3 . . . 8367,00
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 9654,12</u>

II. PROPRIÉTÉS.

Il a une réaction très-alcaline sur les réactifs colorés.

Il a une saveur moins sucrée que celle du précédent.

Il cristallise en lames opaques.

Il est moins soluble dans l'eau que l'acétate neutre. Lorsqu'on verse dans sa solution de l'acide acétique, et qu'on fait concentrer, on obtient des cristaux d'acétate neutre.

Si l'acide carbonique précipite du sous-carbonate de plomb d'une solution d'acétate neutre, on conçoit à plus forte raison qu'il devra en précipiter de celle du trisous-acétate. C'est

aussi ce qui a lieu ; et aujourd'hui ce dernier sel est préparé en grand dans la fabrique de *céruse de Clichy*, pour être réduit en sous-carbonate de plomb.

III. PRÉPARATION.

Il suffit de tenir, à une température de 30 à 40°, et même à la température ordinaire, 2,5 parties de litharge réduite en poudre fine, et 1 partie d'acétate de plomb dissoute dans 20 à 25 parties d'eau, pour obtenir le trisous-acétate de plomb.

Mais si la litharge contient du deutocide de cuivre, le sous-acétate sera coloré, et il ne sera guère facile, du moins économiquement, d'en séparer l'acétate de cuivre.

CHAPITRE V.

SÉSOU-S-ACÉTATE DE PLOMB.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide acétique . .	7,14	1 . . . 643,56
Protox. de plomb.	92,86	3 . . . 8367,00
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 9010,56</u>

Il contient donc six fois autant d'oxide que l'acétate neutre.

II. PROPRIÉTÉS.

Il est en poudre blanche presque insoluble dans l'eau.

III. PRÉPARATION.

On l'obtient en versant une quantité convenable d'ammoniaque dans une solution d'acétate de plomb.

SELS D'ÉTAIN.

Le protoxide et le deutoxide d'étain sont susceptibles de s'unir aux acides, et de former des dissolutions, dont quelques-unes sont employées dans les arts, et particulièrement dans celui de la teinture.

Les chlorures d'étain, dissous dans l'eau, présentent les solutions les plus propres à bien connaître les propriétés des sels à base de protoxide et de deutoxide, par la raison qu'elles se comportent comme si elles étaient des hydrochlorates de ces bases. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de ces solutions à l'article de leurs chlorures (TOM. I^{er}, 13^e leçon, pag. 47).

Nous ajouterons seulement qu'en mêlant de l'acétate de plomb avec ces chlorures, on obtient de l'acétate de protoxide d'étain et de l'acétate de peroxide qui restent en dissolution, tandis que le chlore se précipite avec le plomb.

L'acétate de protoxide d'étain est formé de

2 at. d'acide acétique,
1 at. de protoxide d'étain.

Il peut cristalliser.

L'acétate de peroxide est formé de

4 at. d'acide acétique,
1 at. peroxide d'étain.

Il ne cristallise pas.

SELS DE DEUTOXIDE DE CUIVRE.

CHAPITRE PREMIER.

SULFATE DE DEUTOXIDE DE CUIVRE
($2\ddot{S}\ddot{C} + 10\text{ aq}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide sulfurique.	32,14	2 . . . 1002,32
Deutoxide.	31,80	1 . . . 991,39
Eau	36,06	10 . . . 1124,80
	100,00	poids at. 3118,51

II. NOMENCLATURE.

Vitriol bleu, sulfate de cuivre.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise en rhomboèdres d'un beau bleu.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

En le privant par l'action de la chaleur de son eau ou de la plus grande partie, il devient blanc; mais il suffit de la lui rendre pour qu'il reprenne sa couleur bleue.

Il est légèrement efflorescent.

Il est soluble dans 4 parties d'eau à 15°,5, et 2 parties d'eau à 88°. Sa solution est d'un beau bleu. Quand elle contient du sulfate de fer, celui-ci, en passant au maximum, se dépose à la langue en partie à l'état de sous-sulfate, et la partie qui reste en solution altère le bleu du sulfate de cuivre en le verdissant.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une saveur astringente; ce qu'on appelle son *goût métallique* n'est point une sensation de l'organe du goût, mais bien une sensation de l'odorat.

C'est un poison.

VI. ÉTAT NATUREL.

Il y a des eaux naturelles qui contiennent du sulfate de cuivre. Elles se reconnaissent à leur saveur, à la propriété de rougir par l'hydrocyanoferrate de potasse, de noircir par l'acide hydrosulfurique, de précipiter par le nitrate de baryte, et de ne point perdre ses propriétés par la concentration.

VII. PRÉPARATION.

On se procure le sulfate de cuivre par divers procédés que nous allons exposer brièvement.

1. On fait chauffer dans un four à réverbère 63 parties de cuivre et 36 parties de soufre, on forme un sulfure qui ne tarde pas à se convertir, par l'action de la chaleur et de l'oxygène, en acide sulfurique et en deutocide de cuivre; mais la proportion de ce dernier est plus grande que celle qu'il faut pour neutraliser l'acide. Vous avez donc une matière qui ne peut se dissoudre dans l'eau; mais en la jetant toute chaude dans ce liquide, elle éprouve une telle décomposition, que tout l'oxide en excès à la neutralisation de l'acide se sépare, tandis que du sulfate neutre de deutocide de cuivre se dissout. Il suffit de faire évaporer ensuite la solution convenablement pour en obtenir des cristaux.

On chauffe le résidu avec du soufre, comme la première fois; mais il y aurait peut-être de l'avantage à le traiter auparavant par l'acide sulfurique.

2. Le sulfure de cuivre natif, soumis au procédé précédent, donne aussi du sulfate.

3. On fait du sulfate de cuivre en traitant des battitures de ce métal par l'acide sulfurique faible.

4. On a préparé à ma connaissance d'assez grandes quantités de ce même sel avec du ni-

trate de cuivre provenant de l'affinage de l'or; et je sais en outre que du sulfate préparé par ce moyen, ayant été mêlé à du sulfate de fer, pour former un sulfate double (*vitriol hermaprodite, vitriol de Salzbourg*, recherché par des teinturiers en noir, surtout par ceux qui teignent les chapeaux), a présenté plusieurs inconvéniens qu'on a attribués à de petites quantités d'acide nitrique qui y étaient restées opiniâtement fixées à l'état d'eau-mère.

VIII. USAGES.

Il est prescrit dans plusieurs recettes de teinture pour le noir et pour les violets.

CHAPITRE II.

TRISOUS-SULFATE DE DEUTOXIDE DE CUIVRE ($2\overset{\text{III}}{\text{S}}\overset{\text{II}}{\text{Cu}} + 6\text{aq}$).

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide sulfurique.	21,55	2 . . . 1002,32
Deutox. de cuiv.	63,94	3 . . . 2974,17
Eau.	14,51	6 . . . 674,88
	<hr/> 100,00	poids at. <hr/> 4651,37

II. PROPRIÉTÉS.

Il est en poudre verte, insoluble dans l'eau.

III. PRÉPARATION.

Il suffit de verser dans du sulfate de cuivre la moitié environ de la quantité de potasse nécessaire pour en neutraliser tout l'acide sulfurique, et d'agiter continuellement la liqueur pendant un certain temps. Il se précipite une poudre verte grenue qu'on lave ensuite avec de l'eau froide.

CHAPITRE III.

ACÉTATE DE DEUTOXIDE DE CUIVRE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide acétique	51,41	2 . . . 1287,12
Deutoxide de cuivre .	39,60	1 . . . 991,39
Eau . . . :	8,99	2 . . . 224,96
	<u>100,00</u>	<u> </u>
		poids at. 2503,47

M. Phillips admet 0,116 d'eau de cristallisation.

II. NOMENCLATURE.

Cristaux de Vénus. — Verdet cristallisé.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise en prismes rhomboïdaux d'un vert bleuâtre.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est soluble dans 5 parties d'eau bouillante.

Sa solution est d'un beau bleu. Par une ébullition suffisamment prolongée, elle dépose du deutoxide de cuivre anhydre, et laisse dégager de l'acide acétique.

Il est susceptible de perdre son eau et en même temps sa couleur bleue, lorsqu'il séjourne quelque minutes dans l'acide sulfurique concentré, ou lorsqu'il est soumis à la distillation; dans ce dernier cas une partie se décompose, tandis que l'autre se sublime en cristaux blancs à l'état anhydre.

Une quantité d'ammoniaque, insuffisante pour neutraliser tout l'acide acétique de cette solution, en précipite une poudre verte qui est un trisous-acétate.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a le goût et l'odeur des sels cuivreux, plus l'odeur de l'acide acétique.

Il est délétère.

VI. PRÉPARATION.

Pour préparer l'acétate de cuivre, il faut d'abord se procurer du verdet gris. Pour cela on met des feuilles de cuivre en contact avec du marc de raisin; peu à peu la matière organique fermente. Il se développe de l'acide acétique, et celui-ci, avec de l'oxygène et de l'eau, se combine au métal. Mais l'acide acétique n'est pas dans la proportion suffisante pour neutraliser le deutocide; la matière d'un bleu verdâtre, qu'on détache des feuilles de cuivre, doit être considérée comme équivalente à de l'acétate de cuivre + de l'hydrate de deutocide de cuivre + de l'eau. C'est le *verdet gris* ou *vert de gris* du commerce.

Lorsqu'on veut convertir complètement le *verdet gris* en acétate, il suffit de le mettre dans une chaudière de cuivre avec de l'eau, et d'y ajouter la quantité d'acide acétique convenable. On fait chauffer; lorsque la liqueur est neutralisée, on la tire à clair, on la fait concentrer, puis cristalliser.

CHAPITRE IV.

SESQUISOUS-ACÉTATE DE CUIVRE.

	atomes.
Acide acétique.	3
Deutoxide de cuivre.	2

L'existence de ce sel a été annoncée par M. Berzelius.

CHAPITRE V.

BISOUS-ACÉTATE DE CUIVRE.

I. COMPOSITION.

	en poids.		en atomes.
Acide acétique.	27,86	1 . . .	643,56
Deutox. de cuiv.	42,92	1 . . .	991,39
Eau.	29,22	6 . . .	674,88
	<u>100,00</u>		<u>poids at. 2309,83</u>

II. NOMENCLATURE.

C'est, suivant Berzelius, le *vert de gris bleu*.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il est en cristaux soyeux d'un bleu pâle.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il absorbe l'eau ; mais si on fait réagir successivement des quantités d'eau suffisantes sur une quantité donnée de ce sel, on le réduit d'abord en acétate soluble et en sous-acétate, et ensuite on réduit celui-ci en acide et en deutroxyde, suivant M. Phillips.

Proust dit qu'en soumettant cette matière, délayée dans l'eau, à un courant de gaz acide carbonique, on la réduit en acétate et en sous-carbonate.

V. PRÉPARATION.

Ce sel paraissant constituer la plus grande partie du *vert de gris* du commerce, on peut voir sa préparation dans le chapitre précédent.

VI. USAGES.

A l'état de vert de gris il est employé dans la teinture en noir sur laine.

VII. HISTOIRE.

M. Phillips a considéré ce sel comme un bisous-acétate, tandis que Proust l'a considéré

comme de l'acétate + de l'hydrate, et M. Berzelius a embrassé cette dernière opinion.

CHAPITRE VI.

TRISOUS-ACÉTATE DE CUIVRE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Acide acétique.	26,08	2 . . 1287,12
Deutoxide de cuivre.	60,25	3 . . 2974,17
Eau.	13,67	6 . . 674,88
	<hr/>	<hr/>
	100,00	poids at. 4936,17

II. PROPRIÉTÉS.

Il est en poudre verdâtre, insoluble dans l'eau.

Le gaz acide carbonique qu'on fait passer dans de l'eau où on l'a délayé, ne l'altère pas.

III. PRÉPARATION.

J'ai dit qu'on le prépare en versant dans une solution d'acétate de cuivre une quantité d'ammoniaque insuffisante pour neutraliser tout l'acide acétique.

SELS D'ANTIMOINE.

CHAPITRE PREMIER.

TARTRATE D'ANTIMOINE ET DE POTASSE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Tartrate d'antim.	62,57	4 . . 17699,44
Tartrate de pot.	30,27	3 . . . 8563,41
Eau.	7,16	18 . . . 2024,64
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 28287,49</u>

II. NOMENCLATURE.

Émétique, tartre stibié.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise en octaèdres ou en tétraèdres incolores et transparents.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est efflorescent.

Pour se dissoudre il exige 15 p. d'eau froide et 2 p. d'eau bouillante.

L'acide hydrosulfurique en précipite le protoxide d'antimoine à l'état de sulfure hydraté

de couleur orangée, et du bitartrate de potasse, si la liqueur est concentrée.

Les acides sulfurique, nitrique, hydrochlorique, le décomposent.

L'acide tartrique, acétique, etc., en séparent du bitartrate de potasse.

La substance astringente de la noix de galle et du quinquina décompose l'émétique en s'emparant du protoxide d'antimoine.

La potasse, la soude, l'ammoniaque, expulsent le protoxide d'antimoine à l'état d'hydrate.

La baryte, la strontiane et la chaux, en précipitent l'acide tartrique à l'état de tartrates, et le protoxide d'antimoine à l'état d'hydrate.

Les hydrochlorates de chaux, de magnésie, etc., décomposent l'émétique.

La craie, à la température ordinaire, et les sulfates de soude et de chaux, ne le décomposent pas.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une saveur caustique et un goût métallique nauséabond.

Tout le monde connaît sa propriété de provoquer le vomissement.

VI. PRÉPARATION.

On le prépare ordinairement en faisant bouillir dans une bassine 20 parties d'eau avec 2 parties de bitartrate de potasse et 2 parties de verre d'antimoine, ou, ce qui est préférable, 2 parties de sulfure d'antimoine simplement grillé. Lorsque la surface du liquide présente des cristaux, on retire le feu de dessous la bassine, et on la laisse refroidir : l'émétique cristallise. Au bout de 24 heures on décante l'eau-mère. On fait dissoudre les cristaux dans l'eau bouillante, on filtre, et on obtient l'émétique cristallisé par le refroidissement.

Aujourd'hui on commence à substituer au verre d'antimoine ou au sulfure grillé, la poudre d'Algaroth. On fait bouillir dans 9,7 d'eau 1 p. de poudre d'Algaroth, et 1,45 de bitartrate de potasse. On fait concentrer à pellicule, on filtre et on fait cristalliser.

Une solution d'émétique pur ne précipite pas par le chlorure de barium, l'oxalate neutre d'ammoniaque, le nitrate d'argent acidulé, et l'acétate de plomb dans lequel on a mis une quantité convenable d'acide acétique.

VII. USAGES.

Il est employé, comme purgatif ou vomitif, et pour produire une forte irritation sur la peau.

Il est prescrit dans quelques recettes, comme mordant, pour les toiles peintes.

CHAPITRE II.

HYDROCHLORATES D'ANTIMOINE.

Les chlorures d'antimoine (TOM. I^{er}, *leçon* II, pag. 32 et 33) peuvent être considérés, lorsqu'on les fait réagir sur des matières humides, comme des chlorures ou des hydrochlorates de protoxide et de peroxide.

THE
LIBRARY OF THE
MUSEUM OF NATURAL HISTORY
LONDON

1871

THE
LIBRARY OF THE
MUSEUM OF NATURAL HISTORY
LONDON

PREMIÈRE PARTIE DU COURS.

CINQUIÈME DIVISION.

DES COMPOSÉS DÉFINIS TERNAIRES, QUATERNAIRES, ETC.,
QUI PARAISSENT FORMÉS D'UN COMPOSÉ ÉLECTRO-
NÉGATIF, FAISANT FONCTION D'ACIDE, ET
D'UN COMPOSÉ ÉLECTRO-POSITIF,
FAISANT FONCTION
D'ALCALI.



VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

INTRODUCTION

A LA CINQUIÈME DIVISION.

MESSIEURS,

La force des choses a conduit les chimistes, dans ces derniers temps, à rapprocher des sels un grand nombre de composés formés de deux oxides dont l'un fait fonction d'acide à l'égard de l'autre : tels sont les composés résultant de l'union du peroxide de tellure, du peroxide d'or, du peroxide d'étain, du peroxide d'urane, etc., avec un oxide plus électro-positif qu'eux, composés qui ont été appelés *tellurates*, *aurates*, *stannates*, *uranates*, etc.

Quelques chimistes ont été plus loin, en regardant comme des sels les acides et les bases salifiables hydratés, et même les combinaisons de deux oxacides.

Ces rapprochemens sont évidemment fondés sur deux considérations importantes :


1.

1^o Sur celle que l'oxygène de l'un des principes immédiats des composés est en rapport simple avec l'oxygène de l'autre principe, ainsi que cela a lieu dans les sels d'oxacides à base d'oxides;

2^o Sur la considération plus générale que ces composés sont le résultat de la combinaison définie de deux corps composés, sans avoir égard à la neutralisation des propriétés caractéristiques de ces mêmes corps.

Si l'on applique ces considérations aux composés qui nous restent à étudier, on en trouvera un grand nombre que nous serons conduits à rapprocher des *sels proprement dits*; mais comme il s'en faut de beaucoup que l'analogie que nous établissons entre ces composés et les sels ait pour tous le même degré d'évidence, nous les classerons en deux groupes généraux. Dans le premier nous rangerons ceux dont la composition immédiate est généralement considérée par les chimistes comme étant analogue à celle des sels; dans le second nous rangerons des composés qui sont ordinairement classés parmi les principes immédiats organiques, mais qui, examinés indépendamment de leur origine, me paraissent se rapprocher des composés salins.

Au reste, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur ces derniers, les rapprochemens que je fais ne peuvent avoir aucun inconvénient, puisque je ne les présente pas comme définitifs, mais comme probables, et que, d'un autre côté, les corps qui sont réunis dans un groupe sont toujours remarquables par leur analogie de composition.



PREMIER GROUPE.

SUBSTANCES FORMÉES DE DEUX COMPOSÉS, DONT L'UN EST GÉNÉRALEMENT CONSIDÉRÉ COMME FAISANT FONCTION D'ACIDE OU DE PRINCIPE ÉLECTRO-NÉGATIF, TANDIS QUE L'AUTRE L'EST COMME FAISANT FONCTION D'ALCALI OU DE PRINCIPE ÉLECTRO-POSITIF.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

COMPOSÉS A BASE D'UN OXIDE BINAIRE.

I^{re} SECTION. — Combinaisons mutuelles d'oxides (l'eau excepté).

Nous ne comprenons point dans cette section les hydrates des bases alcalines, par la raison que nous en avons traité ailleurs.

Le peroxide de fer, le protoxide de plomb, l'alumine, etc., sont susceptibles de se combiner avec d'autres oxides, et de former des composés qui ont la plus grande analogie avec les sels, et dont on rencontre un assez grand nombre dans la nature minérale.

Il est possible que lorsqu'on mordance les étoffes avec de l'acétate de peroxide de fer et de l'acétate d'alumine pur, qu'on fait sécher, et qu'on traite par l'eau bouillante les étoffes mordancées, il se fasse une combinaison des deux oxides, c'est-à-dire un *ferrate d'alumine*.

L'on établira dans cette section autant de genres qu'il y aura d'espèces diverses d'oxides électro-négatifs; et un genre se composera de diverses espèces qui auront un principe électro-négatif commun, et qui différeront entre elles par la nature de leur base ou par la proportion de cette base à l'oxide électro-négatif.

II^e SECTION. — Combinaisons d'un chlorure électro-négatif avec un oxide électro-positif.

Je citerai pour exemples

La combinaison du chlorure de plomb avec l'oxide de plomb;

Celle du deutochlorure de cuivre avec le deutoxide de cuivre;

Celle du chlorure de calcium avec la chaux.

III^e SECTION. — Combinaisons d'un phtorure électro-négatif avec un oxide électro-positif.

IV^e SECTION. — Combinaisons d'un bromure électro-négatif avec un oxide électro-positif.

V^e SECTION. — Combinaisons d'un iodure électro-négatif avec un oxide électro-positif.

VI^e SECTION. — Combinaisons d'un azoture électro-négatif avec un oxide électro-positif.

VII^e SECTION. — Combinaisons d'un sulfure électro-négatif avec un oxide électro-positif.

VIII^e SECTION. — Combinaisons d'un séléniure électro-négatif avec un oxide électro-positif.

On fera ainsi autant de sections qu'il y aura de composés électro-négatifs non acides formés par les corps simples qui sont inscrits après le sélénum, dans le tabl. du tom. 1^{er}, *leçon 2, p. 2.*

DEUXIÈME SOUS-DIVISION.

COMPOSÉS A BASE D'UN CHLORURE BINAIRE.

I^{re} SECTION. — Combinaisons mutuelles de chlorures.

II^e SECTION. — Combinaisons d'un oxide électro-négatif avec un chlorure électro-positif.

III^e SECTION. — Combinaisons d'un phtorure électro-négatif avec un chlorure électro-positif.

IV^e SECTION. — Combinaisons d'un bromure électro-négatif avec un chlorure électro-positif.

V^e SECTION. — Combinaisons d'un iodure électro-négatif avec un chlorure électro-positif.

VI^e SECTION. — Combinaisons d'un azoture électro-négatif avec un chlorure électro-positif.

VII^e SECTION. — Combinaisons d'un sulfure électro-négatif avec un chlorure électro-positif.

VIII^e SECTION. — Combinaisons d'un séléniure électro-négatif avec un chlorure électro-positif.

Etc.

TROISIÈME SOUS-DIVISION.

COMBINAISONS A BASE D'UN PHTORURE BINAIRE.

I^{re} SECTION. — Combinaisons mutuelles de phtorures.

II^e SECTION. — Combinaisons d'un oxide électro-négatif avec un phtorure électro-positif.

III^e SECTION. — Combinaisons d'un chlorure électro-négatif avec un phtorure électro-positif.

IV^e SECTION. — Combinaisons d'un bromure électro-négatif avec un phtorure électro-positif.

V^e SECTION. — Combinaisons d'un iodure électro-négatif avec un phtorure électro-positif.

VI^e SECTION. — Combinaisons d'un azoture électro-négatif avec un phtorure électro-positif.

VII^e SECTION. — Combinaisons d'un sulfure électro-négatif avec un phtorure électro-positif.

VIII^e SECTION. — Combinaisons d'un sélénure électro-négatif avec un phtorure électro-positif.

Etc.

QUATRIÈME SOUS-DIVISION.

COMPOSÉS A BASE D'UN BROMURE BINAIRE.

I^e SECTION. — Combinaisons mutuelles de bromures.

II^e SECTION. — Combinaisons d'un oxide électro-négatif avec un bromure électro-positif.

III^e SECTION. — Combinaisons d'un chlorure électro-négatif avec un bromure électro-positif.

IV^e SECTION. — Combinaisons d'un phtorure électro-négatif avec un bromure électro-positif.

V^e SECTION. — Combinaisons d'un iodure électro-négatif avec un bromure électro-positif.

VI^e SECTION. — Combinaisons d'un azoture électro-négatif avec un bromure électro-positif.

VII^e SECTION. — Combinaisons d'un sulfure électro-négatif avec un bromure électro-positif.

VIII^e SECTION. — Combinaisons d'un sélénure électro-négatif avec un bromure électro-positif.

Etc.

CINQUIÈME SOUS-DIVISION.

COMPOSÉS A BASE D'UN IODURE BINAIRE.

I^e SECTION. — Combinaisons mutuelles d'iodures.

II^e SECTION. — Combinaisons d'un oxide électro-négatif avec un iodure électro-positif.

III^e SECTION. — Combinaisons d'un chlorure électro-négatif avec un iodure électro-positif.

IV^e SECTION. — Combinaisons d'un fluorure électro-négatif avec un iodure électro-positif.

V^e SECTION. — Combinaisons d'un bromure électro-négatif avec un iodure électro-positif.

VI^e SECTION. — Combinaisons d'un azoture électro-négatif avec un iodure électro-positif.

VII^e SECTION. — Combinaisons d'un sulfure électro-négatif avec un iodure électro-positif.

VIII^e SECTION. — Combinaisons d'un sélénure électro-négatif avec un iodure électro-positif.

Etc.

SIXIÈME SOUS-DIVISION.

COMPOSÉS A BASE D'UN AZOTURE BINAIRE.

I^e SECTION. — Combinaisons mutuelles d'azotures;

EXEMPLE : azoture de potassium ammoniacal.

II^e SECTION. — Combinaisons d'un oxide électro-négatif avec un azoture électro-positif;

EXEMPLE : deutoxide de cuivre et ammoniaque.

III^e SECTION. — Combinaisons d'un chlorure électro-négatif avec un azoture électro-positif.

IV^e SECTION. — Combinaisons d'un phthorure électro-négatif avec un azoture électro-positif.

V^e SECTION. — Combinaisons d'un bromure électro-négatif avec un azoture électro-positif.

VI^e SECTION. — Combinaisons d'un iodure électro-négatif avec un azoture électro-positif.

VII^e SECTION. — Combinaisons d'un sulfure électro-négatif avec un azoture électro-positif.

VIII^e SECTION. — Combinaisons d'un séléniure électro-négatif avec un azoture électro-positif.

Etc.

SEPTIÈME SOUS-DIVISION.

COMPOSÉS A BASE D'UN SULFURE BINAIRE.

I^{re} SECTION. — Combinaisons mutuelles de sulfures.

II^e SECTION. — Combinaison d'un oxide électro-négatif avec un sulfure électro-positif.

III^e SECTION. — Combinaisons d'un chlorure électro-négatif avec un sulfure électro-positif.

IV^e SECTION. — Combinaisons d'un phthorure électro-négatif avec un sulfure électro-positif.

V^e SECTION. — Combinaisons d'un bromure électro-négatif avec un sulfure électro-positif.

VI^e SECTION. — Combinaisons d'un iodure électro-négatif avec un sulfure électro-positif.

VII^e SECTION. — Combinaisons d'un azoture électro-négatif avec un sulfure électro-positif.

VIII^e SECTION. — Combinaisons d'un séléniure électro-négatif avec un sulfure électro-positif.

Etc.

HUITIÈME SOUS-DIVISION.

COMPOSÉS A BASE D'UN SÉLÉNIURE BINAIRE.

I^{re} SECTION. — Combinaisons mutuelles de séléniures.

II^e SECTION. — Combinaisons d'un oxide électro-négatif avec un séléniure électro-positif.

III^e SECTION. — Combinaisons d'un chlorure électro-négatif avec un séléniure électro-positif.

IV^e SECTION. — Combinaisons d'un fluorure électro-négatif avec un séléniure électro-positif.

V^e SECTION. — Combinaisons d'un bromure électro-négatif avec un séléniure électro-positif.

VI^e SECTION. — Combinaisons d'un iodure électro-négatif avec un séléniure électro-positif.

VII^e SECTION. — Combinaisons d'un azoture électro-négatif avec un séléniure électro-positif.

VIII^e SECTION. — Combinaisons d'un sulfure électro-négatif avec un séléniure électro-positif.

Etc.

Nous n'entrons dans aucun détail au sujet des composés compris dans les sections précédentes ; qu'il nous suffise de leur avoir assigné la place qu'ils doivent occuper dans notre système des composés chimiques.

Nous ajouterons seulement que l'hydrochlorate d'ammoniaque forme avec les chlorures de platine, de palladium, de rhodium, d'iridium, etc., des composés qu'on peut placer dans une division ou sous-division particulière, comme offrant l'exemple d'un ordre de combinaisons formées d'un sel et d'un chlorure qui correspondent aux sels doubles.



DEUXIÈME GROUPE.

COMBINAISONS NEUTRES AUX RÉACTIFS COLORÉS, QUI PARRAISSENT FORMÉES IMMÉDIATEMENT DE DEUX COMPOSÉS, DONT L'UN FAIT FONCTION DE PRINCIPE ÉLECTRO-NÉGATIF, ET L'AUTRE FAIT FONCTION DE PRINCIPE ÉLECTRO-POSITIF.

A. COMPOSÉS ÉQUIVALANT A DE L'EAU + DE L'HYDROGÈNE BICARBONÉ.

Ces composés sont au nombre de trois : l'alcool, l'éther et l'éthal.

CHAPITRE PREMIER.

ALCOOL.

I. COMPOSITION.

	volumes.		poids.	atomes.
Oxigène. . .	1/2	} condensés en 1	{ 34,42 52,69 12,89	1 . . . 100,00
Carbone. . .	1			2 . . . 153,06
Hydrogène 3	3			6 . . . 37,44
			100,00	poids at. 290,50

ou

	vol.	en 1	poids.	at.
Eau. 1	}	en 1	38,72	1 . . . 112,48
Hyd. bicarb. 1			61,28	2 . . . 178,02
			100,00	poids at. 290,50

II. NOMENCLATURE.

Esprit de vin ; esprit ardent ; eau-de-vie,
quand il est étendu d'une certaine quantité
d'eau.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

A l'état liquide.

Sous la pression de 0^m,760, il est liquide aux températures les plus basses connues jusqu'à celle de 78°,41, où il entre en ébullition.

Sa densité à 17°,88, est de 0,79235, suivant M. Gay-Lussac.

Il est incolore.

Il conduit mal l'électricité.

A l'état de vapeur.

La densité de sa vapeur est de 1,613; ce qui est, suivant M. Gay-Lussac, la somme des densités de la vapeur d'eau et de l'hydrogène bicarboné.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où l'alcool ne s'altère pas.*

Il dissout de petites quantités de soufre et de phosphore, surtout à la température de 60 à 75°.

Exposé à l'air, une partie se réduit en vapeur, et l'autre attire l'humidité de l'air; si l'exposition est prolongée, tout s'évapore.

L'alcool s'unit à l'eau en toutes proportions; de la chaleur se dégage; le volume du mixte est moindre que celui des liquides qui se sont unis. Par conséquent, la densité des alcools faibles est plus grande que celle de l'alcool concentré.

M. Thillaye a vu que si, au lieu de mêler de l'alcool concentré à l'eau, on y mêle de l'alcool très-étendu, par exemple, des alcools d'une densité de 0,9465 au moins, il y a raréfaction, quoiqu'il se dégage de la chaleur.

100 mesures d'alcool d'une densité de 0,840 à 18° absorbent, suivant M. Th. de Saussure,

16,25 gaz oxygène,
 4,20 — azote,
 5,10 — hydrogène,
 14,50 — oxyde de carbone,
 153,00 — oxyde d'azote,

127,00 gaz hydrogène bicarboné,
186,00 — acide carbonique,
606,00 — acide hydrosulfurique,
11577,00 — acide sulfureux.

Il ne dissout guère en quantités notables que la soude et la potasse parmi les oxides salifiables.

Il dissout les acides binaires; mais quand ils sont concentrés, et surtout à chaud, l'alcool est décomposé.

Il dissout un grand nombre d'acides ternaires et les bases salifiables quaternaires.

Il dissout un certain nombre de chlorures et presque tous les sels déliquescens.

Il dissout beaucoup de principes immédiats des êtres organisés, particulièrement ceux qui sont insolubles dans l'eau et de nature grasse; c'est ce qui rend l'alcool très-précieux pour l'analyse des matières végétales et animales.

B. *Cas où l'alcool s'altère.*

L'alcool peut être distillé sans éprouver la moindre altération; mais il n'en est plus de même lorsqu'on le fait passer en vapeur dans un tube de porcelaine rouge de feu; on obtient des gaz hydrogène carboné et oxide de carbone,

de l'eau, des cristaux lamelleux mêlés d'une huile essentielle, du carbone noir.

L'alcool, chauffé avec le contact de l'air, prend feu, et produit en brûlant de l'eau et de l'acide carbonique.

Lorsqu'un fil de platine très-fin est plongé dans un mélange d'air et de vapeur d'alcool, la combustion se fait lentement; cependant il se dégage assez de chaleur pour tenir le fil de platine en incandescence. Le produit principal de cette combustion est un acide très-odorant qu'on a nommé *lampique*.

Le chlore qu'on fait passer dans l'alcool est absorbé rapidement avec dégagement de chaleur; il se produit de l'acide hydrochlorique, de petites quantités d'acide carbonique et d'une matière facile à charbonner, enfin une substance d'apparence huileuse qui a été décrite sous le nom de protochlorure d'hydrogène bicarboné (TOM. 2, 19^e leçon, pag. 7).

Le potassium et le sodium décomposent une portion de l'alcool dans lequel on les plonge; il se dégage de l'hydrogène; les métaux s'oxydent, et l'alcali produit est dissous dans l'alcool indécomposé.

L'acide sulfurique a une action assez compli-

quée sur l'alcool. En chauffant parties égales de ces corps dans un appareil distillatoire, une portion de l'alcool se réduit en eau et en éther, et l'autre portion donne naissance à plusieurs produits, dont les plus remarquables sont 1^o l'*acide sulfovinique*, que M. Sérullas regarde comme un composé de 1 atome d'*acide sulfurique* + 1 atome de *sulfate d'hydrogène bicarboné hydraté*, ou de 1 atome *acide sulfurique* + 1 atome *acide sulfurique uni à 1 atome d'éther*; 2^o un composé neutre, que M. Sérullas regarde comme un *sulfate d'hydrogène bicarboné hydraté*, ou comme un *sulfate double d'éther et d'hydrogène bicarboné*, équivalant à 1 atome d'*acide sulfurique uni à 1 atome d'éther* + 1 atome d'*acide sulfurique uni à 2 atomes d'hydrogène bicarboné liquide*.

4 parties d'*acide sulfurique* et 1 partie d'alcool, chauffées ensemble, donnent du gaz *hydrogène bicarboné*.

L'alcool est converti à chaud par les acides phosphorique et arsénique en un éther identique à celui qu'on obtient avec l'*acide sulfurique*.

Les acides hydrochlorique, nitrique, etc., changent l'alcool en des composés qu'on a

nommés éthers, mais qui diffèrent absolument du précédent.

Il en est de même d'un grand nombre d'acides ternaires qu'on chauffe avec l'alcool et l'acide sulfurique; tous ces éthers sont distingués par le nom de l'acide ternaire qui a concouru à les préparer.

Enfin l'alcool, bouilli quelques minutes avec du nitrate de mercure ou d'argent, et de l'acide nitrique, donne naissance à des produits détonans connus aujourd'hui sous le nom de *fulminates*, et qui sont formés d'un acide qui paraît un oxacide de cyanogène, et d'oxide de mercure ou d'argent.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

L'alcool a une odeur forte, agréable.

Il a une saveur brûlante.

Pris en petite quantité à l'état d'eau-de-vie, c'est-à-dire étendu d'eau, il est tonique, et excite le système musculaire; pris en plus grande quantité, il produit l'ivresse; enfin, pris en excès, et surtout lorsqu'il est concentré, il donne la mort.

VI. PRÉPARATION.

Il est toujours le produit de l'art. On l'obtient

en faisant fermenter des liqueurs sucrées, qu'on soumet ensuite à la distillation. Par ce moyen, on a l'eau-de-vie, qu'on rectifie de manière à l'amener à une densité de 0,821 ou 0,816; alors on le distille doucement dans une cornue sur 3 fois son poids de chlorure de calcium pulvérisé et bien sec.

VII. USAGES.

Il est employé comme boisson, soit à l'état d'eau-de-vie, soit à l'état de *liqueurs* de table, qui sont en général des dissolutions d'alcool, d'eau, de sucre et de principes odorans.

Il entre dans la composition d'une classe de vernis qu'on appelle *vernis à l'esprit de vin*.

Il est précieux pour l'analyse comme dissolvant.

On le brûle pour se procurer une flamme très-échauffante, et qui n'a pas l'inconvénient de déposer du noir de fumée, quand toutefois la combustion s'opère convenablement.

CHAPITRE II.

ÉTHER.

I. COMPOSITION.

	en vol.	en poids.	en at.
Oxigène . . .	1/2	condensés { en 1 vol. {	1 . . . 100,00
Carbone . . .	2		4 . . . 306,12
Hydrogène. 5	5		10 . . . 62,40
		<hr/>	<hr/>
		100,00	poids at. 468,52

OU

Eau	1	condensés { en 1 vol. {	1 . . . 112,48
Hyd. bicarb. 2	2		4 . . . 356,04
		<hr/>	<hr/>
		100,00	poids at. 468,52

II. NOMENCLATURE.

Il porte généralement le nom d'*éther sulfurique*, parce qu'on se l'est d'abord procuré par l'intermède de cet acide; mais comme on a ensuite découvert qu'il est produit par la réaction des acides phosphorique et arsénique, et en outre qu'il est représenté par de l'eau et de l'hydrogène bicarboné, tandis que d'autres éthers le sont par de l'hydrogène bicarboné ou de l'éther sulfurique uni aux acides qui ont servi à les préparer, j'ai proposé, dans le Dictionnaire des sciences naturelles, de le nommer *éther hy-*

dratique ; dans ces leçons, je me sers indifféremment de cette expression, et de celle plus simple d'*éther*.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

A. *A l'état liquide.*

Il bout à 35°,66 sous la pression de 0^m,760° : suivant Fourcroy et Vauquelin, il se solidifie à — 43,75 : suivant Thénard, il est encore liquide à — 50°.

A 24°,77, sa densité est de 0,71192, suivant M. Gay-Lussac.

Il est incolore.

Il est mauvais conducteur de l'électricité.

B. *A l'état de vapeur.*

1 volume d'éther, pris au moment de sa vaporisation, occupe 285,9 volumes en passant à l'état élastique.

La densité de cette vapeur est 2,586, c'est-à-dire la somme de la densité de la vapeur d'eau et du double de celle de l'hydrogène bicarboné.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où l'éther ne s'altère pas.*

Il dissout le soufre et le phosphore à froid, mais lentement.

Il dissout le deutoxide d'azote en grande quantité.

Il absorbe 2,17 fois son volume de gaz acide carbonique.

Suivant M. Boullay, 30 p. d'éther en dissolvent 1 d'eau, et 14 d'eau en dissolvent 1 d'éther.

L'éther dissout la potasse, la soude hydratée et l'ammoniaque.

Il peut être dissous, sans altération, par l'acide sulfurique, pourvu qu'on s'oppose à l'élévation de la température, résultante du mélange rapide des corps.

L'acide hydrochlorique le dissout; l'eau ne sépare pas l'éther de l'acide.

L'acide acétique concentré le dissout; l'eau en sépare l'éther.

L'acide nitrique ne le dissout pas.

L'éther dissout le perchlorure de mercure.

Il dissout le perchlorure d'or.

Il s'unit à l'alcool en toutes proportions.

Il dissout en général les principes immédiats organiques qui sont avec excès de carbone et l'hydrogène.

B. *Cas où l'éther s'altère.*

La vapeur d'éther qu'on fait passer dans un

tube de porcelaine rouge de feu est décomposée.

On obtient

- 1^o Une huile empyreumatique brune ;
- 2^o Une sorte de goudron ;
- 3^o Des cristaux lamelleux semblables à ceux qu'on obtient de l'alcool décomposé par la chaleur ;
- 4^o Une très-petite quantité d'acide carbonique ;
- 5^o Un fluide élastique, qui est probablement un mélange d'hydrogène carboné et d'oxide de carbone.

La vapeur d'éther, mêlée à l'air, s'enflamme, et peut même détoner.

Elle réduit à chaud tous les oxides qui sont réductibles par l'hydrogène carboné, et à une température basse les oxides d'or et d'argent.

L'acide nitrique chaud décompose l'éther ; il se produit de l'eau, de l'acide carbonique ; il se dégage des gaz azote et oxide d'azote, de l'acide nitreux, et il se forme, suivant M. Boullay, des acides acétique et oxalique.

Poids égaux d'acide sulfurique et d'éther, chauffés, se décomposent mutuellement, du moins en partie.

4 grammes d'éther, mis dans un flacon con-

tenant 2 litres de chlore sec, sont décomposés; il se manifeste une vapeur blanche, puis il y a inflammation et détonation produites par une formation rapide d'acide hydrochlorique et d'acide carbonique.

Le potassium et le sodium dégagent de l'hydrogène, de l'éther.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

L'éther a une odeur suave très-pénétrante, et une saveur très-forte.

VI. PRÉPARATION.

On met dans une cornue tubulée de l'alcool, on y verse, au moyen d'un entonnoir, un poids d'acide sulfurique hydraté à 66° égal à celui de l'alcool; on agite, puis on adapte à la cornue placée sur un bain de sable une alonge qui communique à un ballon tubulé et à pointe; à la tubulure est adapté un tube de sûreté, dont l'extrémité plonge dans l'eau; quant à la pointe du ballon, elle traverse un bouchon qui ferme un flacon servant à la fois de support au ballon, et de récipient au produit liquide de la distillation.

En chauffant doucement et graduellement, il se dégage de l'alcool, et ensuite de l'éther.

L'éther recueilli est mélangé d'acide sulfovinique, de sulfate d'hydrogène bicarboné hydraté neutre, d'alcool et d'acide sulfureux; on l'agite dans un flacon à l'émeri avec $\frac{1}{15}$ de son poids de potasse caustique à la chaux réduite en poudre. Quand il a perdu son acidité, on le décante dans un flacon, où on l'agite avec de l'eau pour en séparer l'alcool; enfin on le décante dans un troisième flacon, où l'on ajoute peu à peu du chlorure de calcium jusqu'à ce que celui-ci cesse d'être dissous par l'eau que l'éther retient; en distillant ensuite doucement l'éther, on l'obtient à l'état de pureté.

VII. USAGES.

Il est particulièrement utile dans l'analyse immédiate des matières végétales et animales, et notamment dans celle des matières colorantes. Comme l'éther conservé dans des flacons avec de l'air devient acide, il faut, pour ne pas être trompé lorsqu'on en fait usage comme réactif, s'assurer auparavant qu'évaporé spontanément à l'air dans une petite capsule, il n'y laisse pas de résidu acide ni coloré, ni huileux.

CHAPITRE III.

ÉTHAL.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Oxigène	6,51	1 . . . 100,00
Carbone. . . .	79,68	16 . . 1224,48
Hydrogène . .	13,81	34 . . . 212,16
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 1536,64</u>

OU

Eau,	7,32	1 . . . 112,48
Hydrog. bicarb.	92,68	16 . . 1424,16
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 1536,64</u>

On voit donc que sa composition est telle, qu'il est représenté par de l'hydrogène bicarboné et $\frac{1}{8}$ de la quantité d'eau qui constitue l'alcool, et $\frac{1}{4}$ de celle qui constitue l'éther.

II. NOMENCLATURE.

C'est le rapport de composition de cette substance avec l'alcool et l'éther qui m'a fait lui donner le nom d'*éthal*, composé des deux premières syllabes des mots *éther*, et *alcool*.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il est solide, fusible à 48°, et susceptible de cristalliser en petites lames brillantes par le refroidissement.

Il est assez volatil.

Il est incolore.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est neutre aux réactifs colorés.

L'alcool d'une densité de 0,812 le dissout en toutes proportions.

Il n'éprouve aucun changement de la part des alcalis.

Il est décomposé par l'acide nitrique.

Chauffé avec le contact de l'air, il est très-inflammable.

Il est insipide et inodore.

V. PRÉPARATION.

On le prépare en saponifiant la cétine par la potasse, décomposant la masse savonneuse par l'acide hydrochlorique, traitant la matière grasse par l'eau de baryte, qui neutralise les acides margarique et oléique qui se sont formés en même temps que l'éthyl; puis, appliquant l'alcool ou l'éther à la matière, l'éthyl est dissous; mais il faut le dissoudre et le faire cris-

talliser plusieurs fois dans l'alcool ou l'éther froid pour l'obtenir parfaitement pur, ce qu'on reconnaît à ce qu'il se volatilise sans résidu.

VI. HISTOIRE.

Je le découvris en 1818.



B. COMPOSÉS ÉQUIVALANT A DES ACIDES + DE L'HYDROGÈNE BICARBONÉ.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTHER HYDROCHLORIQUE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Chlore	54,57	1 . . . 221,32
Carbone.	37,74	2 . . . 153,06
Hydrogène	7,69	5 . . . 31,20
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 405,58</u>

ou

	en vol,	en poids.	en atomes.
Acide hydroc. 1	} condensés	{ 56,11	1 . . 227,56
Hydr. bicarb. 1			en 1 vol. { 43,89
		<u>100,00</u>	<u>poids at. 405,58</u>

II. NOMENCLATURE.

Ether marin, éther muriatique, hydrochlorate d'hydrogène bicarboné.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

A. *A l'état liquide.*

Il est liquide jusqu'à 11°, où il entre en ébullition sous la pression de 0,760.

A 5°, sa densité est de 0,874.

Il est incolore.

B. *A l'état de vapeur.*

Il a une densité de 2,229, c'est-à-dire la somme des densités du gaz acide hydrochlorique et de l'hydrogène bicarboné.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où il ne s'altère pas.*

Il est neutre aux réactifs colorés.

A 18°, l'eau dissout un volume de vapeur de cet éther égal au sien.

Il est très-soluble dans l'alcool.

A froid, les acides sulfurique, nitrique et nitreux n'ont pas d'action sur lui.

A des températures inférieures à 100°, il n'est pas décomposé par la potasse, la soude et l'am-

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

DEUXIÈME GROUPE ARTIFICIEL

DE LA SIXIÈME DIVISION.

ESPÈCES COLORANTES.

Une seule espèce colorante a été analysée, c'est l'indigotine. On l'a trouvée formée d'oxygène, d'azote, de carbone et d'hydrogène. L'hématine, ainsi que l'hématosine, principe colorant du sang, paraissent composées des mêmes élémens, du moins à en juger par les produits qu'elles donnent à la distillation; quant aux autres espèces, elles paraissent l'être d'oxygène, de carbone et d'hydrogène.

Nous étudierons d'abord les espèces qui contiennent de l'azote, par la raison que l'indigotine et l'hématine sont mieux connues que la plupart des autres principes colorans.

INDIGOTINE.

I. NOMENCLATURE.

On se tromperait beaucoup de croire que toute la matière des indigos du commerce est propre à la teinture en bleu, car il n'y en a que la moitié au plus dans ceux de première qualité. Dès lors il faut, pour prévenir toute confusion, distinguer le principe pur par un nom particulier de la matière où il est à l'état de mélange ou de combinaison indéfinie; je le nommerai *indigotine*.

L'indigotine se présente à nous dans deux états très-différens de composition élémentaire et de propriétés; et, à cet égard, il y a peu de substances aussi curieuses parmi celles que nous fournissent les êtres organisés: elle peut être d'un bleu violet ou absolument incolore; dans chacun de ces états, elle manifeste des propriétés qui la distinguent de la manière la plus tranchée de tous les corps connus; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on peut à volonté la faire passer d'un de ces états à l'autre sans en altérer la nature essentielle.

On s'accorde généralement aujourd'hui à considérer l'indigotine d'un bleu violet comme devant sa couleur à de l'oxygène ; de sorte que, si l'indigotine à l'état incolore était dépourvue de cet élément, elle serait, lorsqu'elle devient bleue, dans le cas d'un métal qui s'oxide, tandis que l'indigotine à l'état bleue, venant à se décolorer, serait dans le cas d'un oxide métallique qui se vivifie.

Je désignerai l'indigotine bleue par la simple dénomination d'*indigotine*, et celle qui est sans couleur, par la dénomination d'*indigotine incolore*, d'*indigotine blanche* ou *désoxygénée*.

§ I^{er}.

INDIGOTINE.

I. COMPOSITION.

	Leroyer et Dumas.
Oxigène.	10,43
Azote	13,81
Carbone.	73,26
Hydrogène	2,50
	100,00

Cette analyse a été faite sur l'indigotine sublimée.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

L'indigotine est en poudre d'un bleu violet ou en aiguilles cuivrées douées de l'éclat métallique.

Exposée à la chaleur, elle se fond et se volatilise sous la forme d'une belle vapeur pourpre qui se condense en aiguilles. La température nécessaire pour la faire bouillir, c'est-à-dire pour lui donner une tension égale à la pression atmosphérique, étant très-rapprochée de celle où elle se décompose, il s'ensuit que si on la distille dans une cornue, on en décomposera toujours une quantité plus ou moins considérable.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où l'indigotine n'éprouve aucune altération.*

L'indigotine est neutre aux réactifs colorés. L'eau n'a aucune action sur elle.

Il en est de même de l'alcool et de l'éther hydratique à froid ; à chaud, et surtout dans le *digesteur distillatoire* (TOM. 1^{er}, leçon 4, pag. 7), l'alcool en dissout assez pour se teindre en bleu. Il se décolore entièrement par le refroidissement. S'il restait violet, cela prouverait

que l'indigotine employée à faire l'expérience ne serait pas pure, qu'elle retiendrait une quantité notable d'une matière dite *résineuse* qui se trouve dans les indigos du commerce.

Les alcalis faibles ou concentrés n'ont aucune action sur elle.

Il en est de même de l'acide sulfurique faible, et des acides phosphorique, arsénique, borique, hydrochlorique, etc., faibles ou concentrés.

L'acide sulfurique hydraté d'une densité de 1,842 la dissout en présentant des phénomènes complexes que nous allons décrire d'après M. Berzelius qui les a examinés dans ces derniers temps.

Lorsqu'on met 1 partie d'indigotine et 12 parties d'acide sulfurique hydraté d'une densité de 1,842, la couleur devient jaune dans quelques parties, puis verte, et enfin l'on obtient une liqueur d'un beau bleu, sans qu'on observe de dégagement de gaz sulfureux.

Si l'on opère avec de l'acide fumant, et qu'on en mette 6 parties avec 1 partie d'indigotine, on obtient promptement une liqueur d'un rouge pourpre, sans qu'il se dégage de gaz acide sulfureux. Il ne s'en dégage pas davantage lorsque l'indigotine est exposée au contact de la vapeur

provenant de la distillation de l'acide sulfurique fumant (TOM. 1^{er}, leçon 6, pag. 26). Seulement M. Dœbereiner a observé que la dissolution pourpre qui s'opère alors est si concentrée qu'elle se prend en masse par le refroidissement.

La dissolution d'indigotine faite avec l'acide fumant étendu d'eau, ne donne pas de précipité. Elle est bleue, comme celle qu'on a préparée avec l'acide d'une densité de 1,842.

On avait généralement considéré la dissolution sulfurique d'indigotine comme un sulfate d'indigotine, ou un acide sulfo-indigotique. M. Berzelius, qui l'a examinée dans ces derniers temps, y reconnaît trois composés :

1^o Du sulfate d'indigotine, que je nommerai *acide sulfo-indigotique* ;

2^o De l'hyposulfate d'indigotine, que je nommerai *acide hyposulfo-indigotique* ;

3^o Du sulfate d'indigotine *modifiée*, qu'il appelle *pourpre d'indigo*, et que je nommerai *acide sulfophénicique*. M. Crum l'a décrit le premier sous le nom de *phénicine*.

L'examen de cette dissolution est trop important pour que nous n'en fassions pas l'objet d'un paragraphe spécial.

B. *Cas où l'indigotine est décolorée, sans être radicalement altérée.*

Lorsque l'indigotine est en contact avec une liqueur alcaline et une matière oxigénable, et qu'elle se trouve d'ailleurs hors de l'influence de l'air, elle perd sa couleur et forme avec l'alcali une combinaison soluble dans l'eau, qui présente un phénomène bien digne de fixer notre attention; c'est qu'elle n'a pas plutôt le contact de l'oxigène atmosphérique, qu'elle l'absorbe, et que l'indigotine, qui était tenue en dissolution par l'alcali, s'en sépare en reprenant la belle couleur pourpre cuivrée qui est propre à cette substance. Je dois d'autant plus insister sur ces faits, que le teinturier les observe tous les jours lorsqu'il fait usage des cuves à indigo.

Un des cas les plus simples où l'indigotine se décolore, est certainement celui où l'on remplit un flacon bouché à l'émeri de

Indigotine	0,50		
Sulfate de protoxide de fer 1,83	=	$\left\{ \begin{array}{l} \ddot{S} \\ \ddot{F} \\ aq \end{array} \right.$	$\left. \begin{array}{l} gr. \\ 0,531 \\ 0,465 \\ 0,834 \end{array} \right.$
Potasse à l'alcool . . 1,60	représentant	$\left\{ \begin{array}{l} \ddot{P}o \\ aq \end{array} \right.$	$\left. \begin{array}{l} 1,250 \\ 0,263 \end{array} \right.$
Eau	500,00		

Le mélange, abandonné à lui-même à la température ordinaire et agité de temps en temps, présente au bout de plusieurs heures un liquide d'un jaune foncé, et un dépôt d'oxide de fer, dont une partie est à l'état de peroxide. Ce liquide se recouvre, par le contact de l'air, d'une belle fleurée de couleur pourpre violette, et jouit, ainsi que je l'ai remarqué, de la propriété de précipiter de l'indigotine incolore, lorsqu'on vient à neutraliser la potasse par l'acide hydrochlorique.

Revenons maintenant à la réaction des corps que nous avons renfermés dans le flacon. On peut l'interpréter de deux manières différentes; mais, dans les deux cas, on est obligé de reconnaître que le mélange se réduit essentiellement à de la potasse, du protoxide de fer et de l'indigotine; car 0^{gr},625 de potasse, en neutralisant 0^{gr},530 d'acide sulfurique du sulfate de fer, forment 1^{gr},155 de sulfate de potasse. Il reste donc 0^{gr},625 de potasse libre, 0^{gr},465 de protoxide de fer, et 0^{gr},50 d'indigotine. Or, en parlant du protoxide de fer (TOM. 1^{er}, leçon 14, pag. 66), nous avons insisté d'une manière toute particulière sur sa forte affinité pour l'oxigène.

A. Dans la première hypothèse, l'indigotine cède tout ou une portion de son oxigène au

protoxide de fer, ou à une partie seulement, et l'indigotine désoxygénée se dissout dans l'eau de potasse.

B. Dans la seconde hypothèse, l'eau est décomposée. Son oxigène se porte sur le protoxide de fer, et son hydrogène s'unit à l'indigotine pour former une espèce d'hydracide qui se combine à la potasse.

Berthollet est le premier, je crois, qui ait fait voir que les faits s'expliquaient dans ces deux hypothèses : la première a été universellement adoptée jusqu'à l'époque où le chlore a été considéré comme un corps simple. Alors M. Dœbereiner a soutenu la seconde, et il a appelé l'hydracide d'indigotine *acide isatique*; et j'avoue que cette hypothèse m'a paru plus satisfaisante que l'autre, jusqu'à l'époque où M. Berzelius et M. Liebig ont examiné d'une manière particulière l'indigotine incolore, et où ils l'ont considérée comme de l'indigotine désoxygénée. Nous nous conformerons à cette hypothèse, tout en avouant cependant qu'elle n'est pas démontrée.

Quoi qu'il en soit, le teinturier doit parfaitement comprendre ce que nous venons de dire, s'il veut se rendre un compte exact de ce qui

se passe dans la teinture en *bleu de cuve*; car, ainsi que nous le verrons dans la seconde partie du cours, toutes les cuves se réduisent à de l'indigotine plus ou moins impure, à une matière alcaline, soit la potasse, la chaux et même l'ammoniaque; à une matière oxigénable, soit minérale, comme le sulfure d'arsenic, soit organique, comme le sucre, l'amidon, la gomme, etc. Dans ce cas, on est presque toujours obligé d'élever la température pour faciliter la réaction de corps.

Le phosphore, les sulfites, les phosphites, les sulfures de potassium, de calcium, d'antimoine, etc., réduisent l'indigotine sous l'influence d'un alcali capable de la dissoudre lorsqu'elle est désoxigénée.

1 volume d'acide sulfurique concentré, et 3 à 4 volumes d'alcool dans lesquels on fait digérer de l'indigotine en vase clos, en déterminent la désoxigénation. L'indigotine désoxigénée est dissoute par l'alcool.

C. *Cas où l'indigotine est complètement décomposée.*

L'indigotine distillée s'altère en partie seulement, car nous avons vu plus haut (p. 4)

qu'une portion se sublime sans altération. La portion qui est altérée, dans le cas du moins où la distillation s'opère dans une cornue remplie d'air, est réduite en eau, en sous-carbonate d'ammoniaque, en un produit qui donne du bleu de Prusse avec un sel de protoxide de fer et le contact de l'air, en une huile épaisse, en gaz carbonique et en un gaz inflammable. Il reste un charbon azoté.

Si l'indigotine est distillée dans le vide, une portion se sublime en cristaux feuilletés, et une autre se réduit en huile épaisse et en charbon, mais il ne se produit ni eau, ni gaz, suivant M. Berzelius.

Cet illustre chimiste a confirmé ce que j'avais vu, que, toutes choses égales d'ailleurs, l'indigotine est d'autant plus décomposable par la chaleur, qu'elle est chauffée plus lentement.

Il suffirait de faire passer la vapeur d'indigotine dans un tube de verre chauffé à une température peu élevée au-dessus du terme de vaporisation de cette substance, pour qu'elle fût complètement altérée.

Enfin, lorsqu'on voudra s'opposer à la décomposition de l'indigotine exposée à l'action de la chaleur, il faudra présenter à la vapeur déve-

loppée le plus rapidement possible un espace suffisant où on la condensera le plus rapidement possible.

L'indigotine chauffée avec le contact de l'air se sublime en partie, l'autre partie brûle avec flamme et en produisant de l'eau et de l'acide carbonique; de l'azote est mis en liberté. Le charbon brûlé ne laisse pas de cendre.

Le chlore humide décompose l'indigotine très-rapidement, mais on a peu étudié les produits de cette décomposition.

L'iode humide ne l'altère pas, mais à l'aide de la chaleur il y a décomposition.

L'acide nitrique, très-concentré, a une action si énergique sur l'indigotine qu'il est capable de l'enflammer.

L'acide nitrique, peu concentré, exerce sur elle une action qui doit nous arrêter quelques momens, car elle est des plus curieuses : elle donne naissance aux deux amers ou acides carbazotique et indigotique dont nous avons traité (TOM. II, *leçon 20, pag. 91 et 93*).

Si après avoir introduit dans une cornue 4 parties d'acide nitrique à 32°, et 4 parties d'eau, et en avoir élevé la température, on y jette par portions 2 parties d'indigotine, il se

produit une vive action, beaucoup de gaz se dégage, et l'indigotine devient jaune. Si alors on retire du feu et qu'on abandonne la matière à elle-même, voici ce qu'on remarque au bout de 24 heures.

La liqueur est colorée en orangé, elle présente une *matière résinoïde* à sa surface, et une *matière jaunâtre*, qui s'est déposée par le refroidissement.

On sépare par la filtration les matières solides de la partie liquide; on passe de l'eau froide sur le filtre, puis on presse les matières qui y sont restées.

Nous allons examiner

A. Matières solides.

B. Liqueur orangée.

A. MATIÈRES SOLIDES.

On les fait bouillir dans l'eau: la *matière résinoïde* se fond, et la *matière jaunâtre* se dissout en entraînant avec elle une petite portion de la première. On retire du feu; la matière résinoïde se fige par le refroidissement, tandis que l'autre, qui est formée presque entièrement d'acide indigotique, se dépose pour la plus grande partie. On enlève la première avec une spatule, puis on jette la liqueur sur un filtre.

A. *Matière résinoïde.*

Pour la purifier il faut la faire bouillir dans l'eau, la dissoudre ensuite dans l'alcool, l'en précipiter au moyen de l'eau, faire bouillir de nouveau afin de volatiliser l'alcool, et de réunir la matière résinoïde en une seule masse.

Elle est jaune-orangé, acide et soluble dans l'eau de potasse.

A'. *Acide indigotique ou amer au minimum.*

Cet acide recueilli sur le filtre est coloré en orangé par de la matière résinoïde; pour le purifier on le met dans un ballon avec de l'eau et du sous-carbonate de plomb; on fait bouillir, il se forme un indigotate de protoxide de plomb soluble, et un composé insoluble de matière résinoïde et de ce même protoxide. On filtre la liqueur bouillante, puis on y ajoute de l'acide sulfurique pour en précipiter le plomb. On filtre de nouveau, et par le refroidissement la liqueur dépose de l'acide indigotique.

A''. *Liqueur séparée par la filtration de l'acide indigotique impur.*

Elle contient de l'acide indigotique et la ma-

tière qui se trouve dans la *liqueur orangée B* que nous allons examiner.

B. LIQUEUR ORANGÉE.

Cette liqueur contient de

L'acide nitrique,

L'acide indigotique,

L'acide carbazotique,

La matière résinoïde,

L'acide oxalique,

Une matière astringente que je considère comme un

composé { d'acide carbazotique,
— indigotique,
de matière résinoïde,
d'acide nitrique.

En la faisant concentrer convenablement et refroidir, on en sépare la plus grande partie de l'acide indigotique; en faisant concentrer l'eau-mère on obtient des cristaux d'acide carbazotique, et d'acide oxalique, et la matière astringente sous la forme d'un liquide huileux.

Lorsqu'on veut se procurer l'acide carbazotique, on ajoute de l'eau de potasse à la liqueur orangée, on obtient du carbazotate que l'on purifie.

Enfin, si on voulait se procurer de l'acide carbazotique et non de l'acide indigotique, on

prendrait celui-ci, on le traiterait à chaud par l'acide nitrique, puis on l'unirait à la potasse, on ferait cristalliser la combinaison, et on en séparerait l'acide carbazotique au moyen de l'acide hydrochlorique.

La réaction de l'acide nitrique sur l'indigotine, qui donne naissance à trois matières dont l'une est d'une couleur orangée et les autres d'un jaune léger, explique comment, en appliquant sur les étoffes de laine teintes en bleu d'indigo, un acide nitrique assez faible d'ailleurs pour ne pas jaunir la laine blanche, on développe alors une couleur orangée.'

IV. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

L'indigotine est insipide, inodore.

V. ÉTAT NATUREL.

Je ne l'ai trouvée dans les végétaux qu'à l'état d'indigotine désoxygénée. Cependant il est possible qu'il y en existe à l'état pourpre (Voy. *Indigotine désoxygénée, état naturel*, pag. 21).

VI. PRÉPARATION.

C'est de l'indigo du commerce qu'on extrait l'indigotine; mais pour concevoir les procédés de cette extraction, il faut connaître l'indigotine

moniaque lorsque son contact avec ces alcalis n'est que de quelques heures.

B. *Cas où il s'altère.*

Dans un tube chauffé convenablement, M. Thénard a vu qu'il est réduit en volumes égaux de gaz acide hydrochlorique et de gaz hydrogène bicarboné.

Il est très-inflammable quand sa vapeur est mêlée à l'air.

Les acides sulfurique, nitrique et nitreux concentrés et à chaud en séparent de l'acide hydrochlorique.

La potasse, la soude, l'ammoniaque à chaud le décomposent peu à peu.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une odeur analogue à celle de l'éther, mais plus forte.

Il a une saveur douce, comme sucrée.

VI. PRÉPARATION.

On le prépare en chauffant avec précaution un mélange de volumes égaux d'alcool et d'acide hydrochlorique concentrés dans une cornue qui communique, 1° à un flacon rempli d'eau à 25°; 2° à une éprouvette longue et

étroite bien sèche, qui est refroidie par un mélange de glace et de sel.

VII. HISTOIRE.

Baumé, Courtanvaux et Schéèle ont travaillé sur cet éther, mais ils ne l'avaient pas obtenu exempt de toute matière étrangère; ce n'est que depuis les travaux de Basse, de Gehlen et de M. Thénard qu'on l'a étudié à l'état de pureté.

CHAPITRE II.

ÉTHER HYDRIODIQUE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en atomes.
Iode. . . .	80,01	1 . . . 780,97
Carbone. .	15,86	2 . . . 153,06
Hydrogène	3,23	5 . . . 31,20
	<u>100,00</u>	pois at. <u>965,23</u>

OU

	en vol.	en poids.	en at.
Acide hydriodiq. 1	} = 1	81,56	1 . . 787,21
Hydrog. bicarb. 1			2 . . 178,02
		<u>100,00</u>	pois at. <u>965,23</u>

C'est par analogie que j'établis cette composition, car je ne sache pas qu'elle l'ait été par l'expérience.

II. NOMENCLATURE.

Hydriodate d'hydrogène bicarboné.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est liquide, bout de 64,5 à 64°8.

Sa densité est de 1,9206.

Il est incolore.

IV. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il n'est pas inflammable.

Gardé quelques jours dans un flacon qui contient de l'air, il se colore en rose par un peu d'iode qui est mis à nu.

Le chlore, l'acide nitrique et la potasse n'ont pas d'action sur lui, au moins au moment du contact.

Lorsqu'il traverse un tube rouge de feu, on obtient du gaz hydrogène carboné, de l'acide hydriodique très-brun, du carbone et une substance qui paraît être l'iodure d'hydrogène bicarboné.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une odeur éthérée.

VI. PRÉPARATION.

On le prépare en distillant au bain-marie un

mélange de 2 volumes d'alcool et de 1 d'acide hydriodique aqueux d'une densité de 1,700.

VII. HISTOIRE.

Il a été découvert par M. Gay-Lussac.

CHAPITRE III.

CÉTINE.

I. COMPOSITION.

Oxigène.	5,48
Carbone.	81,66
Hydrogène	12,86
	<hr/>
	100,00

ou

Acide margarique + acide oléique + hydrogène bicarboné.

II. NOMENCLATURE.

Cétine vient de κήτος, baleine, parce qu'on a retiré cette substance de l'huile de baleine.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est fusible à 49°, et volatile à des températures plus élevées.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

100 parties d'alcool d'une densité de 0,821 ont dissous 2,5 de cétine.

Elle s'enflamme quand elle est chauffée avec le contact de l'air.

Lorsqu'on fait digérer de 80 à 90° 1 partie de cétine, 1 partie de potasse et 2 parties d'eau, la cétine se saponifie de manière à se transformer en acide margarique, en acide oléique et en éthal; celui-ci est formé par l'hydrogène bicarboné qui fixe de l'eau.

V. PRÉPARATION.

On la trouve dans le commerce, mais il faut la purifier en la faisant dissoudre dans l'alcool bouillant, afin qu'elle cristallise par le refroidissement : on doit répéter plusieurs fois sa dissolution et sa cristallisation.

C. COMPOSÉS ÉQUIVALANT A DES ACIDES + DE
L'HYDROGÈNE BICARBONÉ + DE L'EAU,
OU A DES ACIDES + DE L'ÉTHÉR
HYDRATIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTHÉR HYPONITREUX.

I. COMPOSITION.

		Dumas et Boullay fils.	
	en poids.		en atomes.
Oxigène. . .	42,30	4 . . .	400,00
Azote	18,72	2 . . .	177,02
Carbone. . .	32,38	4 . . .	306,12
Hydrogène .	6,60	10 . . .	62,40
	<u>100,00</u>		<u>poids at. 945,54</u>
ou			
	en poids.		en atomes.
Acide hyponitreux	50,45	1 . . .	477,02
Hydrog. bicarboné	37,65	4 . . .	356,04
Eau	11,90	1 . . .	112,48
	<u>100,00</u>		<u>poids at. 945,54</u>
ou			
Acide hyponitreux	50,45	1 . . .	477,02
Éther hydratique .	49,55	1 . . .	468,52
	<u>100,00</u>		<u>poids at. 945,54</u>

II. NOMENCLATURE.

Ether nitrique, éther nitreux, hyponitrite d'hydrogène bicarboné hydraté.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il est liquide jusqu'à 21°, où il bout sous la pression de 0^m,758.

Il est plus dense que l'alcool, et moins que l'eau.

Il est jaunâtre.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est très-altérable.

En l'agitant avec 25 ou 30 parties d'eau, une petite quantité se dissout, une seconde s'évapore, et une troisième se réduit en acide nitreux et en alcool.

La potasse dissoute dans l'alcool, mise avec cet éther, le décompose; il se produit de l'hyponitrite de potasse et de l'alcool. Il est évident que 1 atome d'éther doit absorber 1 atome d'eau pour passer à l'état d'alcool.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Son odeur est plus forte que celle de l'éther hydrochlorique.

VI. PRÉPARATION.

On chauffe avec beaucoup de précaution des poids égaux d'acide nitrique à 32° et d'alcool à 36° dans une cornue qui communique à cinq flacons de Woolf, dont les quatre derniers sont remplis d'eau salée; tous plongent dans des mélanges frigorifiques; l'éther vient se condenser dans le premier flacon et dans les suivans au-dessus de l'eau salée. L'opération terminée, on réunit l'éther de tous les flacons, on le distille doucement dans une cornue communiquant à un ballon refroidi par de la glace, puis on verse le produit dans un flacon, refroidi à zéro, qui contient de la chaux caustique en poudre; quand l'éther est désacidifié, on en remplit de petits flacons qui ont été refroidis.

VII. HISTOIRE.

Navier en parla le premier en 1742. Beaucoup d'autres chimistes s'en sont occupés depuis; mais avant le travail de M. Thénard, qui date de 1806, personne ne l'avait obtenu à l'état de pureté.

CHAPITRE II.

ÉTHER ACÉTIQUE.

I. COMPOSITION.

Dumas et Boullay fils.

	en poids.	en atomes.
Oxigène.	35,98	4 400,00
Carbone.	55,05	8 612,24
Hydrogène	8,97	16 99,84
	<hr/>	
	100,00	poids at. 1112,08
ou		
	en poids.	en atomes.
Acide acétique	57,87	1 643,56
Hyd. bicarboné	32,02	4 356,04
Eau.	10,11	1 112,48
	<hr/>	
	100,00	poids at. 1112,08
ou		
	en poids.	en atomes.
Acide acétique.	57,87	1 643,56
Éther.	42,13	1 468,52
	<hr/>	
	100,00	poids at. 1112,08

II. NOMENCLATURE.

Acétate d'hydrogène bicarboné hydraté, acétate d'éther hydraté.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il est liquide, et bout à 71° sous la pression de 0^m,75.

Sa densité est de 0,866.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A 15°, 14 parties d'eau en dissolvent 3 parties d'éther acétique.

L'éther acétique chauffé avec le contact de l'air prend feu; de l'acide acétique devient libre.

L'eau de potasse le réduit en acétate de potasse et en alcool; il faut donc que 1 atome d'eau se fixe à l'atome d'éther hydratique pour le convertir en alcool.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Son odeur participe de celle de l'éther hydratique et de celle de l'acide acétique.

Sa saveur est tout-à-fait particulière.

VI. PRÉPARATION.

On l'obtient en distillant 100 parties d'alcool, 63 parties d'acide acétique concentré et 17 parties d'acide sulfurique d'une densité de 1,845. Quand il est passé environ 125 parties de liquide dans le récipient, on les en retire pour les agiter avec de la potasse; il se forme deux couches de liquide; celle du fond est de l'acétate de potasse dissous dans l'eau; celle qui surnage est de l'éther pur.

VII. HISTOIRE.

Il a été découvert en 1759 par le comte de Lauraguais.

CHAPITRE III.

ÉTHÉR OXALIQUE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	Dumas et Boullay fils	en atomes.
Oxigène. . .	43,40	4 . . .	400,00
Carbone. . .	49,82	6 . . .	459,18
Hydrogène. .	6,78	10 . . .	62,40
	<u>100,00</u>		<u>poids at. 921,58</u>

OU

	en poids.	en atomes.
Acide oxalique	49,16	1 . . . 453,06
Hyd. bicarboné	38,63	4 . . . 356,04
Eau.	12,21	1 . . . 112,48
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 921,58</u>

OU

Acide oxalique	49,16	1 . . . 453,06
Éther hydratq.	50,84	1 . . . 468,52
	<u>100,00</u>	<u>poids at. 921,58</u>

II. NOMENCLATURE.

*Oxalate d'hydrogène bicarboné hydraté,
éther carboné, oxalate d'éther hydratique.*

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il est plus dense et plus volatil que l'eau.

Il est incolore.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il est sensiblement soluble dans l'eau.

Il l'est beaucoup dans l'alcool.

Distillé avec la potasse, il est réduit en alcool et en oxalate de potasse.

La décomposition a lieu, même à froid.

Le gaz ammoniac que l'on fait arriver dans 100 parties d'éther oxalique produit un effet remarquable, observé par MM. Dumas et Boullay fils; la moitié de l'hydrogène bicarboné se retranche sur toute l'eau pour former 31,525 parties d'alcool, tandis que les 49,16 d'acide oxalique retiennent 19,315 d'hydrogène bicarboné et 11,75 d'ammoniaque, et forment ainsi un sel double, c'est-à-dire un *composé anhydre* représenté par *oxalate d'hydrogène bicarboné + oxalate d'ammoniaque*.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il est inodore; sa saveur est astringente.

VI. PRÉPARATION.

On dissout 30 grammes d'acide oxalique surhydraté dans 36 grammes d'alcool; on y ajoute 10 grammes d'acide sulfurique d'une densité de 1,845, et on distille jusqu'à ce qu'il passe de l'éther hydratique.

On prend le résidu qui est liquide, brun, on l'étend d'eau; il se précipite de l'éther oxalique qu'on désacidifie par l'eau de potasse.

CHAPITRE IV.

ÉTHER BENZOÏQUE.

I. COMPOSITION.

Dumas et Boullay fils.

	en poids.		en atomes.
Oxigène. . .	20,09	4 . . .	400,00
Carbone. . .	73,02	19 . . .	1454,07
Hydrogène . .	6,89	22 . . .	137,28
	<u>100,00</u>		<u>poids at. 1991,35</u>

OU

	en poids.		en atomes.
Acide benzoïque	76,47	1 . . .	1522,83
Hyd. bicarboné	17,88	4 . . .	356,04
Eau.	5,65	1 . . .	112,48
	<u>100,00</u>		<u>poids at. 1991,35</u>

OU

Acide benzoïq.	76,47	1 . . .	1522,83
Éther sulfuriqu.	23,53	1 . . .	468,52
	<u>100,00</u>		<u>poids at. 1991,35</u>

II. NOMENCLATURE.

Benzoate d'hydrogène bicarboné hydraté,
benzoate d'éther hydratique.

III. PROPRIÉTÉS.

Il est liquide.

Il est incolore.

Il se réduit par la potasse en benzoate et en alcool.

IV. PRÉPARATION.

On distille 30 grammes d'acide benzoïque, 60 grammes d'alcool et 15 grammes d'acide hydrochlorique concentré; il se dégage de l'alcool pur, puis de l'alcool tenant de l'éther hydratique en dissolution; le résidu est en partie liquide et en partie solide; la partie liquide est formée d'alcool, d'eau, d'acides hydrochlorique et benzoïque; la partie solide est formée d'éther benzoïque uni à un excès d'acide. Après l'avoir séparé de la liqueur d'où il s'est déposé par le refroidissement, on le traite par l'eau alcalisée pour le désacidifier; alors il est liquide.

Les acides citrique, malique et formique forment avec l'alcool des éthers particuliers, mais qui n'ont point été analysés.

Les éthers citrique et malique sont fixes, et plus denses que l'eau.

La formation de l'éther formique présente cela de remarquable, qu'elle peut être opérée sans l'intermède d'un acide minéral.

D. COMPOSÉS ÉQUIVALANT A DES ACIDES + DE LA
GLYCÉRINE ANHYDRE.

CHAPITRE PREMIER.

STÉARINE DE MOUTON.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en volumes.
Oxigène	9,454	1
Carbone	78,776	10,89
Hydrogène. . .	11,770	19,98
	<hr/>	
	100,000	

ou

Acide stéarique + acide margarique + acide oléique +
glycérine anhydre.

II. NOMENCLATURE.

Son nom dérive de *σαπο*, suif.

Je lui ai donné ce nom, parce que le suif lui
doit ses propriétés caractéristiques.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est solide.

Elle se fond à 44°, et se volatilise dans le vide.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Elle est insoluble dans l'eau.

100 parties d'alcool d'une densité de 0,795 bouillant en dissolvent 16 de stéarine; la solution dépose de petites aiguilles en se refroidissant.

Distillée avec le contact de l'air, elle se décompose; on obtient du charbon, des gaz acide carbonique, hydrogène carboné, un principe odorant qui n'est pas acide, des huiles volatiles peu colorées, une huile brune, de l'eau, de l'acide sébacique, des acides volatils, et, en outre, suivant l'observation de M. Dupuy d'une part, et de MM. Bussy et Lecanu d'une autre part, des acides stéarique, margarique et oléique.

Traitée par l'acide sulfurique concentré, elle donne des acides stéarique, margarique, oléique, et une substance dont je parlerai plus tard sous le nom de *glycérine*. Une portion d'acide sulfurique entre en combinaison avec une portion de la matière de la stéarine.

Exposée à l'air, elle devient rance; il se développe des acides stéarique, margarique et oléi-

que, un principe de couleur orangée, un acide fixe soluble dans l'eau, une substance neutre soluble dans l'eau, un principe volatil odorant neutre, un ou deux acides volatils odorans, etc.

2 grammes de stéarine, bouillis avec 200 grammes d'acide nitrique à 32°, se décomposent en un acide cristallisable particulier, en un acide liquide d'apparence huileuse, en matière soluble dans l'eau.

4 parties de stéarine, chauffées avec 4 parties d'eau tenant 1 partie de potasse, se réduisent en acides stéarique, margarique, oléique, et en glycérine. Dans cette circonstance, la potasse s'unit aux acides, et le reste de la matière de la stéarine, en fixant de l'eau, produit de la glycérine : c'est ce changement de composition de la stéarine, déterminé par un alcali, qui porte le nom de saponification.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle est insipide et inodore, ou presque inodore.

VI. ÉTAT.

Elle se trouve particulièrement dans les graisses de mouton et de bœuf; dans la cire du *myrica cerifera*, dans la cire de la *Cochinchine*.

VII. PRÉPARATION.

Elle est fondée sur ce que la stéarine est moins soluble dans l'alcool froid que l'oléine qui l'accompagne toujours.

Nous reviendrons sur cet objet lorsque nous traiterons de la préparation de l'oléine.

VIII. USAGES.

On la brûle à l'état de chandelle; et le suif est d'autant moins désagréable à brûler sous cette forme, qu'il se rapproche davantage de l'état de stéarine.

C'est la présence de cette matière dans les graisses saponifiables qui leur donne la propriété de former des savons solides.

IX. HISTOIRE.

Je la découvris en 1813, et je la fis connaître à l'Institut le 4 avril 1814.

CHAPITRE II.

STÉARINE D'HOMME.

I. COMPOSITION.

Elle est représentée par

Acide margarique + acide oléique + glycérine anhydre.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est solide et fusible; lorsqu'après l'avoir fondue on y plonge un thermomètre, celui-ci descend à 41°, et remonte à 49° quand elle se fige.

Elle cristallise en petites aiguilles.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Elles sont tout-à-fait analogues à celles de la stéarine de mouton, sauf que la stéarine d'homme ne donne pas d'acide stéarique.

IV. ÉTAT.

Elle existe dans les graisses qui contiennent de la stéarine de mouton; elle se trouve donc dans les graisses de mouton, de bœuf, de porc.

Dans la graisse humaine, elle m'a paru n'être accompagnée que par l'oléine et un principe colorant jaune.

CHAPITRE III.

OLÉINE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en volumes.
Oxigène . . .	9,987	1
Carbone . . .	78,566	10
Hydrogène. .	11,447	17,89
	<hr/> 100,00	

Elle est représentée par

Acide margarique + acide oléique + glycérine anhydre.

II. NOMENCLATURE.

Son nom dérive d'*oleum*, huile : je le lui ai donné parce qu'elle a l'aspect de l'huile, et qu'elle est un des principes immédiats de la plupart de ces matières.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est encore liquide à -4° ; elle est volatile dans le vide.

Sa densité est de 0,913 à 15° .

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

100 parties d'alcool d'une densité de 0,816 bouillant en dissolvent 3,2 d'oléine.

Ses propriétés chimiques ont la plus grande analogie avec celles de la stéarine d'homme, sauf que dans la saponification elle donne proportionnellement plus de glycérine, et surtout plus d'acide oléique que cette dernière.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle est inodore, ou presque inodore.

VI. ÉTAT NATUREL.

Elle se trouve dans tous les corps gras qui, par la saponification, donnent de l'acide oléique, particulièrement dans les graisses d'homme et de porc, dans l'huile d'olive.

VII. PRÉPARATION.

Quand on traite une graisse formée de stéarine et d'oléine par l'alcool bouillant, qu'on décante celui-ci, on obtient par le refroidissement de très-petites aiguilles formées de stéarine et d'une proportion d'oléine plus faible que la portion qui reste en dissolution dans l'alcool.

C'est en traitant plusieurs fois par l'alcool bouillant la stéarine ainsi obtenue qu'on par-

vient à l'isoler de la plus grande partie de l'oléine qui l'accompagne; et c'est ensuite en distillant l'alcool refroidi qu'on obtient une oléine, qui, étant exposée à plusieurs reprises à des températures de plus en plus basses, laisse cristalliser de la stéarine qu'on a soin d'en séparer chaque fois.

La graisse de porc est la plus propre à se procurer l'oléine, par la raison qu'elle en contient une quantité notable, et qu'elle n'y est pas accompagnée de matières colorantes, ni de matières odorantes analogues à la phocénine, à la butirine, à l'hyrcine, et la graisse de mouton ou de bœuf est celle qu'il faut préférer pour se procurer la stéarine de mouton.

On peut encore séparer des graisses, par la pression, une partie de leur oléine à l'état liquide; mais celle-ci retient toujours de la stéarine, et d'autant plus que l'on a pressé à une température plus élevée.

VIII. USAGES.

Elle est brûlée pour l'éclairage.

C'est elle qui donne à un grand nombre d'huiles la propriété de former des savons mous quand on les traite par la potasse.

IX. HISTOIRE.

Je la découvris en même temps que la stéarine, c'est-à-dire en 1813. La description en fut lue à l'Institut le 4 avril 1814; et le 19 septembre de la même année, j'annonçai que les graisses d'homme, de femme, de mouton, de bœuf, etc. en étaient formées; que le beurre contenait en outre un principe odorant des plus remarquables. Enfin, cette même année, j'annonçai à la Société philomatique que j'avais réduit l'huile d'olive, au moyen du froid et de l'imbibition du papier, en oléine et en stéarine.

CHAPITRE IV.

PHOCÉNINE.

I. COMPOSITION.

Acide oléique + acide phocénique + glycérine anhydre.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

A 17°, elle est très-fluide.

Sa densité est de 0,954.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

L'alcool bouillant la dissout en grande quantité.

La potasse la change en acides oléique et phocénique, et en glycérine.

L'acide sulfurique concentré donne lieu à un résultat analogue.

L'air, l'action de la chaleur, mettent de l'acide phocénique en liberté.

IV. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle a une odeur qui a quelque chose d'éthéré et de l'acide phocénique.

V. ÉTAT.

On la trouve dans l'huile de dauphin, où elle accompagne l'oléine et la cétine.

VI. PRÉPARATION.

J'ai traité l'huile de dauphin, à une douce chaleur, par l'alcool d'une densité de 0,797; tout a été dissous : par le refroidissement, il s'est déposé une huile liquide, moins riche en phocénine que celle qui avait été traitée; la liqueur contenait de la phocénine et de l'oléine; on l'a distillée, et, en appliquant de l'alcool

froid au résidu, on a éliminé une portion d'oléine, celle-ci étant moins soluble que la phocénine; mais il en restait une quantité notable avec cette dernière dans la dissolution. Il est probable que si j'avais obtenu la phocénine à l'état de pureté, elle n'aurait donné, par la saponification, que de l'acide phocénique et de la glycérine.

VII. HISTOIRE.

Je la découvris en 1818.

CHAPITRE V.

BUTIRINE.

I. COMPOSITION.

Elle est représentée par

Acide oléique + acide margarique + acide butirique +
acide caproïque + acide caprique + glycérine anhydre.

II. NOMENCLATURE.

Son nom est dérivé de *butyrum*, beurre, parce qu'elle est le siège de l'odeur de cette matière.

III. PROPRIÉTÉS.

Elles sont analogues, mais non identiques à celles de la phocénine.

Il paraît qu'un grand nombre de principes odorans animaux sont analogues à la phocénine et à la butirine : telle est l'hircine, que j'ai trouvée dans le suif. C'est cette substance qui, en se décomposant, donne au suif et à son savon, à la viande de mouton grillée, une odeur de bouc plus ou moins prononcée.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LES CORPS DU SECOND GROUPE DE LA
CINQUIÈME DIVISION.

Que l'on considère les hydrates d'acides et de bases salifiables comme des sels, ou qu'on les en distingue, je pense qu'il faudra toujours étudier ces composés à l'article des acides et des bases salifiables auxquels ils se rapportent respectivement, plutôt que d'en remettre l'examen à celui des sels proprement dits. D'après cette considération, il semble qu'il eût été conséquent à la manière dont j'ai classé les matériaux de ces leçons, de traiter de l'alcool, de l'éther hydratique et de l'éthyl, considérés comme trois hydrates d'hydrogène bicarboné, à l'article de ce corps (TOM. 1^{er}, 9^e leçon, chap. 5), au lieu d'en rejeter l'examen dans la cinquième division. J'avoue que si tous les chimistes s'accordaient à les considérer de cette manière, je n'aurais point hésité à le faire, et j'y aurais encore été engagé par la raison que l'éther, et surtout l'alcool, étant avec l'eau les dissolvans qu'on emploie le plus souvent dans les analyses chimiques, il y aurait eu un grand

avantage à en parler dès le commencement du cours; mais parce que cette manière de voir n'est point universellement admise, j'en ai été détourné à tort peut-être.

Quoi qu'il en soit, on peut justifier la place que j'ai donnée à l'alcool, à l'éther et à l'éthyl par les raisons suivantes :

1^o L'eau qui est unie à l'hydrogène bicarboné dans les trois composés que je viens de nommer a bien une autre influence pour en modifier les propriétés que n'en a l'eau pour modifier celles des composés binaires que nous avons étudiés dans la première division;

2^o Ces trois corps ont les plus grands rapports de propriétés et de composition avec ceux du deuxième groupe que nous venons de décrire sous la désignation des lettres *B* et *C*.

De sorte que dans le cas où les rapprochemens que j'ai faits de ces corps avec les sels ne seraient pas admis, la réunion en trois groupes secondaires *A*, *B*, *C*, de l'alcool, de l'éther hydratique, de l'éthyl, des éthers hydrochlorique, hydriodique, de la cétine et des éthers hyponitriques, acétique, oxalique, etc., serait toujours considérée comme très-naturelle.

Il me reste à faire remarquer combien les

corps gras saponifiables du quatrième groupe secondaire *D* ont d'analogie avec ceux des trois autres.

Comme ces derniers, ils sont neutres aux réactifs colorés, et contiennent un excès de matière inflammable formée de carbone et d'hydrogène.

Soumis à l'action d'une base salifiable énergique, leur matière se divise en deux portions bien distinctes : l'une, qui est acide, sature la base, et forme un stéarate, un oléate, un phocénate, etc., etc.; l'autre, qui ne l'est pas, en fixant de l'eau, constitue la glycérine. Les éthers du troisième groupe secondaire *C* se comportent d'une manière très-analogue, car, dans les mêmes circonstances, une portion de leur matière qui est acide donne naissance à un hyponitrite, à un acétate, etc., etc., tandis que l'autre portion qui ne l'est pas, en fixant de l'eau, produit de l'alcool.

L'analogie de la cétine, placée dans le deuxième groupe secondaire *B*, avec ces mêmes éthers, est évidente : la traite-t-on par la potasse, elle donne naissance à du margarate et à de l'oléate, tandis que la portion de sa matière qui excède la composition des acides margarique et oléique pro-

duit, en fixant de l'eau, non de l'alcool, mais de l'éthyl qui lui est analogue, ainsi qu'à l'éther.

Enfin, j'ai fait voir que les corps gras saponifiables donnent les acides qui les caractérisent, non-seulement par la saponification, mais encore par l'action de l'oxygène, par celle de l'acide sulfurique, etc.; d'où j'ai conclu que plus il y a de circonstances diverses où un composé se résout dans les mêmes corps composés, plus on a de raison d'envisager ces derniers comme les principes immédiats du premier.

Je rapprochai non-seulement les stéarines, l'oléine, la cétine, la phocénine, la butirine et l'hircine, de l'éther hyponitrique et des éthers dits végétaux, à l'époque où l'alcool passait pour un des principes immédiats de ces derniers (*Recherches sur les corps gras d'origine animale*; Paris, chez Levrault, 1823), mais j'allai plus loin encore dans mes Considérations générales sur l'analyse organique et ses applications (Paris, Levrault, 1824), je considérai l'hydrogène bicarboné :

1^o Comme un corps combustible simple, comme un métal électro-positif lorsqu'en se combinant au chlore, à l'iode, il forme un chlorure, un iodure d'hydrogène bicarboné ;

2° Comme un carbure d'hydrogène qui, en fixant des proportions définies d'eau, donne naissance à l'éthal, à l'éther et à l'alcool ;

3° Comme une base salifiable qui neutralise les acides hydrochlorique et hydriodique dans les éthers de ce nom ;

Et je généralisai cette vue en disant qu'on peut considérer l'éther hyponitreux et les éthers végétaux comme des composés d'un *acide* + d'*hydrogène bicarboné* + d'*eau* ; en un mot, comme des sels hydratés, tandis que les éthers hydrochlorique et hydriodique peuvent l'être comme des sels anhydres ;

4° Enfin je conjecturai qu'il doit y avoir dans la nature organique un grand nombre de corps analogues aux sels. Cette conjecture a été vérifiée pour l'urée, que M. Wöhler a prouvé être un cyanite d'ammoniaque (tom. 2, *leçon* 17, *pag.* 17).

MM. Dumas et Boullay fils, dans un travail qu'ils ont présenté à l'Académie des sciences, à la fin de 1827, sont arrivés à des conclusions tout-à-fait semblables après avoir établi les faits suivans :

Les éthers hyponitreux, acétique, oxalique, benzoïque, sont représentés par les acides de

ce nom + l'éther hydratique, et non l'alcool, comme on le croyait avant eux.

L'hydrogène bicarboné doit être considéré comme une base alcaline, qui, à volume égal, produit avec les acides le même degré de saturation que le gaz ammoniac.

PREMIÈRE PARTIE DU COURS.



SIXIÈME DIVISION.



DES COMPOSÉS DÉFINIS TERNAIRES, QUATERNAIRES, ETC., NEUTRES AUX RÉACTIFS COLORÉS, QU'ON NE PEUT CONSIDÉRER ENCORE COMME DES COMPOSÉS IMMÉDIATS, SOIT D'UN COMBURANT SIMPLE OU COMPOSÉ UNI A UN COMBUSTIBLE COMPOSÉ OU SIMPLE, SOIT DE DEUX COMPOSÉS, DONT L'UN FAIT FONCTION D'ACIDE, ET L'AUTRE FAIT FONCTION D'ALCALI.



VINGT-HUITIÈME LEÇON.

INTRODUCTION.

Les espèces comprises dans cette division sont ternaires, quaternaires et quaternaires; il est probable qu'en les étudiant davantage elles entreront dans les 2^e et 5^e divisions, c'est-à-dire qu'on reconnaîtra qu'elles sont formées d'un comburant simple ou composé uni avec un combustible composé ou simple, ou enfin qu'elles sont les résultats de l'union de deux corps composés, dont l'un fait fonction d'acide et l'autre de base salifiable.

Cette division comprend trois sous-divisions :

La première renferme des composés ternaires formés de

Oxigène,
Carbone,
Hydrogène.

PREMIÈRE SECTION.

Principes équivalant à eau + carbone.

Tels sont la gomme arabique pure ou arabine, le ligneux.

DEUXIÈME SECTION.

Principes équivalant à eau + carbone + hydrogène.

Telles sont la cholesterine, la mannite.

TROISIÈME SECTION.

Principes équivalant à eau + carbone + oxygène.

Je ne connais point encore d'espèces qui appartiennent à cette section, et il serait important de savoir s'il peut exister des principes immédiats organiques qui soient neutres, quoique contenant un excès d'oxygène.

La deuxième sous-division comprend des composés quaternaires formés de

Oxygène,
Azote,
Carbone,
Hydrogène.

La troisième sous-division, des composés quaternaires formés de

Oxigène,
Azote,
Phosphore,
Carbone,
Hydrogène.

Telle est la matière grasse du cerveau.

Malheureusement l'état de la science ne me permet pas d'assujétir à cette classification toutes les espèces qui nous restent à étudier, par la raison qu'il s'en faut de beaucoup que toutes aient été analysées, et que parmi celles qui l'ont été il y en a dont l'analyse devrait être recommencée : je suis donc forcé de m'éloigner des principes de classification que j'ai suivis dans les divisions précédentes : je classerai les espèces dont il me reste à parler en deux groupes tout-à-fait artificiels ; le premier renfermera les *espèces non colorantes*, et le second les *espèces colorantes*. Les espèces du premier groupe feront l'objet de cette leçon, et celles du second, l'objet de la leçon suivante.

PREMIER GROUPE ARTIFICIEL
DE LA SIXIÈME DIVISION.

ESPÈCES NON COLORANTES.

A. COMPOSÉS D'OXIGÈNE, DE CARBONE ET D'HY-
DROGÈNE.

GENRE DES SUCRES.

Dans ce genre je comprends des substances douées d'une saveur douce qui ont la propriété de se dissoudre dans l'eau, et de se convertir en acide carbonique et en alcool, quand elles sont placées dans les circonstances convenables à l'opération chimique qu'on nomme *fermentation alcoolique* ou *spiritueuse*.

CHAPITRE PREMIER.

SUCRE.

I. COMPOSITION.

Berzelius.

	en poids.	en vol.
Oxigène. . . .	48,79	10.
Carbone. . . .	44,81	12
Hydrogène . .	6,40	21
	<hr/> 100,00.	

Suivant M. Berzelius, 100 p. de sucre anhydre sont unies dans le sucre cristallisé à 5,6 p. d'eau.

II. NOMENCLATURE.

Sucre cristallisable de canne, d'érable, de betterave, de châtaigne;

Ou simplement

Sucre de canne, de betterave, de châtaigne, d'érable;

Ou *sucre* proprement dit.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise en prismes quadrilatères ou hexaèdres, terminés par des sommets dièdres,

quelquefois trièdres. Sa forme primitive est un prisme quadrilatère à bases rhomboïdales.

Sa densité est de 1,606.

Il est incolore, transparent, quand il est cristallisé.

Il est phosphorescent par le frottement et par le choc, même au milieu de l'eau.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. Cas où il ne s'altère pas.

A l'air sec il n'éprouve aucun changement, mais dans une atmosphère saturée d'eau il est déliquescent.

A la température de 9°, l'eau dissout un poids de sucre égal au sien. A 99°, elle le dissout en toutes proportions.

L'eau qui est rendue visqueuse par une certaine quantité de sucre, est appelée *sirop*. Lorsqu'elle est exposée à la chaleur d'une étuve, dans des terrines où l'on a tendu des fils, elle donne des cristaux qui tapissent les parois des vases et qui s'attachent aux fils; ces cristaux sont appelés *sucre candi*.

L'alcool faible dissout très-bien le sucre; mais celui qui est concentré, même bouillant, ne le dissout que très-peu.

L'alcool à 36°, saturé de sucre à chaud, en dépose peu à peu à l'état de cristaux transparents.

Le sucre se comporte à l'égard des bases à la manière d'un acide faible; c'est pour cette raison que M. Berzelius a désigné par le nom de *saccharates* les combinaisons qu'il forme avec elles.

La potasse, en s'y combinant, masque sa saveur, mais sans la détruire, car elle reparaît dès que l'alcali est neutralisé par un acide. L'alcool n'enlève pas le sucre à l'eau de potasse.

La chaux se combine pareillement au sucre.

Il en est de même du protoxide de plomb. Suivant M. Berzelius, 100 p. de sucre forment, avec 139,6 de protoxide, un sous-saccharate dans lequel l'oxigène du sucre est à celui de la base :: 5 : 1.

50^{gr.} de sucre tenus dans de l'eau bouillante avec 10^{gr.} de protoxide de plomb, en ont dissous 2^{gr.},7, suivant M. Vogel de Munich. Cette solution, filtrée bouillante dans un flacon, dépose du saccharate de plomb sous la forme de choux-fleurs.

B. *Cas où le sucre est altéré.*

Le sucre, soumis à la distillation, donne de l'eau, de l'acide pyroacétique, une huile jaune,

une huile brune, des gaz acide carbonique et hydrogène carboné, du charbon.

Chauffé avec le contact de l'air, il prend feu : s'il est pur, il ne laisse pas de cendre.

L'acide sulfurique concentré le décompose avec rapidité, surtout à chaud. Il se forme de l'eau, de l'acide carbonique. Il se dégage des gaz hydrogène carboné et sulfureux. Le résidu est noir, acide, abondant en charbon.

L'acide nitrique à 31^o, chauffé avec précaution sur le sucre, le convertit en acide oxalique. Il se forme en même temps de l'eau, de l'acide carbonique, de l'acide nitreux, de l'acide hydrocyanique.

100 parties de sucre donnent 58 p. d'acide oxalique surhydraté.

Le gaz hydrochlorique est absorbé par le sucre en poudre. Il y a décomposition.

Le sucre a une grande tendance à enlever l'oxygène à plusieurs oxides métalliques. Il suffit de faire bouillir de l'eau avec parties égales de sucre et d'acétate de deutoxide de cuivre, pour réduire le deutoxide métallique en protoxide. En opérant avec le sulfate, le précipité est du cuivre.

L'eau sucrée bouillante désoxide les peroxides de mercure et de plomb.

Elle précipite du mercure, du nitrate de protoxide de ce métal.

Le teinturier ne doit pas ignorer ces faits, par la raison que les matières sucrées ont été employées pour désoxigéner l'indigo.

M. Gay-Lussac a observé que le sucre produit de l'acide oxalique lorsqu'on le chauffe de 150 à 200° environ, avec de l'hydrate de potasse en poudre.

De la fermentation alcoolique ou spiritueuse.

Le sucre qui est en contact avec la levure de bière et l'eau, dans des circonstances convenables, manifeste des phénomènes curieux, et d'autant plus intéressans qu'on les observe encore lorsque les sucs sucrés des végétaux sont abandonnés à l'action réciproque de leurs principes immédiats dans les mêmes circonstances.

Prenez un flacon, mettez-y 17 parties d'eau et 5 parties de sucre; versez dans cette solution 1 partie de levure délayée dans trois fois son poids d'eau, puis adaptez au flacon un tube à gaz, dont l'ouverture communique sous une cloche remplie d'eau. Voici les phénomènes que vous observerez, si la température est de 15 à

25° : Au bout de quelques heures, le liquide présentera des bulles extrêmement fines, qui augmenteront progressivement de volume, et finiront par surmonter la résistance que la viscosité du liquide oppose à leur dégagement; alors elles viendront crever à sa surface. En s'ajoutant à l'air du flacon elles en augmenteront assez la tension pour que le gaz passe du flacon dans la cloche. On recueillera ainsi une assez grande quantité de gaz acide carbonique. Le dégagement est rapide pendant 12 ou 24 heures. Cela dépend au reste de la masse des matières et de la température du milieu ambiant, car la fermentation a plus d'activité à 25° qu'à 15°.

On se tromperait beaucoup si l'on croyait qu'au bout de 24 heures, lorsqu'on opère sur une masse un peu considérable, la fermentation fût achevée. Elle dure encore plusieurs jours d'une manière sensible, et se prolonge même des années; de sorte qu'il n'est pas rare de retrouver une quantité notable de sucre dans des liqueurs qu'on a abandonnées à la fermentation spiritueuse depuis un mois. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre, puisque la nature du liquide change en même temps qu'il se

produit de l'alcool. On avait d'abord du sucre, de l'eau, et une certaine quantité de ferment; à mesure que la fermentation s'opère, la quantité du sucre diminue, et il se développe de l'alcool, qui reste pour ainsi dire en totalité dans la liqueur. Or, l'alcool a une action toute différente de celle de l'eau sur un grand nombre de principes immédiats; il suffit, pour en être convaincu, de rappeler ici l'usage du premier de ces liquides pour conserver les matières organiques qu'on y plonge; par conséquent, à mesure qu'il s'en produit, la nature chimique de la liqueur change; et quand par exemple les $\frac{8}{10}$ du sucre sont convertis en alcool, les $\frac{2}{10}$ qui restent étant dans un liquide différent de celui dans lequel étaient les $\frac{8}{10}$ qui ont fermenté, on trouve, dans la nature même de l'opération une cause qui tend à la limiter.

Théorie de la fermentation.

Nous sommes encore peu avancés sur les causes qui déterminent la transformation du sucre en acide carbonique et en alcool. Lavoisier est le premier chimiste qui ait étudié ce phénomène d'une manière précise; et après avoir fait l'analyse du sucre et de l'alcool, et

avoir pesé les produits de la fermentation, il est arrivé à cette conséquence qui est très-rapprochée de la vérité : *Que dans la fermentation le sucre se partage en deux portions; l'une cède la plus grande partie de son oxigène à du carbone de l'autre portion, pour former de l'acide carbonique; le reste de l'oxigène de la première portion, combiné au surplus des élémens du sucre, forme l'alcool.*

Mais par quelle cause s'opère cette transformation du sucre en alcool et en acide carbonique? C'est là que commencent les conjectures.

M. Thénard parla, dans un travail sur la fermentation alcoolique, de la nécessité qu'une matière azotée déterminât la rupture d'équilibre des élémens du sucre, et il admit que la levure contenait cette matière qu'il appela ferment, et qui devait se trouver dans tous les sucs des végétaux susceptibles de passer à la fermentation alcoolique. Cette matière lui parut particulièrement remarquable par son affinité pour l'oxigène, de sorte qu'en la mettant avec du sucre, elle s'emparait d'une portion de l'oxigène de cette substance, portion très-petite à la vérité, mais cependant suffisante pour rompre l'équilibre de ses élémens, et donner ainsi lieu à

la fermentation. M. Thénard fit en outre un grand nombre d'expériences pour démontrer la présence d'une matière azotée dans les sucres des plantes susceptibles de produire de l'alcool.

M. Gay-Lussac reconnut ensuite que le moût ou le suc de raisin ne peut fermenter, quoiqu'il contienne le ferment de M. Thénard et du sucre; qu'il faut nécessairement, pour la transformation de ce dernier en alcool et en acide carbonique, la présence d'une certaine quantité d'air, ou plutôt d'une quantité d'oxygène bien inférieure à celle qui serait nécessaire pour constituer tout l'acide carbonique qui se développe dans la fermentation spiritueuse.

Enfin, M. Gay-Lussac, se fondant sur ce que la composition du sucre est représentée par *acide carbonique* + *alcool* + un léger excès de *carbone*, fit remarquer que, dès que cet excès de carbone disparaissait par une cause quelconque, il était aisé de concevoir la transformation du sucre en alcool et acide carbonique.

M. Dumas, dans ces derniers temps, a étudié la fermentation alcoolique avec M. Boulay fils. Il considère le sucre anhydre comme équivalant à 2 vol. d'*acide carbonique* + 1 vol. d'*éther*. Suivant lui, il arriverait, dans la fermentation,

que l'acide carbonique se séparerait du sucre, en même temps que l'éther, fixant une quantité d'eau précisément égale à celle qu'il contient déjà, c'est-à-dire 1 vol., passerait à l'état d'alcool.

Il s'agirait de savoir si en réunissant l'acide carbonique et l'alcool obtenus de la fermentation alcoolique d'une quantité donnée de sucre anhydre, on aurait un poids qui surpasserait celui de ce corps d'une quantité égale à celle de l'eau qui est nécessaire pour transformer en alcool l'éther qui existe, suivant cette hypothèse, dans le sucre.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Le sucre a une saveur douce qui le fait rechercher de l'homme et des animaux.

VI. ÉTAT NATUREL.

Il se trouve dans la canne à sucre, la betterave, la châtaigne, la sève de l'érable, etc.

VII. EXTRACTION.

Nous ne pouvons entrer dans aucun détail à ce sujet; nous nous bornerons à dire que quand on a extrait le suc de la canne, on le fait concentrer après y avoir ajouté de la chaux. On l'écume, on le filtre, on le concentre de nou-

veau, et on le fait cristalliser; enfin on raffine le sucre cristallisé ainsi obtenu.

Quant au suc de betterave, ou le chauffe, puis on y verse un lait de chaux. On écume, on filtre, on remet sur le feu; on ajoute de l'acide sulfurique, puis du charbon animal; on le concentre, on le retire du feu, on le laisse refroidir; on le filtre, on le concentre, et on le fait cristalliser; enfin on raffine les cristaux.

VIII. USAGES.

Tout le monde sait que le sucre sert d'aliment; qu'il est employé à l'état de sirop pour conserver des fruits, etc.

CHAPITRE II.

SUCRE CRISTALLISABLE DE RAISIN.

I. COMPOSITION.

Th. de Saussure.

	en poids.	en volumes.
Oxigène.	56,15	3 $\frac{1}{2}$
Carbone.	36,84	3
Hydrogène	7,01	7
	<hr/>	
	100,00	

M. Dumas fait remarquer que si l'on suppose que ce sucre contienne une quantité d'eau de cristallisation, représentée par 1 volume, il restera 2 volumes d'*acide carbonique* + 2 volumes d'*alcool*; par conséquent, le sucre de raisin étant représenté par *un carbonate d'alcool*, le sucre de canne l'est par *un carbonate d'éther* (pag. 15);

Ou plus simplement,

Le sucre de raisin est un carbonate d'hydrogène bicarboné bihydraté $\begin{matrix} \text{vol.} \\ \left\{ \begin{array}{l} 4 \text{ acide carboniq.,} \\ 4 \text{ hydrog. bicarb.,} \\ 2 \text{ eau;} \end{array} \right. \end{matrix}$

Et le sucre de canne est un carbonate d'hydrogène bicarboné hydraté $\begin{matrix} \left\{ \begin{array}{l} 4 \text{ acide carboniq.,} \\ 4 \text{ hydrog. bicarb.,} \\ 1 \text{ eau.} \end{array} \right. \end{matrix}$

II. NOMENCLATURE.

Sucre de raisin.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise, non en polyèdres, comme le sucre de canne, mais en écailles ou en petites aiguilles qui se réunissent en mamelons ou en étoiles.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Il diffère beaucoup du sucre de canne par sa solubilité, aussi ne peut-il faire comme lui un sirop avec l'eau, car, lorsque ce liquide en est

saturé à chaud, il se prend en partie par le refroidissement en petites aiguilles.

Il se moisit dans un endroit humide, où le sucre de canne ne subirait pas d'altération, il a d'ailleurs beaucoup d'autres propriétés analogues à celles de ce dernier.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il a une saveur fraîche et moins agréable que celle du sucre de canne.

Il faut, pour amener l'eau au même degré de saveur sucrée, $2 \frac{1}{2}$ à 3 fois plus de sucre de raisin que de sucre de canne.

VI. ÉTAT NATUREL.

Cette espèce de sucre existe non-seulement dans le raisin, mais encore dans un grand nombre de fruits, tels que les abricots, les cerises, les groseilles.

Je l'ai trouvé dans l'urine de plusieurs diabétiques.

Il est produit par la réaction de l'acide sulfurique faible sur l'amidon, etc., et par celle du même acide sur le ligneux, lorsque toutefois celui-ci a été préalablement traité par l'acide sulfurique concentré.

CHAPITRE III.

SUCRE DES CHAMPIGNONS.

M. Braconnot a découvert dans les champignons un sucre particulier, cristallisable en prismes quadrilatères.

CHAPITRE IV.

SUCRE LIQUIDE.

I. PROPRIÉTÉS ET HISTOIRE.

Les sucres précédens sont accompagnés constamment ou presque constamment d'une espèce de sucre, qu'on n'a obtenu jusqu'ici qu'à l'état liquide, c'est-à-dire, très-probablement, en combinaison avec une certaine quantité d'eau.

Il est des fruits qui ne donnent que du sucre liquide, de sorte qu'il semble plus répandu que les sucres cristallisables; il a d'ailleurs avec eux beaucoup d'analogies.

M. Deyeux parla un des premiers du sucre liquide, sous le nom de *mucoso-sucré*; il lui attribua la propriété de fermenter spontanément. Proust le considéra comme une espèce particulière, et crut, ainsi que M. Deyeux, qu'il est susceptible de fermenter sans addition de ferment.

II. USAGES.

Le sucre liquide est employé pour faire de l'eau-de-vie, de l'alcool, et des liqueurs fermentées, pour fabriquer de l'acide oxalique.

On s'en est servi, dit-on, dans plusieurs circonstances en Angleterre pour désoxygéner l'indigo.

GENRE DES GOMMES.

Je comprends dans ce genre des substances caractérisées par les propriétés suivantes :

Elles sont insipides,

Elles sont solubles dans l'eau froide, ou susceptibles de se gonfler beaucoup en absorbant ce liquide;

Elles sont insolubles dans l'alcool;

Elles n'éprouvent pas la fermentation alcoolique.

Traitées par l'acide nitrique, elles donnent de l'acide oxalique et de l'acide saccholactique.

Aucune gomme n'a été observée à l'état de cristaux.

Il me semble, d'après des expériences faites par M. Guérin, qu'on peut distinguer deux espèces de gomme au moins, l'une que je nomme *arabine*, et l'autre que l'on peut appeler *bassorine*.

CHAPITRE PREMIER.

ARABINE.

I. COMPOSITION.

	Gay-Lussac et Thénard.	Th. de Saussure	Berzelius.	
			en poids.	en vol.
Oxigène . .	50,84	48,26	51,306	12
Carbone . .	42,23	45,84	41,906	13
Hydrogène .	6,93	5,46	6,788	24
Azote . . .		0,44		
	100,00	100,00	100,00	

II. PROPRIÉTÉS CARACTÉRISTIQUES.

L'arabine est solide, incolore et transparente.

100 p. d'eau en dissolvent à 20° 16,27 p. sans résidu, et à 100°, 20,75 p., suivant M. Guérin.

100 p. traitées par 400 d'acide nitrique à 35°, donnent 16,88 d'acide saccholactique hydraté.

CHAPITRE II.

BASSORINE.

PROPRIÉTÉS CARACTÉRISTIQUES.

Elle est solide, incolore, demi-transparente.

Elle est insoluble dans l'eau froide, mais elle l'absorbe en se gonflant beaucoup.

100 p. traitées par 1000 d'acide nitrique à 35°, donnent 22,61 d'acide saccholactique hydraté.

APPENDICE.

On trouve dans le commerce plusieurs sortes de gommes : les principales sont la *gomme arabique*, la *gomme du Sénégal*, la *gomme adragante*, la *gomme de Bassora*.

§ I^{er}.

GOMME ARABIQUE.

I. COMPOSITION IMMÉDIATE.

La gomme arabique est formée, en très-grande partie, d'arabine, d'une petite quantité d'un principe colorant, d'un acide libre, et de 0,025 à 0,03 de chaux, de magnésie, et d'oxide de fer. Suivant M. Vauquelin, la chaux paraît y être unie aux acides malique, acétique et phosphorique.

Suivant M. Guérin, 100 p. de gomme arabique perdent dans le vide-sec 16 p. d'eau.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est en morceaux arrondis, dont la grosseur varie.

Elle est incolore, ou colorée en jaune, en rouge et en brun.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

L'alcool la précipite de sa solution aqueuse.

Une solution aqueuse et bouillante de gomme arabique, alcalisée avec de l'ammoniaque, mêlée à une solution bouillante de sous-nitrate de plomb, précipite un composé formé, suivant M. Berzelius, de

Gomme.	100
Protoxide de plomb.	62,105

La gomme précipite la silice du sous-silicate de potasse.

Elle donne à la distillation des produits semblables à ceux du sucre.

IV. ÉTAT NATUREL ET EXTRACTION.

Elle exsude du *mimosa nilotica* à l'état d'un liquide épais qui se dessèche à l'air.

V. USAGES.

Elle est alimentaire.

En médecine on la prescrit comme adoucissant, soit à l'état naturel, soit à celui de sirop ou de pastille.

Elle sert à apprêter les étoffes, entre autres

les rubans de soie ; mais l'espèce de vernis qu'elle laisse à leur surface ne résiste pas à l'eau.

Elle sert à donner de la viscosité à l'eau, à épaisir les mordans qu'on emploie dans la fabrication des toiles peintes.

§ II.

GOMME DU SÉNÉGAL.

La *gomme du Sénégal* paraît identique à la gomme arabique.

§ III.

GOMME ADRAGANTE.

I. COMPOSITION IMMÉDIATE.

La *gomme adragante* est formée, suivant M. Guérin, de

Eau	11,8
Cendres	3,4
Arabine	53,7
Bassorine	31,1

100 00

II. PROPRIÉTÉS.

Elle épaisit considérablement l'eau dans laquelle on la triture.

§ IV.

GOMME DE BASSORA.

La *gomme de Bassora* est formée, suivant M. Guérin, de

Eau.	21,50
Cendres	5,40
Arabine	11,20
Bassorine.	61,90
	<hr/>
	100,00

§ V.

GOMME DU PAYS.

La *gomme du pays* découle du pêcher, de l'abricotier, du cerisier. Elle paraît avoir de l'analogie avec la gomme arabe; mais elle est plus colorée, et, sous ce rapport, elle ne peut être employée pour apprêter des étoffes qui doivent conserver leur blancheur; d'un autre côté, elle ne se sèche pas aussi bien que les autres.

SUCRE DE LAIT.

I. COMPOSITION.

Gay-Lussac et Thénard.		
	en poids.	en volume.
Oxigène. . .	53,834	1
Carbone. . .	38,825	1
Hydrogène .	7,341	2
	100,00	

100 p. perdent dans le vide-sec 0,8 de p.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il cristallise en parallépipèdes réguliers, terminés par des pyramides à 4 faces.

Il est incolore, transparent.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

100 p. d'eau à 20° ont dissous 8,64 p. de sucre de lait, et à 100°, 96,7 p.

Une légère torréfaction augmente sa solubilité.

L'alcool le précipite de sa solution aqueuse.

L'acide nitrique le convertit, comme les gommes, en acides oxalique et saccholactique.

100 p. de sucre de lait, traitées par 600 p. d'acide nitrique à 35°, donnent 28,62 d'acide saccholactique hydraté.

L'acide sulfurique faible le change en sucre de raisin.

Il n'est pas susceptible d'éprouver la fermentation alcoolique.

IV. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il n'a qu'une légère saveur sucrée.

V. PRÉPARATION.

On l'extrait en faisant concentrer le petit-lait convenablement pour le faire cristalliser.

AMIDON ?

I. COMPOSITION.

Gay-Lussac et Thénard.	Th. de Saussure.	Berzelius.	
		en poids.	en vol.
Oxigène. . 49,68	48,31	49,455	6
Carbone. . 43,55	45,39	43,481	7
Hydrogène 6,77	5,90	7,064	13
Azote . . . 0,00	0,40		
100,00	100,00	100,00	

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il est en globules brillans, dont le volume varie.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

L'amidon est insoluble dans l'alcool et l'éther hydratique. Seulement, quand il n'a pas été purifié, il peut céder à ces liquides une matière grasse qui l'accompagnait dans le végétal d'où il a été extrait.

Je parlerai à la fin de cet article de l'action de l'eau froide sur l'amidon. Je me bornerai à dire maintenant que quand on le fait bouillir dans ce liquide, en proportion convenable, il forme, par le refroidissement, une matière molle et demi-transparente qui est appelée *empois*.

L'iode, en s'unissant à l'amidon, forme, suivant MM. Colin et Gauthier de Claubry, une combinaison qui est noire, bleue, violette, ou incolore, suivant que la proportion de l'iode est plus ou moins forte. C'est d'après cette propriété qu'on emploie souvent l'amidon pour reconnaître l'iode, et l'iode pour reconnaître l'amidon. Mais on pourrait certainement se tromper si, après avoir observé ces indications, on ne faisait pas de nouvelles expériences pour les contrôler.

L'amidon, légèrement et également torréfié, jusqu'à ce qu'il ait pris une légère couleur

rousse, devient soluble dans l'eau froide, et susceptible de remplacer la gomme arabique dans beaucoup de cas, suivant l'observation de M. Vauquelin. Mais il ne faut pas croire qu'il ait été converti en gomme, car il ne donne pas d'acide saccholactique par l'acide nitrique, et il bleuit toujours par l'iode.

Suivant M. Berzelius, lorsqu'on réduit, au moyen de l'eau bouillante, l'amidon en gelée peu consistante, et qu'on y mêle une solution de sous-nitrate de plomb, on obtient un précipité qui est formé de

Amidon	100
Protoxide de plomb. .	38,8g.

L'amidon, trituré avec un peu d'eau de potasse, absorbe sur-le-champ ce liquide, et forme une gelée épaisse.

Les acides sulfurique, hydrochlorique, médiocrement concentrés, produisent un effet analogue.

Suivant M. Th. de Saussure, si l'on prend 3 parties d'acide sulfurique et 36 parties d'eau, dans lesquelles on dissoudra à chaud 1 partie d'amidon, on obtiendra, en versant de l'alcool dans la liqueur, un précipité d'amidon et de

sulfate d'amidon. En traitant ce précipité par l'alcool pour en séparer l'acide en excès, puis par l'eau, on obtient une solution de sulfate d'amidon, qui, évaporée, donne ce composé sous la forme de cristaux.

100 parties d'amidon, jetées par portion dans 400 parties d'eau bouillante tenant 4 parties d'acide sulfurique, se changent en sucre de raisin, si on continue de faire bouillir la liqueur pendant 5 heures. Avant d'avoir éprouvé ce changement, l'amidon devient soluble dans l'eau froide comme l'est la gomme arabique; mais dans cet état il ne donne pas d'acide saccholactique.

M. Th. de Saussure a observé que l'amidon, abandonné à l'état d'empois, sous une cloche d'air atmosphérique, éprouve un tel changement, qu'une partie se change en sucre de raisin.

L'amidon, traité par l'acide nitrique, donne, comme les sucres, de l'acide oxalique sans acide saccholactique.

A la distillation, on en retire les mêmes produits que des sucres et de l'arabine.

IV. ÉTAT NATUREL.

Il est répandu dans un très-grand nombre de

végétaux ; par exemple , le grain des céréales et la pomme-de-terre en contiennent beaucoup.

V. PRÉPARATION.

Lorsque l'amidon se trouve en très-grande quantité dans une matière, comme dans la pomme-de-terre, par exemple, il suffit de nettoyer celle-ci, de la râper, de la mettre sur un tamis de crin, où on l'agite avec de l'eau, pour que l'amidon, entraîné par ce liquide, passe au travers du tamis, et ensuite se dépose au fond du vase où on l'a reçu. On décante l'eau qui surnage. On le fait égoutter, puis sécher.

Lorsque l'amidon est accompagné de la matière appelée *gluten*, ainsi qu'il l'est dans le blé et l'orge, on mout ces grains, puis on met la farine dans des cuves de bois avec de l'eau, où elle ne tarde point à fermenter. Par ce moyen, l'amidon se trouve débarrassé du gluten, qui devient en partie soluble et en partie susceptible de se tenir en suspension dans l'eau qui surnage.

Le produit liquide de cette fermentation est appelé *eau sure*. On l'employait autrefois pour préparer les laines à recevoir la teinture. Elle contient, suivant M. Vauquelin, de l'acide acé-

tique, de l'acétate d'ammoniaque, de l'alcool, du phosphate de chaux, du gluten non altéré.

VI. USAGES.

L'amidon intéresse l'art de la teinture sous plusieurs rapports. Il sert à préparer l'acide oxalique. Lorsqu'on l'a rendu soluble dans l'eau, il peut remplacer la gomme arabique dans beaucoup de cas.

A l'état d'empois il sert à apprêter le linge.

Remarques sur l'amidon considéré comme espèce chimique.

M. Raspail a fait plusieurs observations intéressantes sur l'amidon ; il a vu que cette substance, triturée avec de l'eau froide, est réduite en une matière soluble et en une matière qui ne l'est pas. Il considère celle-ci comme un organe qui renferme la première. Je nommerai la matière soluble *amidine*, et la matière insoluble *amidin*.

L'amidine est soluble dans l'eau froide.

Elle devient bleue avec l'iode.

L'amidin est insoluble dans l'eau froide, mais il se dissout dans l'eau bouillante.

Comme l'amidine il devient bleu avec l'iode,

soit qu'il conserve l'état solide, soit qu'il ait été dissous par l'eau bouillante.

On voit donc que l'amidine et l'amidin ont les plus grands rapports. Mais doit-on les considérer comme deux sous-espèces d'amidon, ou comme deux espèces distinctes?

C'est une question qui, pour être résolue, exige de nouvelles expériences.

En effet, si l'amidine contient les mêmes élémens que l'amidin, et s'ils y sont unies dans les mêmes proportions; si, traités par l'acide sulfurique, l'acide nitrique, on obtient de tous les deux les mêmes produits, ils devront être considérés comme des modifications d'une même matière, c'est-à-dire comme deux sous-espèces d'amidon.

Dans le cas où les différences seraient plus prononcées et porteraient sur la composition et un certain nombre des propriétés chimiques, il faudrait en faire deux espèces.



INULINE.

I. COMPOSITION.

Elle est formée

D'oxygène, de carbone et d'hydrogène,
dans des proportions qui n'ont pas été déterminées.

II. NOMENCLATURE.

Son nom dérive d'*inula*, parce que c'est dans la racine d'*inula helenium* qu'on l'a découverte.

III. PROPRIÉTÉS.

Elle ressemble à l'amidon par son aspect.

Elle se dissout facilement dans l'eau bouillante, et s'en sépare par le refroidissement presque complètement à l'état d'une poudre blanche.

L'alcool la précipite de sa dissolution.

Elle exhale sur le charbon l'odeur du caramel.

Elle se comporte à la distillation comme la gomme arabique.

Traitée par l'acide nitrique, elle se comporte comme l'amidon, c'est-à-dire qu'elle donne de l'acide oxalique sans acide saccholactique.

IV. EXTRACTION ET HISTOIRE.

Rose père l'a obtenue en traitant la racine d'*inula helenium* par trois ou quatre fois son poids d'eau bouillante, et en recueillant sur un filtre la matière déposée par le refroidissement.

LIGNEUX.

I. COMPOSITION.

	en poids.
Oxigène	42,73
Carbone	51,45
Hydrogène	5,82
	100,00

Compositions équivalentes.

Eau	48,55
Carbone	51,45
	100,00

II. NOMENCLATURE.

Le *bois* à l'état de pureté, ou la *fibre ligneuse*.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Il est solide, d'une structure fibreuse.

Il a une tenacité remarquable.

Sa densité est plus grande que celle de l'eau. Si le bois surnage sur ce liquide, c'est qu'il contient des gaz interposés entre ses fibres.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où il ne s'altère pas.*

Il est très-hygrométrique, et peut-être est-il vrai de dire que jamais on ne l'a obtenu complètement sec.

Il est insoluble dans l'eau, même bouillante, dans l'alcool, dans l'éther.

Il est insoluble dans les eaux alcalines et acidulées.

L'eau de chlore faible ne l'altère pas.

Il se combine à plusieurs oxides, notamment à l'alumine, aux peroxides de fer, de manganèse, etc.

Il se combine avec plusieurs sels, tels que l'alun, l'acétate d'alumine.

Il y a des cas où le ligneux éprouve une diminution dans sa tenacité, sans qu'on puisse conclure, au moins aujourd'hui, qu'il ait subi une altération chimique. En effet, que le ligneux soit formé de fibres ou de *clostres* adhérens les uns aux autres, et l'on conçoit qu'une cause pourra diminuer cette adhérence sans trou-

bler l'équilibre des élémens de la matière même de ces parties ; c'est ainsi qu'un fil de lin est rompu par l'effort qu'on fait en le tirant. D'une autre part, on conçoit encore que des corps, en s'unissant au ligneux, le rendront plus roide, moins flexible, et le disposeront à se déchirer.

B. *Cas où il est altéré.*

Le ligneux, exposé long-temps dans un air humide, si la température n'est pas trop basse, se couvre de moisissures, et finit par disparaître sous l'influence de l'air, de l'humidité et de la chaleur. Il se forme de l'eau et de l'acide carbonique, et une matière soluble qui peut servir à la végétation.

L'eau de chlore concentrée affaiblit peu à peu la tenacité du ligneux, et paraît à la longue l'altérer profondément dans sa nature ; mais cette action n'a certainement point été suivie avec l'attention qu'elle mérite. H. Davy a attribué l'altération qu'il éprouve alors à l'action de l'acide hydrochlorique résultant de la décomposition de l'eau (TOME 1^{er}, leçon 10, pag. 57) ; mais M. D. Kœchlin pense que l'acide hydrochlorique, ainsi formé, est trop faible pour pouvoir produire cet effet.

L'acide sulfurique concentré exerce sur le ligneux une action très-remarquable, dont nous allons parler d'après M. Braconnot.

Il a versé peu à peu 34^{gr} d'acide sulfurique concentré sur 24^{gr} de chiffons de toile de chanvre, qui avaient été préalablement desséchés et coupés en petits morceaux; ils étaient contenus dans un mortier. En opérant ainsi il a évité l'élévation de température, et il ne s'est point manifesté d'acide sulfureux. Le mélange broyé s'est réduit en masse mucilagineuse tenace, qui a été dissoute par l'eau, sauf 2^{gr},5 de ligneux légèrement altéré.

La solution, traitée par le protoxide de plomb, puis passée à l'acide hydrosulfurique, et évaporée à sec, a laissé 21^{gr},5 d'une matière douée des propriétés suivantes :

Elle a l'aspect d'une gomme, mais je ne puis lui donner ce nom, parce que l'acide nitrique ne la convertit pas en acide saccholactique.

Elle est légèrement acide au tournesol; elle contient de l'acide sulfurique, mais en combinaison avec une matière végétale, car sa solution ne précipite pas le nitrate de baryte.

L'acide nitrique la réduit en acide oxalique.

Cette matière, bouillie pendant dix heures

avec l'acide sulfurique faible, se convertit en *sucres de raisin*. Il paraît qu'une portion de la combinaison de l'acide sulfurique avec la matière végétale dont nous venons de parler est dénaturée.

100 parties de ligneux donnent 114,7 parties de sucre de raisin.

La matière soluble me paraît avoir beaucoup d'analogie avec celle qu'on obtient de l'amidon traité par l'acide sulfurique faible avant qu'il soit converti en sucre de raisin.

L'acide sulfurique étendu de la moitié de son poids d'eau réduit le ligneux, à une douce chaleur, en une pâte homogène qui, délayée dans l'eau, donne une bouillie blanche semblable à l'empois. Cette bouillie, étendue d'une plus grande quantité d'eau, forme une émulsion qui dépose une substance d'apparence cristalline, laquelle représente presque tout le ligneux soumis à l'expérience, la liqueur ne retient qu'une très-petite quantité de la substance soluble dans l'eau qu'on obtient du ligneux traité par l'acide sulfurique concentré.

Le ligneux, imbibé d'acide nitrique, et exposé dans un bain d'eau bouillante jusqu'à ce qu'il se dégage du gaz nitreux, se change en

une substance blanche, insoluble dans la potasse, qui ressemble à la précédente, suivant M. Braconnot.

J'ai vu que l'acide nitrique à 45°, gardé un mois à la température de 15° à 18° sur le ligneux contenu dans une cornue, le convertit en une matière gélatineuse transparente, légèrement jaunâtre, qui, étant chauffée, devient liquide. Cette liqueur, concentrée, ne donne que de l'acide oxalique; mais la quantité est bien inférieure à celle qu'on obtiendrait d'un poids de sucre ou d'amidon égal à celui du ligneux.

L'acide hydrochlorique concentré a de l'action sur cette substance, car il perce, comme on sait, la toile sur laquelle on le répand.

Parties égales de sciure de bois et de potasse caustique humectées, chauffées dans un creuset d'argent avec le contact de l'air, se fondent, se boursoufflent, se réduisent en une matière qui se dissout pour la plus grande partie dans l'eau; cette dissolution précipite des flocons noirs par l'acide sulfurique. Suivant M. Braconnot, la fibre ligneuse, en perdant de l'eau dans cette opération, se change en *ulmine* et en acide acétique.

Ayant répété cette expérience dans une cor-

nue de verre dont le bec plongeait sous une cloche pleine de mercure, j'ai vu que, lorsque la potasse réagit sur le ligneux, il se dégage de l'hydrogène qui ne contient qu'une petite quantité d'hydrogène carboné; qu'il se forme un composé de potasse et de ligneux déshydrogéné qui a une forte action sur l'oxigène atmosphérique, car il suffit de le mettre en contact avec ce dernier pour qu'il l'absorbe, et se colore en noir, c'est-à-dire que l'*ulmine* artificielle de M. Braconnot est le résultat de l'action, non de l'alcali sur le ligneux, mais celui de l'action de l'oxigène sur le ligneux dénaturé sous l'influence de la potasse.

Le sucre, l'amidon, etc., se comportent d'une manière analogue.

M. Gay-Lussac vient d'observer que le ligneux, chauffé à 200° environ avec la potasse, se change en acide oxalique.

Lorsqu'il est soumis à la distillation, il donne de l'eau, de l'acide acétique ou pyroacétique, de l'huile empyreumatique jaune, de l'huile empyreumatique brune épaisse comme du goudron, de l'acide carbonique, de l'hydrogène carboné, du charbon, dont la quantité s'élève de 18 à 19 parties pour 100 de ligneux.

Chauffé avec le contact de l'air, il se réduit en eau et en acide carbonique, si la combustion est complète; mais toujours une portion de matière, à l'état de fumée, échappe à la combustion. Rumford estime qu'il y a un peu plus des $\frac{2}{3}$ de la chaleur qui proviennent de la combustion du carbone, et que le reste provient de celle de l'hydrogène.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Il est insipide, inodore, et peut être digéré, suivant l'observation de M. Autenrieth, lorsqu'il a été lavé à l'eau bouillante, pulvérisé, exposé plusieurs fois à la chaleur d'un four, et enfin moulu comme le blé. Cette farine mêlée au levain aigri de farine de blé, donne une pâte qu'il ne faut que cuire pour la réduire en pain; enfin la farine de bois forme une gelée nourrissante lorsqu'on la fait bouillir dans l'eau, et qu'on laisse la liqueur se refroidir.

VI. ÉTAT NATUREL.

Dans les arbres dicotylédones, le ligneux est en fibres disposées elles-mêmes en cônes superposés qui sont presque toujours accompagnés de principes étrangers à la fibre ligneuse, tels que des principes colorans, une matière

azotée, des sels, et particulièrement de l'oxalate de chaux.

Dans les plantes textiles, etc., le ligneux est en longs filamens qui, une fois isolés des matières qui les accompagnent, constituent la *filasse* : telles sont celles du chanvre et du lin.

Le coton passe généralement pour du ligneux; il se trouve dans les capsules du cotonnier.

VII. PRÉPARATION.

Il suffit de soumettre la filasse, la pâte de papier, à l'action de l'eau, de l'alcool bouillant, de l'acide hydrochlorique, de l'eau alcalisée et de l'eau pure, pour obtenir le ligneux à l'état de pureté.

Si l'on prenait du bois coloré, il ne serait guère possible de l'obtenir parfaitement blanc sans le soumettre, non-seulement à l'action des agens précédens, mais encore à celle du chlore.

VIII. USAGES.

Le ligneux étant la base des étoffes de chanvre, de lin et de coton, intéresse la classe nombreuse des teinturiers sur fil et sur toile.

Il intéresse d'un autre côté tous les teinturiers comme matière combustible, quoiqu'au-

jourd'hui on cherche en général à le remplacer par le charbon de terre.

SUBÉRINE.

J'ai donné ce nom au tissu du liège, ou plus généralement à la substance qui constitue essentiellement l'épiderme du bouleau, du cerisier, etc., etc.

Cette substance, formée de petites utricules qui, dans l'état naturel, contiennent des matières colorantes et huileuses ou résineuses, ne s'obtient qu'après de longs traitemens par l'eau, l'alcool et l'éther, je ne dis pas absolument pure, mais enfin suffisamment isolée des matières étrangères qui l'accompagnent dans les plantes, pour qu'on puisse la considérer comme une espèce distincte de principe immédiat. En effet, on ne connaît que la *subérine* qui produise de l'acide subérique lorsqu'on la fait chauffer dans six parties d'acide nitrique à 32°; et, d'un autre côté, elle en donne une proportion d'autant plus forte, qu'elle a été soumise un plus grand nombre de fois à l'action de l'eau, de l'alcool et de l'éther, dans le digesteur distillatoire.

La subérine est, non-seulement insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, mais encore dans les eaux acidulées ou alcalisées.

L'acide nitrique la convertit en acides subérique et oxalique.

MANNITE.

I. COMPOSITION.

	Th. de Saussure. en poids.
Oxigène.	53,60
Carbone.	38,53
Hydrogène.	7,87
	<hr/>
	100,00

II. NOMENCLATURE.

Mannite dérive de *manne*, substance d'où elle a d'abord été extraite.

III. PROPRIÉTÉS.

Elle cristallise en petites aiguilles demi-transparentes, incolores, d'une saveur sucrée.

Elle est assez soluble dans l'eau froide, et davantage dans l'eau bouillante.

Elle se dissout en bien plus grande quantité

dans l'alcool bouillant que dans l'alcool froid; c'est pourquoi une solution qui en est saturée à chaud se prend presque en masse par le refroidissement.

La mannite se comporte comme le sucre avec l'acide nitrique.

Elle ne se convertit pas en alcool par la fermentation, ce qui la distingue des espèces du genre sucre.

Elle se comporte d'ailleurs comme elles à la distillation.

IV. ÉTAT NATUREL.

Elle constitue la plus grande partie de la manne.

On la trouve dans plusieurs sucres végétaux après qu'ils ont éprouvé la fermentation acéteuse.

PICROMEL.

I. COMPOSITION.

Il est formé

D'oxygène, de carbone et d'hydrogène,

dans des proportions qui n'ont pas été déterminées.

II. PROPRIÉTÉS.

Il est presque toujours à l'état sirupeux; cependant j'en ai obtenu de cristallisé en aiguilles blanches.

Il a une saveur sucrée qui n'est pas, ou que très-peu, amère quand il est pur.

Il est soluble dans l'eau, l'alcool; il ne se dissout pas, ou que très-peu, dans l'éther.

Il n'est pas susceptible de se convertir en alcool.

III. ÉTAT NATUREL.

Il existe dans la bile de la plupart des animaux.

GLYCÉRINE.

I. COMPOSITION.

	en poids.	en volumes.
Oxigène	53,28	1
Carbone	37,67	0,92
Hydrogène	9,05	2,72
	<hr/> 100,00	

II. NOMENCLATURE.

J'ai donné ce nom à la matière que Schéèle avait appelée *principe doux des huiles*.

III. PROPRIÉTÉS.

Elle est sous la forme d'un liquide épais, sirupeux, incolore, dont la densité est de 1,252.

Elle a une saveur douce et une légère odeur.

Elle est soluble dans l'eau et l'alcool.

Elle n'est pas susceptible de se changer en alcool.

L'acide nitrique la convertit en acide oxalique.

Soumise à la distillation, une partie se décompose à la manière des substances organiques non azotées, une autre partie se volatilise sans altération.

IV. PRÉPARATION.

Le procédé le plus simple pour l'obtenir est de saponifier la graisse de porc ou l'huile d'olive par le protoxide de plomb; il faut soumettre l'eau-mère à un courant d'acide hydrosulfurique, pour en précipiter un peu de protoxide de plomb; puis concentrer le liquide au bain-marie, et enfin l'exposer dans le vide sec.

CAMPBRE.

I. COMPOSITION.

	Th. de Saussure. en poids.
Oxigène.	14,61
Carbone	74,38
Hydrogène.	10,67
Azote.	0,34?
	<hr/>
	100,00

II. PROPRIÉTÉS.

Il est cristallisable, fusible à 175° et susceptible de bouillir à 204°.

Il est très-odorant et peu soluble dans l'eau.

Il l'est beaucoup dans l'alcool et dans l'éther.

Il l'est pareillement dans l'acide nitrique concentré. La solution, mêlé avec l'eau, le laisse précipiter.

L'acide nitrique bouillant le convertit en acide camphorique.

III. ÉTAT ET PRÉPARATION.

Il se trouve dans plusieurs végétaux.

C'est en distillant le bois du *laurus camphora* avec de l'eau, qu'on l'obtient à l'état brut au Japon, etc. : il est ensuite purifié en Europe,

où on le soumet à la distillation sèche, après l'avoir mêlé à $\frac{1}{50}$ de chaux.

CHOLESTÉRINE.

I. COMPOSITION.

	Chevrul.	
	en poids.	en vol.
Oxigène	3,025	1
Carbone	85,095	36,77
Hydrogène. . .	11,880	63,03
	100,000	

II. NOMENCLATURE.

Ce nom est tiré de $\chiολη$, bile, et de $στερεά$, solide. Je lui ai donné ce nom parce qu'elle constitue un grand nombre de calculs biliaires humains. Elle a été appelée *adipocire*.

III. PROPRIÉTÉS.

Elle est fusible à 137°.

Elle cristallise en larges feuillets nacrés; elle se dissout dans l'alcool et l'éther bouillans.

L'acide sulfurique concentré la jaunit sur-le-champ.

L'acide nitrique la change en acide cholestérique.

Elle n'éprouve aucun changement de la part de la potasse même à chaud.

IV. PRÉPARATION.

Il suffit de traiter par l'alcool bouillant des calculs biliaires de cholestérine pour l'obtenir en cristaux par le refroidissement.

B. COMPOSÉS QUATERNAIRES DE $\left\{ \begin{array}{l} \text{oxygène,} \\ \text{azote,} \\ \text{carbone,} \\ \text{hydrogène.} \end{array} \right.$

GLUTEN.

I. COMPOSITION.

Le gluten est formé

D'oxygène, d'azote, de carbone et d'hydrogène,
dans des proportions qui n'ont point encore été
déterminées.

II. PROPRIÉTÉS.

Il est solide. Lorsqu'il vient d'être préparé, il est élastique, opaque, d'un blanc un peu grisâtre; il doit ces propriétés à de l'eau, car, une fois qu'il a été séché, il est jaune, translucide, corné et cassant.

Il est insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther. Ces deux derniers liquides en extraient une matière grasse qui lui est étrangère.

IV. ÉTAT NATUREL ET PRÉPARATION.

C'est la grande proportion du gluten contenu dans la farine de froment qui donne à celle-ci la propriété de former une pâte élastique. Lorsqu'on veut en extraire le gluten, on prend cette pâte, et on la malaxe doucement sous un filet d'eau, qui entraîne l'amidon et les parties solubles de la farine; le gluten reste, mais retenant un peu de matière huileuse.

M. Taddey regarde le gluten comme formé de deux substances.

FIBRINE.

I. COMPOSITION.

	Gay-Lussac et Thénard en poids.
Oxigène	19,685
Azote	19,934
Carbone	53,360
Hydrogène.	7,021
	<hr/> 100,000

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

La fibrine est en filamens ou en rubans qui sont blancs, opaques, très-flexibles quand elle contient de l'eau. Elle acquiert par la dessiccation un aspect corné, une couleur légèrement jaunâtre, et une certaine dureté.

On la regarde assez généralement comme formée de globules juxta-posés.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Elle est insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther. Si la fibrine a été extraite du sang, et qu'elle n'ait pas été dépouillée de matière grasse, elle en cède à l'alcool et à l'éther.

L'acide hydrochlorique ou l'acide sulfurique étendu de 6 parties d'eau, digérés avec elle, s'y

unissent, et forment des composés qui sont insolubles dans l'eau s'ils contiennent un excès d'acide, et qui s'y dissolvent s'ils ont perdu cet excès d'acide par un lavage préalable à l'eau froide. La fibrine paraît dégager un peu d'azote par l'action des acides.

L'acide acétique concentré la ramollit, et finit par la dissoudre, du moins à chaud.

L'acide nitrique ne la convertit pas en matière grasse ; il la réduit en partie en acide oxalique et en acide carbazotique.

La potasse, la soude, la dissolvent à chaud ; il se dégage de l'ammoniaque.

IV. ÉTAT NATUREL.

Elle existe dans le sang, et fait la base de la chair musculaire.

V. PRÉPARATION.

Il suffit d'agiter du sang avec une poignée de bouleau au moment où il vient d'être tiré d'un animal, pour que la fibrine s'y attache en longs filamens, qu'on lave ensuite avec de l'eau distillée : si on veut leur enlever la matière grasse que j'ai reconnue être celle du cerveau, il faut les traiter par l'alcool, après les avoir desséchés : en replongeant la fibrine dans l'eau, elle

reprend les propriétés qu'elle avait à l'état frais.

ALBUMINE.

I. COMPOSITION.

	Gay-Lussac et Thénard. en poids.
Oxigène.	23,872
Azote	15,705
Carbone.	52,883
Hydrogène.	7,540
	<hr/> 100,000

II. PROPRIÉTÉS.

L'albumine se trouve dans un assez grand nombre de liquides animaux, tels que le sang et le blanc d'œuf; elle y est dissoute par l'eau.

Dans cet état elle est visqueuse, et contient toujours quelque corps étranger.

Elle est accompagnée dans le blanc d'œuf,

1° De soude, que les uns regardent comme caustique, et les autres comme carbonatée;

2° De soufre, dont l'état de combinaison n'a pas été déterminé;

3° De chlorure de sodium;

4° D'un tissu que j'ai signalé en 1821, et qui devient sensible lorsqu'on agite un blanc d'œuf avec de l'eau.

Un des caractères du blanc d'œuf, ou plutôt de la solution d'albumine convenablement concentrée, est que, exposée à la température de 61°, elle commence à se coaguler en une matière solide qui retient entre ses particules toute l'eau qui la tenait auparavant à l'état liquide. L'albumine coagulée est d'un blanc opalin. Par l'exposition au vide ou à l'air libre, l'eau interposée se dégage, et la matière organique reste sous la forme d'une substance cornée, jaunâtre, demi-transparente, qu'il suffit de mettre dans l'eau pour lui rendre son premier aspect.

J'ai observé un fait très-remarquable, c'est que deux quantités égales d'une même albumine que l'on exposera dans le vide sec, l'une (*a*) après l'avoir fait coaguler par la chaleur, l'autre (*b*) sans lui avoir fait subir la coagulation, perdront le même poids d'eau, quoique les résidus soient si différens l'un de l'autre, que le premier reprend l'état d'albumine coagulée, et l'autre l'état d'albumine liquide par l'addition de l'eau qu'ils ont perdue.

La coagulation de l'albumine change certai-

nement l'état de combinaison du soufre, car, d'insensible qu'il était à l'odorat et à l'action de l'argent, il devient odorant, et susceptible de sulfurer ce métal; il paraît se porter sur la soude.

La solution d'albumine est précipitée par la noix de galle et le perchlorure de mercure; elle ne l'est pas par l'acétate de plomb.

Elle est précipitée par le chlore et un assez grand nombre d'acides.

M. Lassaigne a vu que si un liquide albumineux se coagule lorsqu'il est exposé au courant voltaïque, c'est que le chlore du chlorure de sodium qui se rassemble au pôle positif coagule l'albumine qui est dans sa sphère d'activité.

III. PRÉPARATION.

C'est ordinairement dans le blanc de l'œuf qu'on étudie l'albumine; mais comme il contient un tissu solide qui lui donne une viscosité que n'a pas un corps dissous dans un liquide, il faut triturer le blanc d'œuf dans un mortier de verre avec de l'eau et filtrer la solution, pour avoir l'albumine exempte de ce corps; le tissu en absorbant l'eau devient blanc: on le trouve sur le filtre.

CASEUM.

I. COMPOSITION.

	Gay-Lussac et Thénard. en poids.
Oxigène.	11,409
Azote	21,381
Carbone.	59,781
Hydrogène.	7,429
	<hr/> 100,000

II. NOMENCLATURE ET PRÉPARATION.

On a donné ce nom à la matière azotée qui constitue le fromage, et qu'on obtient ordinairement du lait écrémé qu'on laisse *cailler* spontanément, ou qu'on coagule avec de la *pression* ou de l'acide tartrique, acétique, etc.

III. PROPRIÉTÉS.

Les propriétés qu'on a attribuées au caséum ne me semblent point assez nettement tranchées pour qu'on puisse prononcer affirmativement sur l'existence de cette matière comme espèce de principe immédiat.

Il me paraît certain que le caséum est en dissolution dans l'eau du lait, et que le beurre seul s'y trouve en suspension, et donne à ce li-

quide l'opacité qui le caractérise. Il me paraît aussi, que le caséum qu'on a étudié jusqu'ici retenait toujours du beurre.

Enfin, avant d'admettre le caséum au rang des espèces, il faut, ce me semble, qu'il soit démontré qu'il jouit de propriétés qui le distinguent de l'albumine, car certainement il a avec elle les plus grands rapports.

GÉLATINE.

I. COMPOSITION.

	Gay-Lussac et Thénard. en poids.
Oxigène	27,207
Azote	16,998
Carbone	47,881
Hydrogène	7,914
	<hr/> 100,000

II. PROPRIÉTÉS.

Mise dans l'eau froide, elle se ramollit, se gonfle beaucoup.

Bouillie dans l'eau, elle s'y dissout; et si la solution est suffisamment concentrée, elle se prend en gelée par le refroidissement. Cette ge-

lée est pour moi une matière solide, dans laquelle l'eau, soit pure, soit contenant une matière en solution, est engagée dans cet état particulier d'union que j'ai signalé (TOM. 1^{er}, leçon 4, pag. 17).

100 parties d'eau et 2 à 3 parties de gélatine bouillies ensemble se prennent en gelée par le refroidissement.

Le nitrate de protoxide de mercure est le seul sel qui précipite cette substance de sa solution aqueuse, suivant Thomson; mais le sulfate de peroxide de fer l'en précipite aussi, ainsi que M. Merimée l'a observé. Le précipité se dissout dans l'eau bouillante, et j'ai vu que l'ammoniaque, ajoutée à cette solution, n'en sépare pas, ou que très-peu, de peroxide de fer.

L'alun épaisit la solution de gélatine.

Presque toutes les matières astringentes colorées la précipitent, notamment l'infusion de noix de galle.

Le chlore la précipite en filamens qui sont élastiques quand ils contiennent de l'eau interposée. Ce précipité est regardé généralement comme une combinaison de gélatine plus ou moins altérée, de chlore et d'acide hydrochlorique.

III. ÉTAT ET PRÉPARATION.

La gélatine n'existe pas toute formée dans les animaux; elle résulte d'un changement que l'eau bouillante fait éprouver à plusieurs tissus, particulièrement à la peau, aux tendons, au tissu organique des os des mammifères, à la partie interne de la vessie natatoire des esturgeons, etc., etc.

La vessie natatoire des esturgeons donne la gélatine la plus pure.

Les tendons minces, la peau bien lavée, le tissu organique des os dont on a séparé la graisse, et ensuite les matières terreuses, par l'acide hydrochlorique faible, et qu'on a bien lavé, en donnent d'assez pure.

La colle-forte, qu'on obtient en général avec les rognures de peau, l'oreille externe des bœufs, des chevaux, des moutons, des veaux, est de la gélatine impure. Elle doit son odeur désagréable à un acide provenant de l'altération que la matière qui donne la gélatine à éprouvée. Elle contient en outre de la matière grasse; au reste, on en retrouve dans toutes celles qui ont été préparées avec des tissus non préalablement traités par l'alcool ou par l'éther.

IV. USAGES.

La gélatine, préparée avec soin, est un aliment très-nourrissant, soit qu'on la prenne en gelée, soit qu'on la prenne à l'état de bouillon, soit enfin qu'on l'associe à des féculs. Elle donne à celles-ci les qualités d'un aliment azoté.

Elle est la base de la peinture dite à la *colle*.

A l'état de colle-forte, elle est précieuse pour coller le bois, le carton, etc.

On l'a employée en teinture dans plusieurs circonstances.

MUCUS.

Il existe des fluides animaux dans lesquels on a admis généralement la présence d'un principe immédiat qu'on a appelé *mucus*, d'après les faits suivans :

1^o Ces fluides ne se coagulent pas par la chaleur, comme le font ceux qui contiennent de l'albumine;

2^o Concentrés et refroidis, ils ne se prennent point en gelée, comme le fait la solution de gélatine;

3° Ils ne précipitent pas le perchlorure de mercure, comme le font les liquides albumineux ;

4° Ils ne précipitent pas l'infusion de noix de galle, comme le font les solutions d'albumine et de gélatine ;

5° Ils précipitent par l'acétate de plomb, qui n'agit ni sur l'albumine, ni sur la gélatine.

D'ailleurs ces fluides précipitent par le chlore, et laissent, par l'évaporation, un résidu d'apparence cornée, qui donne à la distillation tous les produits des matières animales azotées.

On voit donc que l'existence du *mucus*, envisagé comme espèce de principe immédiat, ne repose guère que sur un caractère positif, celui de précipiter l'acétate de plomb.

En considérant que les écailles de poissons, les ongles, l'épiderme, les cheveux, les crins, les poils, la laine et la soie, sont insolubles dans l'eau froide et qu'ils se fondent dans l'eau, du moins dans celle qu'on fait chauffer dans un digesteur, et que les solutions qu'on en obtient ne se prennent point en gelée par le refroidissement, on a admis que le principe azoté de ces matières est un *mucus desséché*.

J'avoue que l'existence d'un principe unique

et spécial, dans toutes les matières que je viens de nommer, ne me paraît pas démontrée, et voici pourquoi :

1^o C'est que les caractères positifs du mucus, à l'état liquide, ne sont point assez nombreux, surtout lorsqu'on a égard à la soude, aux sels, etc., qui peuvent l'accompagner, et à l'influence que ces corps peuvent avoir sur les propriétés qu'on lui attribue.

2^o C'est qu'on n'a point fait assez d'expériences pour comparer la matière soluble que l'on pourrait obtenir en traitant dans un digesteur la fibrine, l'albumine coagulée, avec la matière soluble qu'on obtient des ongles, des écailles, de la laine, etc., soumis au même traitement.

3^o C'est que les rapports de la gélatine avec les tissus qui la donnent, quand ils sont bouillis dans l'eau, et les caractères même de la gélatine, considérée comme espèce, ne sont point assez bien fixés pour qu'on puisse les admettre comme des *faits démontrés*.

Ainsi les tissus gélatineux bouillis long-temps, ou plutôt exposés dans un digesteur à l'action de l'eau chauffée au-dessus de 100°, se dissolvent, et leur solution ne se prend plus en gelée par le refroidissement. On ignore les rapports de

cette matière soluble avec celles qu'on obtient des écailles, etc., etc., traitées de la même manière.

Le cartilage des os de poissons, et le cartilage des poissons dits *cartilagineux*, se fondent dans l'eau du digesteur, et la solution ne se prend point en gelée.

Enfin, le tissu de ce cartilage existe-t-il dans le cartilage des os des mammifères qui donnent de la gélatine? ou en est-il absolument distinct?

La gélatine ne contient-elle qu'une seule substance? ou en contient-elle deux, dont l'une paraît à l'état solide lorsqu'une solution de gélatine se prend en gelée, et dont l'autre resterait en dissolution dans l'eau, interposée entre les parties de la première?

Ces questions n'étant point résolues, il s'ensuit que la laine, la soie, ne sont point assez connues dans leur nature chimique, pour que nous puissions dire maintenant si elles diffèrent essentiellement l'une de l'autre, enfin quels sont leurs rapports avec la fibrine, l'albumine, la gélatine, etc., etc. Je me livre depuis plusieurs années à un travail qui a pour objet la solution de ces questions.

C. COMPOSÉS DE $\left\{ \begin{array}{l} \text{oxigène,} \\ \text{azote,} \\ \text{phosphore,} \\ \text{carbone,} \\ \text{hydrogène.} \end{array} \right.$

MATIÈRE GRASSE BLANCHE DU CER- VEAU, OU CÉRÉBRINE.

I. COMPOSITION.

D'après une seule analyse que j'ai faite de cette substance, je la regarde comme un composé

D'oxigène, d'azote, de phosphore, de carbone et d'hydrogène;

mais je n'affirmerais pas avoir opéré sur un échantillon absolument dépouillé d'eau, quoiqu'il eût été obtenu en cristaux et exposé au vide sec.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

La cérébrine cristallise en petites lames blanches très-brillantes, quand on les voit au milieu de l'alcool; mais bientôt après en être sé-

parées, elles se réduisent en une matière molle satinée, qui devient rouge par son exposition au soleil.

Elle se fond au feu, mais elle noircit à une température qui ne colore pas la stéarine et l'oléine.

Elle tache le papier comme le font les huiles ordinaires.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où elle ne s'altère pas.*

Elle se délaie dans l'eau, et forme une émulsion blanche.

20 parties d'alcool bouillant en dissolvent 1 partie. Par le refroidissement, la cérébrine cristallise presque en totalité.

Elle est soluble dans l'éther.

Elle ne se saponifie pas quand on la fait bouillir long-temps avec l'eau de potasse, ce qui est un caractère remarquable.

B. *Cas où elle s'altère.*

Lorsqu'on la brûle au contact de l'air, on obtient un charbon qui contient du phosphore, ainsi que M. Vauquelin l'a reconnu le premier.

Si on la distille, on en obtient une quantité très-sensible d'ammoniaque, ainsi que je l'ai observé.

IV. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle a une légère odeur et une faible saveur.

V. ÉTAT NATUREL.

On l'a trouvée dans tous les cerveaux des mammifères qui ont été analysés.

J'ai découvert que c'est elle qui constitue la matière grasse que plusieurs chimistes disaient exister dans le sang des mammifères.

VI. PRÉPARATION.

C'est en traitant les cerveaux de bœuf, de mouton, etc., avec l'alcool bouillant, à plusieurs reprises, que l'on obtient, par le refroidissement, des cristaux de cérébrine mêlés de flocons d'albumine. C'est ensuite en faisant bouillir le précipité dans l'alcool, et filtrant, qu'on se procure de la cérébrine suffisamment purifiée pour qu'on puisse en étudier les propriétés principales.

On n'obtient pas la totalité de la cérébrine du cerveau à l'état de cristaux blancs; il en reste

une quantité notable dans l'alcool refroidi, qu'on peut en séparer par la concentration, mais cette portion a une couleur rougeâtre dont on ne connaît pas la cause.

incolore et la composition des indigos du commerce, c'est pourquoi nous n'en traiterons que dans la leçon suivante.

VII. USAGES.

L'indigotine n'est pas employée dans les arts; mais à l'état où elle se trouve dans les indigos du commerce, elle rend les plus grands services à la teinture, et, sous ce rapport, c'est une des matières colorantes les plus importantes. Comme le bleu de Prusse, elle sert aussi pour azurer le linge, et même le papier.

§ II.

INDIGOTINE BLANCHE OU INCOLORE, OU DÉSOXIGÉNÉE.

I. COMPOSITION.

Elle n'a point été déterminée d'une manière précise.

II. NOMENCLATURE.

Indigotine hydrogénée; acide isatique de Doëbereiner; *indigo réduit* de Berzelius.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est solide.

Je l'ai obtenue en petites grains cristallins blancs et plus denses que l'eau.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où elle ne s'oxygène ni ne s'altère.*

Elle n'a aucune action sur le papier de tournesol.

Elle est insoluble dans l'eau.

Elle se dissout dans l'alcool et dans l'éther. Les solutions sont jaunes. La solution éthérée, exposée à l'air, ne commence à bleuir qu'au point où la plus grande partie du dissolvant est évaporée.

Elle ne s'unit pas aux acides faibles.

Elle s'unit bien avec les alcalis, tels que l'ammoniaque, la potasse, la soude, la chaux, la baryte, la strontiane et leurs sous-carbonates, et la magnésie. Toutes ces combinaisons saturées d'indigotine sont solubles et d'une couleur jaune. On ne les connaît qu'en dissolution dans l'eau.

Un excès de chaux forme, avec l'indigotine désoxygénée, une combinaison jaune qui est presque insoluble dans l'eau.

L'indigotine désoxygénée, unie à un alcali, s'unit, par voie de double décomposition, à

l'alumine, aux protoxides de fer, d'étain, de plomb, de cobalt, de manganèse, etc. Ces composés sont insolubles.

Ceux d'alumine, des protoxides de fer, d'étain, de plomb, sont blancs. Ils bleuissent promptement à l'air.

Le composé de fer et celui de plomb ne donnent pas d'indigo par la sublimation, comme le fait celui d'étain.

Les composés de cobalt et de manganèse n'en donnent pas non plus.

Le sulfate de peroxide de fer, versé en petite quantité dans une solution alcaline d'indigotine désoxygénée, donne un précipité d'un brun noir, qui devient bleu par un excès de sulfate; alors le peroxide de fer s'abaisse au minimum, parce qu'il cède le tiers de son oxigène à l'indigotine.

Les sels de cuivre colorent en bleu sur-le-champ la solution d'indigotine désoxygénée; le cuivre passe à l'état de protoxide, et si l'acide était en excès, le métal serait complètement réduit.

B. *Cas où l'indigotine désoxygénée repasse à l'état pourpre.*

Elle devient bleue instantanément dans l'eau aérée.

Si elle a le contact de l'air, elle en absorbe l'oxygène, et passe au bleu pourpre d'autant plus rapidement qu'elle est plus divisée et plus humide. Si elle est bien séchée, l'absorption est très-lente.

Si elle est chauffée convenablement, toute l'indigotine devient bientôt d'un pourpre foncé.

L'acide sulfurique concentré fumant la dissout instantanément; la solution est pourpre. M. Berzelius pense qu'une portion d'acide cède de l'oxygène à l'indigotine, et se change ainsi en acide hyposulfurique.

L'acide nitrique, s'il n'est pas employé en excès, la fait passer au bleu.

On sait que les solutions alcalines d'indigotine désoxygénée, exposées à l'air, en attire l'oxygène, passent au vert, puis au bleu, et déposent de l'indigo oxygéné. M. Berzelius pense que la couleur verte appartient à un protoxide d'indigotine; cependant il ne serait pas impossible que la couleur verte fût un mélange du

jaune de la combinaison alcaline d'indigotine incolore et du bleu de l'indigotine oxygénée.

C. *Cas où l'indigotine désoxygénée est profondément altérée.*

Lorsqu'elle est chauffée dans le vide elle se décompose.

On obtient un peu d'eau, de l'indigotine pourpre et une assez forte quantité de charbon. Il ne se développe aucun gaz.

L'acide nitrique concentré l'altère profondément.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle est inodore et insipide.

VI. ÉTAT NATUREL.

J'ai trouvé l'indigotine désoxygénée dans les feuilles du pastel *Isatis tinctoria*, et dans celles de *l'indigofera anil*. Cette dernière plante me l'a présentée, pendant le mois de janvier, dans des individus provenant de graines qui avaient été semées à Paris quelques mois auparavant.

Il est probable qu'elle existe au même état dans toutes les plantes indigofères, telles que les diverses espèces du genre *anil*, et le *nerium tinctorum*.

VII. PRÉPARATION.

Voici le procédé que M. Berzelius a suivi pour la préparer :

On se procure d'abord une solution calcaire d'indigotine désoxygénée bien transparente, en faisant un mélange d'indigotine, de chaux, de sulfate de protoxide de fer et d'eau qu'on agite et qu'on laisse reposer. On porte dans la liqueur, en évitant le contact de l'air, de l'acide acétique. On obtient des flocons blancs. Après 12 ou 24 heures de repos, lorsque le dépôt blanc d'indigotine désoxygénée est bien formé, on décante le liquide, on jette le précipité sur un filtre, on le lave avec de l'eau bouillie et refroidie dans un vase fermé. Lorsque le lavage n'est plus acide, on presse le précipité entre des papiers Joseph, et on le met dans le vide sec pour le priver d'eau.

VIII. USAGES.

L'indigotine désoxygénée en dissolution dans la potasse, la chaux ou l'ammoniaque, est la base des cuves d'indigo.

IX. HISTOIRE.

Je crois être le premier qui ait eu l'indigo-

tine désoxygénée à l'état de pureté. Je l'obtins d'un traitement des feuilles du pastel d'abord en dissolution dans l'alcool, puis en petits cristaux blancs qui devinrent pourpres à l'air (*Annales de chimie, année 1808, tom. 68*): quelques années après je la précipitai en flocons d'un blanc jaunâtre, de sa solution de potasse, au moyen de l'acide hydrochlorique (*Dictionn. des sciences naturelles, tom. 23, pag. 392*). En 1827, M. Berzelius et M. Liebig la préparèrent chacun de leur côté, en quantité assez grande pour faire connaître la plupart de ses propriétés.

§ III.

DISSOLUTION SULFURIQUE DE L'INDIGOTINE.

I. COMPOSITION.

La dissolution sulfurique d'indigotine est considérée par M. Berzelius, ainsi que je l'ai dit plus haut, comme une réunion de trois composés de

Sulfate d'indigotine, *ou* acide sulfo-indigotique;
D'hyposulfate d'indigotine, *ou* acide hyposulfo-indigotique;
De sulfate d'indigotine dans un état particulier, *ou* acide sulfo-phénicique.

Je désignerai souvent les deux premiers corps par la dénomination d'*acides bleus*.

Voici l'analyse de la dissolution sulfurique d'indigotine, suivant le procédé de M. Berzelius.

(a) On étend la dissolution de trente à cinquante fois son volume d'eau et on filtre. L'acide sulfo-phénicique reste sur le filtre. Les eaux qui servent à laver ce pourpre sont mises à part.

(b) Dans la dissolution étendue d'eau et filtrée (a), on fait digérer à une douce chaleur de la laine qui a été préalablement et successivement passée au savon, à l'eau contenant $\frac{1}{100}$ de sous-carbonate de soude et à l'eau pure. Quand elle paraît saturée de couleur, on la remplace par de nouvelle laine, et l'on épuise ainsi le bain de ses deux acides bleus. Il reste dans la liqueur l'acide sulfurique qui était en excès.

(c) On lave la laine colorée en bleu, jusqu'à ce qu'elle ne cède plus d'acide à l'eau. Puis on la

fait digérer avec de l'eau aiguisée de sous-carbonate d'ammoniaque. Les deux acides bleus se dissolvent en s'unissant à l'alcali volatil. On épuise ainsi la laine de sa couleur.

(d) On évapore à siccité la liqueur ammoniacale, à une température de 60°, on applique au résidu l'alcool d'une densité de 0,833, l'hypo-sulfo-indigotate d'ammoniaque se dissout à l'exclusion du sulfo-indigotate d'ammoniaque. On filtre.

(e) Le sulfo-indigotate d'ammoniaque, lavé à l'alcool, est dissous dans l'eau, et précipité par l'acétate de plomb, on obtient de l'acétate d'ammoniaque qui reste dans la liqueur, et un sulfo-indigotate de plomb insoluble, qu'on lave bien, et qu'on décompose par l'acide hydrosulfurique; l'indigotine est désoxygénée à la vérité, mais en faisant évaporer la liqueur à 50°, avec le contact de l'air, la réoxydation a lieu, et l'on obtient de l'acide sulfo-indigotique à l'état d'une masse d'un bleu noir.

(f) En mêlant la solution alcoolique d'acide hypsulfo-indigotique, avec une solution alcoolique d'acétate de plomb, il se précipite

un hyposulfo-indigotate de plomb, et on augmente le précipité en ajoutant un peu d'ammoniaque à la liqueur. En traitant ensuite le précipité par l'acide hydrosulfurique, comme le précédent, on obtient l'acide hyposulfo-indigotique.

II. PROPRIÉTÉS.

Examinons comparativement A. l'acide sulfo-indigotique, B. l'acide hyposulfo-indigotique, et ensuite C. l'acide sulfo-phénicique.

A. ACIDE SULFO-INDIGOTIQUE.

Il est d'un bleu noir;
Déliquescent à l'air;
Soluble dans l'eau et l'alcool.

Soumis à la distillation, il donne de l'acide sulfureux, du sulfite d'ammoniaque, beaucoup d'eau, et des traces d'une huile fluide reconnaissable seulement à l'odorat.

Il dissout sans effervescence de la limaille de fer ou de zinc. Le métal s'oxide aux dépens de l'indigotine. Le résultat est un sulfo-indigotate désoxigéné de protoxide de zinc ou de fer, qui devient bleu par le contact du gaz oxigène.

L'acide hydrosulfurique n'en chan-

B. ACIDE HYPOSULFO-INDIGOTIQUE.

Idem.

Un peu déliquescent.

Idem.

Idem.

Idem, si ce n'est que le sel est un hyposulfo-indigotate.

Idem.

ge pas la couleur après quelques heures de contact à la température ordinaire; mais si on fait chauffer à 50°, du soufre se dépose, et l'indigotine est décolorée.

Le protochlorure d'étain à chaud décolore l'indigotine de l'acide sulfo-indigotique.

Idem.

L'acide sulfo-indigotique se combine avec le charbon végétal et surtout avec le charbon animal.

Idem.

Il se combine avec la laine. Non-seulement une eau alcalisée sépare l'acide sulfo-indigotique de cette dernière, mais l'eau et l'alcool bouillant sont capables d'en dissoudre une portion.

Idem.

SULFO-INDIGOTATES.

HYPOSULFO-INDIGOTATES.

I. COMPOSITION.

Suivant M. Berzelius, la capacité de cet acide est égale à celle de l'acide sulfurique qu'il contient.

Idem.

II. PROPRIÉTÉS GÉNÉRIQUES.

Ils sont d'un bleu cuivré.

Idem.

Les sulfo-indigotates sont plus faciles à désoxygéner que l'acide sulfo-indigotique.

Idem.

Ils ne sont pas réduits par le sulfate de protoxide de fer, ni à chaud,

Idem.

ni à froid; mais en ajoutant un excès d'alcali la réduction a lieu.

Ils ont une saveur salée et un goût particulier dû à l'indigotine. *Idem.*

Les sulfo-indigotates de potasse, de soude, sont insolubles dans l'alcool à 0,840. Les hyposulfates des mêmes bases y sont solubles.

Les sulfo-indigotates sont précipités en grande partie par la base d'un sulfate ordinaire. Ils ne le sont pour ainsi dire pas.

Les sulfo-indigotates distillés donnent un produit ammoniacal et un résidu de sulfure, si le métal de la base est susceptible d'en former un stable à la température où se fait la distillation.

III. PRÉPARATION.

On neutralise l'acide sulfo-indigotique avec les bases salifiables. *Idem.*

On peut préparer les sulfo-indigotates par la voie des doubles décompositions.

SULFO-INDIGOTATE DE POTASSE. HYPOSULFO-INDIGOTATE DE POTASSE.

I. NOMENCLATURE.

Indigo précipité de Bergman; *indigo carmin*, *indigo soluble*, *céruline*, *céruléo-sulfate*.

II. PROPRIÉTÉS.

Desséché, il a l'éclat cuivré.

Il est bien soluble dans l'eau bouillante, et se précipite en partie par le refroidissement.

Il faut 140 parties d'eau froide pour le dissoudre.

III. PRÉPARATION.

On traite la laine teinte en bleu, dans la solution sulfurique d'indigotine, par le sous-carbonate de potasse; on fait évaporer la liqueur à sec, et on dissout l'hyposulfo-indigotate au moyen de l'alcool; le résidu est le sulfo-indigotate.

En grand, on traite l'indigo par 10 parties d'acide sulfurique; au bout de vingt-quatre heures on étend la solution de dix fois son volume d'eau; on la neutralise jusqu'à un certain point par le sous-carbonate de potasse; le sulfo-indigotate de potasse se précipite avec du sulfate; on jette le tout sur un filtre, et on fait égoutter le précipité.

SULFO-INDIGOTATE DE
SOUDE.

Il est analogue au précédent par ses propriétés.

HYPOSULFO-INDIGO-
TATE DE SOUDE.

SULFO-INDIGOTATE DE BARYTE.

Il est un peu soluble dans l'eau, surtout dans celle qui est bouillante.

Une petite quantité d'acide sulfurique ne le décompose pas.

SULFO-INDIGOTATE DE CHAUX.

PRÉPARATION.

On peut se le procurer en neutralisant avec du marbre la solution sulfurique d'indigotine étendue de 40 à 50 fois son volume d'eau. On filtre. On lave le résidu jusqu'à ce qu'il soit rouge.

La liqueur rapprochée, mêlée à l'alcool, laisse précipiter le sulfo-indigotate et retient l'hyposulfo-indigotate, qu'on obtient en faisant évaporer la liqueur filtrée.

HYPOSULFO-INDIGOTATE DE BARYTE.

HYPOSULFO-INDIGOTATE DE CHAUX.

PRÉPARATION.

Voyez ci-contre.

PROPRIÉTÉS.

Il est très-soluble dans l'eau.

SULFO-INDIGOTATE DE PROT-
OXIDE DE PLOMB.

HYPOSULFO-INDIGO-
TATE DE PLOMB.

PRÉPARATION.

On mêle des solutions alcooliques d'hyposulfo-indigotate d'ammoniaque et d'acétate de plomb. L'hyposulfo-indigotate de plomb se précipite.

PROPRIÉTÉS.

Il est d'un bleu foncé et un peu soluble dans l'eau.

M. Berzelius a décrit sous le nom de *vert d'indigo* et de *jaune d'indigo*, deux matières qu'il a obtenues par les procédés suivans :

VERT D'INDIGO.

On mêle de l'hydrate de chaux avec la solution alcoolique d'un hyposulfo-indigotate, jusqu'à ce que la liqueur donne un précipité vert; on filtre; on lave le précipité avec un peu d'alcool; on décompose le précipité par l'acide oxalique employé en léger excès, qu'on neutralise ensuite au moyen de la craie; on filtre; on évapore à sec.

Il reste une matière verte soluble dans l'eau,

et qui ne devient pas jaune par la chaux et le sulfate de protoxide de fer.

JAUNE D'INDIGO.

C'est le dernier produit de la décomposition de l'indigotine par les alcalis. On le prépare en dissolvant de l'hyposulfo-indigotate de chaux dans l'eau de chaux, en faisant évaporer la liqueur jusqu'à ce qu'elle soit devenue jaune, précipitant la chaux par l'acide oxalique, évaporant à sec et traitant par l'alcool qui dissout la matière jaune.

Cette matière est neutre.

Elle est soluble dans l'eau et l'alcool; elle est azotée et mêlée d'hyposulfate de chaux.

C. ACIDE SULFO-PHÉNICIQUE, ou POURPRE D'INDIGOTINE, ou PHÉNICINE.

I. NATURE.

Cette matière paraît être, suivant M. Berzelius, dans un état intermédiaire entre celui de l'indigotine et celui de l'indigotine qui constitue l'acide sulfo-indigotique; car elle finit par dis-

paraître si l'action de l'acide sulfurique sur l'indigotine est prolongée ou aidée de la chaleur ; mais ne différerait-elle pas plutôt des acides bleus par une moindre proportion d'acides ?

Quoi qu'il en soit, je me suis assuré qu'elle s'applique sur la soie comme l'acide sulfo-indigotique.

II. PROPRIÉTÉS.

Elle est pourpre.

Elle est soluble dans l'eau pure, et peu soluble ou insoluble dans l'eau acidulée d'acide sulfurique.

Si, à de l'eau qui contient de l'acide sulfo-indigotique et de l'acide sulfo-phénicique, on ajoute un sel soluble dans ce liquide, il se fait un précipité pourpre qu'on peut recueillir sur un filtre et laver avec une solution de ce même sel dans laquelle il est insoluble. Ce précipité est formé d'*acide sulfo-phénicique et de la base du sel employé*. Quelle que soit cette base, le précipité a le même aspect, mais il est inégalement soluble dans l'eau.

Ainsi les sels de soude et d'ammoniaque ne précipitent l'eau que quand elle contient $\frac{1}{40}$ d'acide sulfo-phénicique.

Les sels de potasse	$\frac{1}{100}$
Les sels de magnésie	} $\frac{1}{1000}$
— de zinc.	
— de cuivre.	
Le sulfate de protoxide de fer.	$\frac{1}{3000}$
L'alun.	} $\frac{1}{8000}$
Le chlorure de calcium	

Lorsqu'on chauffe le sulfophénicate d'ammoniaque, il se développe un gaz rouge et un sublimé, qui est ou de l'indigotine ou de l'indigotine modifiée privée d'acide (c'est-à-dire de la phénicine pure de Berzelius); il diffère de l'indigotine sublimée, en ce qu'il a quelquefois sur les bords une couleur verte semblable à celle des ailes de cantharide, et qu'il devient brun et non cuivré quand on le polit.

Les sulfophénicates des bases fixes donnent de l'acide sulfureux et du sulfite d'ammoniaque à la distillation.

Les sulfophénicates sont plus solubles dans l'alcool que dans l'eau.

Les sulfophénicates qui sont un peu solubles, arrosés avec de l'acide sulfurique hydraté concentré, et, à plus forte raison, avec de l'acide fumant, sont dissous et changés en sur-sulfo-indigotates.

Lorsque les sulfophénicates solubles sont trai-

tés à chaud par l'acide hydrosulfurique ou par le sulfate de protoxide de fer et la chaux, l'acide sulfo-phénicique comme l'indigotine passe au jaune, et est susceptible, en absorbant de l'oxygène, de reproduire une liqueur bleue qui donne avec un sel précipitant un sulfophénicate.

III. USAGES.

La solution sulfurique d'indigotine, ou, ce qui revient jusqu'à un certain point au même, celle de l'indigo du commerce, est employée non-seulement à teindre la laine et la soie en *bleu* et en *vert* dits *de Saxe*, parce que c'est en Saxe que l'on prépara cette dissolution et qu'on la fit servir à cet usage; mais elle l'est encore pour déterminer :

- 1° *Le titre du chlorure de chaux ;*
- 2° *Celui des peroxides de manganèse du commerce.*

Nous allons exposer la manière de procéder dans ces deux cas.

1. DÉTERMINATION DU TITRE DU CHLORURE DE CHAUX PAR LA SOLUTION SULFURIQUE D'INDIGOTINE OU D'INDIGO.

Le chlore décolorant le sulfate et l'hyposulfate d'indigotine, on a tiré parti de cette pro-

priété pour reconnaître la force ou le titre du chlore dissous dans l'eau, soit à l'état libre, soit à celui de chlorure de chaux ; et nous verrons, dans la leçon prochaine, que l'on a fait servir le chlorure de chaux à déterminer jusqu'à un certain point la richesse des indigos du commerce.

Rien n'est plus simple que la première détermination ; en effet, supposons que nous ayons une solution sulfurique d'indigo tellement étendue d'eau qu'elle exige, pour être exactement décolorée en opérant le plus rapidement possible, une quantité de chlore dont le volume soit $\frac{1}{10}$ du sien, il est évident qu'il suffira de déterminer combien différens échantillons de chlorure de chaux dissous dans l'eau décoloreront de volumes de cette solution sulfurique d'indigo, que nous nommerons *liqueur d'épreuve*, pour savoir les quantités de chlore contenues dans chacun de ces échantillons, puisqu'il suffira de prendre le dixième du volume de la liqueur d'épreuve que chaque échantillon aura décoloré.

Voici le procédé que M. Gay-Lussac a décrit pour arriver à ce but.

Préparation de la liqueur d'épreuve.

Après s'être procuré le meilleur indigo possible, l'avoir séché et réduit en poudre, on en pèse 1 partie que l'on met avec 9 parties d'acide sulfurique d'une densité de 1,845; on expose le mélange pendant six à huit heures à une température de 100°, puis on l'étend d'une quantité d'eau telle que 10 volumes soient décolorés par 1 volume de chlore gazeux mesuré à zéro, et sous la pression de 0^m,760.

Il y a différens moyens de se procurer une dissolution de chlore dont le volume soit connu :

1^o On peut préparer du chlore gazeux pur; en mesurer un volume, qui occupe 1 litre à zéro et à 0^m,760, puis le dissoudre dans 1 litre d'eau contenant quelques grammes de chaux.

2^o On peut, en mettant dans un petit ballon de verre B (*pl. 3, fig. 10*), 3^{gr},96 de peroxide de manganèse, et 24^{gr} d'acide hydrochlorique, y adaptant le tube ITT' dans lequel on a mis six à sept décilitres de lait de chaux, et chauffant doucement d'abord, puis jusqu'à l'ébullition qu'on soutient pendant quelques minutes afin d'être sûr que tout le chlore a été dégagé, obte-

nir un chlorure de chaux qui contient exactement 1 litre de chlore. En le transvasant dans le ballon B (*pl.* 3, *fig.* 3), passant dans le tube ITT' de l'eau pour le laver, qu'on verse ensuite dans le ballon de manière à le remplir jusqu'au trait *a*, on se procure 1 litre de liquide qui contient 1 litre de chlore.

On prend de la solution sulfurique d'indigo étendue, et on voit ce qu'il faut de chlore pour la décolorer; si elle en exigeait le cinquième de son volume, il faudrait l'étendre d'un volume d'eau égal au sien, et s'assurer, par une nouvelle expérience de décoloration, que l'on n'a pas commis d'erreur.

S'il arrivait qu'on eût mis trop d'eau dans la solution sulfurique, on y ajouterait de nouvelle solution sulfurique concentrée.

Mélange de la liqueur d'épreuve et du chlorure.

On broie avec un peu d'eau 5^{gr} de sous-chlorure de chaux dans un mortier de porcelaine ou de verre (*pl.* 3, *fig.* 4). On verse la matière délayée dans une cloche (*pl.* 3, *fig.* 11), dont la capacité jusqu'au trait *m* est de $\frac{1}{2}$ lit.; on lave le mortier avec de l'eau, et on verse le tout dans la

cloche pour avoir exactement un $\frac{1}{2}$ lit. de liquide.

On remplit de liqueur d'épreuve la burette (*pl. 3, fig. 9*), jusqu'à zéro; chaque degré est de $2^{\circ},5$ qui est subdivisé en $0^{\circ},5$.

On verse dans un verre (*pl. 3, fig. 8*) un volume de liqueur d'épreuve tel qu'il soit inférieur à celui qui peut être décoloré par une mesure de chlorure de chaux égale à $2^{\circ},5$.

On prend avec la pipette (*pl. 3, fig. 12*), qui contient $2^{\circ},5$, quand elle est remplie au trait *n*, 1 mesure de chlorure de chaux, et on la fait couler rapidement dans le verre. Si la liqueur d'épreuve est complètement décolorée, on en ajoute de nouvelle jusqu'à ce que le mélange ait une couleur légèrement verdâtre.

Si cette quantité n'excède pas $\frac{3}{10}$ de degré, ce qui manque de liqueur dans la burette est la mesure du titre du chlorure.

Si cette quantité excède $\frac{3}{10}$, il faut recommencer l'essai.

1 degré de chlorure vaut 10 litres par kilogramme de chlorure de chaux, par conséquent $\frac{1}{10}$ de degré vaut 1 litre.

En effet, 500 centimètres de la solution de chlorure de chaux contenant 5 grammes de sous-chlorure de chaux, supposons que 1 mesure

de cette solution égale à 2^{cc},5 ait décoloré 7^m,6
ou 19^{cc} de liqueur d'épreuve,

Il est évident,

1^o Que 1 mesure ou 2^{cc},5 de chlorure de chaux
représentent 0^{mcs},76 ou 1^{cc},9 de chlore;

2^o Qu'en conséquence si 2^{cc},5 contiennent
1^{cc},9 de chlore, 500^{cc} en contiendront 380^{cc},

D'après cette proportion,

$$2,5 : 1,9 :: 500 : X = \frac{500 \times 1,9}{2,5} = 380;$$

3^o Puisque 5^{gr} de sous-chlorure de chaux re-
présentés par 500 centimètres cubes de liqueur
contiennent 380^{cc} de chlore,

Par conséquent

	gr.		cc.	lit.
10	de sous-chlorure	contiendront	760	ou 0,76
100	—	—	7600	ou 7,60
1000	—	—	76000	ou 76,00

Donc

1 degré de chlorure vaut 10 litres par kilo-
gramme de sous-chlorure de chaux,

$\frac{1}{10}$ de degré vaut 1 litre par kilogramme.

2. DÉTERMINATION DU TITRE DU PEROXIDE DE MANGANÈSE PAR LA SOLUTION SULFURIQUE D'INDIGOTINE OU D'INDIGO.

Nous avons décrit plus haut le petit appareil de M. Gay-Lussac (*pl. 3, fig. 10*), pour recueillir tout le chlore que 3^{sr},96 de peroxide de manganèse sont susceptibles de donner; on conçoit sans peine que l'inclinaison de la branche TT' du tube ITT', en ralentissant la marche du chlore dans le lait de chaux qui s'y trouve contenu, facilite singulièrement la solution du gaz, de sorte qu'avec un minimum de liquide, on obtient un maximum de dissolution. Maintenant qu'il s'agisse d'essayer des peroxides de manganèse, on pèsera 3^{sr},96 de chaque échantillon, et on recueillera dans un lait de chaux occupant moins de 1 litre, le chlore que cette quantité sera susceptible de donner.

Une fois qu'on aura recueilli le chlore de tous les échantillons, on les essaiera comparativement avec la liqueur d'épreuve; et, d'après ce qui précède, il sera facile de remonter par le volume aux quantités de chlore fournies par chaque peroxide, puisque à 10 volumes de liqueur d'épreuve correspondra 1 volume de chlore.

HÉMATINE.

I. COMPOSITION.

Elle est formée

D'oxygène, d'azote, de carbone et d'hydrogène, dans des proportions qui n'ont point été déterminées.

II. NOMENCLATURE.

Hématine est dérivé de *αἷματος*, sang : cette dénomination ne lui a pas été donnée précisément à cause de l'analogie de sa couleur avec celle du sang, mais parce qu'elle est le principe colorant du bois de campêche qui porte le nom de *hæmatoxylum campechianum*, c'est-à-dire *bois de sang de campêche*.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est solide. Au microscope elle paraît formée de petites écailles ou de globules.

Elle est plus dense que l'eau.

Sa couleur, difficile à définir, paraît être un gris rosé avec le brillant métallique.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où elle n'est pas altérée.*

0^{gr}.05 d'hématine et 75 grammes d'eau bouillante donnent une solution rouge pourpre qui devient orangée par le refroidissement. On peut reproduire cette succession de couleurs un grand nombre de fois en élevant et abaissant la température de la solution. Ces phénomènes prouvent l'influence que la chaleur peut exercer sur la couleur des corps en général, et sont analogues à ceux que nous ont présentés le soufre (TOM. I^{er}, leçon 6, pag. 2), l'acide nitreux (TOM. I^{er}, leçon 5, pag. 27), avec cette différence pourtant que l'hématine est dissoute dans l'eau, tandis que le soufre et l'acide nitreux sont à l'état de pureté.

L'alcool dissout bien mieux l'hématine que l'eau, et la solution est d'un rouge orangé brun, dans lequel on aperçoit du verdâtre quand elle est en couche mince et vue par transmission.

L'éther la dissout aussi.

Action des acides.

L'acide sulfurique faible jaunit la solution d'hématine, l'acide concentré la fait passer au rouge.

Les acides hydrochlorique et nitrique à 32° agissent d'une manière analogue ; mais lorsque ce dernier, employé en excès, a fait passer la couleur de l'hématine au rouge, il finit par l'altérer profondément.

Les acides phosphorique et phosphoreux la font passer au rouge jaunâtre.

L'acide arsénique la jaunit ou la rougit, suivant la quantité employée.

L'acide arsénieux n'a pas d'action sensible.

L'acide sulfureux faible la jaunit sans l'altérer.

L'acide borique a cette action remarquable, que, quelque petite que soit la quantité qu'on ajoute à la solution d'hématine, pour peu que cette quantité ait une action sensible, il se développe une couleur rouge tirant sur le pourpre, c'est-à-dire que l'acide borique agit à la manière d'une base alcaline plutôt que comme un acide, et, ce qui rend encore l'analogie plus frappante, c'est qu'une petite quantité d'acide sulfurique fait passer au jaune la couleur rouge développée par l'acide borique, comme cela arriverait si cette couleur rouge eût été produite par une base salifiable.

Un courant de gaz carbonique qu'on dirige dans la solution d'hématine, la jaunit.

Les acides oxalique, acétique, citrique, tartrique, la font passer au jaune et à l'orangé rougeâtre quand ils sont employés en excès.

L'acide benzoïque la fait passer au jaune seulement, quelle qu'en soit la quantité.

Enfin l'acide hydrosulfurique semble la décolorer. Il n'y a pas de désoxygénation, car, en mettant du potassium dans une dissolution d'hématine saturée depuis quelques jours d'acide hydrosulfurique, et qu'on vient d'introduire dans une cloche remplie de mercure, sur-le-champ il se produit de la potasse qui fait passer l'hématine au bleu.

Le peroxide d'étain agit sur elle à la manière des acides.

Action des bases salifiables.

Tous les alcalis solubles, dissous dans l'eau, changent la couleur de l'hématine en bleu; mais il faut opérer le mélange des corps dans des cloches pleines de mercure et renversées dans un bain de ce métal, afin d'éviter le contact de l'oxygène atmosphérique.

Les eaux de baryte, de strontiane et de chaux forment avec elle des précipités bleus : ces composés sont moins altérables par l'air,

que ne le sont ceux de potasse de soude et d'ammoniaque qui restent en dissolution dans l'eau où on les a produits.

Les hydrates de magnésie, d'yttria, de glucine, de zircon et d'alumine, le protoxide de zinc et son hydrate, le protoxide de manganèse, l'hydrate de peroxide de fer, les protoxides de cobalt et de nickel, l'hydrate de deutoxide de cuivre, l'oxide de bismuth, les protoxides de plomb, d'étain et d'antimoine, enfin l'acide antimonieux, forment avec l'hématine des combinaisons bleues, insolubles dans l'eau.

C'est assurément un fait fort remarquable, que le protoxide d'étain agisse comme un alcali, et le peroxide comme un acide; et, pour mettre ce fait hors de toute contestation, il suffit de rappeler les deux expériences que j'ai faites il y a long-temps; c'est que l'infusion de campêche, qui contient l'hématine, précipite les sels de protoxide d'étain en bleu; tandis qu'elle donne avec le sous-stannate de potasse un précipité rouge formé d'hématine et de peroxide d'étain. Ainsi, le protoxide agit comme un alcali, malgré la présence d'un acide, et le peroxide comme un acide, malgré la présence d'un alcali.

Action des sels.

Les sulfates de potasse et de soude, le nitrate de potasse, etc., etc., ne font éprouver aucun changement à l'hématine; mais pour s'en convaincre, il faut prendre des sels qui aient été purifiés par plusieurs cristallisations d'un léger excès d'alcali que les sulfates de potasse et de soude contiennent ordinairement.

Les sels à base de potasse et de soude, dont l'acide est faible, agissent comme des alcalis faibles sur l'hématine, ils la font passer à un rouge légèrement pourpre.

Les sur-sels de ces bases jaunissent l'hématine comme le feraient des acides faibles.

Les sulfates de magnésie et de chaux, leurs hydrochlorates, les acétates de baryte, de strontiane et de chaux, agissent par leur base sur l'hématine, parce que l'affinité de celle-ci conspire avec l'insolubilité des bases pour former des précipités. (Tom. II, leçon 21, pag. 11.)

L'infusion de campêche, que nous considérons ici comme de l'hématine, forme dans la solution d'alun à base de potasse un précipité, qu'on peut regarder comme un alun avec excès

de base uni à de l'hématine. Lorsqu'on le traite par l'eau bouillante, on le réduit à un composé insoluble d'alumine et d'hématine.

La solution d'alun, d'où la matière précédente a été séparée, concentrée et refroidie, donne un précipité bleu et des cristaux d'alun qui sont incolores, après qu'ils ont été lavés.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain, ou la solution de protochlorure d'étain, donne un précipité bleu avec l'infusion du bois de campêche. Si celle-ci est employée en excès, tout l'oxide peut être précipité. La combinaison insoluble est formée essentiellement d'hématine de protoxide d'étain et d'acide hydrochlorique. L'eau bouillante en sépare la totalité de ce dernier; mais une portion d'hématine et d'oxide est dissoute en même temps.

L'acétate de plomb se comporte d'une manière analogue; le précipité bleu qu'il donne peut être réduit par l'eau bouillante à un composé d'oxide et d'hématine sans acide acétique.

Hématine et colle de poisson ou gélatine.

0^{sr},5 d'hématine bouillie dans l'eau donne une solution qui ne précipite pas la solution de colle de poisson au moment même où les li-

queurs sont mêlées; mais 24 heures après on y remarque des flocons.

La solution d'hématine concentrée à la moitié de son volume, précipite sur-le-champ le même réactif.

B. *Cas où l'hématine est altérée.*

L'hématine soumise à la distillation donne de l'eau, un liquide acide qui paraît devoir cette propriété à de l'acide acétique, et ensuite un sel ammoniacal et un produit huileux. Le charbon pèse 0,54 et ne donne pas, quand on l'incinère, 0,01 de cendre. Celle-ci est formée de chaux et de peroxide de fer.

L'hématine dissoute dans l'eau et abandonnée à elle-même, s'altère promptement; elle devient d'un brun jaunâtre, et dépose des flocons bruns.

L'acide nitrique bouillant la décompose, il se forme de l'acide oxalique.

L'eau de chlore la décompose aussi assez rapidement.

Les combinaisons d'hématine avec la potasse, la soude et l'ammoniaque, s'altèrent dès qu'elles ont le contact de l'oxigène. Elles absorbent ce gaz. Il se produit une quantité d'acide carbonique, qui reste unie à la base alcaline, et qui

est assez loin de représenter tout l'oxygène absorbé. En employant l'*hématate de potasse* avec excès de base, on peut faire l'analyse de l'air comme on la ferait avec un sulfure hydrogéné de potasse. 0^{sr},1 d'extrait de camp êche, dissous dans 2 cent. cubes d'eau de potasse, réduit 25 cent. cubes d'air en 12 minutes à de l'azote pur, quoiqu'on opère dans une cloche de 0^m,01 de diamètre intérieur.

Je ne puis trop vous faire remarquer cette influence de la potasse et des alcalis en général, pour détruire l'hématine sous l'influence de l'air; l'acide gallique nous a déjà présenté des faits analogues (TOM. II, *leçon 20*, pag. 48), et nous aurons encore l'occasion d'en observer beaucoup d'autres. Nous reviendrons au reste sur ce sujet lorsque nous développerons la théorie des mordans.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle a une saveur très-légèrement astringente et âcre.

VI. ÉTAT NATUREL.

Elle se trouve dans le bois de campêche.

VII. PRÉPARATION.

On prend du bois de campêche aussi frais

que possible, et ayant une couleur tirant sur le jaune plutôt que sur le rouge. On en fait une infusion à une température de 60 à 80°; ensuite on fait évaporer au bain-marie jusqu'à siccité; on traite le résidu par l'alcool à 36° froid. Après 48 heures de macération, on filtre; il reste sur le papier une matière d'un *rouge marron*. On fait évaporer doucement la dissolution alcoolique, qui doit être d'une belle couleur orangée, tirant sur le jaune verdâtre plutôt que sur le rouge. Si la couleur était le rouge brun, vous n'obtiendriez pas d'hématine cristallisée. Lorsque la liqueur commence à s'épaissir, on y ajoute un peu d'eau, on la fait concentrer encore, puis on l'abandonne 24 heures à elle-même. L'hématine cristallise : alors on y ajoute de l'alcool, on délaie bien la matière afin de dissoudre l'eau mère et de la séparer ainsi des cristaux : on les jette sur un petit filtre qui doit avoir été préalablement lavé à l'acide hydrochlorique, et on finit de les y laver avec de l'alcool froid.

VIII. USAGES.

L'hématine n'est employée à l'état de pureté que comme réactif dans les laboratoires de chimie; elle est d'une grande sensibilité pour

reconnaître la présence des acides ou des alcalis libres, ainsi que la neutralité des sels dont les principes immédiats sont solubles.

Puisqu'elle est le principe colorant du bois de campêche, on doit la considérer comme la base de toutes les teintures qu'on prépare avec ce dernier.

Il serait inutile je crois de chercher à l'employer dans la teinture à l'état de pureté, non-seulement à cause des frais de préparation, mais parce qu'on pourrait en altérer une certaine quantité. En général, lorsqu'on se propose d'extraire d'un bois, d'un fruit, etc., etc., un principe colorant à l'état de pureté pour le besoin de la teinture, il est toujours nécessaire de s'assurer par des essais, avant de travailler en grand, 1^o du prix de la préparation; 2^o si la substance préparée n'a point éprouvé d'altération; 3^o si l'emploi de cette substance, dans la teinture, présente des avantages réels sur celui de la matière brute d'où elle a été extraite.

Il n'est pas douteux que, quand il s'agit d'employer des principes colorans qui sont d'une nature plus ou moins altérable, il n'y ait très-souvent des avantages réels à se servir de la matière brute plutôt que d'une substance qu'on en

aurait extraite; ainsi, une matière colorante, fixée dans l'intérieur d'un bois, etc., est en général dans une condition plus propre à sa conservation, que quand on l'a séparée de ce bois, au moyen de l'eau, et qu'on l'a ensuite réduite à l'état d'extrait, sans prendre la précaution d'éviter l'action altérante de l'eau et de la chaleur.

IX. HISTOIRE.

Je fis connaître l'hématine en 1810.

BRÉSILINE.

I. NOMENCLATURE.

Je donne ce nom au principe colorant de bois de Brésil, *cæsalpinia crista*. Je n'oserais assurer l'avoir obtenu à l'état de pureté parfaite, cependant l'échantillon que j'ai étudié était assez isolé de toute matière étrangère, pour que je puisse croire que les propriétés que je vais indiquer caractérisent le principe colorant de ce bois.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

La brésiline me paraît susceptible de cristalliser en petites aiguilles de couleur orangée.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où elle ne s'altère pas.*

Elle est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther hydratique.

Sa solution aqueuse tire moins sur le rouge que celle de l'hématine à concentration égale.

Les acides agissent d'une manière analogue sur les deux solutions; seulement le jaune développé dans la solution de brésiline par une petite quantité d'acide, est moins orangé que celui qui l'est dans la solution d'hématine, et le rouge développé dans la première solution par un excès d'acide, est moins pourpre que celui développé dans la seconde.

L'acide hydrosulfurique décolore la solution de brésiline en s'y combinant. Il agit donc encore de la même manière que sur l'hématine.

Les bases salifiables énergiques forment avec la brésiline des combinaisons d'un pourpre violet; les protoxides de plomb, d'étain, etc., agissent de la même manière, mais les combinaisons sont insolubles.

L'hydrate d'alumine forme une combinaison avec la brésiline, d'une couleur qui semble être intermédiaire entre celle développée par les

acides énergiques et celle développée par les alcalis.

B. *Cas où elle s'altère.*

La brésiline, soumise à la distillation, donne, entre autres produits, une eau acide, un produit alcalin et une matière pourpre, qui contient peut-être de la brésiline volatilisée.

La brésiline se conserve dans l'eau, qui a le contact de l'air bien plus long-temps que la solution d'hématine; c'est pour cette raison qu'on peut préparer dans les ateliers de teinture un *jus de brésil*, c'est-à-dire une décoction de bois de brésil.

Il paraît que la brésiline donne par l'acide nitrique un acide détonant, qui est peut être l'acide carbazotique.

La brésiline, unie aux alcalis solubles, se décompose sous l'influence de l'eau, comme les *hématates solubles*; mais l'altération des premiers composés est moins rapide que celle des seconds.

HÉMATOSINE.

J'ai donné ce nom au principe colorant du sang.

Il s'en faut de beaucoup que les chimistes soient d'accord sur la composition élémentaire de l'hématosine : on admet généralement, d'après les produits de sa décomposition par le feu, qu'elle a pour élémens l'*oxygène*, l'*azote*, le *carbone* et l'*hydrogène*; cependant, comme rien n'indique qu'elle ait été obtenue à l'état de pureté, et, d'un autre côté, qu'elle est accompagnée dans le sang de matières azotées, il n'est pas encore démontré que l'azote soit un de ses élémens.

M. Berzelius lui attribue une composition bien extraordinaire, puisqu'il pense qu'outre les quatre corps que l'on y admet en général, elle contient encore du *soufre*, du *phosphore*, du *fer* et du *calcium*.

M. Brande, M. Berzelius et M. Vauquelin l'ont décrite, après l'avoir préparée par des procédés différens. Voici le résumé de leurs recherches.

Procédé de Brande.

Le sang, au moment où il vient d'être tiré de la veine d'un animal, est agité avec quelques brins de bouleau bien nettoyés; la fibrine s'y attache, et se trouve séparée par ce moyen; le sang privé de sa fibrine, abandonné à lui-même, dépose l'hématosine, et on sépare la liqueur surnageante par décantation.

L'hématosine ainsi obtenue retient un peu d'albumine.

Elle paraît être une réunion de globules.

Elle forme avec l'eau une solution rouge de sang difficilement altérable.

Au-dessus de 90° elle se trouble, et le principe colorant se sépare à l'état d'un sédiment brun.

Cette solution précipite les sels de protoxide et de deutoxide de mercure.

L'hématosine est insoluble dans l'alcool.

L'acide sulfurique, étendu de 8 parties d'eau, la dissout à chaud seulement.

Les acides hydrochlorique, acétique, oxalique, tartrique, citrique, la dissolvent à chaud et à froid: ces solutions sont d'un rouge cerise ou d'un cramoisi foncé par réflexion et verdâtres par transmission.

Elle donne avec les alcalis et les sous-carbonates alcalins des solutions si concentrées, qu'elles paraissent opaques.

L'alumine et l'oxide d'étain forment avec l'hématosine des laques qui se décolorent au soleil.

Elle teint le coton engallé en rouge solide.

L'acide nitrique l'altère radicalement.

Elle donne de l'ammoniaque à la distillation, et un charbon, qui ne laisse qu'une trace de fer par l'incinération.

Procédé de Berzelius.

On coupe en tranches minces le caillot, c'est-à-dire la partie concrète et colorée que donne le sang abandonné à lui-même (Voy. 30^e leçon). On le fait égoutter sur du papier brouillard. On le triture dans une petite quantité d'eau, on coagule la solution, on la filtre, et on soumet la masse brune coagulée à la presse.

L'hématosine ainsi obtenue est d'un brun noir.

Elle est soluble dans l'eau, quand elle est séchée au-dessous de 50°. Elle ne s'y dissout plus, si elle a été séchée à 70°.

Elle ne se dissout pas dans l'alcool.

Elle forme une gelée avec l'acide acétique, qui est en partie soluble dans l'eau tiède.

La solution se trouble par l'ébullition. Elle est précipitée par les alcalis et l'hydrocyanoferate de potasse.

Elle est insoluble dans l'acide hydrochlorique.

Elle se dissout dans l'ammoniaque, qu'elle colore en brun foncé.

Procédé de Vauquelin.

On écrase dans une terrine le caillot du sang, qu'on a fait préalablement bien égoutter; on le triture avec 4 parties d'acide sulfurique étendues de 8 parties d'eau; on filtre; on lave le résidu avec 12 parties d'eau chaude. On concentre la liqueur et les lavages à moitié, puis on y verse assez d'ammoniaque pour neutraliser presque tout l'acide sulfurique. L'hématosine se précipite; on la lave jusqu'à ce que le lavage ne précipite plus le nitrate de baryte; on la jette sur un filtre et on la fait sécher. M. Vauquelin pense que l'albumine et la fibrine qui se sont dissoutes avec l'hématosine, ne sont pas précipitées par l'ammoniaque.

L'hématosine est d'un noir brillant comme le jayet.

Elle est inodore et insipide.

Elle se délaie dans l'eau , mais ne s'y dissout pas. Elle paraît d'un rouge de vin , quand on la voit par transmission en suspension dans ce liquide.

Elle est soluble dans les acides et les alcalis. Les solutions sont d'un rouge pourpre.

La solution hydrochlorique ne précipite pas par le nitrate de baryte, l'acide gallique et l'hydrocyanoferrate de potasse. La noix de galle la précipite en flocons d'un rouge brun.

Elle donne à la distillation du sous-carbonate d'ammoniaque, une huile pourpre, peu de gaz et beaucoup de charbon.

CARMINE.

I. COMPOSITION.

Elle est formée

D'oxygène, de carbone et d'hydrogène, dans des proportions qui n'ont pas été déterminées.

MM. Pelletier et Caventou admettent que la

carmine ne contient pas d'azote, parce qu'elle ne donne pas de produits ammoniacaux à la distillation.

Dans l'état où elle a été étudiée, elle retenait très-probablement une certaine quantité d'eau.

II. NOMENCLATURE.

On lui a donné le nom de *carmine*, parce qu'elle est le principe colorant du *carmin*.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est grenue. Comme cristalline, elle se fond à 50° environ; sa couleur est un rouge pourpre très-éclatant.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où elle ne s'altère pas.*

Elle se dissout dans l'eau avec la plus grande facilité; sa solution est d'un rouge tirant sur le cramoisi. On peut la concentrer à consistance sirupeuse, sans qu'elle cristallise.

L'alcool faible dissout mieux la carmine que l'alcool concentré.

L'éther hydratique ne la dissout pas.

Il en est de même de l'oléine et de la stéarine fondues.

Les substances astringentes végétales ne la précipitent pas de sa solution.

L'albumine et la gélatine ne la troublent pas; mais lorsqu'on précipite ces substances de l'eau qui tient de la carmine en dissolution, elles en entraînent une portion qui les colore.

Action des acides.

Aucun acide ne trouble sa solution; mais tous ceux qui ont quelque énergie la précipitent, pour peu qu'elle retienne de la matière animale soluble, qui l'accompagne dans la cochenille d'où on l'a extraite.

La plupart des acides font passer sa couleur au rouge vif, au rouge jaunâtre et au jaune, sans que la carmine soit altérée, s'ils ne sont pas très-concentrés.

L'acide borique ne produit pas de couleur jaune avec la carmine; il la rougit. Il se comporte alors plutôt comme un alcali faible, que comme un acide, ainsi que je l'ai remarqué il y a long-temps.

Action des bases salifiables.

Ainsi que je m'en suis assuré, la potasse, la soude, l'ammoniaque font passer la carmine au

violet cramoisi sans l'altérer, du moins lorsque les corps sont soustraits au contact de l'air, et qu'ils ne sont pas chauffés.

La morphine la fait passer au cramoisi.

La baryte, la strontiane la font passer au cramoisi violet sans la précipiter.

La chaux la précipite en flocons violets.

L'alumine en gelée sépare toute la carmine de l'eau qui la tient en solution. Sa combinaison est d'un très-beau rouge; mais si on la fait chauffer, elle devient cramoisi, puis violette. Il est très-remarquable que quelques gouttes d'acide ou quelques grains d'un sel à base d'alumine accélère la production de la couleur violette, tandis que l'addition d'une petite quantité de potasse, de soude, d'ammoniaque ou de sous-carbonate de ces bases, donnent de la stabilité à la combinaison rouge de carmine et d'alumine.

J'ai remarqué, il y a long-temps, que l'alumine, agissant à froid sur plusieurs principes colorans, leur fait éprouver un changement de couleur qui est intermédiaire entre celui produit par les acides et celui produit par les alcalis.

J'ai remarqué aussi que le protoxide d'étain

agit sur la carmine comme un alcali, et le peroxide comme un acide.

Action des sels.

Les sels d'ammoniaque, de potasse, de soude neutre font passer la carmine au violet.

Les sur-sels de ces bases la font passer au contraire à l'écarlate; dans ces deux cas il n'y a pas de précipité.

Les sels de baryte, de strontiane, de chaux la font passer au violet. Le sulfate de chaux est le seul sel de ces trois bases qui la précipitent.

Les sels d'alumine, même acidulés légèrement, rendent la carmine cramoisie sans la précipiter.

Les sels de fer la font tourner au brun sans la précipiter.

Les sels de plomb la font tourner au violet; l'acétate la précipite sur-le-champ.

Les sels de cuivre la rendent violette sans la précipiter.

Le nitrate de peroxide de mercure la précipite en rouge écarlate.

Le nitrate d'argent paraît être sans action sur elle.

B. Cas où elle s'altère.

Le perchlorure d'or l'altère sans la précipiter.

Le perchlorure de mercure n'a pas d'action sur la carmine.

Le chlore ne la précipite pas, mais il la jaunit en la décomposant.

L'iode la décompose pareillement.

L'acide sulfurique concentré la décompose et la noircit.

L'acide hydrochlorique la transforme en une matière jaune amère.

L'acide nitrique la décompose encore plus rapidement; il se produit des cristaux dont la nature n'a point encore été déterminée.

La carmine, soumise à l'action des alcalis et de l'oxigène, s'altère; il y a absorption d'oxigène; la couleur de violet passe au rouge, puis au jaune. La chaleur accélère cette décomposition.

V. ÉTAT NATUREL.

Elle existe dans la cochenille et le kermès.

La cochenille est formée, suivant MM. Pelletier et Caventou,

De carmine,

De coccine,

De stéarine,

D'oléine,

D'acide coccinique,

De phosphate de chaux,

De phosphate de potasse,
 De sous-carbonate de chaux,
 D'un sel organique à base de potasse,
 De chlorure de potassium.

Le kermès l'est, suivant M. Lassaigne,

De carmine,
 — stéarine }
 D'oléine } fusibles à 45°,
 De coccine,
 — phosphate de chaux,
 — — de soude,
 — — de potasse,
 — chlorure de potassium,
 — — de sodium,
 D'oxide de fer.

VI. PRÉPARATION.

C'est en traitant successivement la cochenille par l'éther hydratique, l'alcool et l'eau, dans l'appareil que j'ai décrit sous le nom *de digesteur distillatoire*, que MM. Pelletier et Caventou ont obtenu la carmine. Voici leur procédé : La raison pour laquelle on fait usage de cet appareil, est qu'il permet de faire réagir l'éther et l'alcool à une température plus élevée que celle où ils réagiraient sous la simple pression de l'atmosphère, et que dès lors leur action devient plus énergique.

A. *Traitement par l'éther hydratique rectifié.*

Ce liquide, bouilli sur la cochenille, se colore en jaune d'or; il dissout la matière grasse, c'est-à-dire la *stéarine*, l'*oléine* et l'*acide odorant*, et, en outre, un peu de *carmine*.

En traitant l'extrait étheré par l'alcool absolu bouillant, on obtient, par le refroidissement, la *stéarine* cristallisée; on la purifie en la traitant plusieurs fois par l'alcool.

L'alcool, d'où la *stéarine* s'est précipitée, retient de l'*oléine* en dissolution, de l'*acide odorant* libre et de la *carmine*. En le distillant, on obtient l'*acide* libre dans le récipient, et un résidu formé d'*oléine* et de *carmine* retenant un peu de *stéarine*. En exposant l'*oléine* au froid, on en sépare la *stéarine* à l'état solide; et, en dissolvant l'*oléine* dans l'éther pur, agitant la solution avec l'eau, la *carmine* est dissoute.

Messieurs Pelletier et Caventou ont observé que la *carmine* peut se combiner à la matière grasse et la rendre soluble dans l'eau, et que cette combinaison est orangée, ce qui, suivant eux, a induit en erreur les chimistes qui ont parlé de l'existence d'une matière jaune dans la *cochenille*.

Il est vraisemblable qu'une portion de l'acide odorant est engagée dans une combinaison d'aspect huileux, qui se trouve dissoute dans l'*oléine*, ainsi que cela a lieu, d'après mes observations, pour les acides *butirique* et *phocénique*, qui sont à l'état de *butirine* et de *phocénine* dans les *oléines* du beurre et de l'huile de dauphin.

B. *Traitement, par l'alcool à 40°, de la cochenille épuisée par l'éther hydratique.*

Il faut faire trente décoctions dans le *digesteur* distillatoire, pour épuiser la cochenille de ce qu'elle peut céder à l'alcool.

(a) Les premiers lavages alcooliques sont d'un rouge foncé, tirant sur le jaune; par le refroidissement et l'évaporation spontanée, ils déposent des cristaux entièrement solubles dans l'eau. Ces cristaux sont formés de *coccine*, de *carmine* et de *stéarine*. En les traitant par l'alcool concentré à froid, la *coccine* n'est pas dissoute. L'alcool évaporé laisse un composé cristallisable de *carmine* et de *stéarine* dont on parvient à isoler la *carmine*: premièrement, en épuisant par l'éther qui dissout la plus grande partie de la *stéarine* avec un peu de *carmine*; deuxièmement, en reprenant le résidu par l'alcool très-

fort, et ajoutant à cette solution un volume égal d'éther; celui-ci, en s'unissant à l'alcool, forme un liquide, duquel se précipite la plus grande partie de la *carmine* à l'état de pureté : le reste est retenu en dissolution avec la *stéarine*.

La *carmine* pure se reconnaît à ce qu'elle n'abandonne rien à l'éther; qu'elle ne précipite par aucun acide, ni par le chlore, ni par le nitrate d'argent.

(b) Les seconds lavages alcooliques ont la même composition que les premiers; ils sont seulement moins chargés de matières.

(c) Les derniers lavages ne contiennent plus de *carmine*.

C. *Traitement par l'eau bouillante, dans le digesteur distillatoire, de la cochenille épuisée par l'éther et l'alcool.*

Premier lavage.

Ils sont colorés en rouge cramoisi; ils contiennent de la *carmine*, de la *coccine* et de la matière grasse.

Deuxième lavage.

Ils sont incolores, et ne contiennent que de la *coccine*.

D. *Propriétés de la coccine qui n'a pas été dissoute dans l'eau.*

Elle est blanche, ou brunâtre, translucide : sèche, elle se conserve ; humide, elle se pourrit.

Au feu elle se ramollit sans se fondre, donne les produits des matières azotées, et notamment beaucoup de sous-carbonate d'ammoniaque.

La *coccine* est fort peu soluble dans l'eau bouillante. Cette solution est jaune ; évaporée, elle donne des pellicules qui se redissolvent facilement dans l'eau.

Ce qui la distingue de la gélatine, c'est que l'alcool, mêlé à sa dissolution, ne la trouble qu'au bout d'une heure, tandis que la solution de gélatine est troublée sur-le-champ ; c'est en outre que tous les acides précipitent la *coccine* en flocons blancs, qui sont peu solubles dans un excès du précipitant.

Le chlore la précipite abondamment, ainsi que le perchlorure de mercure et la noix de galle.

La potasse et la soude la dissolvent aisément, sans dégagement d'ammoniaque ; en neutralisant l'alcali, la *coccine* se précipite.

Tous les sels avec excès d'acides la précipitent et deviennent neutres.

La *coccine*, mise avec des solutions de cuivre, de plomb, d'étain, de nitrate d'argent, se précipite, en entraînant avec elle de l'oxide et de l'acide.

Partie inorganique de la cochenille.

On en détermine la nature en incinérant cet insecte; la cendre représente $\frac{1}{150}$ du poids de la matière brûlée.

En appliquant la méthode analytique suivie par MM. Pelletier et Caventou, dans l'analyse de la cochenille, au kermès, M. Lassaigne a trouvé que ce dernier insecte est formé, ainsi que nous l'avons dit :

1° D'une matière grasse, jaune, fusible à 45°, inodore, sans action sur le tournesol, facile à saponifier par la potasse caustique;

2° De carmine;

3° De coccine;

4° De phosphate de chaux, de potasse, de soude, de chlorure, de sodium et de potassium, et enfin d'oxide de fer.

VII. USAGES.

La carmine, à l'état de pureté, est sans usages; mais, comme principe colorant de la cochenille, elle est employée pour préparer le *carmin*; et,

dans les teintures sur laine, elle sert à faire le cramoisi fin, l'écarlate, etc.

CARTHAMINE.

I. COMPOSITION.

Elle est inconnue.

II. NOMENCLATURE.

Son nom dérive de celui de *carthame*, par lequel on désigne en France la fleur du *carthamus tinctorius*, de la fleur duquel on retire la carthamine.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

On l'obtient généralement en petites plaques minces, qui, vues par réflexion, sont d'un jaune d'or avec des reflets verts; vue par transmission, elle est rouge.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Elle est insoluble ou presque insoluble dans l'eau froide.

L'alcool la dissout à froid; la solution est d'un beau rose; à chaud elle est orangée.

L'éther la dissout moins bien que l'alcool.

L'oléine et les huiles volatiles ne la dissolvent pas.

Les sous-carbonates alcalins la dissolvent; les acides, surtout le citrique, l'acétique, la précipitent en flocons d'un beau rose.

Les alcalis caustiques la dissolvent en la dénaturant, du moins avec le contact de l'air.

V. ÉTAT NATUREL.

La carthamine se trouve dans la fleur du *carthamus tinctorius*.

Celle du carthame d'Alexandrie a donné à M. Dufour, pour 1000 parties, les matières suivantes :

62 d'eau. (Elle a été séparée par une température de 15 à 20°.)

Matières enlevées par l'eau au carthame desséché.

34 de poussière formée de débris de la plante et de sable;

55 d'albumine végétale colorée en jaune verdâtre;

244 de *matière jaune* * acide, mêlée de sulfates de chaux et de potasse;

42 d'extractif de couleur jaune, de chlorure de potassium, d'acétate de potasse;

3 de résine.

Matière enlevée par l'alcool froid.

9 de cire particulière.

449 p. à reporter ci-contre.

449 p. *du report.*

Matières enlevées par 1000 parties d'eau tenant 80 p. de sous-carbonate de soude.

2½ de *matière jaune* semblable à la précédente * ;

5 de carthamine. (Elle a été précipitée par le jus de citron.)

Résidu indissous.

496 de ligneux ;

5 d'alumine et de magnésie ;

2 de peroxide de fer ;

12 de sable ;

7 perte.

1000

Cette analyse ne représente pas toute la carthamine, car on n'y a pas tenu compte d'une portion qui se dissout dans l'eau froide par l'influence des matières qui l'accompagnent dans la plante.

VI. PRÉPARATION.

Pour se procurer la carthamine on lave le carthame à l'eau froide, en le pressant au milieu de ce liquide après l'avoir enfermé dans de la toile ou dans un sac de crin, ou bien encore en le foulant dans un vase percé de trous, qu'on a placé au milieu de l'eau.

On fait macérer le carthame lavé, dans son

poids d'eau aiguisé de 0,15 de sous-carbonate de soude, pendant une heure ou deux.

On décante la liqueur, on y plonge des morceaux de toile de coton, puis on neutralise l'alcali par de l'acide acétique faible. On emploie aussi l'acide citrique, le jus de citron, et même l'acide sulfurique à cet usage. Par cette opération la carthamine se fixe à la toile avec très-peu de matière jaune, qu'on peut enlever ensuite au moyen de l'eau.

1 partie de toile ainsi lavée doit être plongée dans 20 p. d'eau tenant 2 p. de sous-carbonate de soude. Après une heure d'immersion, on retire la toile du bain, puis on précipite la carthamine avec du jus de citron. On filtre, et après avoir décanté le liquide de dessus le dépôt, l'avoir épuisé complètement de toute matière saline soluble par le lavage, on le rassemble dans une assiette où on le fait sécher. Tel est le procédé qu'on a prescrit pour préparer la carthamine; mais quelques observations que j'ai faites sur plusieurs échantillons de ce principe colorant, qui avaient été préparés de cette manière, me font croire qu'il est insuffisant pour donner un produit pur.

VII. USAGES.

La carthamine, ou plutôt le carthame, est employé pour teindre le coton et la soie en rose. La couleur qu'il donne à ces étoffes est des plus belles, mais malheureusement elle est chère et peu solide; c'est ce qui explique pourquoi on ne l'emploie que rarement dans la fabrication des toiles peintes, et pourquoi on s'est efforcé de remplacer cette couleur par la cochenille.

VIII. HISTOIRE.

Beckemann, en 1774, a fait des recherches sur cette matière. MM. Dufour et Marchais ont fait chacun de leur côté l'analyse de la fleur de carthame, en 1804.

SANTALINE.

I. COMPOSITION.

Suivant M. Pelletier, elle est formée

D'oxygène, de carbone et d'hydrogène,
unis en des proportions qu'il n'a pas déterminées.

II. NOMENCLATURE.

Santaline dérive de *santalinus*, nom d'une espèce de plante du genre *pterocarpus* qui contient la santaline.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle a l'aspect d'une matière résineuse molle, colorée en rouge brun.

Elle se fond à 100°.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où elle ne s'altère pas.*

100^{gr} d'eau froide ont dissous 0^{gr}, 16 de santaline. La solution est légèrement colorée.

L'eau bouillie sur la santaline est louche, mais l'ébullition ne doit pas être prolongée si on ne veut pas que la matière s'altère.

L'alcool la dissout en toutes proportions; s'il en contient peu, il est jaune; s'il en contient beaucoup, il est rouge.

Cette solution s'épaissit à la manière du vernis.

L'éther la dissout et la colore en rouge.

L'acide acétique la dissout et se colore en rouge : cette solution a une saveur astringente;

elle est troublée par l'eau. Elle précipite la gélatine.

L'oléine ne la dissout pas.

100 p. d'huile volatile de térébenthine bouillante n'en dissolvent que 0,65 p.

100 p. d'huile de lavande bouillante en dissolvent 2 p.

Les eaux de potasse, de soude, d'ammoniaque, la dissolvent et se colorent en rouge violet. La santaline peut, suivant M. Pelletier, être précipitée sans altération au moyen d'un acide; cependant la liqueur reste jaune, et, par réflexion, elle est bleue.

Le chlorure d'étain la précipite en pourpre de sa solution alcoolique ;

Les dissolutions de plomb, en violet ;

Le perchlorure de mercure, en écarlate ;

Le sulfate de fer, en violet foncé ;

Le nitrate d'argent, en rouge brun ;

Les sels d'alumine ne la précipitent que par leur eau de dissolution.

B. *Cas où elle s'altère.*

Elle se comporte à la distillation comme une matière non azotée, très-hydrogénée; cependant elle donne peu d'huile empyreumatique.

L'acide sulfurique concentré la noircit.

L'acide nitrique l'altère même à froid. On obtient une matière résineuse jaune, une matière soluble jaune amère et de l'acide oxalique.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle est insipide ou presque insipide.

Sa dissolution acétique a une saveur acide très-astringente. Cette dernière propriété prouve qu'elle est douée d'une forte action sur les matières animales, aussi précipite-t-elle la gélatine, et colore-t-elle la peau en rouge.

VI. ÉTAT NATUREL.

Elle se trouve dans le bois du *pterocarpus santalinus*.

VII. EXTRACTION.

100 grammes de bois cèdent à l'alcool bouillant 16^{gr.},75 de santaline. Il suffit de faire évaporer la solution à sec pour obtenir la santaline.

Tel est le procédé de M. Pelletier. J'avoue que je ne crois pas que la santaline, ainsi préparée, soit un principe colorant pur; j'ai tout lieu de penser que c'est une combinaison d'un principe colorant rouge avec une matière analogue à celles qu'on nomme résines.

VIII. USAGES.

Elle n'est pas employée en teinture dans l'état où nous l'avons étudiée; mais l'on a employé et l'on emploie encore le santal. Sa matière colorante est loin d'avoir la stabilité que quelques personnes lui ont attribuée. Je reviendrai sur son emploi dans la deuxième partie du cours.

IX. HISTOIRE.

Vogler fit en 1790 des expériences sur l'usage du bois de santal en teinture.

M. Pelletier, en 1814, étudia la santaline.

ORCANETTINE.

I. COMPOSITION.

L'orcanettine est formée, suivant M. Pelletier,

D'oxygène, de carbone et d'hydrogène,

unis en des proportions qu'il n'a pas déterminées.

II. NOMENCLATURE.

Son nom dérive de celui qu'on donne en

France à la racine du *lithospermum tinctorium*, d'où on l'a extraite.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle a l'aspect d'une résine. Elle est fusible à 60°; elle est d'une couleur si foncée, qu'elle paraît noire.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. Cas où elle n'est pas altérée.

L'eau n'en dissout que des traces.

L'alcool et l'éther se colorent en rouge en la dissolvant. L'eau sépare toute l'orcanettine d'une solution alcoolique concentrée.

Elle colore en rouge les corps gras liquéfiés.

L'acide acétique la dissout; la solution ne précipite pas la gélatine.

La potasse, la soude, la baryte, la strontiane, la chaux forment avec elle des solutions bleues.

L'acétate de plomb précipite la solution alcoolique d'orcanettine en bleu;

L'hydrochlorate d'étain, en cramoisi;

Les sels de fer et d'alumine, en violet.

B. Cas où elle s'altère.

L'acide sulfurique concentré la décompose.

L'acide nitrique la change en une matière jaune amère et en acide oxalique.

Le chlore l'altère.

La solution alcoolique d'orcanettine, mêlée à l'eau bouillie, passe au violet, et au bleu par la concentration. Enfin, évaporée à sec, elle laisse une matière noire, qui colore l'alcool et l'éther en lilas, les huiles en bleu. Les acides la verdissent et les alcalis la bleuissent.

V. ÉTAT.

Elle existe dans la partie corticale de la racine de *lithospermum tinctorium*.

VI. PRÉPARATION.

On traite cette matière par l'éther, on filtre la solution et on la fait évaporer; le résidu est l'orcanettine.

VII. HISTOIRE.

Hausmann a étudié l'application de cette matière à la teinture.

M. Pelletier, en 1814, en a décrit les propriétés.

ALIZARINE.

I. COMPOSITION.

L'alizarine est formée

D'oxygène, de carbone et d'hydrogène,
dans des proportions qui n'ont pas été déterminées.

II. NOMENCLATURE.

Alizarine est tiré du mot *alizari*, espèce ou variété de garance cultivée dans le Levant.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est sous la forme de petites aiguilles.

Elle se volatilise sans altération.

Sa couleur est le rouge orangé.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Elle est très-peu soluble dans l'eau. La solution, d'un rose pur, est neutre aux réactifs colorés.

Elle se dissout très-bien dans l'alcool qu'elle colore en rouge.

Elle se dissout également dans l'éther, mais elle le colore en jaune.

Elle forme avec la potasse un composé soluble de couleur de pensée.

Elle ne se dissout pas dans l'eau d'alun, ce qui est très-remarquable, vu que cette dissolution, appliquée à la racine de garance, ou à un de ses produits, dissout assez de principe colorant rouge, pour donner une belle laque, lorsqu'on verse dans la liqueur un alcali qui précipite alors l'alumine en combinaison avec un principe rouge.

L'alizarine qu'on fait passer dans un tube de verre rouge de feu, donne les produits qu'on obtient des matières formées d'oxygène, de carbone et d'hydrogène.

V. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle est inodore et insipide.

VI. ÉTAT NATUREL.

Elle existe dans la garance d'Alsace.

VII. PRÉPARATION.

On prend un kilog. de garance d'Alsace ; on le fait macérer pendant 10 minutes avec 3 kilog. d'eau ; on passe dans une toile serrée ; puis on presse fortement la matière solide. On obtient :
A. *Une dissolution d'un rouge brun* ; B. *Un marc.*

A. Dissolution d'un rouge brun.

Elle est acide au papier de tournesol.

Les acides la coagulent en flocons fauves.

Les alcalis la font passer au rouge de groseille.

Abandonnée à elle-même, elle se prend en gelée, laquelle est formée : 1° d'une liqueur; 2° d'une matière solide floconneuse. On passe le tout dans un linge; quand la matière solide est bien égouttée, on la presse graduellement, de manière à la sécher.

1° Liqueur.

Elle est moins acide au tournesol que la dissolution d'un rouge brun.

Les acides ne la coagulent pas.

La potasse la fait passer au rouge sale.

L'alun versé dans la liqueur ne donne, quand on y verse de la potasse, qu'une laque d'un rouge sale.

2° Matière solide floconneuse.

Elle est acide.

Les alcalis la dissolvent bien, mais ils ne le feraient pas s'ils étaient carbonatés.

L'alun la dissout en partie.

Elle contient beaucoup d'alizarine.

Pour l'en extraire, on la traite à plusieurs reprises par l'alcool bouillant. On distille la liqueur filtrée au cinquième de son volume. On y ajoute alors un peu d'acide sulfurique, puis plusieurs litres d'eau. On obtient un précipité de couleur de tabac d'Espagne, que l'on sépare de la liqueur où il s'est formé, et qu'on lave jusqu'à ce qu'il ne précipite plus le chlorure de barium.

Ce précipité est acide.

Il est très-peu soluble dans l'eau; il la colore cependant.

L'alcool le dissout en totalité et se colore en rouge brun.

L'éther le dissout et se colore en jaune.

Les alcalis le font passer au bleu, s'ils sont concentrés; mais cette solution ne donne que des laques vineuses avec l'alun.

L'eau d'alun le dissout à peine. Elle se colore en rouge brun. Les alcalis en précipitent une laque brune.

Lorsqu'on le chauffe doucement, il donne l'alizarine.

Tel est le procédé que MM. Robiquet et Colin ont suivi pour préparer ce principe colorant.

B. Marc.

Il est coloré. Il contient toute la partie ligneuse de la racine de garance, et certainement aussi de la matière colorante. Si, après l'avoir soumis trois fois à l'action de l'eau pure, on le traite par 5 ou 6 fois son poids d'eau, contenant $\frac{1}{2}$ d'alun, puis qu'on précipite par le sous-carbonate de soude, on obtient une assez belle laque.

VIII. USAGES.

L'alizarine n'a point encore été employée en teinture, du moins en grand, mais elle est susceptible de teindre en rouge.

IX. HISTOIRE.

Elle fut découverte, en 1827, par MM. Robiquet et Colin.

PURPURINE.

I. COMPOSITION.

Elle est très-rapprochée de celle de l'alizarine, si elle n'y est pas identique, suivant MM. Robiquet et Colin.

II. NOMENCLATURE.

Son nom lui vient de sa belle couleur.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle ressemble tout-à-fait par son aspect à l'alizarine, sauf que sa couleur est plus prononcée et qu'elle tire davantage sur le rouge.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A cause des grands rapports de la purpurine et de l'alizarine, nous allons les examiner comparativement sous les mêmes rapports.

ALIZARINE.

L'eau n'en dissout que très-peu. Elle est rosée et d'un rouge jaunâtre.

L'ammoniaque, la potasse, la soude, donnent des solutions de couleur de pensée, qui précipitent en bleu par les eaux de baryte, de strontiane et de chaux.

L'acide sulfurique la dissout complètement. La solution est d'un rouge brun.

L'eau en précipite l'alizarine en flocons clairs.

L'eau d'alun ne dissout que très-faiblement l'alizarine.

PURPURINE.

L'éther ne la dissout que faiblement. La solution évaporée laisse des cristaux, dont les uns sont ponceau clair, et les autres ponceau foncé.

L'eau en dissout davantage. Elle est d'un rouge vineux.

Ces mêmes alcalis donnent des solutions de couleur groseille, qui précipitent en rouge par les eaux de baryte, de strontiane et de chaux.

La solution sulfurique est d'un rouge plus vif.

L'eau en précipite la purpurine en flocons un peu plus foncés en couleur.

L'eau d'alun la dissout assez bien, et se colore en rouge rosé.

Si l'on a employé la purpurine en excès, et qu'on retire le résidu par l'eau d'alun, on obtient une solution qui donne une belle laque violette.

ALIZARINE.

Soumise à la chaleur, elle se fond et se volatilise : elle peut l'être plusieurs fois.

PURPURINE.

Elle est fusible et se volatilise en aiguilles d'un rouge plus foncé que ne le sont les aiguilles d'alizarine sublimée.

V. ÉTAT NATUREL.

La purpurine a été obtenue de la garance.

VI. PRÉPARATION.

Après avoir lavé à l'eau de la racine de garance, on la traite par l'eau d'alun. Cette dissolution, qui donnerait une laque rose si elle était mêlée avec du sous-carbonate de soude, précipite par l'acide sulfurique une matière qu'il ne s'agit plus que de chauffer dans un tube de verre pour en obtenir la *purpurine*. MM. Colin et Robiquet, qui ont découvert cette substance, disent que le précipité produit par l'acide sulfurique est susceptible de donner une belle laque avec l'alun. Ils n'ont obtenu la purpurine que par l'intermède de ce sel, tandis qu'ils n'ont obtenu, au contraire, l'alizarine que d'une matière qui n'avait pas été soumise à son action.

VII. USAGES.

Les usages de la purpurine, comme ceux de

l'alizarine, en teinture, ne sont point encore définitivement fixés; cependant MM. Robiquet et Colin se sont assurés que l'on fait de très-beau rouge *de garance* avec ces deux substances.



PREMIÈRE PARTIE DU COURS.

SEPTIÈME DIVISION.

**COMPOSÉS INDÉFINIS, OU MÉLANGES DE PLUSIEURS
PRINCIPES IMMÉDIATS ORGANIQUES.**



TRENTIÈME LEÇON.

INTRODUCTION

A LA SEPTIÈME DIVISION.

MESSIEURS,

LA définition que nous avons donnée (TOM. 1^{er}, leçon 2, pag. 29) de l'espèce considérée dans les corps composés, est applicable à tous ceux dont nous avons parlé jusqu'ici, à quelques exceptions près. En effet, chacun de ces corps est assujéti à une composition définie et peut être obtenu avec un ensemble de propriétés constantes, qui n'appartient qu'à lui, de sorte que le nom qui le désigne exprime implicitement, pour celui qui a étudié ce corps, *cet ensemble de propriétés*.

Lorsque nous avons eu des substances qui, comme le charbon, l'acier, ne se classent point encore dans le système des espèces, nous les avons décrites dans des appendices placés à la suite de

l'histoire du corps qui constitue la plus grande partie de leur masse. Si nous avons fait un cours de chimie générale, nous aurions traité de la même manière des alliages qui ne rentrent point encore dans le système des espèces chimiques.

On retire des êtres organisés, et surtout des végétaux, beaucoup de matières, qui sont employées dans l'économie domestique et dans un grand nombre d'arts, et qui, considérées sous le point de vue chimique, présentent des combinaisons indéfinies, ou même de simples mélanges de diverses espèces de substances composées. Tels sont en général les huiles fixes, les huiles volatiles, les résines, les baumes, et les matières colorantes que le teinturier emploie pour colorer la laine, la soie et le linceul.

Si toutes les espèces de corps que nous avons nommées des principes immédiats (TOM. 1^{er}, *leçon 1*, page 46), et qui constituent les matières dont je parle, avaient été rigoureusement déterminées, on pourrait se dispenser, après avoir étudié ces espèces, de revenir sur leurs combinaisons indéfinies ou leurs mélanges. Malheureusement, il n'en est point ainsi. Nous som-

mes bien loin de connaître parfaitement les espèces qui constituent les diverses *sortes* d'huiles, de résines, de baumes, de matières colorantes qui se trouvent dans le commerce. Une conséquence de ce que *ces matières sont des combinaisons indéfinies ou des mélanges d'espèces qui n'ont pas été en général exactement déterminées*, c'est que le nom qui exprime une *sorte* de ces matières, ne présente plus à l'esprit de celui qui l'entend prononcer une idée aussi nette que celle que lui présente le nom d'une espèce bien distincte. Par exemple, les mots *fer, sulfate de protoxide de fer*, appliqués à des échantillons de ce métal, de ce sel, représentent au chimiste une idée parfaitement claire des propriétés de ces échantillons et de l'utilité dont ils pourront être dans les arts, soit pour faire avec le premier des barres d'une grande ténacité, de l'acier, etc., etc., soit pour faire avec le second du rouge à polir, de l'acide sulfurique fumant, de l'encre, etc. Mais il n'en sera plus de même des mots *huile fixe, résine*. Il y aura telle huile fixe (l'huile d'olive) qui formera avec la soude un savon solide, et telle autre (l'huile de colzat) qui formera avec elle un savon mou; telle autre (l'huile de lin) qui sera

propre à la *peinture dite à l'huile*. Il en sera de même de diverses sortes de résines; mais il y a plus; c'est que les divers échantillons d'une même sorte d'huile, d'une même sorte de résine, d'une même sorte de matière colorante, pourront présenter des différences plus ou moins grandes dans les propriétés qui les font rechercher pour un usage déterminé. Ainsi, tous les échantillons d'huile d'olive n'auront pas au même degré les propriétés qui la rendent précieuse pour les usages de la table, pour composer les *bains blancs*, dans lesquels on passe le coton qu'on veut teindre en rouge des Indes, etc., etc. Tous les échantillons d'indigo n'offriront point les mêmes avantages pour la teinture. Ces exemples sont assez nombreux pour faire concevoir la différence extrême qu'il y a entre une *espèce de corps composé* et une *collection d'espèces*, qui sont unies en proportions indéfinies ou simplement mélangées.

D'un autre côté, l'importance d'un grand nombre de ces dernières substances, qui sont des matières premières, dans les arts, particulièrement dans celui de la teinture, nous fait un devoir d'en parler d'une manière spéciale,

non-seulement sous le rapport de leur composition, mais encore sous celui des essais propres à en faire connaître la valeur réelle relativement au parti qu'on peut en tirer dans les arts où elles sont d'usage.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

HUILES, GRAISSES ET SAVONS.

SECTION I^{re}.DE PLUSIEURS HUILES ET GRAISSES SUSCEPTIBLES
DE FORMER DES SAVONS.

Il est facile aujourd'hui de se rendre compte de la diversité qu'on remarque dans un grand nombre de matières grasses saponifiables, telles que les huiles d'olive, de colzat, de poisson, etc., etc., les graisses d'homme, de mouton, de bœuf, de porc, etc., etc., lorsqu'on les compare entre elles sous le rapport de la fluidité, de l'odeur, de la couleur et des produits de leur saponification.

En effet,

L'huile d'olive }
L'huile de colzat } sont formées en grande partie

De stéarines,

D'oléine,

D'un principe colorant vert ou jaune (trace)

D'un principe odorant (trace);

La graisse humaine est formée

De stéarine d'homme,
D'oléine,
D'un principe colorant (trace);

La graisse de mouton l'est

De stéarines,
D'oléine,
D'hiricine (en très-petite quantité),
D'un principe colorant (trace);

La graisse de bœuf l'est des mêmes corps, sauf l'hiricine, qui est remplacée par un principe odorant sensible dans les bœufs qui sont échauffés par une longue course;

L'huile des marsouins, etc., l'est en grande partie

De cétine,
D'oléine,
De phocénine,
D'un principe colorant jaune;

Le beurre de vache, etc., l'est

De stéarines,
D'oléine,
De butirine,
D'un principe colorant jaune,
D'un principe odorant, autre que les acides butirique, caprique et caproïque (trace).

Connaissant les propriétés des stéarines, de

l'oléine, de la cétine, de l'hircine, de la phocénine, de la butirine, il est visible

1^o Qu'on expliquera, par la propriété qu'ont ces corps inégalement fusibles, de s'unir en des proportions indéfinies, la diversité de fusibilité qu'ils présentent. Ainsi, les matières les plus abondantes en oléine, en phocénine, en butirine seront les plus fusibles; tandis que celles dans lesquelles domineront les stéarines et la cétine, le seront moins;

2^o Que par la propriété qu'ont les stéarines de donner dans la saponification des acides stéarique et margarique, en plus forte proportion que ne le fait l'oléine, qui donne au contraire plus d'acide oléique, et en outre par la propriété qu'ont l'hircine, la phocénine, la butirine, de donner dans la saponification des acides plus ou moins odorans, on expliquera la propriété qu'ont les matières grasses, qui sont formées des principes saponifiables que je viens de nommer, de donner des savons plus ou moins solides, et plus ou moins odorans.

C'est surtout sous le rapport de la saponification que la distinction des stéarines et de l'oléine est d'une grande importance. En effet, si ces matières ne se distinguaient les unes des

autres que par la fusibilité, les conséquences qui se déduiraient de cette différence se borneraient à un petit nombre : par exemple, à ce que l'oléine ou les corps qui en contiennent beaucoup se brûleraient à la manière de l'huile, tandis que les stéarines se brûleraient sous la forme solide à l'état de chandelle ; mais en envisageant les propriétés des acides stéarique, margarique et oléique, et ensuite celles des acides hircique, phocénique, butirique, etc., etc., on explique la *solidité* ou la *mollesse* plus ou moins grande des savons fabriqués avec ces mêmes matières ; et en second lieu l'origine de leur odeur, si les matières saponifiées contenaient des acides hircique, phocénique, butirique, etc. Les grandes différences qui existent entre les stéarates et les oléates de potasse ou de soude, et d'une autre part les propriétés remarquables des acides hircique, phocénique, butirique, caprique et caproïque, deviennent des caractères du premier ordre pour distinguer comme *espèces* les substances d'où elles ont été extraites par la saponification.

De là résulte des faits très-importans pour l'art de fabriquer les savons, sur lesquels je reviendrai lorsque nous aurons examiné d'une manière

générale les principaux savons dont on fait usage en teinture et dans la préparation des étoffes.

SECTION II.

SAVONS.

CHAPITRE PREMIER.

DES SAVONS EN GÉNÉRAL.

I. COMPOSITION.

Tous les savons dont on fait usage dans les arts sont essentiellement formés d'acides stéarique, margarique, oléique, et d'un alcali qui est la potasse ou la soude.

Si les savons nouvellement fabriqués sont odorans, ils doivent cette propriété à un principe aromatique, distinct des trois acides précédens. Dans le savon d'huile d'olive, ce principe est celui de l'huile même : il ne s'y trouve que dans une proportion tout-à-fait indéterminable.

Dans le savon d'huile de poisson, il y a un principe qui était tout développé dans l'huile avant la saponification, et lorsque cette huile contenait, comme celle des dauphins, des marsouins, de la phocénine, le savon est rendu odorant en outre par l'acide phocénique.

Le savon de beurre doit son odeur détestable à l'acide butyrique : elle domine tout-à-fait sur celle des acides caproïque et caprique.

Le savon de suif doit la sienne à l'acide hircique.

Lorsqu'on a décomposé un savon odorant par l'acide sulfurique, et qu'on a lavé suffisamment à l'eau chaude les acides stéarique, margarique et oléique qui en sont provenus, on obtient, en recombinaut ces derniers à la potasse ou à la soude, ainsi que je m'en suis assuré, des savons inodores.

Le stéarate, le margarate et l'oléate de potasse ou de soude sont assujétis à des proportions fixes d'acide et de base ; mais les savons qui résultent de leur union ne doivent pas être considérés comme des sels complexes définis ; ce qui détermine les proportions respectives de stéarate, de margarate et d'oléate, qui les constituent, ce sont les proportions res-

pectives où la stéarine de mouton, la stéarine d'homme et l'oléine se trouvent dans les divers corps gras que l'on traite par la potasse ou par la soude, dans la vue de les convertir en savons; car ceux-ci ne se préparent pas en grand, en unissant directement les acides stéarique, margarique et oléique avec la potasse ou la soude.

Comme il existe des graisses et des huiles qui ne contiennent que de la stéarine d'homme et de l'oléine, les savons qui en résulteront ne contiendront que du margarate et de l'oléate; tandis que ceux qui proviendront de la saponification d'une matière grasse, contenant les deux espèces de stéarines et l'oléine, contiendront, outre ces deux sels, du stéarate.

Il y a dans tous les savons du commerce une certaine quantité d'eau, et, en général, un excès d'alcali, d'autant plus grand que le savon est plus mou, c'est-à-dire plus disposé à retenir l'eau. On conçoit aisément qu'il doit en être ainsi, lorsqu'on sait que cet excès d'alcali provient de l'eau mère qui est retenue entre les particules du savon. Il y a si peu de différence entre la capacité de saturation des acides stéarique, margarique et oléique, qu'un savon pur, c'est-à-dire exempt de tout excès d'alcali, con-

tient à très-peu près la même quantité de potasse ou de soude que le stéarate ou l'oléate de ces bases.

II. PROPRIÉTÉS.

D'après la connaissance que nous avons des propriétés des stéarates, des margarates et des oléates (TOM. II, *leçon 24*, pag. 68, et *leçon 25*, pag. 31), et ce que nous venons de dire, il est facile de se faire une idée juste des propriétés des divers savons du commerce, si l'on a égard à la proportion respective de leurs acides et à la nature de leur base.

Influence des acides.

L'acide margarique et surtout l'acide stéarique forment, avec la potasse et la soude, des sels qui sont moins solubles dans l'eau que l'oléate des mêmes bases, et il y a plus, c'est que les premières combinaisons sont décomposables par une suffisante quantité d'eau froide, en bisel insoluble, et en alcali qui se dissout (TOM. II, *leçons 24* et *25*), tandis que l'oléate de potasse ou de soude est soluble dans l'eau froide, et s'il a de la tendance à éprouver une décomposition analogue, il faut plus d'eau et plus de temps. Une conséquence de cet état

de choses, c'est que les savons d'une même base, potasse ou soude, seront d'autant plus solubles qu'ils contiendront plus d'acide oléique, relativement à l'acide margarique et surtout à l'acide stéarique.

Influence de la base alcaline (soude ou potasse).

La potasse forme avec les acides stéarique, margarique et oléique des sels plus décomposables et plus dissolubles par l'eau que ne le sont le stéarate, le margarate et l'oléate de soude : on conçoit donc qu'un savon, contenant les mêmes proportions de ces trois acides, sera plus attaquable par l'eau, s'il est à base de potasse, que s'il est à base de soude.

De là résulte ce fait, que la matière grasse qui contiendra le plus d'oléine et le moins de stéarine, étant saponifiée par la potasse, donnera le savon le plus dissoluble, ou, comme on dit, le plus *mou* possible, tandis que celle qui contiendra le plus de stéarine, et surtout de stéarine de mouton, donnera le savon le plus dur possible, si elle est saponifiée avec la soude.

Enfin il résulte de tout ce que nous avons

dit sur ce sujet, que l'on pourra, en mélangeant des graisses abondantes en stéarines, telles que le suif, avec des huiles abondantes en oléine, préparer des savons qui se placeront par leurs propriétés entre les savons que ces deux sortes de matières grasses auraient fournies, si elles eussent été saponifiées séparément. On pourra donc, par des mélanges, imiter un savon donné, lorsqu'on connaîtra les proportions des acides qui le constituent, et celles que des matières grasses saponifiables seront susceptibles de produire.

En parlant de la manière de préparer les acides stéarique, margarique et oléique (TOM. II, *leçon 20, page 71*), nous avons traité de l'action de l'eau sur les savons qu'ils forment avec la potasse : si ces savons sont complètement solubles à chaud dans ce liquide bouillant, nous avons vu qu'il en est autrement à froid; mais nous avons fait remarquer que dans ce dernier cas la présence de l'oléate empêche que le margarate et le stéarate soient complètement réduits en alcali, qui se dissout, et en sursel insoluble, puisqu'il y a toujours une portion plus ou moins grande de ces deux derniers sels, qui est dissoute avec l'oléate, en vertu de leur affinité mutuelle.

D'après cela, on voit qu'une solution bouillante de savon, en supposant que celui-ci soit bien purgé de tout excès d'alcali, doit être considérée comme une solution de deux ou de trois sels neutres, suivant que le savon est formé de margarate et d'oléate, ou qu'il l'est, outre ces deux sels, de stéarate; tandis qu'une solution de savon faite à froid (en supposant que le stéarate et le margarate soient à l'oléate dans une proportion plus forte que celle qui peut être retenue en solution par l'oléate), présente des sels neutres + l'excès d'alcali provenant des portions du stéarate et du margarate qui ont été réduites en bisels insolubles.

Le teinturier doit connaître parfaitement, non-seulement l'action de l'eau pure, à différentes températures, sur les savons qu'il emploie, mais encore celle des eaux naturelles qui sont susceptibles de tenir en dissolution des sels à bases insolubles. Il est évident, d'après ce que nous avons dit de l'action mutuelle des sels solubles (TOM. II, *leçon 21, pag. 50*), que la solution d'un savon, étant mêlée à la solution d'un sel de chaux ou de toute autre base qui forme avec les acides stéarique, margarique et oléique des sels insolubles, produira un préci-

pité de savon de chaux, et un sel soluble formé de la base du savon soluble et de l'acide qui était uni à la chaux. Or ces précipités, en s'appliquant sur des étoffes que l'on passe au savon dans des eaux qui contiennent des sels calcaires, magnésiens, etc., ont le grave inconvénient de faire *réserve*, c'est-à-dire, que les étoffes plongées ensuite dans des bains colorans, ne prennent point la teinture dans les parties qui sont recouvertes par ces précipités. Le même inconvénient a lieu lorsqu'on plonge dans des eaux calcaires, les étoffes qui ont été passées à l'eau de savon. Il se produit alors un savon terreux qui reste interposé entre les fibres de la laine ou du ligneux. Nous reviendrons, dans la seconde partie du cours, sur la manière de passer les étoffes au savon.

L'alcool dissout en totalité les savons de potasse et de soude, du moins quand il est bouillant.

Enfin, tous les corps qui décomposent les stéarates, margarates et oléates de potasse ou de soude, décomposent les savons de ces mêmes bases.

CHAPITRE II.

DE QUELQUES SAVONS EN PARTICULIER.

§ I^{er}.SAVONS A BASE DE POTASSE, OU SAVONS
MOUS.

SAVON D'AXONGE.

On peut préparer, avec l'axonge et la potasse, un savon pour l'usage de la toilette.

Un savon que j'avais préparé moi-même, ayant été soumis à la presse, m'a donné :

Eau	18,95	
Acides stéarique, margarique et oléique	65,74 . . .	100
Potasse	15,31 . . .	23,30

L'ayant pressé de nouveau il a donné :

Eau	11,75	
Acides	71,97 . . .	100
Potasse	16,28 . . .	22,61

On voit qu'il contenait un excès de potasse,

et que cet excès était dissous, du moins en partie, dans l'eau, puisqu'en en séparant une portion de celle-ci par la pression, la quantité de potasse s'est trouvée plus petite dans le savon pressé deux fois.

SAVONS MOUS D'HUILES DE GRAINES.

On prépare ces savons avec des huiles de chenevis, de lin, d'œillet, de colzat, de navette.

Les huiles de chenevis, de caméline, de lin et d'œillet, sont appelées *huiles chaudes* par les Flamands, et *huiles jaunes* par les Picards.

Les huiles de colzat et de navette sont appelées par les premiers *huiles froides*, et par les seconds, *huiles vertes*.

Les épithètes de *chaudes* et *froides*, données aux huiles de graines, signifient que les premières ne se figent pas, comme le font les secondes, à la température de zéro environ.

On mélange en général les huiles, de manière qu'en été les huiles froides dominant sur les chaudes, et qu'en hiver le contraire a lieu. La raison en est que, dans le premier cas, le savon serait trop mou, à cause de la prédominance de l'oléate sur le margarate, tandis qu'en hiver, l'abaissement de la température suffit, avec une

faible proportion de margarate, pour donner au savon la consistance convenable.

Dans le nord de la France, on fabrique les savons mous avec ces huiles et la potasse des Vosges ou celle du nord de l'Europe.

On commence par rendre l'alcali caustique, au moyen de la chaux. On peut opérer dans des cuves de pierre calcaire.

On saponifie l'huile dans des chaudières, qui peuvent être en fer battu, ou en briques avec un fond en cuivre. On y verse d'abord la moitié de l'huile environ qu'on veut saponifier et une certaine quantité de lessive. On chauffe jusqu'à l'ébullition; la matière se gonfle beaucoup et on ajoute peu à peu le reste de l'huile et de la lessive. Lorsque la matière est *bien liée*, c'est-à-dire homogène et demi-transparente, on concentre le savon pour en séparer l'excès d'eau. On juge qu'il est *cuit*, si en en prenant une petite quantité, il se fige dans un *certain temps*, que la pratique a appris à connaître.

Lorsque le savon a été fait avec une huile jaune, et qu'on veut lui donner une couleur verte, on ajoute, sur la fin de la cuisson, de l'acide sulfo-indigotique.

Enfin on le colore encore, 1^o avec un mélange

de 1 partie de sulfate de protoxide fer, de $\frac{1}{2}$ partie de noix de galle et de $\frac{1}{2}$ partie de bois de campêche; 2° avec du sulfate de cuivre, etc.

Le savon d'huile de chenevis est d'un brun noir. Aussi l'appelle-t-on *savon noir*.

Le savon vert ou noir suffisamment concentré, est transvasé au moyen de poches de cuivre jaune, de la chaudière où on l'a cuit, dans des cuves de pierre calcaire, où il se refroidit, et d'où on le tire ensuite, pour le mettre dans des tonneaux.

Les savons mous sont formés de quantités assez variables d'eau, d'acides et de potasse. On en trouve qui contiennent

Chevreul.					
Eau	46,5		48		52
Acid. marg. et oléiq.	44,0	100	42,88	100	39,2 100
Potasse	9,5	21,5	9,12	21,3	8,8 22,5
	100,0		100,00		100,0

Ils sont principalement employés pour fouler et dégraisser les étoffes de laine, et quelquefois même pour le blanchissage du linge sale.

Le savon noir d'huile de chenevis sert particulièrement à dégraisser la laine en *échets*; il n'est guère d'usage pour les draps, à cause de la mauvaise odeur qu'il leur communique.

§ II.

SAVONS A BASE DE SOUDE, OU SAVONS SOLIDES.

Les savons à base de soude se font avec l'huile d'olive, le suif et diverses graisses.

SAVON D'HUILE D'OLIVE.

Le savon d'huile d'olive se prépare particulièrement à Marseille.

Il doit avoir la *coupe douce*, c'est-à-dire, qu'en le coupant au couteau il doit présenter une surface lisse, luisante, non grenue. On ne veut pas qu'il ait la même solidité que le savon de suif; dès lors il ne faut pas qu'il contienne une trop forte proportion de stéarate et de margarate de soude. Or, pour qu'il ait les propriétés qu'on y recherche, il faut avoir égard à la nature des huiles d'olive, qui peuvent être plus ou moins abondantes en stéarines, et à celle des sodes. Toutes les fois qu'on fait usage d'une soude artificielle, celle-ci n'agit que comme soude; lorsqu'on fait au contraire usage de soude naturelle, il peut arriver que l'on fasse à la fois du savon à base de potasse, en même temps

que du savon à base de soude, par la raison qu'il existe des sels de potasse dans *les soutes naturelles*; mais parce que le chlorure de sodium décompose les savons à bases de potasse, et que, dans toutes *les soutes naturelles* ce chlorure existe, il s'ensuit que l'on peut n'obtenir qu'un savon à base de soude avec une soude naturelle, quoique celle-ci contienne de la potasse.

Quoi qu'il en soit, c'est, dit-on, pour prévenir l'effet d'une proportion trop forte de stéarine, ou celui de l'absence de la potasse dans la soude, que l'on est dans l'usage aujourd'hui, à Marseille, d'ajouter aux huiles d'olive qu'on saponifie, $\frac{1}{10}$ au moins d'huiles de graines.

On estime généralement que 100 parties d'huile d'olive exigent 54 parties de soude brute, représentant 19,44 de sous-carbonate sec ou 11,7 de soude pure.

On distingue deux sortes de soude : 1° *la soude alcaline ou douce*, contenant de 0,33 à 0,36 de sous-carbonate, et quelques centièmes seulement de chlorure; 2° *la soude salée*, qui contient une quantité notable de ce dernier.

Nous allons parler de la fabrication du savon de Marseille, d'après M. Poutet, qui l'a suivie

sur les lieux mêmes, avec toute l'attention nécessaire pour la décrire en détail dans l'Encyclopédie méthodique.

(a) On commence par réduire les sodes alcalines ou salées en petits morceaux ; on les mêle avec le tiers ou la moitié de leur poids de chaux caustique, qu'on a préalablement éteinte avec de l'eau.

On traite le mélange avec l'eau, et on obtient

Une première lessive,	marquant de 20 à 25°;
Une seconde lessive	— 10 à 15°;
Une troisième lessive	— 4 à 6°.

Ces lessives sont recueillies séparément.

Les lessives de *soude alcaline* ne servent dans la fabrication du savon marbré que pour l'*empâtage* de l'huile, mais elles peuvent servir pour toutes les opérations du savon blanc.

Les lessives de *soude alcaline* mêlées de *soude salée*, sont toujours employées au *relargage*, à la *coction*, et à la *liquidation* de la pâte du savon marbré.

A. FABRICATION DU SAVON MARBRÉ.

Empâtage.

(b) Les chaudières à savon de Marseille ont leur fond en cuivre et leurs parois en briques ;

elles portent à leur fond un tuyau appelé l'*épine*. On remplit $\frac{2}{3}$ environ de leur capacité avec un mélange des 3 lessives, qui doit marquer de 8 à 9°, si l'huile contient la plus grande quantité possible de stéarine, et de 10 à 11°, si elle contient la plus grande quantité possible d'oléine. On porte la lessive à l'ébullition, et on y verse ensuite l'huile d'olive qu'on veut saponifier, dont le volume peut s'élever à $\frac{6}{4}$ hectol. et le poids à 7200 kilog. Au moment où les matières sont en contact, elles forment une émulsion. Peu à peu l'action chimique se développe; on remue de temps en temps avec un redable. La masse doit être maintenue homogène, sans lessive séparée à sa partie inférieure, sans huile séparée à sa surface. Si ce dernier cas se présentait, il faudrait ajouter un peu de lessive.

(c) On achève d'*empâter* l'huile avec de nouvelle lessive, et après 18 à 20 heures d'ébullition l'empâtage est achevé.

Relargage.

(d) On introduit alors dans la chaudière une lessive tenant une certaine quantité de chlorure de sodium, ou, en d'autres termes, une lessive *alcalino-salée*, qui est appelée *recuit*. Cette ad-

dition, qui est le *relargage*, fait que la masse, en partie saponifiée, s'isole de la plus grande partie du liquide aqueux. On éteint le feu; on laisse reposer la liqueur 2 ou 3 heures, puis on l'*épine*, c'est-à-dire qu'on la fait couler par l'*épine* dans un réservoir d'où elle est ensuite portée sur le mélange de chaux et de soude qui a donné les lessives fortes.

Cöction.

(e) On met dans la chaudière de la *lessive forte alcalino-salée* qui marque de 18 à 20°. On fait bouillir pendant 15 à 20 heures. Puis on *épine*.

(f) On ajoute ensuite de la lessive de 20 à 25°, on chauffe de manière à faire bouillir tranquillement. Peu à peu la masse acquiert plus de consistance. On *épine*.

(g) On ajoute de la lessive de 28 à 30°, on fait bouillir et on remue la pâte pour en mêler les couches supérieures avec celles du fond. On *épine*.

(h) On ajoute encore des lessives, et cela 4 ou 5 fois; en un mot jusqu'à ce que la pâte ait l'odeur de la violette, et qu'en en pressant un peu entre les doigts, elle s'écaille tout-à-fait en

se refroidissant, et sans adhérer à la peau. On *épine*.

(i) Le savon étant cuit, et la lessive épinée, la pâte est d'un gris bleuâtre foncé. Suivant M. d'Arcet, elle ne contient que 0,16 d'eau, et doit sa couleur à de l'hydrosulfate de fer uni à un savon d'alumine.

C'est alors qu'il faut *madrer le savon*.

Madrage.

(j) Dans le cas où l'on juge que la pâte de savon n'est pas assez colorée, on fait dissoudre de 2 à 3 kil. de sulfate de protoxide de fer dans l'eau, et on arrose le savon avec cette solution, en ayant soin de bien mêler les matières. Il se forme du sulfate de soude et un hydrate de fer vert; si la lessive employée contenait de l'hydrosulfate, il se produirait en outre de l'hydrosulfate de protoxide de fer noir. Telle est la manière de préparer le madrage pour le bleu pâle. Le *bleu vif* exige plus de sulfate de fer et en outre une addition de brun rouge ou d'argile colorée par le peroxide de fer.

Liquidation.

(k) Supposons la pâte suffisamment colorée,

il faut lui faire absorber de l'eau de manière à la ramollir et à en faire un tout homogène. Pour cela on y ajoute des lessives de 3 à 4 et de 10 à 12°; mais tantôt on commence par celles-ci, et tantôt par les premières. Lorsque la pâte se fend sur plusieurs points, qu'en y enfonçant la main et en la retirant on aperçoit que le savon est bien homogène et séparé de la lessive, et en outre que le liquide extrait par l'épine marque 15°, le savon est bon à couler.

Coulage dans les mises.

(1) Les mises dans lesquelles on coule le savon sont des caisses de bois à parois fixes, ou bien elles sont construites en dales liées par un ciment. Le savon puisé dans la chaudière est versé dans un très-long canal en bois, qui s'appuie par son extrémité supérieure contre le bord de la chaudière, tandis que son extrémité inférieure communique avec les mises. Le savon coulé est à l'état d'une pâte très-molle, grise, dans laquelle on distingue une certaine quantité de lessive; peu à peu celle-ci s'en sépare, et la matière de la marbrure tendant à se précipiter, mais ne le pouvant à cause de la viscosité de la pâte, y reste sous la forme de veines et de flo-

cons, distribués d'autant plus convenablement, que le refroidissement ne s'opère ni trop rapidement, ni trop lentement. Le savon a la solidité qu'il faut au bout de huit à dix jours.

Division des savons en gros pains.

(*m*) On trace des lignes droites sur le savon au moyen d'un poinçon et d'une règle, puis, on le débite avec de longs couteaux, dont le manche est horizontal. La liqueur aqueuse n'est évacuée qu'à l'époque où l'on retire tout le savon des mises.

Le savon marbré est formé en général de

Eau	:	30
Savon		70
		100

B. SAVON BLANC.

On choisit les huiles les moins colorées, et, en procédant comme il a été dit plus haut (*a, b, c, d, e, f, g, h, i*), on parvient à préparer du savon blanc. Cependant il y a de l'avantage à n'employer que des lessives de *soude douce* pour toutes les opérations, la petite quantité de chlorure de sodium qui s'y trouve étant suffisante pour l'effet qu'il doit produire.

Lorsqu'on est arrivé au point où la pâte est

cuite et d'un gris uniforme, on y ajoute de la lessive faible pour la bien pénétrer de liquide; puis on la tire dans une autre chaudière, où l'on a fait chauffer de la lessive de 4 à 5 degrés. Là on continue l'opération pendant 30 à 40 heures, en ajoutant de temps en temps de la lessive faible. La matière devient assez fluide pour que toute la partie colorée, qui produit la marbrure, se dépose au fond, et pour qu'une autre portion de matière étrangère se sépare sous la forme d'écumes, qu'on a soin d'enlever.

Le savon blanc est coulé dans des mises, dont le fond est couvert d'une couche de 0^m,02 d'épaisseur de chaux en poudre, qui a été éteinte à l'eau et à l'air. Dès qu'il remplit une mise, on l'agite pour faire venir les parties du centre à la partie supérieure qui s'est durcie; et quelque temps après, lorsqu'il a pris de la solidité, on le frappe avec des masses planes de bois: cette manipulation a pour objet d'en rendre la surface unie.

Enfin, on le coupe en gros pains carrés de 20 à 25 kilog., qu'on nomme *savon en table*.

Le savon en table est formé en général de

Eau	45,2
Savon	54,8
	<hr/>
	100,0

C. SAVON DE SUIF.

Ce savon est principalement préparé en Angleterre, dans le nord de l'Europe et de l'Amérique.

On peut saponifier le suif par des procédés semblables à ceux que nous venons de décrire.

Je ne doute pas qu'il n'y aurait plusieurs pratiques avantageuses à introduire dans la fabrication du savon. Ainsi, en commençant l'opération à une douce chaleur, en agitant très-souvent la matière, on économiserait, non-seulement du combustible, mais du temps. Il ne me paraît pas douteux non plus que les opérations qui ont pour objet de séparer les lessives épuisées de leur alcali, ne soient trop multipliées.

DE DIFFÉRENTES MANIÈRES DE TROMPER L'ACHETEUR DANS LE COMMERCE DES SAVONS.

Celui qui achète un savon peut être trompé de diverses manières; par exemple :

1^o Le savon aura été mêlé à des corps étrangers, tels que de la craie, de l'argile, des sables lessivés, du chlorure de sodium, de l'amidon, de la fécule, ou des corps analogues;

2° Il contiendra une plus grande quantité d'eau que celle que nous avons notée, pour le savon de potasse, le savon marbré et le savon blanc d'huile d'olive ;

3° Il contiendra une portion de matière grasse non saponifiée ;

4° Il aura été préparé avec une matière grasse d'un prix moins élevé que celui de la matière qui lui donne son nom.

Nous allons examiner successivement ces quatre cas.

1° Il suffit de traiter 5 grammes de savon par l'alcool bouillant, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de résidu, ou, s'il y en a un, qu'il soit épuisé de toute matière soluble.

Si le savon est blanc et pur, la solution est complète ;

Si le savon est marbré et pur, le résidu n'exède pas 0,5^{sr}05.

Dans le cas contraire, le savon aura été sophistiqué ; le résidu sera pesé avec soin, puis traité par l'eau froide, pour savoir s'il cède à ce liquide du chlorure de sodium ou quelque sel à base de soude ou de potasse. S'il y est insoluble, on le traitera par l'eau bouillante ; et s'il s'y dissout, on verra si la dissolution devient

bleue avec l'iode, comme le fait l'amidon. Dans le cas où l'eau ne le dissoudrait ni à froid ni à chaud, il faudrait le traiter par l'acide hydrochlorique, et voir si, comme la craie, il s'y dissout avec effervescence, etc.

2^o Pour déterminer exactement la quantité d'eau contenue dans un savon, il faut, s'il est dur, le couper en petits rubans minces, en peser 1 gramme, et l'exposer au bain d'huile jusqu'à ce qu'il ne diminue plus de poids. La perte qu'il éprouve représente la quantité d'eau, et l'on voit si elle correspond aux proportions que nous avons données plus haut.

On peut encore déterminer celle-ci en décomposant le savon par l'acide hydrochlorique, quand on s'est assuré d'ailleurs qu'il est entièrement soluble dans l'eau. On fait évaporer la liqueur aqueuse, à laquelle on réunit le lavage des acides gras hydratés; on pèse le résidu de chlorure de sodium ou de potassium. Enfin on pèse les acides gras. Avec ces données il est aisé de déterminer le poids des acides secs et de la potasse ou de la soude; en retranchant la somme de ces poids du poids du savon analysé, on a la quantité d'eau que contenait ce dernier.

Nous avons vu que, lorsque la pâte du savon

marbré est cuite, elle ne contient, suivant M. Darcet, que 0,16 de son poids d'eau. Nous avons vu en outre que, pour le marbrer, il faut que la pâte ait assez de viscosité pour retenir la matière ferrugineuse colorante, autrement cette matière se déposerait, et l'on aurait alors du savon blanc. Il résulte de là que, dans la confection du savon marbré, on ne peut dépasser une certaine proportion d'eau, et l'on admet généralement qu'il ne peut guère en tenir plus de 0,30. Il n'en est pas de même du savon blanc; il peut en absorber une quantité considérable; d'où il suit que celui qui achètera un savon sans l'essayer, courra moins la chance d'être trompé, en prenant du savon marbré qu'en en prenant du blanc.

Les marchands qui vendent le savon blanc avec une surcharge d'eau, le conservent dans de l'eau saturée de chlorure de sodium. Si l'on plonge dans cette solution du savon blanc, au moment où il sort de sa mise, et qu'on l'y laisse un mois, il pourra éprouver une telle augmentation de poids, que 100 parties de savon sec, qui ne devraient retenir que 82,5 d'eau, pèseront 254.

3^o Pour reconnaître si un savon contient une

matière grasse non saponifiée, on le décompose par l'acide hydrochlorique, on lave les acides gras, on les unit à la baryte, et on traite la matière par l'alcool bouillant, après l'avoir épuisée par l'eau bouillante. L'alcool dissout la matière grasse non saponifiée; il est aisé de la distinguer d'une petite quantité de savon de baryte, qui s'est dissoute avec elle. La matière grasse non saponifiée doit se fondre à une douce chaleur, et ne pas rougir le papier de tournesol humide.

4° Je ne prétends pas dire qu'il y ait fraude toutes les fois qu'on fait entrer dans la préparation d'un savon une matière grasse, d'un prix moins élevé que celle qui donne son nom à ce savon; par la raison que si nous supposons un savon formé d'acides stéarique, margarique et oléique, dans des proportions déterminées, provenant d'une matière grasse *a*, on ne pourrait regarder comme fraudeur celui qui en fabriquerait un identique avec des acides stéarique, margarique et oléique provenant de matières *b*, *c*, *d*, dont le prix serait moins élevé que celui de la matière *a*. Mais il est évident qu'il n'en serait plus de même, si le fabricant remplaçant la matière *a*, par des matières *b*, *c*, *d*, d'un prix moins élevé qu'elle, faisait des savons qui

n'auraient pas les mêmes propriétés que celui de la matière *a*.

En général, les matières qu'on peut employer dans ce dernier cas donnent au savon plus de mollesse, parce qu'elles sont abondantes en oléine; et il en est plusieurs, comme les huiles de poisson, le beurre gâté, qui lui donnent une mauvaise odeur.

Pour reconnaître si un savon est plus mou qu'un autre, il faudra le décomposer par un acide, et prendre le point de fusion des acides gras. Si leur degré de fusibilité est le même, on sera certain que les deux savons seront également solides, en admettant cependant que leurs parties alcalines soient identiques.

Quant aux savons qui ont de l'odeur, celle-ci est très-propre à faire reconnaître la matière avec laquelle ils ont été préparés. Ainsi l'odeur d'huile d'olive est sensible dans le savon préparé avec cette huile; le savon de beurre est reconnaissable à l'odeur de l'acide butirique; le savon d'huile de poisson a une odeur de cuir ou d'acide phocénique; le savon de suif a l'odeur de l'acide hircique. Ces odeurs se manifestent surtout, quand on traite, à une douce chaleur, les savons par les acides.

DEUXIÈME SOUS-DIVISION.

DES MATIÈRES TINCTORIALES.

CHAPITRE PREMIER.

DES INDIGOS.

I. COMPOSITION.

Les indigos du commerce sont, comme je l'ai dit déjà, des matières très-complexes, dont les unes sont unies à l'indigotine, tandis que les autres y sont simplement mélangées.

Parmi le grand nombre des substances que les indigos du commerce peuvent contenir, il en est une très-remarquable qui a été étudiée successivement par Bergman, par moi et par M. Berzelius, sous le nom de *résine rouge de l'indigo*. Je vais en faire connaître les propriétés :

Elle est d'un rouge noir à l'état sec ;

Elle est neutre aux réactifs colorés ;

Elle est insoluble dans l'eau ;

Elle se dissout dans l'alcool et dans l'éther.

Les solutions sont d'un beau rouge; la première précipite par l'eau.

Les acides faibles et les alcalis ne la dissolvent pas.

L'acide sulfurique concentré la dissout et se colore en jaune.

L'acide nitrique fumant la dissout et se colore en pourpre; l'eau précipite la résine rouge de cette solution. Si l'on fait chauffer cette dernière il y a décomposition; la liqueur perd sa couleur pourpre et devient jaune.

Chauffée au milieu de l'air, elle se fond et s'enflamme.

Elle présente à la distillation des phénomènes très-remarquables qui ont été décrits par M. Berzelius. Cet illustre chimiste a vu qu'en la distillant dans le vide, elle se fond, bout et se charbonne; il ne se dégage pas de gaz, les produits sont *des cristaux sublimés incolores* et de la *résine rouge non altérée*. On sépare ces deux matières au moyen de l'alcool qui dissout proportionnellement plus de résine que de la substance cristallisée.

Cristaux incolores.

Ils sont fusibles, volatils en partie, sans décom-

position. Le produit altéré n'est ni acide, ni alcalin.

Ils sont neutres aux réactifs colorés.

Ils ne sont pas solubles dans l'eau ; ils le sont, mais lentement, dans l'alcool et l'éther.

Mis en contact avec l'acide sulfurique concentré, il se produit deux composés jaunes : l'un est liquide et l'autre est solide.

L'acide hydrochlorique les dissout en se colorant en jaune.

L'acide acétique en dissout un peu, et ne se colore pas.

L'acide nitrique faible colore sur-le-champ les cristaux en pourpre ; ils sont changés en *résine rouge* : fait extrêmement curieux.

M. Berzelius ignore si les cristaux sont tout formés dans l'indigo, ou s'ils sont le résultat d'une altération de la résine rouge.

II. ANALYSE DES INDIGOS, ET PRÉPARATION DE L'INDIGOTINE PAR LA VOIE HUMIDE ET LA VOIE SÈCHE.

Je vais rapporter ici les résultats de l'analyse d'un indigo du commerce que j'ai faite avec quelque soin il y a une douzaine d'années.

L'indigo fut traité successivement, 1^o par

l'eau, 2^o par l'alcool, 3^o par l'acide hydrochlorique, 4^o par l'alcool.

1^o Traitement par l'eau.

(a) On fit infuser l'indigo dans l'eau à une température de 60 à 80°. On décanta la liqueur éclaircie, on la filtra et on la concentra dans une cornue; enfin on épuisa l'indigo de tout ce qu'il put céder à l'eau chaude.

Les premiers lavages étaient d'un jaune rougâtre; soumis à la distillation, dans une cornue de verre, ils donnèrent :

(b) Un produit très-*ammoniacal* et odorant;

(c) Un liquide qui déposa en se concentrant :

1^o De *l'indigotine*, laquelle était auparavant à l'état incolore;

2^o Des flocons verts formés *d'une substance azotée, d'une matière jaune et d'indigotine.*

(d) La liqueur d'où les flocons verts s'étaient séparés, fut réduite par l'alcool *en un résidu et en une matière soluble.*

RÉSIDU (d).

(e) L'eau l'a dissous en partie seulement.

1^o *Matière insoluble*, restée sur le filtre.

Elle était formée

- (a) D'un principe colorant jaune uni à la substance azotée dont il a été question plus haut;
- (b) De phosphate de chaux;
- (c) De phosphate de magnésie;
- (d) D'oxide de fer.

Il s'étaient en bien plus grande proportion que les 2 substances (a).

2^o *Liqueur filtrée (e)*

(f) Elle contenait :

- (a) Une combinaison de principe colorant jaune, de substance azotée, et d'un acide organique;
- (b) Du sulfate de potasse;
- (c) Du phosphate de magnésie;
- (d) Du phosphate de chaux.

Il est remarquable que l'ammoniaque, qu'on versait dans la solution, précipitait le phosphate de magnésie à l'état de sel double, tandis que presque tout le phosphate de chaux restait dans la liqueur.

MATIÈRE SOLUBLE DANS L'ALCOOL (d).

(g) Cette solution évaporée déposa une matière d'un rouge brun, formée d'une substance azotée, d'un acide végétal et de principes colorans jaune et rouge (ce dernier était probablement de la résine rouge). Cette matière donnait, à la distillation, du sous-carbonate d'ammoniaque, et un produit odorant qu'exhale l'indigo qui brûle.

(*h*) La liqueur, d'où le composé précédent s'était séparé, fut évaporée à sec; le résidu repris par l'alcool laissa une certaine quantité d'un composé analogue au précédent (*g*). La solution alcoolique concentrée, puis mêlée à l'eau, donna un précipité qui fut redissous à chaud.

Cette solution contenait :

1. Des principes colorans jaune et rouge;
2. Un acide végétal;
3. De la substance azotée;

Mais celle-ci n'était qu'en petite quantité, la plus grande partie ayant été séparée par la concentration de l'alcool (*g*). Il est remarquable que ce composé de principes colorans et d'acide avait la propriété de précipiter la gélatine. Il ne me paraît pas douteux que l'alcool avait dissous (*d*) un composé d'acide végétal, de principes colorans et de substance azotée, qui ensuite avait été réduit en deux composés, dont l'un insoluble avec excès de substance azotée, et l'autre soluble, avec excès d'acide et de principes colorans.

4. Du chlorure de potassium;
5. Du sulfate de potasse;
6. De l'acétate de potasse;

7. De l'acétate d'ammoniaque;
8. Du phosphate de magnésie.

2° *Traitement par l'alcool.*

(i) L'indigo qui avait été soumis à l'action de l'eau fut traité par l'alcool dans le digesteur distillatoire.

On a dissous par ce moyen,

1. De l'acide organique;
2. Du principe colorant jaune;
3. De la substance azotée;
4. De la résine rouge;
5. De l'indigotine;
6. De l'acétate de chaux;
7. De l'acétate de magnésie;
8. Un principe odorant;

c'était celui qui se développe dans les cuves d'indigo, et qui adhère assez fortement aux étoffes que l'on teint en bleu foncé dans ces cuves.

(k) On distilla la liqueur alcoolique, pour recueillir la plus grande partie de l'alcool; en ajoutant de l'eau au résidu de la distillation, on précipita *la résine rouge, de l'indigotine et une petite quantité de substance azotée unie à du principe jaune et à de l'acide organique;* et en distillant le liquide, on obtint *le principe odorant.*

(l) On purifia la résine en la traitant par l'eau bouillante, puis la dissolvant par l'alcool, précipitant par l'eau, et enfin, après l'avoir fait bouillir avec ce liquide, la traitant par l'éther hydratique froid qui ne dissout pas l'indigotine.

(m) Les corps qui ne furent pas précipités par l'eau avec la résine rouge étaient la plus grande partie de l'*acide organique*, du *principe jaune* et de la *substance azotée*, enfin tous les acétates de *chaux* et de *magnésie*.

3^o *Traitement par l'acide hydrochlorique.*

(n) L'acide hydrochlorique enleva à l'indigo, qui avait été traité par l'alcool, de l'*oxide de fer*, de l'*alumine*, des *phosphates de chaux et de magnésie*, et des *sous-carbonates de ces bases*, avec un peu de *substance azotée* et de *résine rouge*.

4^o *Traitement alcoolique.*

(o) Après ces traitemens, l'indigo fut soumis de nouveau, dans le digesteur, à l'action de l'alcool, afin d'en séparer un reste de résine rouge qui y tient fortement. On continua les lavages jusqu'à ce que l'alcool se teignît en bleu, et

qu'évaporé, il ne laissât plus de trace de résine rouge.

Tel est le procédé au moyen duquel j'ai obtenu l'indigotine.

On peut encore, lorsqu'on ne veut pas étudier les corps qui l'accompagnent, traiter l'indigo par l'acide sulfurique faible, la potasse, l'alcool, et enfin le dissoudre dans la chaux, après l'avoir mêlé à du sulfate de protoxide de fer, et recevoir, ainsi que l'a fait M. Berzelius, la liqueur filtrée dans de l'acide hydrochlorique.

On peut encore obtenir l'indigotine en soumettant l'indigo à l'action de la chaleur; mais non-seulement il y a toujours une assez grande quantité de matière décomposée, mais l'indigotine est souvent salie par de l'huile empyreumatique ou est mêlée de résine rouge, ainsi qu'on peut le reconnaître en la traitant par l'alcool bouillant ou par l'éther.

Pour sublimer l'indigo avec le moins de perte possible, il faut le porter le plus promptement possible à la température où il doit se volatiliser, et diriger sur lui un courant d'un gaz dépourvu d'oxigène, afin d'entraîner la vapeur aussitôt qu'elle se produit.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DES INDIGOS.

Les indigos du commerce sont solides. Lorsqu'ils ne sont point en petits morceaux légers, d'un beau violet, mais qu'ils ont la forme de pains carrés, on aime que ceux-ci soient d'un beau violet, qu'ils prennent un aspect cuivré par le frottement d'un corps dur et poli, qu'ils ne présentent pas dans leur intérieur, lorsqu'on les a cassés, des cavités tapissées de veines brunes ou blanchâtres; enfin qu'ils soient sans gerçures à l'extérieur.

Lorsqu'ils sont colorés en bleu, et non en violet, c'est en général l'indication d'une proportion de matière jaune plus ou moins grande. En effet, ils doivent la couleur violette à l'indigotine; la présence de la résine rouge peut y contribuer aussi; conséquemment, si les indigos paraissent bleus, c'est qu'il y a une matière jaune qui, tendant à faire du vert avec le bleu de l'indigotine, neutralise sa couleur rouge et celle de la résine.

La couleur obscure, terne et brune, indique en général que les indigos ont éprouvé quelque altération dans leur préparation.

Les indigos ne doivent point avoir d'odeur.

IV. PRÉPARATION DES INDIGOS DU COMMERCE.

On peut extraire, ou, comme on le dit aussi, fabriquer de l'indigo avec plusieurs espèces de plantes, telles que l'*indigofera anil*, l'*indigofera argentea*, l'*indigofera emarginata*, le *nerium tinctorum*, l'*isatis tinctoria*; mais presque tous les indigos du commerce proviennent des espèces du genre *indigofera*.

On suit deux procédés généraux pour préparer l'indigo avec les feuilles des indigofères, ou l'on fait usage des *feuilles vertes*, ou l'on fait usage des *feuilles sèches*. Nous allons décrire rapidement ces deux procédés.

A. Préparation de l'indigo avec les feuilles vertes.

Lorsque la plante contient le plus possible d'indigotine, c'est-à-dire lorsque la plupart des individus sont en pleine fleur, et que les fruits commencent à nouer, on coupe les branches avec une serpette, à un pouce environ du tronc, s'il s'agit d'un indigofère tel que celui du Sénégal; ou on coupe la plante même avec une faucille ou une faux plus épaisse, plus courte et plus acérée que celles qui servent pour les foins, à 4 ou 5 pouces de terre, s'il s'agit d'un

indigofère tel que celui qu'on cultive au Bengale.

La préparation de l'indigo demande trois cuves en maçonnerie bien cimentées à l'extérieur, et qui soient disposées en escalier, de manière que le liquide de la plus élevée puisse s'écouler dans la seconde, et le liquide de celui-ci dans la troisième.

La première s'appelle la *trempoire* ou *pourriture* : c'est la plus grande ;

La seconde s'appelle la *batterie* : elle est plus étroite, mais plus profonde que la précédente ;

La troisième s'appelle le *bassinnet*, le *diablotin*, le *voleur* : elle est bien plus petite que la batterie.

Les parties herbacées de l'*indigofère* une fois récoltées, on les arrange dans la trempoire, en évitant de les fouler et pourtant de laisser des vides ; on met dessus des planches épaisses ; celles-ci sont maintenues par deux barres de bois, qui glissent horizontalement chacune dans les trous de quatre gros prismes carrés de bois, qu'on appelle les clefs, et qui sont enfoncés verticalement dans la terre. Les planches ne doivent pas presser contre les feuilles, mais seulement s'opposer à ce qu'elles surnagent sur l'eau qui doit agir dessus.

La trempoire étant chargée, on y fait arriver l'eau au moyen d'une *gouttière*. Il s'établit bien-

tôt un mouvement de fermentation ; de petites bulles se dégagent, la couleur du liquide passe du jaune au vert foncé, et la surface devient cuivrée. La température s'élève ; beaucoup de gaz se dégage, et la liqueur se couvre d'une écume violette.

Il me semble que, dans cette opération, l'indigotine blanche se dissout, mais j'ignore sous l'influence de quel corps : il me semble encore que l'oxygène atmosphérique de l'eau, en oxydant une portion, donne lieu, soit à de l'indigotine pourpre qui forme du vert avec le jaune de la liqueur aqueuse, soit à de l'indigotine verte (c'est-à-dire à un oxide d'indigotine inférieur à celui qui constitue l'indigotine pourpre). Quant à la pellicule cuivrée, elle est due à de l'indigotine qui s'oxide complètement aux dépens de l'air ambiant. Lorsqu'on juge que l'eau est suffisamment chargée d'indigo, c'est-à-dire, en général, au bout de 10 à 12 heures, on débouche le trou de la *trempoire*, afin de la faire écouler dans la *batterie*. Les signes auxquels on reconnaît qu'il faut transvaser, sont que l'eau tirée du fond de la *trempoire* dans une tasse d'argent, est d'un beau jaune qui passe bientôt au vert et dépose un indigo en petits flocons grenus, mobiles,

qui ne s'attachent point au fond de la tasse, quand on l'incline en différens sens.

La liqueur étant dans la batterie, on l'agite avec des *busquets* ou une *roue à palettes*, afin d'en précipiter l'indigotine, en l'oxigénant aux dépens de l'air. Lors même que la fermentation a été bien conduite, la durée du battage a la plus grande influence sur la bonté du produit. S'il n'a pas été suffisamment prolongé, l'indigo ne se précipite pas, il reste en suspension. Enfin, dans le cas contraire, il paraît que l'indigo précipité est susceptible de se délayer dans l'eau, sans pouvoir se précipiter de nouveau.

Une heure et demie ou deux heures après le battage, l'indigo est en grande partie déposé; l'eau surnageante doit être de la couleur de l'eau-de-vie de Cognac, ou d'un rouge de bière. Elle ne doit point être brune ou verte.

Après trois heures au moins, on peut commencer à lâcher l'eau de la batterie. Elle s'écoule par trois trous placés à des hauteurs différentes, qu'on tient fermés avec des chevilles, et qu'on débouche successivement, en commençant par celui du haut. Lorsqu'on débouche le trou inférieur par lequel l'indigo s'écoule, on met un panier dessous, afin qu'il serve de tamis,

c'est-à-dire qu'il retienne les parties grossières mêlées à l'indigo.

L'indigo ainsi recueilli dans le *bassin*, est mis dans des sacs de toile où il s'égoutte. Après 18 heures environ, il est en pâte molle. On l'étend dans des caisses plates, et on l'expose au soleil pendant un certain temps pour le sécher rapidement. Il se produit des gerçures; c'est pourquoi il faut passer une truelle à sa surface pour la polir, et cela le soir, afin que pendant la nuit la dessiccation continuant lentement, il ne se fasse pas de nouvelles gerçures. On le divise en petits pains carrés, qu'on expose au soleil le lendemain. Enfin, dès que les pains se détachent des caisses, on les fait sécher à l'ombre.

La dessiccation de l'indigo doit avoir été telle, qu'il ne soit pas écaillé, ni fendillé, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

B. *Préparation de l'indigo avec les feuilles sèches.*

Je vais décrire cette préparation d'après M. Plagne, qui l'a pratiquée lui-même avec succès.

Les feuilles d'indigofère récoltées doivent être séchées au soleil, depuis 9 heures jusqu'à

4 heures ; deux jours suffisent. Au reste, on reconnaît qu'elles le sont convenablement, à leur couleur, qui doit être un vert franc un peu plus pâle qu'à l'état frais et sans taches ; à ce qu'elles se réduisent en poudre, quand on les presse entre les doigts ; et enfin, à ce qu'elles exhalent une odeur de luzerne sèche.

Elles peuvent, dans un magasin bien sec, être conservées jusqu'à deux mois, sans se détériorer sensiblement.

On met dans la *trempoire* 22 veltes d'eau qui doivent la remplir aux trois quarts ; on y ajoute ensuite 17^{kilog.},5 de feuilles sèches. Avec une batte on les enfonce dans l'eau, de manière à les submerger. La macération ne dure pas plus de deux heures, pendant lesquelles on agite la matière deux fois.

On débouche la *trempoire*, et, la liqueur, passant à travers une toile, tombe dans la *batterie* : lorsqu'il ne s'écoule plus rien, on lave les feuilles, avec de 14 à 20 litres d'eau, divisés en deux parties égales. On presse le marc, afin d'en extraire toute l'eau du dernier lavage.

On bat ensuite la liqueur dans la *batterie*, pendant trois quarts d'heure ou une heure en-

viron. Au reste, on cesse de battre lorsque la couleur de la matière passe du *bleu perse* au bleu grisâtre, et qu'un peu de liqueur mise dans un verre présente de petits grains qui se précipitent rapidement lorsqu'on y verse quelques gouttes d'eau de chaux. Arrivé à ce point, on ajoute de 8 à 10 litres d'eau de chaux dans la *batterie*; on agite pour mêler les liqueurs.

Une demi-heure après, le dépôt est formé; on tire le liquide surnageant, en débouchant un trou pratiqué au-dessus du dépôt.

On puise ensuite l'indigo, ainsi que la liqueur où il nage, au moyen de calebasses. On le met à égoutter sur un filtre de toile.

On a une chaudière placée sur un fourneau, et qui a été préalablement remplie d'eau aux deux tiers; on la chauffe jusqu'à l'ébullition: l'indigo égoutté et encore en pâte est délayé dans une calabasse avec un peu d'eau chaude, puis tamisé, en le jetant sur une toile claire placée au-dessus de la chaudière. On le fait bouillir; on écume, puis on retire le feu; on remplit la chaudière d'eau et on laisse déposer. On décante la liqueur éclaircie, et enfin on met le dépôt à égoutter sur une toile fixée à un cadre

de bois. On peut presser l'indigo dans cette toile, ou bien le soumettre à la pression de la manière suivante :

On l'enlève de dessus la toile avec une spatule de bois; on le met dans une calebasse; on l'agite; on a 4 caissons de 1 pied carré et de 6 pouces de profondeur; le fond et le couvercle sont détachés; toutes leurs faces sont criblées de trous d'une ligne de diamètre. On en garnit l'intérieur d'une toile de guinée de 18 pouces de côté, qu'on a humectée; on remplit la cavité d'indigo; on couvre la surface avec la toile qui déborde; on applique le couvercle du caisson, puis, avec un levier, on presse graduellement jusqu'à ce qu'il ne s'écoule plus d'eau. On attend ensuite une heure pour que la toile soit séchée. On en retire l'indigo, qu'on divise en pains carrés, avec un couteau ou un fil de laiton, et qu'on met sécher sur des paillassons élevés de 3 à 4 pieds au-dessus du sol.

La dessiccation de l'indigo doit se faire dans une atmosphère peu agitée, surtout si elle est sèche, afin d'éviter les gerçures : les pains doivent être retournés de temps en temps, pour que toutes leurs faces soient également exposées à l'air. S'ils se couvrent d'efflorescences, il

faut les enlever avec des chiffons ou une brosse : c'est ce qu'on appelle *parer l'indigo*.

V. ESSAIS DES INDIGOS.

Dans le commerce on se contente généralement, pour estimer la valeur vénale de l'indigo, de l'examiner sous le rapport de ses propriétés physiques. Il est généralement d'autant plus estimé, comme nous l'avons dit, qu'il est d'un bleu plus vif, plus intense et tirant davantage sur le violet ; que sa pâte est plus fine, bien liée, bien homogène et douée d'un aspect cuivré ; en fin que les pains ne sont pas fendillés.

Mais j'ai eu la preuve, en faisant déterminer, par des personnes qui font le commerce de l'indigo depuis long-temps, la valeur respective de plusieurs échantillons dont le degré de pureté m'était connu, qu'il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de faire cette évaluation sans avoir recours à l'analyse. Je vais cependant exposer quelques essais que j'ai eu l'occasion de mettre en pratique pour arriver à ce but.

Premier essai.

Une opération qui me paraît indispensable pour essayer des indigos, est l'incinération qui

a pour objet de déterminer la quantité de matière inorganique fixe qu'ils peuvent contenir.

On commencera par sécher à 100° 1 déca-gramme environ de chaque échantillon d'indigo. Dans cette opération l'indigo perdra 0,03, 0,05, 0,06 d'humidité.

Deuxième essai.

On prendra 1^{gr},00 de chaque échantillon d'indigo séché, et on les incinérera dans une petite capsule de platine. L'indigo de bonne qualité se fond, exhale une belle vapeur pourpre, et il laisse en général 0^{gr},07 de cendre; mais j'ai eu une fois l'occasion d'essayer un indigo qui n'en a laissé que 0^{gr},03.

J'ai examiné des indigos préparés au Sénégal, dont la partie colorante était d'une bonne qualité, et qui laissaient jusqu'à 0,22 de cendre. Cette grande quantité de matière inorganique ne peut être attribuée, au moins entièrement, à ce que la plante indigifère de ce pays contient plus de parties terreuses que les indigifères exploités ailleurs, car des échantillons préparés dans le même pays, et avec soin, ne m'en ont présenté que 0,12.

Troisième essai.

On monte une petite cuve à froid, dans un flacon à l'émeri à large orifice, en prenant :

Indigo séché à 100°	0,500 ^{gr.}
Sulfate de protoxide de fer cristallisé . . .	1,830
Potasse à l'alcool.	1,600
Eau	500,000

Le flacon doit être presque entièrement rempli de ces matières, autrement il y resterait une quantité d'air qui nuirait au succès de l'opération.

On agite bien les matières, et après $\frac{1}{4}$ d'heure on y plonge 4^{gr.} de laine filée, et on les en retire au bout de 5 ou 10 minutes, suivant la hauteur du ton qu'on veut obtenir.

Il faut opérer comparativement avec de l'indigotine ou un indigo de bonne qualité.

Cet essai indique bien si l'indigo essayé est susceptible de donner une belle couleur, mais il est peu satisfaisant à cause des difficultés qu'il présente, lorsqu'on veut épuiser complètement le bain, en y plongeant successivement des écheveaux de laine égaux en poids, et qu'on veut comparer la quantité de laine teinte à celle qui le serait, en employant de la même manière

de l'indigotine ou divers échantillons d'indigo; afin de juger quelle serait la valeur relative des indigos essayés par ces quantités de laine teinte et la hauteur de leur nuance.

Le défaut de précision de ce procédé tient surtout à ce qu'on perd une quantité notable d'indigo en sortant la laine du bain.

Quatrième essai.

On met dans une boîte de cuivre bien sèche, qui sera chauffée extérieurement pendant 6 heures à la vapeur, une petite capsule de platine ou de porcelaine contenant 1^{gr.} d'indigo et 6^{gr.},12 d'acide sulfurique concentré. On délaie ensuite le sulfate d'indigo avec un peu d'eau et on verse le tout dans un ballon de 2 litres. Après avoir lavé exactement la capsule, avoir versé le lavage dans le ballon, on achève de remplir celui-ci d'eau, de manière à avoir une dissolution de 2000 centimètres cubes contenant 1^{gr.} d'indigo, c'est-à-dire une dissolution dont 20 centimètres contiennent 0^{gr.},01 d'indigo, et 2 centimètres en contiennent 0^{gr.},001. On répète la même opération sur chaque échantillon.

On prend 20 centimètres cubes de chaque solution, avec une pipète graduée (TOM. II, *pl.* 3,

fig. 7), et l'on compare la couleur et le ton que des écheveaux de 1 gramme de laine prennent dans chacune d'elles par une immersion d'une durée déterminée.

En cherchant ce que je pourrais teindre de grammes de laine et de soie avec 0^{gr}.01 d'indigotine représenté par 20 centimètres cubes de sulfate, j'ai trouvé, en employant 1 gramme de laine et de soie, dans chaque immersion qui durait 24 heures, que l'on peut teindre en rapportant le tout à une gamme formée de 28 tons à partir du blanc.

1 gr. de laine au ton	18.	1 gr. de soie au ton	16.
1 gr.	—	7,5.	1 gr. — 9.
1 gr.	—	1.	1 gr. — 5.

Cinquième essai.

On peut se servir du chlorure de chaux pour essayer les indigos après les avoir préalablement dissous dans l'acide sulfurique; et cela résulte de ce que nous avons dit plus haut (TOM. II, *lec.* 29, *pag.* 35), et de cet autre fait que l'indigotine exige plus de chlorure pour être décolorée que les principes colorans qui l'accompagnent; mais ce dernier fait s'oppose à ce qu'on puisse conclure absolument la proportion de l'indigotine, du chlore employé à la décomposer. Par exemple, d'après

une expérience que je ne garantis pas, parce qu'il me reste du doute sur l'exactitude du titre du chlorure que j'ai employé, 100 parties d'indigotine en poids dissoutes dans 612 d'acide sulfurique, exigeraient à peu près 68,75 parties de chlore pour se décolorer. Eh bien ! ce rapport ne donnera pas le titre absolu d'un indigo, lorsqu'on aura déterminé la quantité de chlorure nécessaire à sa décomposition, car du sulfate d'indigotine exigeait 100 volumes de chlorure pour être décoloré ; tandis qu'un sulfate d'indigo qui contenait sous le même poids et sous le même volume la moitié moins d'indigotine, en exigeait 88 volumes. Or, il est clair que si les matières étrangères à l'indigotine n'avaient pas agi sur le chlore, il n'aurait fallu que 50 vol. de chlorure.

D'après cela on voit que l'essai par le chlorure ne peut pas donner des résultats absolus, mais il est expéditif, et ses indications ne sont pas inutiles.

Pour faire cet essai, il faut dissoudre 1^{re} d'indigo dans 12^{es}, 24 d'acide sulfurique, autrement on aurait de la phénicine qui se précipiterait par le mélange du chlorure avec la solution sulfurique.

Sixième essai.

M. Houtou-Labillardière a proposé, pour déterminer la valeur vénale, non-seulement des indigos, mais encore de toutes les autres matières colorantes, de se servir d'un *colorimètre*. Voici comment il opère sur les indigos.

Il fait dissoudre 1 partie de chaque indigo qu'il essaie, dans 20 parties d'acide sulfurique, d'une densité de 1,845. Ici il est bien essentiel de prévenir la formation, ou plutôt, le dépôt de la phénicine.

On étend ensuite toutes les dissolutions sulfuriques d'eau, de manière à les amener à une même hauteur de ton, ce qu'on juge en mettant la liqueur dans des tubes de verre d'un même diamètre, et qui sont contenus dans une boîte allongée, percée de trous correspondans aux tubes, et d'un trou servant d'oculaire, percé sur la paroi opposée. L'intérieur de la boîte est peint en noir.

Il est évident que les solutions sulfuriques seront d'autant meilleures qu'elles auront exigé plus d'eau pour être amenées à un même ton de couleur.

Cette épreuve est certainement très-satisfaisante, toutes les fois que les couleurs étendues

peuvent donner le même bleu; mais si l'une contient proportionnellement à l'indigotine plus de matière jaune, de sorte que pour des quantités égales d'indigotine qu'elles contiendront, elles donneront des liqueurs dont l'une sera plus verte que l'autre, il deviendra très-difficile de prononcer; c'est ce qui a lieu, par exemple, lorsqu'on se sert de sulfate d'indigotine pour terme de comparaison. Celui-ci, étendu d'eau, donne une liqueur d'un bleu qui n'est pas vert; tandis que les indigos du commerce, qui contiennent de la matière jaune, en donnent une liqueur d'un bleu toujours plus ou moins verdâtre.

Je crois, d'après cela, que l'on ne peut déterminer, par une seule épreuve, la valeur de plusieurs échantillons d'indigos; du moins me paraît-il nécessaire, pour prononcer avec quelque assurance, de contrôler un essai par un autre. Au reste, dans mon ouvrage *sur l'art de faire les essais en teinture*, je reviendrai sur ce sujet, pour le traiter avec des détails qui seraient déplacés dans ce cours, où je ne peux présenter que des résultats.

VI. DES DIFFÉRENTES SORTES D'INDIGOS DU COMMERCE.

On distingue dans le commerce différentes sortes d'indigos, en ayant égard au pays où ils ont été préparés, et en second lieu à leur couleur.

I. INDIGOS PRÉPARÉS EN ASIE.

Les indigos préparés en Asie, qu'on importe en France, sont généralement ceux

Du Bengale,
De Coromandel,
De Madras,
De Manille,
De Java.

A. *Indigos du Bengale.*

Il n'y a pas de pays qui livre plus de variétés d'indigos au commerce que le Bengale. Les principales sont, en commençant par celles de qualité supérieure,

1° Le surfîn bleu, ou bleu flottant, ou bleu léger :

Il est cubique, léger, friable, d'un bleu vif, doux au toucher, d'une cassure nette, prenant un beau cuivré par le frottement de l'ongle;

2^o Le surfin violet :

Il ne diffère du précédent que parce que sa couleur tire sur le violet ;

3^o Le surfin pourpre ;

4^o Le fin violet :

Sa couleur est un peu moins vive que celle du surfin violet, et il est un peu moins léger ;

5^o Le fin viole tpourpre ;

6^o Le bon violet :

Il est un peu moins léger que le fin violet ;

7^o Le violet rouge ;

8^o Le violet ordinaire ;

9^o Le fin et bon rouge :

Il est plus lourd que le précédent, et en diffère par une couleur tirant décidément sur le rouge ;

10^o Bon rouge :

Sa pâte est plus serrée ou plus compacte que celle du précédent ;

11^o Le fin cuivré :

Il est plus lourd et plus compacte que le précédent ;

12^o Le moyen cuivré ;

13° Le cuivré ordinaire et bas :

Il est d'un bleu cuivré ou rouge, assez difficile à casser ; sa pâte n'a pas l'homogénéité des précédens.

B. *Indigos de Coromandel.*

Les indigos de Coromandel de première qualité ont beaucoup de rapport avec les qualités moyennes des indigos du Bengale. Elles se présentent comme elles en carreaux dont la cassure est unie, mais qui sont bien plus difficiles à briser.

Les indigos inférieurs de Coromandel sont lourds, sableux, d'un bleu tirant sur le vert ou sur le gris, ou noirs encore : souvent ils se présentent en très-gros carreaux couverts d'une légère croûte ou *écorce* d'un gris verdâtre. Ils sont les plus difficiles à casser de tous les indigos du commerce.

C. *Indigos de Madras.*

En général ils se distinguent des précédens par une cassure grenue, rugueuse. Ils sont cubiques.

Les qualités supérieures n'ont point de croûte ou d'*écorce*; elles sont assez souvent *robées*,

c'est-à-dire qu'à l'extérieur la pâte est fine et de la couleur de l'intérieur. Elles sont plus légères, plus friables que celles de Coromandel : les indigos de la première qualité ont de la légèreté, mais moins que n'en ont les bleus flottans du Bengale.

Les qualités moyennes ne sont pas ou ne sont que peu cuivrées.

La couleur des qualités inférieures est le bleu terne ou le noir, ou bien encore le gris, le verdâtre.

D. *Indigos de Manille.*

Les indigos précédens portent ordinairement à leur surface l'empreinte de la toile dans laquelle on les a mis lorsqu'ils étaient à l'état de pâte. Les indigos de Manille présentent aussi fréquemment une empreinte, mais c'est celle des joncs sur lesquels ils ont été séchés.

Leur pâte est plus fine et moins colorée que celle des indigos de Madras, mais en général elle est moins fine que celle des indigos du Bengale.

Les qualités supérieures sont souvent en carreaux plats et allongés, un peu poreux, et légers par conséquent.

Les qualités moyennes sont violettes, mais elles sont inférieures au violet du Bengale.

Les qualités inférieures sont souvent recouvertes par la poussière des qualités supérieures, parce que, en général, les indigos de Manille contenus dans une même caisse étant très-mélangés, il arrive que pendant le voyage les indigos supérieurs, plus friables que les autres, se réduisent en poudre qui recouvre ceux-ci et en rehausse ainsi en apparence la qualité.

E. *Indigos de Java.*

Ils ont en général la forme de carreaux plats, quelquefois celle de trochisques. Les qualités supérieures paraissent à la vue aussi belles que les indigos du Bengale bleus, violets et rouges, mais elles sont réellement moins bonnes.

2. INDIGOS PRÉPARÉS EN AFRIQUE.

Les indigos préparés en Afrique sont ceux

D'Égypte,
De l'île de France,
Du Sénégal.

A. *Indigos d'Égypte.*

Parmi les végétaux utiles auxquels le sol de

l'Égypte est convenable, il faut placer les indigofères. Depuis long-temps on les y a cultivés pour en obtenir de l'indigo; mais ce n'est guère que dans ces dernières années que la fabrication de ce produit y a éprouvé une telle extension, par suite de l'administration de Méhémet-Ali, que l'on a pu en transporter en France des quantités assez considérables.

Les qualités supérieures des indigos d'Égypte sont des surfins et fins violets bleus. Ils sont légers; cependant la pâte n'en est pas très-fine, et souvent ils contiennent du sable.

Les carreaux sont un peu plus plats que ceux du Bengale.

B. Indigos du Sénégal.

Les indigos du Sénégal qui ont été fabriqués avec quelque soin sont d'une bonne qualité; mais, comme je l'ai fait observer, ils contiennent plus de matières terreuses que les indigos les plus répandus dans le commerce.

C. Indigos de l'île de France.

Ces indigos sont en petits carreaux assez semblables à ceux des indigos de Manille.

Ils ont une pâte très-fine et une cassure nette.

Il y en a

- De violet ,
- De violet rouge ,
- De cuivré.

Mais aujourd'hui ces indigos sont rares.

3. INDIGOS PRÉPARÉS EN AMÉRIQUE.

Les principaux indigos préparés en Amérique sont ceux

- De Guatimala ,
- De Caraque ,
- Du Mexique ,
- Du Brésil ,
- De la Caroline ,
- Des Antilles.

A. *Indigos de Guatimala.*

Ces indigos et les indigos de Caraque et du Mexique se distinguent en

1° Bleu flor.

Le bleu flor est d'un bleu vif, remarquable par sa légèreté et la finesse de sa pâte. Cet indigo et le surfon bleu de Bengale sont les qualités les plus estimées.

- 2° *Sobre* supérieur,
- 3° *Sobre* bon,
- 4° *Sobre* ordinaire,

5^o *Corte* supérieur,

6^o *Corte* bon,

7^o *Corte* ordinaire,

8^o *Corte* bas.

Les *cortes* sont violets, mais en général plus mélangés que les indigos violets du Bengale.

B. *Indigos de Caraque.*

Ils ont la plus grande analogie avec les précédens; aussi les variétés sont-elles distinguées les unes des autres par les mêmes dénominations que celles usitées pour désigner les variétés de l'indigo de Guatimala. Cependant la pâte des indigos caraques diffère presque toujours de celle des indigos de Guatimala, par des interstices plus ou moins sensibles; d'un autre côté, les variétés *sobre* et *corte* sont plus mélangées que les variétés correspondantes des indigos de Guatimala.

C. *Indigos du Brésil.*

Ils sont en petits parallépipèdes rectangulaires, ou en petits morceaux irréguliers d'un gris verdâtre à l'extérieur, d'une cassure nette, d'une pâte ferme, et d'un rouge cuivré plus ou moins vif; il y en a aussi dont la pâte est d'un gris verdâtre.

D. *Indigos de la Caroline.*

C'est dans cette province qu'on a cultivé d'abord en Amérique l'indigofère, et c'est elle qui a été long-temps en possession de fournir celui que nous tirons du Nouveau-Monde. Aujourd'hui la culture de l'indigofère y est tombée, et les produits qu'on y fabrique sont de qualité inférieure.

Les indigos de la Caroline sont gris à l'extérieur, et en petits carreaux.

La première qualité est un cuivré lourd tirant sur le violet ou sur le bleu.

Les qualités communes sont presque toujours d'un bleu verdâtre; il est rare qu'elles soient cuivrées.

E. *Indigos des Antilles.*

Les indigos des Antilles, estimés autrefois, ne se rencontrent plus dans le commerce.

On désigne les défauts des indigos en général, soit que ces défauts tiennent à des causes qui ont agi sur les indigos déjà préparés, soit qu'ils tiennent à des causes qui ont agi pendant

leur préparation même, par les expressions suivantes :

Grand cassé :

Cette expression s'applique aux carreaux d'indigo contenus dans une caisse, dont la plupart ont été réduits par accident en morceaux plus ou moins gros.

Demi-pierré :

Elle s'applique à l'indigo dont les carreaux ont été accidentellement cassés en deux.

Grabeaux :

Elle s'applique aux carreaux qui ont été réduits en fragmens irréguliers et assez petits pour être passés au crible.

Les indigos sont

Éventés,

lorsqu'ils se cassent facilement et qu'ils présentent une sorte de moisissure blanche dans l'intérieur ;

Piquetés,

lorsqu'on aperçoit des points dans l'intérieur qui leur donnent l'apparence du granit ;

Rubanés,

quand ils présentent des couches superposées :

de diverses nuances de bleu dans les mêmes carreaux ;

Brûlés,

si, en les serrant fortement dans la main, ils se divisent en petits fragmens plus ou moins noirs ;

Sablés,

si l'œil y aperçoit dans l'intérieur des parcelles brillantes qui ne sont autre chose que du sable.

CHAPITRE II.

DU PASTEL.

Le pastel (*isatis tinctoria*) est une plante de la famille des crucifères, qui croît spontanément en France, en Allemagne, etc., et qui doit sa propriété de teindre en bleu à l'indigotine qu'elle contient.

On connaît en agriculture deux variétés de pastel que l'on distingue par la couleur du fruit : celui-ci est jaune dans l'une, et violet brunâtre dans l'autre.

La première variété est appelée *pastel bâtard*. Elle est moins estimée pour la culture que la seconde.

COMPOSITION IMMÉDIATE DES FEUILLES DE
PASTEL.

Je vais présenter l'extrait des recherches que je fis à ce sujet en 1808 et 1811.

Les feuilles de pastel réduites en pulpe dans un mortier de marbre blanc, puis soumises à la presse, donnent un *suc trouble* et un *résidu ligneux*.

SUC TROUBLE.

Le suc trouble, passé dans un papier, est réduit, 1^o en une matière qui reste sur le filtre, et qui était appelée par les anciens chimistes *fécule verte*; 2^o en un *suc transparent*.

1^o *Fécule verte*.

Elle est formée de

Chlorophylle *ou* viridine,

Matière cireuse,

Indigotine,

Substance azotée.

Lorsqu'on la traite par l'alcool bouillant, les trois premières substances sont en partie dissoutes; par le refroidissement, presque toute la cire et l'indigotine se précipitent, et la chlorophylle reste en solution.

La matière azotée qui est indissoute retient de l'indigotine et de la chlorophylle, et est presque toujours mêlée de sels insolubles et de débris ligneux.

2^o *Suc transparent*

Il est formé de

Substance azotée coagulable par la chaleur,
Principe colorant bleu uni à un acide qui le rend rouge,
Principe jaune,
Substance azotée soluble dans l'eau bouillante, très-probablement distincte de la substance azotée coagulable,
Matière gommeuse,
Sucre liquide,
Acide organique libre, fixe,
Acide acétique libre,
Principe odorant des crucifères,
Principe volatil ayant l'odeur de l'osmazome,
Citrates de chaux,
Sulfate de chaux,
Phosphate de chaux,
Phosphate de magnésie,
Phosphate de fer,
Phosphate de manganèse,
Acétate d'ammoniaque,
Sulfate de potasse,
Nitrate de potasse,
Chlorure de potassium.

Lorsqu'on élève la température du suc de 44 à 55°, on sépare la *substance azotée coagulable*: elle est colorée 1° par une portion du *principe bleu*, uni à un principe qui le rend rouge; 2° par une portion du *principe jaune*.

Le suc filtré et concentré dépose du *citrate de chaux* et du *sulfate de chaux* colorés en rose.

Le suc filtré et mêlé à l'alcool donne

- (a). Une solution alcoolique,
- (b). Un résidu insoluble dans l'alcool.

(a). *Solution alcoolique.*

Elle donne à la distillation un produit alcoolique contenant

- De l'acide acétique,
- De l'acétate d'ammoniaque,
- Le principe odorant des crucifères,
- Le principe volatil ayant l'odeur de l'osmazome.

Le résidu de la distillation, mêlé à l'eau, précipite une *matière d'un brun marron*, et l'eau retient de l'*acide organique fixe*, du *principe jaune*, du *principe bleu*, de la *substance azotée*, du *chlorure de potassium*.

La *matière d'un brun marron* cède à l'eau 0,44 de *principe colorant*, d'un *acide organique fixe*, et de *substance azotée*. Cette solution a toutes les propriétés qu'on a attribuées à celle de l'*extractif*.

Le résidu de la *matière d'un brun marron* est réduit par l'alcool :

1° En une matière insoluble représentant 0,13 du poids de la matière d'un brun marron, et qui est formée d'un grand excès de substance azotée uni à un peu d'acide et de principes colorans ;

2° En une partie soluble.

La solution de cette partie soluble, concentrée, puis mêlée à l'eau, est réduite en un *liquide d'un rouge brun*, et en une *matière brune* qui se sépare sous la forme de pellicules et de flocons, comme l'*extractif oxigéné*.

Matière brune (extractif oxigéné).

Elle est essentiellement formée de substance azotée, de principes colorans, et d'un peu d'acide. L'alcool la partage en deux combinaisons :

L'une insoluble, avec excès de substance azotée ;

L'autre soluble, formée de substance azotée et d'un excès de principes colorans et d'acide.

La solution de cette combinaison présente cela de remarquable, qu'elle se concentre sans se troubler ; tandis que si on y ajoute de l'eau, elle se couvre d'une pellicule et dépose des flocons qu'on a nommés improprement *extractif oxigéné*, et qui ne sont autre chose que de la substance azotée unie aux principes colorans et à l'acide. Ce précipité n'est donc point produit par l'oxigénéation, *du moins instantanée*, d'un prétendu principe *extractif* ; mais c'est un composé de 3 ou 4 principes, qui se dépose par suite de l'affaiblissement de la force dissolvante du liquide qui le tient en solution, et dont les principes colorans peuvent d'ailleurs avoir été, préalablement à la précipitation, altérés par l'oxigène.

Liquide d'un rouge brun.

Les principes immédiats organiques qui se trouvent dans cette dissolution ne diffèrent de ceux de la matière brune que par leurs proportions respectives : les principes colorans et l'acide prédominent sur la substance azotée.

La grande affinité des principes immédiats de ces différentes combinaisons de principes colorans, d'acide et de substance azotée, m'a fait penser que celle qui se trouve dans le liquide brun pouvait précipiter la gélatine. C'est aussi ce qui a lieu.

Conséquences relatives à ce qu'on a appelé

EXTRACTIF.

Fourcroy ayant remarqué que les extraits végétaux, c'est-à-dire la partie fixe des suc végétaux ou des solutions aqueuses des écorces, des bois, etc., provenant des diverses espèces de plantes, présentaient un certain nombre de propriétés communes, les a attribuées à un principe particulier qu'il a nommé *extractif*, et qu'il a caractérisé de la manière suivante :

1^o Il ne se trouve jamais isolé dans les végétaux ; toujours il est uni ou mélangé avec plusieurs substances différentes, et existe dans toutes les parties des plantes, mais spécialement dans les parties colorées solides ;

2^o Il est solide, d'un brun tirant sur le rouge ;

il a une saveur amère, ou âcre, ou acerbe, et toujours acide;

3° Il est soluble dans l'eau;

4° Il est précipité de l'eau par le sulfate d'alumine, l'hydrochlorate d'étain, etc.;

5° Il teint en brun fauve la laine, le coton, et le lin alunés;

6° Il se sépare de l'eau en pellicules ou en flocons bruns lorsque sa solution est évaporée: Fourcroy attribue cet effet à l'union de l'oxygène atmosphérique avec l'extractif: l'*extractif oxygéné* ainsi produit est insoluble dans l'eau;

7° Il s'oxygène et se précipite lorsqu'on verse du chlore dans sa solution;

8° Il donne de l'acétate d'ammoniaque à la distillation.

Ce sont surtout la propriété de *teindre* les étoffes, celle de devenir brun et insoluble dans l'eau en s'oxygénant, que Fourcroy a considérées comme les caractères de l'*extractif*.

Si nous appliquons cette manière de voir aux phénomènes que m'a présentés le suc de pastel, et surtout à l'examen de la partie de son suc qui est soluble dans l'alcool, il sera évident que les phénomènes que Fourcroy a attribués à un

principe unique, l'*extractif*, sont dus à un composé triple ou quadruple d'une substance azotée, d'un acide, et de un ou deux principes colorans.

En effet, ce composé traité par l'eau et l'alcool se réduit, en dernier résultat, en deux combinaisons, l'une insoluble ou peu soluble dans l'eau, formée de *principes colorans, d'acide, et d'un excès de substance azotée*; l'autre soluble, formée des mêmes principes, mais avec excès de principes colorans et d'acide. Elle a la propriété de précipiter la gélatine.

La chaleur ne coagulant pas la totalité des matières azotées qui peuvent être en dissolution dans l'eau avec des acides ou des alcalis : d'une autre part, la plupart des sucres végétaux dans lesquels on a indiqué l'*extractif* étant acides, et contenant des principes colorans doués d'une grande affinité pour les substances azotées et les acides, on conçoit bien la nature de l'*extractif* telle que je viens de l'envisager.

On conçoit la production de pellicules, de flocons, sans l'action de l'oxygène, soit par un affaiblissement du dissolvant, soit que par la concentration l'affinité mutuelle des principes immédiats de l'*extractif* acquérant de l'énergie,

détermine la précipitation de leur combinaison mutuelle.

On conçoit enfin la propriété qu'a l'*extractif* de teindre les étoffes alunées, de précipiter par le chlore, de donner de l'acétate d'ammoniaque à la distillation.

Observation.

Il ne faut pas croire que jamais l'oxigène atmosphérique ne puisse avoir aucune influence sur les sucs ou les infusions des végétaux, et ne puisse donner lieu à la précipitation de quelque matière, surtout lorsqu'on fait évaporer ces liquides à chaud; car il y a deux cas remarquables où cette influence s'exerce :

1° Lorsque des sucs incolores exposés à l'air développent une matière jaune ;

2° Lorsque plusieurs infusions de matières colorantes jaunes sont évaporées à sec, que le résidu est repris par l'eau : le principe colorant jaune s'altère alors et passe au roux. Cette altération est le résultat de l'action simultanée de l'oxigène et de la chaleur.

(b). *Résidu du suc de pastel insoluble dans l'alcool.*

Ce résidu, délayé dans l'eau et filtré, donne un *résidu gélatineux* et une *solution de couleur brune*.

Résidu gélatineux.

Il est formé essentiellement de *sulfate*, de *phosphate*, et d'une petite quantité de *citrate* de chaux plus ou moins colorés par un peu de matière organique.

Solution de couleur brune.

Par la concentration et l'addition d'une petite quantité d'eau, on en sépare une portion de résidu gélatineux.

La solution est formée de *phosphates de chaux*, de *magnésie*, de *fer* et de *manganèse*; de *sulfates de chaux* et de *potasse*, de *nitrate de potasse*, d'une matière qui m'a paru *gommeuse*, de *principes colorans jaune et rouge*, unis à la *substance azotée*, que je crois distincte de celle qui se coagule par la chaleur; d'un *acide organique* dont une partie au moins n'est pas neutralisée par des bases.

PRÉPARATIONS DE PASTEL.

Indigo du pastel.

On peut, à la rigueur, préparer de l'*indigo* avec les feuilles du pastel; mais l'*indigotine* est en si faible proportion dans ce produit, ainsi que des expériences que je fis en 1807 et 1809 me l'ont appris, que je pense qu'on s'est fait

illusion, quand on a parlé des avantages qu'il y aurait en France à fabriquer l'indigo avec cette plante, pour remplacer celui qui nous vient des colonies.

Pastel en pains.

Le *pastel en pains* ne doit point être confondu avec l'*indigo du pastel*; car le premier se prépare tout simplement de la manière suivante :

On fauche le pastel; on lave les feuilles; on les fait sécher rapidement au soleil, en ayant soin de les retourner pour éviter les moisissures; on les passe à un moulin afin de les réduire en une pulpe grossière. On met cette pulpe en tas, que l'on couvre pour éviter qu'ils ne soient mouillés par la pluie. Après 15 jours, on mêle la couche extérieure de chaque tas avec celles du centre; on en fait des pelotes que l'on sèche ensuite au vent et au soleil. Ces pelotes sont entassées les unes sur les autres; elles éprouvent un commencement de fermentation; elles dégagent de l'ammoniaque. Si la fermentation est trop lente, on l'augmente par de légers arrosements. L'opération est achevée quand les pelotes ont perdu leur agrégation.

USAGES.

Le pastel est employé pour monter les cuves à l'indigo dites au pastel ; il agit et comme matière combustible, et par son indigotine.

Non-seulement le pastel en pains est employé à cet usage, mais encore le pastel simplement desséché, et dans ce dernier cas l'effet de la cuve est plus prompt que quand on emploie le premier.

CHAPITRE III.

DU VOUEDE.

On fait usage en Normandie, pour monter les cuves au pastel, d'une plante du genre *isatis*, qui, suivant les uns, est une espèce distincte de *isatis tinctoria*, tandis que, suivant les autres, elle n'en est qu'une simple variété.

On peut l'employer en pains ou simplement desséchée.

Sa composition immédiate est la même que celle du pastel, seulement elle m'a donné à l'analyse moins d'indigotine, ce qui est conforme

aux observations que Hellot a faites sur son usage en teinture.

CHAPITRE IV.

DU BOIS DE CAMPÊCHE.

Le bois de Campêche est le tronc de l'*haematoxylum campechianum*. Cet arbre appartient à la famille des légumineuses, et croît au Mexique et aux Antilles. Son nom spécifique lui vient du nom de la baie de Campêche, parce qu'il se trouve dans les environs, et que là était autrefois l'entrepôt d'où on l'exportait en Europe.

Les bûches de bois de Campêche du commerce doivent être compactes et lourdes. Elles sont à l'extérieur d'une couleur brune rougeâtre, mais elles doivent être dans l'intérieur d'une couleur orangée rougeâtre, et exhaler une légère odeur de violette. On n'extrait pas, ou que très-difficilement, l'hématine des bûches qui sont brunes dans l'intérieur.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

Il est, suivant moi, composé de

Ligneux,
D'hématine,
D'une matière particulière qui lui est intimement
unie,
D'une substance azotée,
D'une huile volatile,
D'une matière résineuse,
D'acide acétique,
De chlorure de potassium,
D'acétate de potasse,
D'acétate de chaux,
De sulfate de chaux,
D'oxalate de chaux,
De phosphate de chaux,
D'alumine,
D'oxide de fer,
D'oxide de manganèse.

Analyse du bois de Campêche.

L'eau bouillante enlève environ 0,03 de matière soluble au bois de Campêche; la décoction contient de l'hématine, de la matière particulière qui lui est unie intimement, de la substance azotée, de l'huile volatile, de l'acide acétique, du chlorure de potassium, de l'acétate de potasse, de l'acétate de chaux, du sulfate de

chaux, de l'alumine, des oxides de fer et de manganèse.

L'hématine et la matière particulière qui lui est unie sont les substances dominantes de l'extrait aqueux.

L'alcool bouillant enlève au bois, qui a été épuisé par l'eau, de la *matière résineuse*, de l'*hématine*, et de la *matière particulière*.

L'acide hydrochlorique sépare du bois épuisé par l'eau, et l'alcool de l'*hématine*, de la *matière particulière*, de l'*oxalate de chaux*, et probablement du *phosphate de chaux*.

Le bois qui a été épuisé successivement par les dissolvans retient encore de l'hématine et de la matière particulière; probablement que cette combinaison est fixée au ligneux par de la substance azotée et de la matière résineuse.

La résistance de la matière colorante du bois de Campêche à se dissoudre entièrement dans l'eau, m'a fait considérer ce bois et la plupart de ceux qui sont colorés comme des combinaisons analogues à celles que nous formons dans les ateliers de teinture, lorsque nous appliquons sur le lin, le chanvre, le coton, au moyen de mordans, des principes colorans solubles. En effet, la résine, la substance azotée, l'oxalate

de chaux, et même le phosphate de cette base, peuvent être considérés comme contribuant à fixer une partie de l'hématine sur la partie ligneuse du bois de Campêche; je dis une partie, parce qu'il y a un excès de principe colorant.

D'après cette manière de voir, il est clair que l'action de l'eau sur le bois de Campêche doit s'arrêter lorsqu'elle a dissous une certaine quantité de matière colorante, puisque la couleur qui reste alors fixée au ligneux est unie à des corps insolubles dans ce liquide. Par la même raison, on conçoit comment le ligneux, l'oxalate de chaux, et probablement un peu de substance azotée, s'opposent à ce que l'alcool enlève toute la matière colorante unie à la résine; il est probable même que l'affinité des premières substances défend une portion de résine de l'action de l'alcool.

Lorsqu'on agite de la litharge finement pulvérisée avec l'extrait aqueux de Campêche, on en précipite toute l'hématine et la matière particulière; il reste dans le liquide des acétates de potasse, de chaux, et, à ce qu'il m'a paru, une trace de substance azotée.

Il est aisé de se rendre compte des propriétés

de l'infusion de Campêche d'après ce que j'ai dit des propriétés de l'hématine.

Quant à la préparation de ce principe colorant, elle est décrite (TOM. II, *leçon 29, pag. 50*).

La matière particulière est-elle unie à l'hématine à l'état de matière peu soluble? ou est-elle naturellement soluble, et ne se précipite-t-elle qu'en s'altérant à l'air? ce sont des questions à résoudre.

USAGES.

Le bois de Campêche sert à faire des violets, et même des bleus. Il est un des principaux ingrédients de la plupart des teintures en noir.

CHAPITRE V.

DES BOIS DE BRÉSIL.

La dénomination de *bois de Brésil* s'applique dans le commerce à plusieurs espèces de plantes ligneuses du genre *cæsalpinia* de Linnæus, qui appartient à la famille des légumineuses.

Les *bois de Brésil* sont faciles à distinguer du *bois de Campêche*, par une couleur moins foncée, et surtout parce que leur infusion aqueuse, au lieu de donner des précipités violets avec l'acétate de plomb, le protochlorure d'étain, l'eau de chaux, l'eau de baryte, etc., en donne de couleur cramoisie. Les deux infusions présentent ce phénomène, qu'elles deviennent jaunes par une goutte d'acide sulfurique ou hydrochlorique, et rouges par un excès de ces réactifs.

ARTICLE PREMIER.

Le *cæsalpinia crista*, qui croît à la Jamaïque et au Brésil, fournit le bois le plus estimé dans le commerce, où il est connu sous le nom de *bois de Fernambouc*, *bois de Fernambourg*.

Il est dur, compacte, va au fond de l'eau. Il est jaune, et rouge quand il a été exposé au contact de l'air.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

Elle est analogue à celle du bois de Campêche, sauf la différence du principe colorant et de la matière qui y est intimement unie.

La décoction ou l'infusion aqueuse de ce bois contient, outre ces deux substances, *une huile*

volatile, qui a l'odeur et la saveur du poivre, de l'*acide acétique libre*, des *acétates de chaux*, de *potasse* et d'*ammoniaque*, du *sulfate de chaux*, et une *substance azotée*.

Elle précipite fortement la gélatine; le précipité contient beaucoup de brésiline; ses autres propriétés sont faciles à déduire de celles de la brésiline (TOM. II, leçon 29, pag. 53).

ART. II.

Le *cæsalpinia Sappan*, qui croît au Japon, donne le bois le plus estimé après le précédent. Il est connu sous le nom de *bois du Japon*, *bois de Sappan*, *gros* ou *petit*.

ART. III.

Le *cæsalpinia echinata* fournit les bois qui sont connus dans le commerce sous les noms de *bois de Nigaraca* et *bois de Sainte-Marthe*.

ART. IV.

Le *cæsalpinia vesicaria*, ou *brésillet*, croît aux Antilles. C'est le moins estimé des bois de Brésil.

USAGES.

Le bois de Brésil est employé pour teindre en cramoyi ou en rouge, mais sa couleur n'est pas solide.

CHAPITRE VI.

DU BOIS DE SANTAL.

Le bois de *santal rouge* du commerce est celui du *ptærocarpus santalinus*.

Ce bois, caractérisé par la santaline (TOM. II, leçon 29, pag. 76), est employé en teinture. Il donne, soit une couleur fauve, soit une couleur rouge.

Il est en bûches denses et très-dures, ou bien encore réduit en poudre très-fine.

Il se distingue du bois de Fernambouc, en ce qu'il ne colore presque pas l'eau bouillante.

CHAPITRE VII.

DES DIVERSES ESPÈCES DE COCHENILLES.

La cochenille, qui a passé quelque temps pour la graine d'un végétal, est un insecte du

genre *coccus* (κοκκος, graine rouge), de l'ordre des *hémiptères*.

On distingue plusieurs espèces de ce genre d'insectes, qui peuvent servir à la teinture :

1° Le *coccus cacti*, ou la cochenille proprement dite, qui se trouve en Amérique, surtout au Mexique ;

2° Le *coccus ilicis*, ou la cochenille du chêne vert, qui se trouve dans la France méridionale, en Italie, en Espagne ;

3° Le *coccus Polonicus*, ou la cochenille de Pologne, qui vit sur les racines du *sclerantus annuus* ;

4° Le *coccus ficus* ou *laccus*, qui vit sur différents arbres de l'Asie orientale.

ARTICLE PREMIER.

De la cochenille.

On distingue dans le commerce deux variétés de cochenille : la *cochenille silvestre* et la *cochenille fine* ou *mestèque*. Elles sont originaires du Mexique ; du moins est-ce dans ce pays qu'on les a découvertes, et est-ce de là que le commerce actuel tire encore la plus grande partie de celle qui est consommée en Europe. Les

deux variétés y sont appelées *grana silvestra* et *grana fina*.

La cochenille silvestre est facile à distinguer de la cochenille fine; non-seulement parce qu'elle est plus petite, mais parce qu'elle est recouverte d'un duvet ou bourre d'apparence cotonneuse.

La cochenille mestèque, pour être bonne, doit être grosse, hémisphérique, bien nette; sa surface doit être lisse, avoir des reflets argentés ou soyeux, sur un fond d'un rouge brun; elle doit exhaler l'odeur particulière à l'*acide coccinique*, sans avoir celle de moisi; elle doit être sèche, et il faut que l'œil n'y aperçoive pas de corps étrangers. Lorsqu'on en prend une poignée dans un sac, il faut en la pressant sentir une certaine résistance; enfin, en la laissant échapper de la main, elle doit s'en écouler à la manière de petits corps arrondis mobiles, qui n'adhèrent point les uns aux autres, et le dedans de la main ne doit point être imprégné de poussière.

On a trouvé le moyen de frauder la cochenille, non-seulement en la mêlant avec une poussière rougeâtre, avec de petits morceaux de résine laque, etc., etc., mais encore en mou-

lant des pâtes colorées de manière à leur donner la forme de cet insecte.

La cochenille naît et se développe sur le *cactus cochenilifer*.

Le mâle vit un mois, et la femelle deux mois.

Après qu'on a récolté les cochenilles, on les fait mourir dans l'eau bouillante, puis on les fait sécher au soleil.

On les tue encore en les mettant dans un four ou sur des plaques de fer qu'on a fait chauffer convenablement.

Berthollet s'est servi du chlore pour estimer la propriété colorante des cochenilles du commerce.

Des poids égaux de cochenille mestèque du Mexique, de cochenille silvestre du même pays, de cochenille qui avait été récoltée à Saint-Domingue, bouillis séparément pendant une heure avec de l'eau, ont donné des décoctions que Berthollet a amenées ensuite, au moyen du chlore, à une même teinte de jaune; les quantités de chlore employées pour produire cet effet représentaient la valeur des cochenilles, et étaient,

Pour la cochenille mestèque.	18
— — silvestre.	11
— — de Saint-Domingue	8

Mais, suivant cet illustre chimiste, la partie colorante était identique dans les trois échantillons, car ils donnaient aux étoffes des couleurs également vives.

Nous avons donné la composition de la cochenille, (TOM. II, leçon 29, page 65).

ART. II.

Du kermès.

Il a porté les noms de *coccum squerlatinum*, de *coccus baficus*, de *coccus infectorius*, de *granum tinctorium*, de *vermillon*.

Le kermès est plus gros que la cochenille mes-tèque, plus arrondi, d'une couleur moins rouge; sa surface est plus lisse.

On récolte en Languedoc le kermès depuis la mi-mai jusqu'à la mi-juin; des femmes l'enlèvent de dessus les arbres avant le jour.

Le kermès récolté doit être tué le plus tôt possible, afin de prévenir l'éclosion des œufs qui sont dans le corps de la mère. Pour cela on le laisse macérer 10 à 12 heures dans le vinaigre; ou bien on l'expose une demi-heure à la vapeur de cet acide; enfin on le fait sécher sur des toiles.

Nous avons vu plus haut (TOM. II, leçon 29, pag. 66) que M. Lassaigne considère la matière

colorante du kermès comme étant *uniquement* la carmine. Quoiqu'il soit très-vraisemblable que cet insecte contienne ce principe, cependant il faut admettre que ce résultat n'explique pas pourquoi le kermès donne à la laine une couleur rouge tirant sur le jaune, lorsque la cochenille lui en donne une qui est simplement rouge.

Il faut employer bien plus de kermès que de cochenille, pour avoir le même ton de couleur.

ART. III.

Du coccus polonicus.

On le récolte immédiatement après le solstice d'été. On lève de terre, avec une espèce de fer en forme de houlette à manche court, les racines du *scleranthus perennis* sur lesquelles il vit. Après en avoir détaché l'animal, on repique chaque plante dans le trou d'où on l'a levée. Le *coccus*, ainsi récolté, est criblé pour le séparer de la terre. On le fait mourir ensuite avec du vinaigre ou quelquefois même avec de l'eau aussi froide que possible, puis on le fait sécher. On peut encore à la fois tuer l'animal et le sécher en l'exposant au soleil.

Le *coccus polonicus* n'est presque plus em-

ployé en teinture. Les expériences de Hellot indiquent qu'il est inférieur à la cochenille.

ART. IV.

De la cochenille laque, de la laque et du lac-dye.

La *laque* ou *lacque*, *gomme laque*, *résine laque*, se recueille sur plusieurs arbres de l'Asie orientale, tels que le *ficus Indica*, le *ficus religiosa*, l'*arbor praso* ou *plaso*, le *rhamnus jujuba*, le *mimosa corinda*, le *mimosa cinerea*, et, suivant Hermann, le *croton bacciferum* : une espèce du genre cochenille appelée *coccus ficus*, *coccus lacca*, vit sur ces arbres. Suivant les uns, la femelle une fois fécondée pique les jeunes branches, il en sort un jus épais dans lequel elle s'enfonce, elle y grossit, et au bout de plusieurs mois elle donne naissance à vingt ou trente petits qui, d'abord sous la forme de vers, nagent dans un liquide rouge, et qui ensuite percent la peau du dos de la mère, dans laquelle ils sont contenus. Suivant les autres, et c'est l'opinion de M. Latreille, les femelles du *coccus lacca* se placent les unes auprès des autres, de manière à se toucher; la matière de la laque transsude de corps, et finit par les envelopper, comme

si chaque femelle était placée dans une cellule. Les petits percent la peau du dos de leur mère et la cellule où celle-ci était contenue.

Dans les deux opinions on admet que la partie colorante de la laque appartient à la cochenille et non au végétal qui la nourrit. La partie colorante se trouve en partie dans les débris de l'insecte restés dans l'intérieur des cellules, et en partie dans la résine même qu'elle colore en rougeâtre.

On distingue dans le commerce trois sortes de laques :

1° La *laque en bâtons* (*stick lac*). C'est la laque dans l'état naturel, telle qu'on la trouve sur les jeunes branches des arbres où vit le *coccus laccus*.

2° La *laque en grains* (*seed lac*). Lorsque la laque est séparée des branches où elle est adhérente, et qu'après l'avoir réduite en poudre, on en a extrait, en la frottant dans l'eau, autant de partie colorante que possible, le résidu qu'elle laisse est la laque en grains.

3° La *laque en écailles* (*shell lac*). C'est la laque en grains qui a été fondue dans une toile de coton placée au-dessus d'un feu de charbon, puis filtrée au travers au moyen de la torsion de

la toile, et enfin qui a été reçue sur un plan bien unie, où elle s'est figée sous la forme de plaques minces.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

Suivant Hatchett, ces trois sortes de laques sont formées de

	en bâtons.	en grains.	en écailles.
Résine.	68	88,5	90,9
Matière colorante.	10	2,5	0,5
Cire	6	4,5	4,0
Gluten.	5,5	2,0	2,8
Corps étrangers.	6,5	0,0	0,0
Perte.	4,0	2,5	1,8
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100,0	100,0	100,0

USAGES ET PRÉPARATION.

La laque en bâtons a été employée d'abord en nature pour teindre la laine en rouge; on préférerait, bien entendu, celle qui avait le plus de rouge dans l'intérieur et qui était à l'extérieur d'un brun noirâtre. Tantôt on la renfermait simplement dans un sac de toile que l'on mettait dans la chaudière; tantôt on la traitait par l'eau bouillante; celle-ci était séparée par décantation et concentrée à l'air.

Hellot faisait bouillir $\frac{1}{2}$ gros de racine de grande consoude en poudre par pinte d'eau; la liqueur

passée dans un linge était mise, chaude encore, en contact avec la laque pulvérisée et tamisée. Après une digestion de 12 heures, la liqueur était décantée; il y mêlait de l'eau, puis une très-petite quantité d'une forte solution d'alun. Le mucilage de la consoude se précipitait avec de l'alumine et la couleur de la laque; il faisait égoutter ces matières sur un filtre, puis il les séchait au soleil. La meilleure laque en bâtons lui donnait $\frac{1}{2}$ de son poids de précipité.

En 1793, la Compagnie anglaise des Indes orientales envoya en Angleterre, sous le nom de *lac-lake* ou *laque de résine laque*, une préparation faite par M. Stéphens. Peu de temps après, on mit dans le commerce, sous le nom de *lac-dye*, une préparation absolument analogue, faite par M. Turnbull. Le *lac-dye* ne paraît différer du *lac-lake*, que parce qu'on apporte plus de soin à le préparer.

Voici deux procédés au moyen desquels on peut faire du *lac-dye*, tels que je les ai vu pratiquer par une personne qui avait séjourné au Bengale plusieurs années, et qui s'était occupée, avec beaucoup d'intelligence, de la préparation de l'indigo, du *lac-dye*, etc.

1^{er}. Après avoir détaché la laque en bâtons.

des bois auxquelles elle est adhérente, on la casse en morceaux dont la grosseur ne doit pas excéder celle du chenevis. On la lave à l'eau, puis on la met dans une terrine de grès bien cuite, avec deux fois son volume d'eau claire, très-légèrement alcalisée de sous-carbonate de potasse ou de soude. Après avoir laissé macérer les matières pendant la nuit, on frotte le lendemain la laque contre les parois de la terrine avec la main ou une brosse de crin. Lorsque l'eau est bien chargée de couleur, on la décante de dessus le résidu, et on la passe dans un linge clair.

On fait six ou huit traitemens semblables, mais avec de l'eau non alcalisée; enfin, lorsqu'on a séparé le plus qu'il est possible de matière colorante de la laque, que tous les lavages sont réunis, on les précipite par très-peu d'eau d'alun à 2°. Dès que le précipité est bien déposé, on décante l'eau, et on jette le résidu sur des filtres. Quand il est égoutté, on l'enlève, on le presse après l'avoir enveloppé dans de la toile, puis on le divise en pains carrés, qu'on fait sécher.

2^e On met 1 partie de laque réduite en petits morceaux dans un tonneau, avec 40 parties

d'eau alcaline marquant $\frac{1}{2}$ degré. On agite pendant demi-heure ; puis on laisse les matières réagir pendant 5 heures, en ayant soin de les agiter de temps en temps.

La liqueur bien claire, après un repos d'une heure, est décantée et passée dans un tamis de crin.

On la précipite avec de l'eau d'alun acidulée, marquant 3° ; on agite pendant 5 ou 6 minutes ; on laisse reposer, on décante l'eau qui doit être incolore, et on traite le dépôt comme on le fait dans le premier procédé.

CHAPITRE VIII.

DU CARTHAME.

Nous avons donné dans la leçon précédente (TOM. II, leçon 29, pag. 73), la composition des fleurs de carthame (*carthamus tinctorius*), plante de la famille des synanthérées.

Le carthame passe pour être originaire du Levant ; mais il est naturalisé dans la France méridionale, en Espagne et en Italie.

On l'a cultivé en Thuringe et en Alsace, et, dans ces derniers temps, dans les environs de Lyon.

Le meilleur carthame est celui du Levant, de l'Égypte. Il contiendrait, suivant Beckmann, deux fois plus de couleur rose que celui de Thuringe.

Il paraît que l'époque la plus convenable pour le recueillir, est celle où la corolle, qui contient la partie colorante rose, se fane. Il paraît encore que les corolles ont besoin d'être mouillées matin et soir, quelques jours avant la récolte.

En Égypte, suivant Hasselquist, le carthame qu'on vient de cueillir est comprimé entre deux pierres, afin d'en séparer une portion de son suc. Il est lavé avec de l'eau de puits, qui contient toujours un peu de chlorure de sodium; il est exprimé à la main, puis séché sur des nattes au-dessus des terrasses. Le carthame est couvert pendant le jour, et découvert pendant la nuit. Quand il est séché au degré convenable, on le met dans le commerce.

Le carthame du Levant est plus pur, plus humide, plus rouge et moins élastique que celui de Thuringe.

Le meilleur moyen d'éprouver du carthame, est de faire un essai en petit sur un échantillon pesé, qu'on a lavé à l'eau, puis passé au sous-carbonate de soude. On précipite ensuite la partie rose sur des flocons de coton, ou sur une toile de cette matière, dont le poids est connu; et par la comparaison que l'on fait des quantités d'étoffes teintes au même ton, avec les différens échantillons de carthame qu'on essaie, on juge de leur valeur respective.

CHAPITRE IX.

DE L'ORSEILLE.

Ce nom est celui d'une matière colorante, que l'on prépare avec plusieurs espèces de lichens et de variolaires.

On distingue deux sortes d'orseille, l'*orseille de mer* et l'*orseille de terre*.

L'*orseille de mer* est encore appelée *orseille des îles*, *orseille des Canaries*, *orseille d'herbe*.

On la prépare avec le *lichen roccella*, qui croît sur les rochers des îles Canaries, ceux du Cap-

Vert, des Açores, de Corse, de Sardaigne, etc.

L'orseille de terre, appelée encore orseille d'Auvergne, orseille de Lyon, est bien moins estimée que la précédente.

On prépare l'orseille de terre avec

- 1^o Le *variolaria orcina* ou *parelle d'Auvergne* (et non *lichen parellus* de Linnæus), qui, suivant l'état où on le recueille, est appelé *varenne*, *pucelle*, *parelle mattresse*.

Le *variolaria orcina* croît surtout sur les rochers d'Auvergne.

2^o Le *variolaria aspergilla*;

3^o Le *variolaria dealbata*;

4^o Le *lichen corallinus*.

Hellot, à qui nous devons un excellent traité de teinture sur laine, conseille d'essayer les lichens, etc., pour savoir s'ils sont susceptibles de donner de l'orseille par le procédé que nous allons décrire :

On les réduit en poudre ou en petits morceaux; on les met dans un petit vaisseau de verre, avec un peu d'hydrochlorate d'ammoniaque, et on les humecte avec parties égales d'ammoniaque fluor et d'eau de chaux. Le vaisseau doit contenir de l'air : on le bouche, et au bout de trois ou quatre jours, si la plante est suscep-

tible de donner de l'orseille, en inclinant le vaisseau la liqueur paraîtra rouge.

L'explication de la production d'une couleur rouge, dans le cas précédent, se comprend aisément d'après un travail de M. Robiquet.

COMPOSITION IMMÉDIATE DES LICHENS OU VARIO-
LAIRES QUI DONNENT DE L'ORSEILLE.

Des plantes qui sont susceptibles de donner de l'orseille, une seule a été analysée; c'est le *variolaria dealbata*. M. Robiquet l'a choisie, parce que c'est la plante de France qui, suivant plusieurs personnes, est la plus propre à préparer cette matière colorante.

Le *variolaria dealbata* est formé

- 1° D'une matière azotée d'un brun rougeâtre, qui ne présente aucune propriété digne d'être remarquée;
- 2° D'une résine très-facile à liquéfier, qui paraît formée en grande partie de chlorophylle;
- 3° D'une matière grasse résineuse;
- 4° D'une matière gommeuse;
- 5° Du tissu organique de la variolaire;
- 6° D'oxalate de chaux;
- 7° De varioline;
- 8° D'orcine.

Voici les propriétés caractéristiques que leur

assigne M. Robiquet qui les a découvertes :

VARIOLINE.

Elle est cristallisée en aiguilles blanches.

Elle se fond : à une température plus élevée une portion peut se volatiliser sans s'altérer, tandis que l'autre portion est réduite en une huile essentielle.

Elle est très-soluble dans l'alcool et l'éther.

Elle est neutre aux réactifs colorés.

Elle ne développe aucune couleur sous l'influence des acides et celle des alcalis, lors même que le mélange a le contact de l'oxygène.

ORCINE.

De tous les principes immédiats du *variolaria dealbata*, l'orcine est le plus important à connaître, car c'est d'elle que tire son origine le principe colorant de l'orseille.

L'orcine est incolore neutre aux réactifs colorés, douée d'une saveur sucrée très-légèrement nauséabonde.

Exposée à la chaleur, elle se fond et se sublime sans altération.

Elle se dissout dans l'eau et peut s'en séparer sous la forme de prismes quadrangulaires

aplatis. La solution est complètement précipitée par le sous-acétate de plomb.

L'acide nitrique la colore en rouge, mais la couleur disparaît ensuite ; l'orcine est décomposée, sans qu'elle se résolve en acide oxalique.

Si l'orcine se rapproche du genre sucre par sa saveur, elle s'en éloigne par sa volatilité, parce que l'acide nitrique ne la convertit point en acide oxalique, et parce que le sous-acétate de plomb la précipite en entier de l'eau qui la tient en dissolution ; mais le caractère vraiment spécifique de l'orcine, c'est qu'elle se colore en violet sous l'influence de l'ammoniaque et de l'oxygène atmosphérique, lorsqu'après l'avoir mise à l'état sec, dans une petite capsule tenue 24 heures sous une cloche où il y a de l'ammoniaque concentrée en évaporation, on l'expose ensuite à l'air jusqu'à ce que de rouge brun qu'elle était d'abord, elle soit devenue d'un violet foncé.

Cette coloration de l'orcine, sous l'influence d'un alcali et de l'oxygène, a certainement du rapport avec les faits que l'acide gallique uni à l'ammoniaque, à la potasse, à la soude, etc., nous a présentés, lorsque nous avons mis ces gallates en présence du gaz oxygène ; alors celui-

ci a été absorbé, et l'acide gallique a été transformé en une matière colorante acide.

La matière violette, provenant de l'altération de l'oxigène, est décolorée lorsqu'elle s'unit à l'acide hydrosulfurique; en cela elle se conduit comme l'hématine, la brésiline, et le principe du tournesol avec lequel elle paraît avoir une grande analogie.

ANALYSE DU *VARIOLARIA DEALBATA*.

On le traite successivement par l'alcool bouillant, l'eau bouillante et l'acide nitrique.

A. *Traitement alcoolique.*

L'alcool, qui a bouilli avec le *variolaria* filtré bouillant, dépose, par le refroidissement et la concentration, des flocons blancs qui sont la *matière grasse résineuse*.

La solution alcoolique, séparée de ces matières, est évaporée à sec; le résidu cède

1^o A l'eau, de l'*orcine* qui est colorée par de la matière brune;

2^o A l'éther, de la *varioline* et de la *résine verte*.

Le résidu est la *matière azotée d'un brun rougeâtre*.

B. *Traitement aqueux.*

Le *variolaria*, épuisé par l'alcool, cède à l'eau bouillante un *sel calcaire* et une *matière gommeuse*. Mais est-ce de la gomme? Donne-t-elle de l'acide saccholactique par l'acide nitrique? C'est ce qu'on ignore.

C. *Traitement par l'acide nitrique.*

Le *variolaria*, épuisé par l'alcool et l'eau, cède de l'oxalate de chaux à l'acide nitrique, et est réduit au tissu organique qui donnait sa forme au végétal.

PRÉPARATION DE L'ORSEILLE.

Les lichens qui fournissent l'orseille, une fois recueillis, doivent être séchés avec soin, si on ne veut pas les convertir sur-le-champ en matière colorante.

Les lichens qui donnent l'orseille de terre, doivent être passés dans un crible pour en séparer les graviers.

On développe l'orseille par différens procédés, cependant tous consistent essentiellement à mettre le lichen ou la variolaire, réduit en poudre fine, en contact avec de l'eau, de l'air et de l'ammoniaque. Ainsi,

1^o A Florence on prépare l'orseille, suivant Micheli, en réduisant le lichen en poudre, le tamisant, l'arrosant légèrement d'urine ammoniacale, remuant le mélange une fois par jour, et y ajoutant chaque fois de la soude en poudre; lorsque le mélange est devenu d'un rouge violet, on le met dans un tonneau avec un volume d'urine ammoniacale ou d'eau de chaux suffisant pour le recouvrir.

2^o On a prescrit d'ajouter de l'hydrochlorate d'ammoniaque, du sel gemme et du salpêtre au mélange précédent.

3^o Hellot conseille de n'employer que de l'urine ammoniacale et de la chaux.

4^o M. Cocq, qui a publié un très-bon mémoire sur la fabrication et l'emploi de l'orseille, décrit ainsi le procédé suivi à Clermont en Auvergne pour convertir le *variolaria orcina* en matière violette.

On sépare la mousse mêlée au *variolaria* ou à la *parelle* par un moyen fort simple; après l'avoir étendue en couche mince, on passe dessus, à plusieurs reprises, une étoffe de laine dont les poils sont assez longs pour s'attacher aux brins de mousse.

On met 100 kilog. de *parelle* nettoyée dans

une auge de bois, évasée de 2 mètres de long sur 0^m,6 à 0^m,7 de profondeur et 0^m,4 de largeur au fond.

On arrose la matière avec 120 kilog. d'urine, et davantage si la paille est de bonne qualité, et on ferme l'auge exactement avec un couvercle.

On brasse la matière pendant 2 jours et 2 nuits, de 3 heures en 3 heures.

Le troisième jour on pèse 5 kilog. de chaux éteinte et passée au tamis de crin, un quart d'acide arsénieux et un quart d'alun de roche; et afin d'obtenir un mélange uniforme, on relève la paille vers les deux bouts de l'auge, et on met les matières solides dans le milieu, puis on ramène la paille dessus, avec précaution d'abord, afin d'éviter les mauvais effets qui pourraient résulter de la dispersion de l'acide arsénieux dans l'air. Lorsque la matière qu'on a ajoutée est bien mouillée, on brasse vivement; on laisse reposer un quart d'heure le mélange, puis on le remue en l'accumulant dans un des côtés de l'auge, et en l'y pressant avec une pelle de manière à écraser les parties grossières: de demi-heure en demi-heure, ou d'heure en heure, suivant que la réaction des corps est plus

ou moins vive, on change la matière de côté. On doit éviter la production d'une croûte de sous-carbonate de chaux, qui préserverait la matière du contact de l'air.

Au bout de 48 heures la fermentation s'affaiblit; on la fait renaître en ajoutant 1 kilog. de chaux. On remue d'heure en heure.

En général, la règle à suivre pour l'agitation est l'énergie de la fermentation.

Ordinairement

Le 5^e jour on remue de 2 heures en 2 heures;

Le 6^e jour, de 3 en 3;

Le 7^e jour, de 4 en 4.

Le 8^e jour la couleur violette est *assez vive*; on remue de 6 heures en 6 heures, et on continue de le faire pendant 15 jours; alors la couleur est *vive*; mais il faut encore huit jours pour qu'elle le soit autant que possible.

L'orseille se met dans des tonneaux où elle peut être conservée plusieurs années. L'orseille récente est inférieure à celle d'un an, mais la troisième année elle commence à se détériorer. Il faut la tenir constamment humide en y ajoutant un peu d'urine fraîche. L'orseille, en perdant son ammoniaque, prend une odeur de violette.

M. Cocq présume qu'il y aurait de l'avantage à remplacer l'urine par de l'eau d'ammoniaque; M. Robiquet partage cette opinion, il pense même que l'orseille qui est vendue dans le commerce, sous la dénomination d'*orseille de terre épurée*, a été préparée par ce moyen.

Il est certain que l'emploi de la chaux et de l'alun, en donnant naissance à des matières insolubles, telles que du sous-carbonate de chaux, du sulfate de chaux et de l'alumine, peuvent avoir l'inconvénient de rendre insoluble une portion de la matière colorante.

M. Robiquet pense que l'acide arsénieux, et même l'alun, sont destinés à retarder la fermentation de la paille, ou plutôt l'action mutuelle de la matière soluble, de l'oxygène et de l'alcali; et il dit que quand leur influence est trop faible pour produire cet effet, on ajoute encore un peu de peroxide de mercure. S'il est réellement nécessaire de mêler à la paille des matières propres à retarder l'action mutuelle des corps qui sont en présence, il est bien probable qu'en employant l'ammoniaque pure dissoute dans l'eau, il faudrait y mettre quelque sel soluble, pour remplacer ceux qui se trou-

vent dans l'urine, car ces derniers doivent tendre à ralentir l'action des corps.

USAGES.

L'orseille est employée en teinture pour les violets, les amarantes, les pourpres, etc., surtout dans la teinture sur laine.

CHAPITRE X.

DE LA GARANCE.

La garance, dont on fait un si grand usage en teinture, est la racine d'une espèce de plante (*rubia tinctorum*), de la famille des rubiacées. Elle passe pour être originaire de l'Asie moyenne et de l'Europe méridionale.

La garance est cultivée dans le Levant et dans plusieurs contrées de la partie occidentale de l'Europe, notamment en Hollande et en France.

Dans le Levant, la garance n'est récoltée qu'au bout de 5 ou 6 ans; en France, elle l'est au bout de 3 ans.

La racine de garance, enlevée de terre et nettoyée avec soin, est étendue sur le sol, afin qu'elle perde son eau de végétation. Dans le Levant, la dessiccation s'opère à l'air, et autant que possible à l'ombre, par la seule action du vent. Dans nos pays la garance qui vient d'être récoltée est étendue sur le sol, puis transportée dans des greniers ou sous des hangars, en attendant qu'on la mette dans une étuve où la température est de 35 à 40°, et quelquefois même, dit-on, de 50 à 60°; mais il paraît qu'alors il y a excès de chaleur.

On juge que la dessiccation est achevée, lorsque la racine pliée en deux casse net.

Les racines une fois tirées de l'étuve, doivent être étendues sur des claies serrées, où on les bat légèrement, afin d'en détacher de la terre; on les vanne ensuite. La terre, le chevelu, de petites racines et une portion d'épiderme sont séparés et mis dans le commerce sous le nom de *billon*.

Garances du commerce.

On distingue dans le commerce les garances, en ayant égard au pays d'où elles viennent et à la préparation qu'on leur a fait subir.

A. DISTINCTIONS DES GARANCES EN AYANT ÉGARD
AU PAYS.

1^o *Garance du Levant* (*azalis, rizari, izari, ali-zari*).

Cette garance et la nôtre paraissent appartenir à une seule espèce.

La garance du Levant est mise dans le commerce après avoir été simplement nettoyée de sa terre et séchée.

Elle est sous la forme de brins plus ou moins longs, de 0^m,008 de diamètre au plus; elle est brune à l'extérieur, et d'un rouge orangé pâle dans l'intérieur.

Elle nous vient de Smyrne, de Chypre, etc.

2^o *Garance d'Avignon.*

La culture de la garance n'a été bien connue en France que depuis qu'un Persan, nommé Altken, la pratiqua dans les environs d'Avignon.

3^o *Garance de Hollande.*

C'est surtout dans le seizième siècle que la Hollande se distingua des autres contrées de l'Europe, par les soins qu'elle apporta à la culture de la garance. Aussi la garance de Zélande est-elle une des plus renommées qu'on connaisse.

4° *Garance d'Alsace.*

Enfin, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, les Alsaciens s'attachèrent beaucoup à cultiver la garance.

B. DISTINCTIONS DES GARANCES EN AYANT ÉGARD A LEUR PRÉPARATION.

1° *Ali-zari.*

Ce mot, qui s'appliquait dans l'origine exclusivement à la garance du Levant, simplement séchée à l'air, se donne aujourd'hui à toute racine qui n'a point été moulue. On distingue donc sous ce rapport l'*ali-zari du Levant*, l'*ali-zari d'Avignon*, etc.

Autrefois on nommait *garance en branches* ce qu'on nomme aujourd'hui *ali-zari*.

Le prix de l'*ali-zari* de Chypre est en général à celui de Provence : : 3 : 2.

2° *Garance non robée.*

On donne ce nom à la garance séchée, qui a été moulue, sans avoir été séparée de sa pellicule corticale.

3° *Garance grappe ou robée.*

C'est la garance moulue, qui a été séparée, au moyen du blutoir, de sa pellicule corticale,

et, quelquefois même . de la partie interne qui est incolore.

4^o *Garance mulle.*

Ce mot est, pour ainsi dire, synonyme de *billon*, car il s'applique aux racines, à l'épiderme, etc., séparés de la garance, au moyen du van et du blutoir.

Enfin il est encore des distinctions que l'on fait aujourd'hui dans le commerce.

5^o *Garance SF. véritable.*

C'est la garance séchée qui a été passée sous une meule, et ensuite au blutoir. Au moyen de la meule, l'épiderme, qui retient toujours un peu de matière terreuse, est détaché du reste de la racine, et au moyen du blutoir il en est séparé.

6^o *Garance SF.*

C'est la garance séchée et moulue, sans que l'épiderme en ait été séparé.

7^o *Garance SFF.*

C'est la garance SF. moulue de nouveau, et séparée de ce qu'on appelle *parenchyme*.

8^o *Garance extra-fine.*

Elle s'obtient en ne passant à la meule que

la partie intérieure de la racine de garance.

COMPOSITION IMMÉDIATE DE LA GARANCE.

La composition immédiate de la garance ne peut être encore établie d'une manière précise, quoique plusieurs chimistes se soient occupés de la déterminer à différentes époques : c'est ce qui m'engage à présenter un résumé historique des travaux auxquels a donné lieu cette précieuse matière, envisagée sous le rapport chimique, plutôt qu'à présenter cette composition d'une manière dogmatique.

Watt a soumis la garance de Zélande à plusieurs expériences, qui ont eu pour objet de constater la couleur que les acides, les alcalis, et plusieurs sels, sont susceptibles de développer en réagissant sur son infusion; mais il n'y a pas de conséquence à tirer de son travail relativement à la composition de cette matière.

M. Haussmann observa en 1791 qu'il est avantageux d'ajouter de la craie au bain de garance dans lequel on passe les toiles de coton, parce que, suivant lui, le sous-carbonate de chaux neutralise un acide libre contenu dans cette racine.

Plus tard, M. Ch. Bartholdi ayant avancé que

la garance contenait environ 50 grains de sulfate de magnésie par once, M. Haussmann attribua à la décomposition de ce sel par la craie le bon effet de cette dernière dans le garantage; mais cette opinion est inadmissible, puisque de nouvelles expériences ont démontré qu'il n'y a pas de sulfate de magnésie dans la garance.

M. Mérimée s'étant occupé de préparer des laques pour la peinture, a imaginé 1^o de traiter la racine de garance par des lavages multipliés à l'eau simple, à l'eau alcalisée, et enfin à l'eau acidulée, afin d'en séparer une matière de couleur fauve; 2^o de mettre la racine lavée dans une eau légère d'alun qui dissout une matière de couleur rouge; 3^o de précipiter ensuite cette solution par le sous-carbonate de potasse; l'alumine de l'alun entraîne alors la matière rouge, et forme une belle laque.

Berthollet, en 1804, conclut, des travaux d'autrui plutôt que de ses propres expériences, qu'elle était formée de deux substances colorantes, l'une fauve, et l'autre rouge qu'il regardait comme moins soluble dans l'eau que la première.

En 1823, M. Kuhlmann publia un travail

duquel il résultait que la garance était composée de

Principe colorant rouge,

— — fauve,

Ligneux,

Acide végétal,

Gomme,

Matière azotée,

Matière mucilagineuse,

Sucres,

Matière amère,

Résine odorante,

Sels inorganiques, mais pas de sulfate de magnésie.

Voici comment il procéda à cette analyse :

Il fit infuser la racine de garance dans l'eau pendant vingt-quatre heures, et sépara l'infusion de la partie indissoute.

Infusion.

L'infusion filtrée contenait le principe colorant fauve, du sucre de raisin et du sucre liquide, de la gomme, de l'acide malique, de l'acide sulfurique à l'état salin, du phosphate de chaux.

Partie indissoute.

La partie indissoute fut épuisée par l'eau bouillante.

La dissolution précipita des *flocons orangés* par l'acide sulfurique; ils furent lavés et traités par l'alcool à 40°, qui s'empara du principe colorant rouge combiné avec l'acide sulfurique, à l'exclusion de la matière azotée et du mucilage; la solution alcoolique fut agitée avec du carbonate de potasse, qui s'empara de l'acide sulfurique, et laissa le principe rouge dans la liqueur, d'où M. Kuhlmann l'obtint, par évaporation, cristallisé confusément.

Ce principe était assez soluble dans l'eau, qu'il colorait en rouge.

Il était très-soluble dans l'alcool; la solution était rouge.

Les acides le précipitaient en flocons orangés.

La soude, la potasse, l'ammoniaque, augmentaient sa solubilité dans l'eau sans en changer beaucoup la nuance.

Le 25 juillet 1826, MM. Robiquet et Colin firent connaître l'alizarine et le procédé que nous avons décrit pour l'obtenir (tom. II, *leçon* 29, *pag.* 84). Ils prouvèrent par là que la matière que M. Kuhlmann avait décrite comme étant le principe colorant rouge de la garance, contenait de la potasse. Ils firent voir en outre

que l'on peut préparer de belles laques de garance à un prix peu élevé.

En exposant les propriétés de l'alizarine, ils ne cachèrent pas les objections qu'on pouvait faire à leur opinion que *l'alizarine est le principe colorant rouge de la garance*, objections fondées sur le peu de solubilité de cette substance dans l'eau d'alun bouillante, et sur ce qu'ils n'avaient pu préparer une belle laque avec elle, tandis que dans le procédé de M. Mérimée, le principe rouge de la garance est dissous dans l'eau d'alun, et est alors susceptible de donner une belle laque rose.

Dans un second mémoire, lu à l'Institut, le 30 juillet 1827, MM. Robiquet et Colin firent connaître la *purpurine*, qu'ils obtinrent, ainsi que nous l'avons dit (TOM. II, leçon 29, pag. 98), en précipitant, par l'acide sulfurique, l'eau d'alun qui a bouilli sur la garance et en chauffant le précipité.

Ils décrivirent, sous le nom de *charbon sulfurique*, une préparation qu'ils proposèrent pour la teinture, avec d'autant plus de confiance qu'elle contient la partie rouge de la garance à l'état de pureté ou dans un état qui en est très-voisin. Avec ce charbon on teint,

dans un bain bouillant, les toiles de coton en beau rouge, et comme la couleur ne s'applique que sur les parties mordancées, l'usage peut en être avantageux, surtout lorsqu'on veut réserver des parties blanches. On peut encore tirer parti de la propriété qu'a ce charbon de céder aisément sa partie colorante à l'alcool bouillant.

Pour préparer le *charbon sulfurique* il suffit de mettre en contact la garance en poudre avec une quantité d'acide sulfurique concentré, telle, que la température du mélange ne dépasse pas 60 à 70°; pour 3 kil. de garance, il faut 750 grammes d'acide sulfurique qu'on ne verse que par portions sur la matière colorante. La partie rouge qui n'est point altérée s'unit au charbon provenant de la décomposition de l'autre partie de la racine.

Dans ce mémoire, MM. Robiquet et Colin confirmèrent ce qui avait été avancé déjà sur la possibilité de teindre avec la garance fermentée.

Ils proposèrent en outre d'essayer les garan- ces par un procédé que nous décrirons plus bas.

Le second mémoire de MM. Robiquet et Colin fut envoyé, du 15 au 20 avril, à la société industrielle de Mulhausen, qui avait proposé

des prix pour ceux qui résoudraient les questions suivantes :

1^o *Trouver un moyen prompt et facile de déterminer comparativement la valeur d'une garance à une autre.*

2^o *Séparer la matière colorante de la garance, et déterminer ainsi la quantité qu'un poids donné de garance en contient.*

MM. Robiquet et Colin ne furent pas les seuls chimistes qui les traitèrent; elles fixèrent encore l'attention de M. Kuhlmann, de M. Houtou-Labillardière, et de quelques autres personnes qui ont gardé l'anonyme.

M. Kuhlmann reconnut dans son nouveau travail, que la matière qu'il avait prise, en 1823, pour le principe colorant rouge de la garance, contenait de la potasse. Il considéra l'alizarine de MM. Robiquet et Colin comme le principe colorant rouge à l'état de pureté; mais il chercha à démontrer que la garance contenait un autre principe colorant jaune, qu'il appela *xanthine*, et qui constituait principalement la partie fauve de la racine.

Il assigna à la xanthine les propriétés suivantes.

Elle est d'une couleur orangée vive, très-so-

luble dans l'eau et l'alcool, et faiblement dans l'éther.

Les acides la font passer au jaune de citron.

L'acide sulfurique concentré précipite de sa solution une poudre verte qui est insoluble dans l'eau.

Les alcalis la font passer au rouge.

Ses laques sont roses ou rouges.

Elle teint le coton mordancé en orangé vif, tandis que l'alizarine le teint en bleuâtre.

Elle est douée de l'odeur de la garance, et d'une saveur sucrée et amère.

Voici le procédé de M. Kuhlmann, pour extraire l'alizarine et la xanthine de la garance, et pour en déterminer les quantités :

Il épuise un poids connu de garance par l'alcool, parce que l'eau, loin de dissoudre toute la matière rouge, en détermine une portion à se fixer intimement au résidu ligneux. La matière indissoute par l'alcool est grise, et non d'un rouge violet, comme elle l'eût été si on eût fait usage d'eau.

La solution, d'un brun foncé, est concentrée dans une cornue en consistance légèrement visqueuse; on y ajoute un peu d'acide sulfurique, puis de l'eau. Il se dépose de l'alizarine qu'on

lave par décantation à l'eau froide, jusqu'à ce que le lavage ne précipite plus le nitrate de baryte en sulfate.

Le précipité est ensuite pesé, ou, ce qui vaut mieux encore, traité par l'éther, qui sépare l'alizarine de quelques matières étrangères; on a le poids de l'alizarine en laissant évaporer spontanément son dissolvant.

Quant à la *xanthine*, on épuise un poids connu de garance par l'alcool bouillant. On évapore le lavage en extrait sec; on le délaie ensuite dans l'eau froide qui dissout la xanthine à l'exclusion de l'alizarine.

La solution aqueuse filtrée est mêlée à un excès d'acétate de plomb, qui précipite une matière brune à laquelle l'alcool bouillant enlève un peu de xanthine. On précipite ensuite la liqueur filtrée par un léger excès d'eau de baryte. Toute la xanthine est entraînée en combinaison avec l'oxide de plomb. Le précipité est rose ou rouge; il doit être lavé avec de l'eau aiguisée de baryte afin d'empêcher sa solution; on le décompose par l'acide sulfurique. La xanthine se dissout dans l'eau avec un peu d'acide sulfurique qu'on en sépare au moyen de l'eau de baryte. On fait évaporer la solution à

sec, et le résidu, traité par l'alcool bouillant, ne cède à ce liquide que de la xanthine, qu'on obtient enfin par l'évaporation à siccité.

Nous avons traité dans l'ordre chronologique de tous les travaux *qui furent publiés* jusqu'à l'époque où le comité de chimie de la société industrielle de Mulhausen fit connaître son opinion sur les mémoires qui lui avaient été adressés pour concourir *aux prix sur la garance*.

En novembre 1826, dans l'intervalle de temps des deux lectures que firent à l'Académie MM. Robiquet et Colin, MM. Gaultier de Claubry et J. Persoz déposèrent à la même société un paquet cacheté, dans lequel se trouvait un travail sur la garance, qu'ils lurent à cette société savante le 14 janvier 1828; je vais en faire connaître les principaux résultats.

On ajoute à 500 grammes de garance délayés dans l'eau 45 grammes d'acide sulfurique concentré; on y dirige un courant de vapeur d'eau pendant 15 à 20 minutes. La matière gommeuse, qui rend le lavage de la garance si difficile, est réduite en sucre, et alors on peut aisément la dépouiller de tout ce qu'elle contient de soluble dans l'eau froide.

La garance, lavée à l'eau froide jusqu'à ce que le lavage ne soit plus acide, est mise avec de l'eau de sous-carbonate de soude : deux traitemens suffisent pour l'épuiser de toute matière soluble dans ce liquide. En ajoutant aux lavages alcalins de l'acide sulfurique, on en précipite une matière que les auteurs regardent comme le *principe rouge* de la garance.

La garance, épuisée par l'eau alcaline, traitée par l'eau d'alun chaude, lui cède un principe colorant que les auteurs appellent *principe rose*, et qu'on en précipite par l'acide sulfurique. MM. Gaultier et Persoz considèrent cette substance comme la purpurine de Robiquet et Colin.

Principe rouge.

Il est peu soluble dans l'eau, même bouillante.

Il forme avec l'alcool une solution couleur de safran, qui, évaporée, laisse un résidu à reflets cuivrés et verts.

L'éther le dissout mieux que l'alcool. La solution cristallise.

Il est soluble dans l'acide sulfurique concentré.

L'ammoniaque, la potasse, la soude, le dissolvent à froid et se colorent en rouge.

Les sous-carbonates solubles le dissolvent également à froid, mais les solutions sont d'un jaune rougeâtre.

Les acides précipitent le principe rouge de ses dissolutions.

Dissous dans l'eau de potasse, avec un peu de protoxide d'étain, il teint les étoffes en rouge sale.

Sa solution alcoolique précipite les sels alumineux en une laque d'un rouge foncé.

Il teint la laine en rouge de brique solide.

Il donne à la distillation de l'alizarine, des produits non ammoniacaux, et un charbon volumineux.

Principe rose.

En masse, il est de couleur rouge; divisé, il est d'un si beau rose, que les auteurs en prescrivent l'usage pour la peinture.

L'eau n'en dissout que très-peu.

L'alcool le dissout à froid et mieux à chaud; la solution est d'un beau rouge cerise, qui passe au violet par la potasse. Cette solution ne précipite pas les sels alumineux, ainsi que le fait la solution du principe rouge.

L'éther le dissout et se colore en rouge brun. La solution cristallise.

L'acide sulfurique concentré le dissout sans l'altérer; la solution est d'un rouge cerise, qui précipite par l'eau et les sous-carbonates alcalins.

L'acide nitrique le décompose à froid. Il se produit de l'acide oxalique.

Les alcalis caustiques le dissolvent à froid; la solution est violette. L'acide sulfurique fait passer la couleur au rouge jaunâtre.

Les sous carbonates alcalins le dissolvent à chaud. La solution est d'un rouge d'orseille.

L'eau d'alun et les autres sels alumineux le dissolvent. La solution est d'une superbe couleur rouge cerise, très-différente sous ce rapport de celle du principe rouge.

Le chlore le détruit plus facilement que le principe rouge.

Il donne à la distillation beaucoup moins d'alizarine que ce dernier.

Si l'on fait agir la garance, ou plutôt ses diverses parties sur de la laine alunée, on y reconnaîtra trois propriétés colorantes distinctes, celle de colorer l'étoffe en jaune,

celle de la colorer en rouge, et celle de la colorer en fauve ou en brun.

La première propriété me paraît due à un principe jaune, mais je ne pense pas que la *xanthine* de M. Kulhmann soit ce principe à l'état de pureté.

La seconde propriété est rapportée, dans l'état actuel des choses, à l'alizarine et à la purpurine; mais ces deux matières existent-elles toutes formées dans la racine de garance? Doivent-elles être considérées comme deux espèces distinctes? ou l'une n'est-elle qu'une variété, qu'une simple modification de l'autre? c'est ce qui n'est pas encore déterminé. Quant à la matière rouge de MM. Gaultier et Persoz, j'ai plusieurs motifs de croire que ce n'est point un principe immédiat pur.

La troisième propriété n'est pas susceptible d'être ramenée maintenant à une matière bien définie. Cependant, sans prétendre dire que la couleur fauve ne puisse appartenir à un seul principe organique, je pense que le fauve clair et le fauve plus ou moins brun sont en général le résultat de la fixation simultanée de plusieurs matières sur les étoffes, telles qu'un principe jaune, un principe rouge,

et une matière bleue ou noirâtre provenant de l'altération d'un principe jaune ou rouge, ou bien de l'union d'une matière organique avec le fer ou un de ses oxides.

Enfin, plusieurs observations me font penser que la propriété que présente la racine de garance de faire *gelée* avec l'eau, est due à l'acide pectique, ou à une de ses combinaisons.

Suivant M. Édouard Kœchlin, la racine de garance d'Alsace fraîche est constituée de la manière suivante :

$$90,36 \text{ parties charnues} = \begin{cases} \text{eau.} & 73,42 \\ \text{matière sèche} & 16,94 \end{cases}$$

$$9,64 \text{ parties ligneuses} = \begin{cases} \text{eau.} & 4,96 \\ \text{matière sèche} & 4,68 \end{cases}$$

100,00

100,00

La matière colorante de la garance se trouve en totalité ou presque en totalité dans les parties charnues. Elle y est dissoute dans le suc aqueux ; celui-ci a une couleur jaune qui passe au rouge par le contact de l'air.

La garance d'Avignon diffère de la garance d'Alsace en ce qu'elle ne donne pas ou que très-peu de gelée quand on la traite par le procédé de MM. Robiquet et Colin. Elle contient

moins de matière tinctoriale à poids égal, par la raison que chaque année on enterre la tige. Or, dans celle-ci il n'y a qu'une très-petite quantité de matière rouge, en comparaison de celle qui se trouve dans la racine.

Suivant M. Kœchlin - Schouch, la garance d'Alsace moulue et séchée contient :

Matière soluble dans l'eau froide. . .	55,0
— — — — — bouillante. . .	3,0
— — — — — l'alcool . . .	1,5
Ligneux	38,0
	97,5

D'après mes expériences,

- 100 p. de lizari du Levant, séchées à 100°, ont laissé 9,8 de cendres demi fondues.
- 100 p. d'une garance d'Alsace, séchées à 100°, ont laissé 9,5 de cendres pulvérulentes.
- 100 p. d'une autre garance d'Alsace, ont laissé 12,0 de cendres pulvérulentes.
- 100 p. d'une troisième garance d'Alsace, ont laissé 13,5 de cendres pulvérulentes.

ESSAIS DES GARANCES.

MM. Robiquet et Colin ont proposé d'essayer les garances de la manière suivante :

On les fait sécher au bain-marie ou à l'étuve.

On prend 25 grammes de chaque échantil-

lon : on les délaie avec 200 à 250 grammes d'eau dont la température ne doit pas excéder 20°, autrement on dissoudrait du principe rouge. Après trois heures de contact, on jette le tout sur une toile. On lave la matière insoluble avec 200 ou 250 grammes d'eau froide, puis on la fait sécher au bain-marie ou à l'étuve. On la pèse.

On en met 1 partie dans un petit ballon de verre avec 40 parties d'eau et 8 parties d'alun. On fait chauffer, et après un quart d'heure d'ébullition, on filtre le liquide bouillant. On fait un second lavage comme le précédent; on l'y réunit, puis on compare, dans des colorimètres, les liquides provenant des divers échantillons de garance qui ont été traités de la même manière, afin d'en estimer les qualités respectives.

Au lieu de l'essai au colorimètre, les auteurs proposent de précipiter, par l'acide sulfurique, les liqueurs d'alun des divers échantillons de garance que l'on compare; les poids des précipités représentent les proportions du principe colorant contenu dans chacun des échantillons essayés.

Ce procédé d'essai est fondé, suivant les au-

teurs, sur ce que l'eau froide ne dissout pas d'alizarine, et sur ce que la quantité de solution d'alun bouillante qu'ils prescrivent d'employer dissout toute celle contenue dans la racine de garance, ce qui n'est pas absolument exact.

M. Houtou-Labillardière a proposé le colorimètre de son invention, dont nous avons parlé aux essais des indigos (page 63 de cette leçon), pour déterminer promptement la qualité tinctoriale des garances. Si ce procédé ne donne pas toujours des résultats précis, cependant ses indications ne sont point à négliger, lorsqu'on a l'habitude de le pratiquer. Par exemple, la société industrielle de Mulhausen ayant envoyé à M. Houtou-Labillardière plusieurs échantillons de garance, pour qu'il les soumît à son moyen d'épreuve, il arriva aux résultats que je vais rapporter.

1° Une solution de garance qui contenait 3 pour 100 d'eau, fut estimée par lui en contenir 9;

2° Une garance qui contenait 0,10 de sciure de bois, et 0,01 de bois de Campêche, fut estimée par lui contenir 0,12 de corps étrangers;

3^o Deux échantillons de garance qui étaient de la même qualité, furent reconnus par lui pour être identiques.

M. Kuhlmann a proposé le moyen suivant :

Il pèse 1 gramme de garance divisée autant que possible.

Il l'épuise dans un petit ballon en le soumettant à quatre lavages successifs d'alcool bouillant.

Il emploie 30 à 40 grammes de ce dernier.

Ces 4 lavages sont réunis dans une cloche qu'il appelle *alizerimètre*, et qui présente une capacité de 100 centimèt. cubes, divisée en 100 parties égales ou *degrés*. Il ajoute aux lavages assez d'eau pour avoir 100 centimèt. cubes, puis il y verse quelques gouttes de potasse ou d'ammoniaque afin de faire tourner la couleur au violet, et il agite bien pour mêler les liqueurs également.

En soumettant plusieurs échantillons à la même épreuve, et comparant ensuite leurs lavages dans autant d'*alizerimètres*, il juge :

1^o D'après l'intensité de la couleur, de la quan-

tité des parties colorantes, qui se composent d'alizarine et de xanthine ;

2^o D'après la nuance du bleu ou du violet, de la proportion respective de l'alizarine et de la xanthine. L'alizarine est d'autant plus abondante que la couleur des lavages tire davantage sur le bleu.

Cette manière d'essayer les garances présente des difficultés qui me paraissent insurmontables : si l'œil le plus exercé, comparant diverses solutions d'un même principe colorant dans un même liquide, ne peut guère apprécier les quantités proportionnelles de ce même principe, d'après l'intensité de la couleur de ses dissolutions, combien, à plus forte raison, éprouvera-t-il de difficulté lorsqu'il y aura deux matières colorantes, dont l'une est bleue et l'autre est rouge, qui varieront en proportion l'une par rapport à l'autre ?

Enfin, l'auteur ne dit pas si des proportions diverses d'ammoniaque et d'alcool, toutes choses égales d'ailleurs, ne peuvent pas avoir quelque influence sur les résultats.

CHAPITRE XI.

DE LA GAUDE.

La gaude ou vaude est une espèce de *reseda* que Linnæus nomme *luteola*, à cause de la couleur jaune qu'elle donne à la teinture ; elle appartient à la famille des capriers : elle croît spontanément en France, et dans presque toutes les autres parties de l'Europe.

La gaude cultivée est moins haute, moins ligneuse et plus herbacée que la gaude sauvage ou bâtarde ; elle contient une plus grande proportion de matière colorante qui se trouve principalement dans la partie supérieure de la plante, surtout dans les dernières feuilles et les enveloppes du fruit.

La gaude cultivée dans le midi de la France est plus petite, plus fine que la gaude cultivée dont on fait usage à Paris et dans les départemens du nord. Un teinturier du Midi m'a assuré que la première est bien plus riche en couleur que la seconde. Cependant des essais comparatifs faits aux Gobelins, avant que j'y fusse placé,

ont donné, m'a-t-on dit, un résultat absolument contraire.

Lorsque la gaude est en fruit, on l'arrache de terre, on la fait sécher, puis on en fait des bottes qu'on livre au commerce.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

J'ai fait des recherches sur la composition de la gaude, j'ai obtenu le principe colorant cristallisé par sublimation; je l'ai nommé *lutéoline*. Voici quelques-unes de ses propriétés.

La lutéoline sublimée est en aiguilles : les plus longues sont transparentes et d'un jaune léger; les plus petites, vues sur les parois du verre où elles se sont condensées, paraissent d'un jaune plus foncé, et ont un aspect velouté.

Elle est plutôt acide qu'alcaline au tournesol.

Elle est très-peu soluble dans l'eau, et, quoiqu'elle colore à peine ce liquide, elle lui donne cependant la propriété de teindre la soie et la laine alunées, qu'on y tient plongées à une température peu élevée, en une belle couleur jaune verdâtre ou jonquille.

Elle est soluble dans l'alcool et dans l'éther.

L'eau de potasse la colore en un jaune d'or superbe, qui peu à peu passe au jaune verdâtre,

puis au roux parce que probablement l'oxygène est absorbé.

Les eaux de baryte, de strontiane, de chaux, d'ammoniaque se comportent d'une manière analogue.

L'acétate de plomb, l'alun, l'acétate de cuivre précipitent sa solution aqueuse en jaune.

Le sulfate de peroxide de fer la précipite en brun olivâtre.

L'acide sulfurique concentré y développe une couleur jaune, tirant sur le rouge plutôt que sur le vert. Il se produit peu à peu des flocons roux.

L'acide sulfurique concentré, dans lequel on délaie la lutéoline, la dissout. La solution est d'un jaune orangé verdâtre; elle précipite par l'eau.

Une décoction faite avec 1 partie de feuilles terminales mêlées de capsules de gaude et 10 parties d'eau, bouillies un quart d'heure, dépose par le refroidissement des flocons d'un jaune légèrement brun olivâtre, qui sont formés de *lutéoline*, d'une *matière cristallisable blanche*, d'une *matière azotée*, d'*oxide de fer*, de *chaux* et de *silice*.

Nul doute que la couleur brune olivâtre des flocons déposés ne soit due à la combinaison de l'oxide de fer avec une portion de lutéoline et de matière azotée.

La décoction de gaude, filtrée après le refroidissement, est d'un jaune un peu roux. Elle a une odeur désagréable et particulière, une saveur douceâtre et amère. Elle m'a offert, entre autres corps :

- 1^o Une matière non azotée qui donne de la viscosité à l'eau;
 - 2^o Une matière azotée;
 - 3^o De la lutéoline;
 - 4^o Une matière colorante d'un jaune roux, qui est probablement de la lutéoline altérée;
 - 5^o Une matière saccharine;
 - 6^o Une matière amère, incolore, soluble dans l'eau et l'alcool;
 - 7^o Un principe odorant;
 - 8^o Un acide organique libre;
 - 9^o Du citrate de chaux;
 - 10^o Du citrate de magnésie;
 - 11^o Du phosphate de chaux;
 - 12^o Du phosphate de magnésie;
 - 13^o Du sulfate de chaux;
 - 14^o Du sulfate de potasse;
 - 15^o Du chlorure de potassium;
 - 16^o Un sel organique de potasse;
 - 17^o Un sel ammoniacal.
-

La décoction de gaude refroidie et filtrée se comporte de la manière suivante avec les réactifs:

Elle ne trouble que légèrement la colle de poisson.

Elle est légèrement acide au papier de tournesol.

L'hydrochlorate de baryte y démontre une petite quantité d'acide sulfurique.

Le nitrate d'argent y démontre une très-petite quantité de chlore ou d'acide hydrochlorique.

L'oxalate d'ammoniaque en précipite une grande quantité d'oxalate de chaux.

La potasse fait passer la couleur au jaune d'or un peu verdâtre.

La baryte y fait un précipité floconneux d'un beau jaune.

L'alun n'y fait qu'un léger précipité jaune.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain, et surtout l'acétate de plomb, y font des précipités jaunes plus abondans.

L'acétate de cuivre y fait un précipité jaune roux tirant sur le vert.

Le sulfate de peroxide de fer la colore en brun olivâtre, et n'y fait à la longue qu'un léger précipité brun.

L'acide sulfurique concentré la colore en roux, et en précipite quelques flocons.

L'acide sulfurique faible la trouble légèrement.

L'acide nitrique à 34° en fonce la couleur sans la précipiter.

L'acide oxalique en précipite de l'oxalate de chaux, et la liqueur filtrée est d'un jaune très-pâle.

L'acide acétique, sans la précipiter, en affaiblit la couleur, mais beaucoup moins que ne le fait le précédent.

L'eau d'iode ne produit rien de remarquable.

Un peu de chlore en fait passer la couleur au roux, et en précipite des flocons. Un excès de chlore fait disparaître le roux; la liqueur repasse au jaune.

USAGES.

La gaude est une des matières tinctoriales les plus précieuses, parce que la couleur jaune qu'elle donne aux étoffes n'a pas le défaut de passer plus ou moins promptement au roux, comme le font la plupart des autres jaunes de nature organique.

CHAPITRE XII.

DE LA SARRETTE.

La sarrette (*serratula tinctoria*) est une plante vivace, de la famille des cinarocéphales, qui a été plus employée en teinture qu'elle ne l'est aujourd'hui.

CHAPITRE XIII.

DE LA GENESTROLE.

La genestrole ou genêt des teinturiers (*genista tinctoria*) est une plante annuelle de la famille des légumineuses, qui a été employée en teinture; mais la couleur qu'elle donne n'est point aussi solide que celle de la gaude.

CHAPITRE XIV.

DU BOIS JAUNE.

Le bois jaune est celui du *morus tinctoria*, plante de la famille des orties; il est originaire du Brésil et des Antilles. Quoiqu'il ne soit employé en grande quantité que depuis quelque temps, cependant il semble qu'il ait été apporté en Angleterre avant 1692; du moins Pommet, dans son Histoire des drogues, imprimée cette année, mentionne-t-il sous la dénomination de *bois jaune*, un bois que les Anglais employaient alors en teinture et dans l'ébénisterie; mais il en ignorait tout-à-fait l'origine.

Le bois jaune est sous la forme de grosses bûches; il doit être compacte, dense, d'une couleur jaune sans mélange de rouge.

On trouve souvent dans l'intérieur des bûches une matière pulvérulente jaune ou d'un blanc tirant sur la couleur de chair, et une matière rouge dont l'aspect est résineux.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

J'aurais voulu que mes recherches sur le bois

jaune, ainsi que celles que j'ai commencées sur les autres matières colorantes dont il me reste à parler, m'eussent permis d'établir dès à présent la composition immédiate de chacune d'elles; mais, quoique livré depuis long-temps à ce travail, qui comprend plusieurs points des plus difficiles de la chimie organique, je ne suis point en mesure de donner des conclusions définitives sur ce sujet. Je me bornerai à exposer les résultats principaux de mes observations, ainsi que les questions auxquelles elles conduisent : si mon espoir est fondé, plusieurs de ces dernières seront résolues lorsque je publierai la seconde partie de ce cours, et alors je compléterai autant que possible les aperçus que je vais présenter.

Lorsqu'on fait concentrer et refroidir convenablement une décoction ou une infusion aqueuse de bois jaune, on obtient une matière qui semble avoir cristallisé confusément. Elle est jaune, mais elle peut présenter accidentellement quelques parties rougeâtres et orangées. Les propriétés de cette matière sont assez remarquables, sous le rapport de la science et sous celui de la teinture, pour que je l'aie distinguée par un nom particulier; mais d'un autre

côté, comme il y a quelque raison de croire qu'elle est immédiatement formée de plusieurs principes, j'ai pensé que le nom ne devait point avoir la terminaison *ine* que tous les chimistes français s'accordent aujourd'hui à donner aux diverses espèces de principes immédiats organiques. D'après ces considérations, j'ai appelé *morin* la matière que je vais décrire, matière que je connais depuis 1814, et que j'ai signalée en 1818 (Voy. *Annales de chimie et de physique*, t. 9, p. 330).

DU MORIN.

Le morin est acide au papier de curcuma rougi par la chaux.

Il est peu soluble dans l'eau, même bouillante. La solution faite à chaud dépose en refroidissant des flocons qui, séchés sur le filtre où ils ont été recueillis, ont un aspect cristallin. La solution refroidie est d'un jaune léger.

Le morin est plus soluble dans l'alcool que dans l'eau. La solution alcoolique évaporée spontanément cristallise.

Il est plus soluble dans l'éther que dans l'alcool. La solution étherée évaporée spontanément donne des cristaux jaunes, en aiguilles

courtes, disposées circulairement, mais de manière à présenter des formes très-variées, telles que celles d'une roue, d'une fleur d'œillet, d'une fleur de souci, du chou-fleur, etc., etc.

La solution aqueuse de morin trouble la colle de poisson.

Elle devient d'un très-beau jaune, sans précipiter, par les eaux de potasse, d'ammoniaque, de baryte, de strontiane et de chaux.

Elle passe au jaune verdâtre par l'eau d'alun.

Le sulfate de peroxide de fer la fait passer au vert dragon. Il se fait un précipité.

L'acétate de cuivre ne la précipite pas sur-le-champ.

L'acide sulfurique concentré en exalte la couleur jaune.

L'acide sulfurique concentré et le morin sec donnent une solution d'un jaune orangé verdâtre.

L'acide nitrique à 34° fait passer sa solution aqueuse au rougeâtre et la trouble.

Le morin, soumis à l'action de l'acide nitrique bouillant, donne de l'acide oxalique.

La solution aqueuse du morin, mise dans un tube de verre, remplie de mercure et renversée dans un bain de ce métal, n'éprouve aucun

changement de couleur, dans le temps où une solution identique, renfermée dans un tube semblable, mais avec du gaz oxigène, passe *au rouge*. C'est cette altération par l'air, du morin dissous dans l'eau, qui explique pourquoi on obtient, en évaporant sa solution, une matière difficilement cristallisable, en partie jaune et en partie rouge. L'action de l'air s'observe encore sur la solution alcoolique, mais elle est bien plus faible que dans l'autre cas.

Le morin, soumis à la distillation, se fond, se colore en rouge brun, exhale de l'eau, une vapeur qui se condense en un liquide qui cristallise par refroidissement en petites aiguilles d'un jaune roux; enfin il se dégage une vapeur huileuse et des gaz. Il reste un charbon léger.

Les cristaux sublimés ont cela de remarquable qu'ils colorent sur-le-champ *le sulfate de peroxide de fer en vert dragon*.

Si je n'exposais que les faits précédens sur le morin, on n'aurait qu'une idée imparfaite de l'intérêt de ce corps, non-seulement pour la teinture, mais encore pour la chimie générale. J'ai dit plus haut (pag. 150), que les bûches de bois jaune renferment souvent une matière pulvérulente jaune ou d'un blanc tirant sur la cou-

leur de chair; eh bien, l'examen comparatif de la matière jaune et de la matière d'un blanc tirant sur la couleur de chair, m'a appris les faits suivans :

La matière jaune est presque entièrement formée de morin, ainsi qu'on le reconnaît en la traitant par l'éther, et c'est même le moyen le plus simple de se procurer du morin aussi bien cristallisé que possible.

La matière d'un blanc rosé présente ce résultat remarquable, qu'en y appliquant l'éther, il reste une matière rouge qui lui donnait la nuance de couleur de chair, et l'on obtient une solution d'un jaune un peu plus verdâtre que ne l'est celle de la matière pulvérulente jaune. La solution étherée de la matière d'un blanc rosé, évaporée, laisse des cristaux moins colorés que ne le sont ceux de morin, et si on a fractionné l'éther, les cristaux du second lavage sont moins jaunes que ceux du premier; il y a plus, en lavant les plus jaunes sur un filtre avec de l'eau, on les blanchit; cependant, jusqu'ici je n'ai pu en obtenir de parfaitement incolores. Pour éviter toute périphrase, je désignerai ce produit par le nom de *morin blanc*.

Le morin blanc a une saveur douceâtre, as-

tringente et amère, bien plus faible que le morin.

Il a moins d'action sur la colle de poisson.

Il devient d'un jaune plus foncé par les alcalis. La baryte ne le précipite pas.

Il précipite sur-le-champ l'acétate de cuivre en flocons jaunes; la solution de morin ne le précipite qu'à la longue.

Mais un caractère remarquable, c'est que sa solution devient d'un *rouge de grenat* par le sulfate de peroxide de fer, tandis que celle du morin devient verte.

L'acide sulfurique concentré fait passer sa solution au jaune roux, tandis qu'il fait passer la solution de morin au jaune brillant.

Enfin, ce qui est encore un fait digne d'être noté, c'est que le morin blanc se comporte à la distillation à peu près comme le morin, sauf que le produit cristallin est moins foncé, et qu'il a *toujours la propriété caractéristique du morin blanc*, de donner une couleur rouge de grenat avec le sulfate de peroxide de fer.

Enfin, voici des expériences qui prouvent les propriétés tinctoriales du morin, du morin qui est devenu rouge à l'air, et du morin blanc :

Si on met dans de l'eau saturée de chacune

de ces matières, à la température de 12 à 16°, de la laine et de la soie alunées, elles se coloreront assez rapidement. Le morin donnera un jaune un peu moins verdâtre que le morin blanc, et le morin rouge donnera une couleur orangée terne.

Enfin, la soie mordancée avec le sulfate de peroxide de fer, prendra dans le morin une couleur olive, dans le morin rouge une couleur brune plus foncée, et dans le morin blanc une couleur marron clair.

Il est remarquable que les cristaux obtenus de la distillation du morin et du morin blanc se comportent avec les étoffes précédentes de la même manière que les substances d'où elles proviennent. Ces matières colorantes sont donc volatiles.

La liqueur d'où le morin a été séparé a une couleur orangée brune. Elle est très-astringente au goût et à la colle de poisson. Elle contient non-seulement du morin, mais encore un *principe rouge* et un *principe brun*. Il est possible que le principe rouge provienne de l'altération du morin, et que le principe brun provienne

de l'altération du principe rouge ou de quel-
qu'autre. Y a-t-il, outre ces principes, un *tannin*
dans la liqueur qui nous occupe? Mes expé-
riences ne peuvent en démontrer l'existence
pas plus que l'absence; mais ce qu'il y a de cer-
tain, c'est que s'il y en a un, le morin, le prin-
cipe rouge et le principe brun se fixent sur la
gélatine en même temps que lui.

Les expériences précédentes prouvent que la
matière pulvérulente jaune ou blanchâtre des
bûches de bois jaune, ont la propriété tincto-
riale à un degré très-prononcé. Il reste à savoir
si le composé astringent qui accompagne le
morin dans l'infusion ou la décoction du bois
jaune qui est dépourvu de matière pulvéru-
lente, peut avoir de l'influence sur la fixation
et la solidité du morin; c'est une question qui
nous occupera dans la seconde partie du cours.

Une décoction faite avec 1 partie de bois jaune
et 10 parties d'eau, bouillies un quart d'heure,
est d'un orangé vif tant qu'elle est chaude; mais

peu à peu elle se trouble et dépose du morin pulvérulent. Si la décoction, filtrée après le refroidissement, est abandonnée quelques jours à elle-même, elle dépose de nouveau morin qui paraît cristallisé.

Cette décoction est inodore. Sa saveur est légèrement astringente et amère.

Elle précipite la colle de poisson assez fortement en flocons d'un jaune orangé.

Il est très-difficile de dire si elle rougit le papier de tournesol, par la raison qu'elle le colore fortement en jaune.

L'hydrochlorate de baryte la précipite en flocons jaunes peu solubles dans l'acide nitrique. Il est très-difficile de dire s'ils sont mêlés de sulfate de baryte.

Le nitrate d'argent la précipite en flocons d'un jaune légèrement roux, peu solubles dans l'acide nitrique. Il est difficile de dire s'ils sont mêlés de chlorure d'argent.

L'oxalate d'ammoniaque n'y démontre pas la présence de la chaux.

Les eaux de potasse et d'ammoniaque la font passer au rouge orangé brun-verdâtre.

Les eaux de baryte, de strontiane, et même de chaux, se comportent d'une manière analo-

gue. Si la décoction est trouble, il est remarquable qu'elle s'éclaircisse.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain y fait un précipité jaune.

L'alun y fait un précipité jaune serin;

L'acétate de plomb, un précipité jaune orangé; et l'acétate de cuivre, un précipité d'un jaune brun.

Le sulfate de peroxide de fer la colore en brun olivâtre, et la précipite en flocons d'un noir olivâtre.

L'acide sulfurique concentré en précipite des flocons orangés, solubles dans un excès d'acide. La solution est rouge; elle précipite par l'eau.

L'acide sulfurique faible en affaiblit la couleur et la trouble légèrement.

L'acide nitrique à 34° y forme des flocons d'un roux léger, qui se foncent par un excès d'acide. Ils sont difficilement solubles dans l'acide nitrique.

L'acide oxalique en pâlit la couleur et la précipite légèrement.

L'acide acétique en pâlit la couleur, mais loin de la précipiter elle l'éclaircit si elle était trouble.

L'eau d'iode n'y produit rien de remarquable.

L'eau de chlore, qu'on y mêle à volume égal, la précipite légèrement et y développe une couleur rougeâtre qu'un excès de chlore fait disparaître.

La décoction de bois jaune, exposée sur le mercure au contact de l'oxygène, passe au rouge, tandis que celle qui n'a pas le contact de ce gaz conserve sa couleur jaune orangée.

USAGES.

Le bois jaune est principalement d'usage pour teindre la laine, non-seulement en jaune, mais encore en vert, en bronze et en diverses couleurs composées; dans ce cas il est employé conjointement avec d'autres matières colorantes. Les jaunes qu'il donne ont l'inconvénient de devenir roux à l'air, et mes observations expliquent la cause.

CHAPITRE XV.

DU QUERCITRON.

On emploie en teinture l'écorce du quercitron (*quercus nigra*), après qu'on en a séparé l'épiderme brun qui la recouvre. Le *quercus nigra* appartient à la famille des amentacées, et est originaire de l'Amérique septentrionale.

Le quercitron est vendu aux teinturiers à l'état d'une matière pulvérulente, mêlée de parties fibreuses, d'une couleur fauve : sous cette forme il est susceptible d'être sophistique.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

La composition du quercitron a beaucoup d'analogie avec celle du bois jaune, sinon pour l'identité des principes immédiats, du moins relativement aux propriétés génériques de ces principes et à leur état de combinaison.

Lorsqu'on fait concentrer doucement une infusion ou décoction de quercitron, il se dépose une matière cristalline qui paraît nacrée quand on la voit en suspension dans la liqueur où elle s'est formée. Je la nomme *quercitrin*, parce

qu'elle est au quercitron ce que le *morin* est au *bois jaune*.

QUERCITRIN.

Le quercitrin est formé de petites lamelles ou écailles qui, vues à la loupe, ont l'aspect cristallin de l'or mussif; mais au lieu d'être d'un jaune d'or, elles sont d'un jaune pâle un peu gris.

Le quercitrin est légèrement acide, mais il n'est guère possible de constater cette propriété avec le papier de tournesol; il faut le papier de curcuma rougi par la chaux.

Le quercitrin est très-peu soluble dans l'éther.

Il l'est davantage dans l'alcool.

Il l'est un peu dans l'eau. Cette solution est d'un jaune pâle; elle paraît ne pas précipiter la colle de poisson.

Les eaux de potasse et d'ammoniaque la font passer au jaune vert plutôt qu'au jaune orangé.

L'eau de baryte en précipite peu à peu des flocons d'un jaune roux.

L'eau d'alun y développe graduellement une belle couleur jaune; après 3 heures il n'y a pas encore de précipité.

L'acétate de plomb, l'hydrochlorate de pro-

toxide d'étain, l'acétate de cuivre, la précipitent en flocons jaunes.

Le sulfate de peroxide de fer la fait passer au vert olive brun. Il se produit un précipité qui n'est bien séparé qu'au bout de plusieurs heures.

L'acide nitrique à 34° en fait passer la couleur à un orangé rouge.

L'acide sulfurique dissout le quercitrin; la solution est d'un jaune orangé verdâtre; elle se trouble par l'eau.

L'eau de quercitrin donne à la laine et à la soie alunées une couleur jaune un peu plus pâle et plus verdâtre que ne leur donne le morin. Elle teint la soie mordancée de fer en gris olive moins foncé que celui qu'on obtient avec le morin.

Le quercitrin m'a paru donner du principe rouge sous l'influence de l'oxygène.

Chauffé dans une cornue large, il exhale de l'humidité, se fond, brunit, dégage une vapeur jaune, une huile presque incolore, une huile brune et des gaz. Il reste un charbon léger.

Le produit liquide de la distillation ne tarde point à cristalliser comme celui qui provient du morin, et les cristaux jaunes qu'il donne sont solubles dans l'alcool, l'éther et l'eau aux-

quels ils communiquent leur couleur : leur solution aqueuse agit sur la laine et la soie alunées, et sur la soie mordancée de peroxide de fer, comme celle du quercitrin lui-même. C'est donc une analogie de plus qu'à le quercitrin avec les morins.

Je reprends l'examen de la décoction de quercitron dont on a séparé le quercitrin. L'on y ajoute de l'eau, on en sépare des *flocons roux*, et on obtient une liqueur orangée brune dont on peut encore séparer du quercitrin. Enfin, il reste une matière très-astringente au goût, qui retient certainement encore une quantité notable de *quercitrin*, avec un *principe rouge* et un *principe brun*, et peut-être un *tannin*. Le quercitrin, les deux principes colorans, sont précipités par la colle de poisson, ainsi que le tannin, en supposant qu'il y en ait. Le principe brun et très-probablement le rouge proviennent, en partie du moins, de l'altération des principes contenus dans la décoction du quercitron.

Les flocons roux, séparés par l'eau de la décoction du quercitron, lavés à l'eau, puis traités par l'éther et même par l'alcool concentré, peuvent leur céder du quercitrin. Il reste alors une *matière brune*.

La matière brune est presque entièrement dissoute par l'eau, sauf un léger résidu noir. La solution dépose par la concentration un sédiment noir, et finit par se réduire en un extrait qui se sèche en pellicules d'un rouge brun si foncé qu'elles semblent noires.

Une décoction faite avec 1 partie de quercitron et 10 parties d'eau, bouillies un quart d'heure, est d'un rouge orangé brun; elle ne se trouble pas par le refroidissement, mais elle dépose, après plusieurs jours, du quercitron cristallisé.

Elle a l'odeur de l'écorce de chêne; sa saveur est amère et très-astringente.

Elle précipite la colle de poisson en flocons rougeâtres.

Elle est légèrement acide au papier de tournesol.

L'hydrochlorate de baryte y fait un précipité floconneux roux, peu soluble dans l'acide nitrique: il est difficile de dire s'il est mêlé de sulfate de baryte.

Le nitrate d'argent y fait un précipité rougeâtre, peu soluble dans l'acide nitrique.

L'oxalate d'ammoniaque y dénote une trace de chaux.

Les eaux de potasse et d'ammoniaque en foncent la couleur.

Les eaux de baryte, de strontiane et de chaux, agissent de même, et en précipitent des flocons abondans d'un jaune roux. Ce dernier phénomène la distingue de la décoction du bois jaune.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain acide y fait un précipité roux.

L'alun ne la trouble que légèrement, ce qui la distingue de la décoction de bois jaune. Au bout de quelques heures il ne se forme qu'un très-faible précipité.

L'acétate de plomb la précipite en flocons épais d'un jaune roux.

L'acétate de deutoxide de cuivre la précipite en flocons fins, d'un jaune foncé tirant sur le verdâtre.

Le sulfate de peroxide de fer la colore en un vert qui, suivant la proportion des deux liquides, peut être très-vif. On obtient ensuite des flocons qui, lavés et recueillis sur un filtre, sont d'un brun olive.

L'acide sulfurique concentré en précipite des

flocons roux qui sont solubles dans un excès d'acide.

L'acide sulfurique étendu en affaiblit la couleur et en précipite des flocons.

L'acide nitrique à 34° y forme des flocons d'un jaune roux solubles dans un excès d'acide. La solution est d'un beau rouge brun.

L'acide oxalique en pâlit la couleur et y fait un léger précipité.

L'acide acétique en pâlit la couleur ; mais si la liqueur était trouble, il l'éclaircit.

L'iode ne produit rien de remarquable.

Un volume de chlore égal au sien y produit des flocons roux abondans. Un excès de chlore fait disparaître la couleur rougeâtre de la liqueur.

Une décoction faite avec 1 partie de quercitron et 5 parties d'eau bouillies un quart d'heure, se trouble, dépose du quercitrin ; à la longue elle se colore fortement en brun rouge, et finit par se prendre en une matière qui rappelle le caillot du sang.

USAGES.

Le quercitron peut servir à teindre en jaune la laine, la soie et le linceul, cependant il n'est

guère employé que pour la teinture des toiles. Sa couleur se conserve moins long-temps que celle de la gaude sans passer au roux.

CHAPITRE XVI.

DU FUSTET.

Le fustet (*rhus cotinus*) est un arbrisseau de la famille des térébinthacées. On le cultive en Provence.

Le fustet à l'usage de la teinture doit être sec, d'un beau jaune, dépouillé de son écorce.

On le trouve dans le commerce réduit en petits morceaux.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

Le fustet cède à l'eau une matière colorante douée des propriétés suivantes :

Elle me paraît susceptible de cristalliser.

Lorsqu'elle a été obtenue à l'état sec, par une évaporation ménagée d'une solution aqueuse, elle est sous la forme d'un vernis brillant, de couleur jaune légèrement orangé tirant sur le verdâtre.

Sa saveur est astringente.

Elle est soluble dans l'éther, l'alcool et l'eau, auxquels elle communique une couleur d'un jaune verdâtre.

Sa solution aqueuse précipite la colle de poisson.

Un caractère propre à la distinguer de la lutéoline, du morin, du quercitrin, en supposant qu'il n'appartenait pas à un principe rouge que la matière que je décris retenait, c'est la propriété qu'elle a de former sur-le-champ, avec l'eau de potasse, un composé d'un beau pourpre; mais cette couleur se détruit rapidement sous l'influence de l'oxygène atmosphérique, en présentant toutes les couleurs qui doivent résulter du mélange du rouge avec la couleur jaune rousse, car c'est, en définitive, la teinte à laquelle se fixe le composé altéré.

L'eau de baryte produit les mêmes effets. Il ne se fait pas de précipité.

L'ammoniaque se comporte d'une manière analogue, sinon que le rouge est moins pourpre.

L'alun en rehausse peu à peu la couleur.

L'hydrochlorate acide de protoxide d'étain agit de même.

L'acétate de plomb et l'acétate de cuivre la précipitent en flocons rouges.

Le sulfate de peroxide de fer la fait passer au vert olive clair, et la précipite en flocons bruns.

L'acide sulfurique concentré, versé dans sa solution aqueuse, en rehausse la couleur.

L'acide sulfurique concentré, trituré avec sa matière colorante sèche, la dissout en se colorant en rouge orangé brun.

La laine alunée prend, dans la solution de cette matière colorante, une belle couleur orangée légèrement verdâtre.

La matière précédente est accompagnée, dans la décoction de fustet, d'une matière rouge, et d'une matière brune qui provient peut-être de l'altération de ces corps.

Une décoction faite avec 1 partie de fustet et 10 parties d'eau bouillies un quart d'heure, est d'un jaune orangé légèrement brun; elle se trouble un peu après le refroidissement.

Elle a une très-légère odeur qui rappelle celle du chêne.

Sa saveur est douceâtre, et légèrement amère et astringente.

Elle précipite la colle en flocons roux.

Il est difficile de dire si elle rougit le papier

de tournesol, à cause de la couleur jaune qu'elle lui donne ; cependant je crois qu'elle est acide.

L'hydrochlorate de baryte en précipite des flocons roux verdâtres, peu solubles dans l'acide nitrique ; c'est ce qui rend difficile de dire s'ils sont mêlés de sulfate.

Le nitrate d'argent y fait un précipité d'un roux brun, peu soluble dans l'acide nitrique.

L'oxalate d'ammoniaque y indique la chaux.

L'eau de potasse la fait passer à *un très-beau rouge*, sans qu'il se précipite de flocons. Cet effet est des plus remarquables.

L'ammoniaque produit un effet analogue, mais la couleur tire plus sur le jaune.

Les eaux de baryte, de strontiane et de chaux, la font pareillement passer au rouge, mais il y a en outre un précipité.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain la précipite en flocons d'un orangé rougeâtre.

L'alun en affaiblit la couleur et la précipite légèrement.

L'acétate de plomb la précipite en flocons rouges orangés, et l'acétate de cuivre en flocons d'un rouge marron.

Le sulfate de peroxide de fer la fait passer au vert olive et en précipite des flocons bruns.

L'acide sulfurique concentré, sans en changer beaucoup la couleur, la trouble légèrement, et au bout d'une demi-heure il se dépose quelques flocons roux.

L'acide sulfurique faible la trouble légèrement; la couleur passe au jaune verdâtre.

L'acide nitrique à 34° la trouble; la couleur passe au jaune verdâtre. Un excès d'acide l'éclaircit; la couleur passe au jaune roux.

L'acide oxalique en affaiblit la couleur et la trouble légèrement.

L'acide acétique se comporte d'une manière analogue, mais les effets sont moins prononcés.

L'eau d'iode ne produit rien de remarquable.

Un volume d'eau de chlore égal au sien y fait un précipité et décolore en partie la liqueur.

USAGES.

Le bois de fustet est employé en teinture à cause de sa belle couleur jaune orangée; mais il l'est rarement seul; presque toujours on en fait usage avec d'autres matières colorantes. Par exemple, le fustet et la cochenille donnent des écarlates jaunes, des aurores, des capucines, des orangés, qui ont beaucoup de feu, mais qui passent au rose par le contact de la lumière.

CHAPITRE XVII.

DE LA GRAINE D'AVIGNON.

La graine d'Avignon est le fruit du *rhamnus infectorius*, plante de la famille des rhamnées.

On récolte la graine d'Avignon, non-seulement dans le comtat Venaissin, mais encore dans le Dauphiné, la Provence, le Languedoc; on la cueille avant sa maturité, c'est pour cela qu'elle a une teinte verdâtre.

On distingue dans le commerce, sous le nom de *graine de Perse*, une variété de graine d'Avignon qui est plus grosse que la graine ordinaire.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

La graine d'Avignon cède à l'eau entre autres corps :

- 1^o Un principe colorant jaune. Il est uni à une matière insoluble dans l'éther, peu soluble dans l'alcool concentré, et très-soluble dans l'eau. Il m'a paru volatil;
- 2^o Une matière remarquable par l'intensité de son amertume, et qui est soluble dans l'eau et l'alcool;
- 3^o Un principe rouge qui n'est qu'en petite quantité, et qui tend à se décomposer en matière brune sous l'influence de l'air. Il se trouve principalement dans le résidu de l'ex-

trait aqueux de la graine d'Avignon, insoluble dans l'éther et l'alcool.

Une décoction faite avec 1 p. de graines d'Avignon et 10 p. d'eau bouillies un quart d'heure, est d'un jaune brun tirant un peu au verdâtre. Elle ne se trouble pas par le refroidissement.

Elle est odorante; sa saveur est excessivement amère.

Elle trouble légèrement la colle de poisson; il ne se dépose des flocons qu'au bout d'un quart d'heure.

Il est difficile de dire si elle rougit le papier de tournesol, parce qu'elle le colore en jaune; cependant je crois qu'elle est acide.

L'hydrochlorate de baryte ne la trouble pas sensiblement.

Le nitrate d'argent y fait un léger précipité roux, soluble en entier dans l'acide nitrique.

L'oxalate d'ammoniaque y indique une quantité notable de chaux.

Les eaux de potasse et d'ammoniaque la font passer à l'orangé verdâtre sans la précipiter.

Les eaux de baryte, de strontiane et de chaux, la font passer à l'orangé verdâtre et en précipitent quelques flocons.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain acide la fait passer au jaune verdâtre sans la troubler beaucoup.

L'alun en affaiblit la couleur sans la précipiter sensiblement.

L'acétate de plomb ne la trouble qu'au bout d'une demi-heure.

L'acétate de cuivre n'y fait qu'un léger précipité d'un jaune roux verdâtre.

Le sulfate de peroxide de fer la fait passer au jaune vert olive sans la troubler sensiblement, même après un quart d'heure.

L'acide sulfurique concentré en affaiblit la couleur sans y produire de trouble, même après une demi-heure.

L'acide sulfurique faible la trouble plutôt qu'il ne l'éclaircit; la couleur est un roux tirant sur le verdâtre.

L'acide nitrique à 34° en affaiblit la couleur sans la troubler; un excès développe *une belle couleur rouge brune*.

L'acide oxalique en affaiblit la couleur et en précipite de l'oxalate de chaux.

L'acide acétique en affaiblit la couleur et ne la trouble que très-légèrement.

L'eau d'iode ne produit aucun effet.

L'eau de chlore en fonce d'abord la couleur en rougeâtre; une plus grande quantité la fait passer au jaune.

USAGES.

La graine d'Avignon, quoique donnant une couleur qui n'est pas solide, est employée dans la fabrication des toiles peintes, dans la préparation du *stil de grain*, et dans celle de diverses laques destinées aux papiers peints.

CHAPITRE XVIII.

DU CURCUMA.

Le *curcuma* (*terra merita*) (*safran de l'Inde*) est la racine d'une plante qui croît aux Indes orientales et qu'on appelle *souchet des Indes*, *souchet du Malabar*. C'est le *curcuma longa* de la famille des amomées.

La racine récoltée doit être nettoyée de terre et bien séchée, pour qu'elle ne se moisisse pas.

Elle doit être grosse, pesante, nouvelle, difficile à casser; présenter dans l'intérieur un aspect

résineux, et n'être ni vermoulue, ni pulvéru-lente.

Les teinturiers l'achètent après qu'elle a été réduite en poudre fine ; celle-ci est remarquable par une odeur très-forte.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

La racine de *curcuma*, suivant MM. Vogel et Pelletier, est formée

- 1° D'une matière ligneuse ;
- 2° D'une fécule amylacée ;
- 3° D'une matière colorante jaune particulière, que je nommerai *curcumine* ;
- 4° D'une matière colorante brune, analogue à celle qu'on retire de plusieurs extraits ;
- 5° D'une petite quantité de gomme ;
- 6° D'une huile volatile odorante et très-âcre ;
- 7° D'une petite quantité d'hydrochlorate de chaux.

DE LA CURCUMINE.

I. COMPOSITION ÉLÉMENTAIRE.

Elle est formée

D'oxigène, de carbone et d'hydrogène, dans des proportions qui n'ont point été déterminées.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

Elle est solide, plus dense que l'eau, d'un brun rougeâtre quand elle est en masse, et jaune quand elle est divisée.

Au-dessus de 40° elle est liquide, et alors elle surnage sur l'eau. Si elle est fondue pour la première fois et exposée long-temps à l'air, elle perd de l'huile volatile.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où la curcumine n'est pas altérée.*

Elle est légèrement déliquescente dans un air humide, parce qu'elle retient toujours un peu d'hydrochlorate de chaux, suivant MM. Vogel et Pelletier.

Elle est peu soluble dans l'eau même bouillante. La solution est jaune.

L'alcool et l'éther la dissolvent très-bien. Les solutions concentrées sont d'un rouge orangé brun ; les solutions étendues sont jaunes.

Elle est soluble dans les huiles fixes et volatiles et les graisses fondues.

Sa solution alcoolique, versée dans une solution de gélatine, donne un précipité de gélatine et de curcumine auquel l'alcool bouillant n'enlève que très-peu de matière.

La potasse, la soude, la baryte, la strontiane, font passer la curcumine au rouge brun, et de là l'usage du curcuma pour reconnaître la présence des alcalis. La potasse et la soude la dissolvent en grande quantité.

Beaucoup d'oxides métalliques forment avec elle des composés dont les couleurs varient du jaune rougeâtre au brun rougeâtre. Citons des exemples : La solution alcoolique de curcumine précipite les chlorures d'étain en rougeâtre; l'acétate de plomb, en rouge marron; les nitrates d'argent et de mercure, en jaune rougeâtre. Elle ne précipite pas l'hydrochlorate ni le sulfate de fer, mais elle passe au brun foncé par leur contact.

Le carbonate de potasse ne change pas la couleur de la curcumine.

L'acide sulfurique concentré la dissout; la solution est d'un rouge cramoisi. L'eau en sépare le principe colorant en flocons jaunes.

L'acide sulfurique étendu de 4 parties d'eau est sans action sur elle.

Les acides hydrochlorique, phosphorique, concentrés et étendus, se comportent comme l'acide sulfurique.

Il en est de même de l'acide nitrique, s'il n'est pas employé en excès.

La solution d'acide borique ne change pas la couleur de la curcumine dissoute dans l'alcool; mais si on fait évaporer les deux liqueurs ensemble, il se dépose un composé rouge cramoisi, qui a été décrit par Tromsdorf.

Les changemens de couleur que les acides précédens font éprouver à la curcumine, suivant qu'ils sont concentrés ou étendus, ont paru extraordinaires aux chimistes qui les ont observés pour la première fois. Cependant ils sont analogues aux phénomènes que les mêmes agens présentent avec plusieurs principes colorans, l'hématine par exemple, suivant qu'ils jouissent de leur énergie, ou que celle-ci est affaiblie par leur combinaison avec l'eau.

L'acide acétique dissout la curcumine sans en changer la couleur.

Les acides phosphoreux, sulfureux, carbonique, hydrosulfurique, et presque tous les acides ternaires d'origine végétale, ne lui font éprouver aucune action.

B. *Cas où elle est altérée.*

La curcumine distillée donne une huile brune,

de l'eau, de l'acide acétique, de l'hydrogène carboné, de l'acide carbonique et du charbon.

L'acide nitrique concentré et chaud la décompose.

IV. PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES.

Elle a un goût âcre et poivré.

V. PRÉPARATION.

On traite le curcuma par l'alcool bouillant. La solution filtrée contient la curcumine, et la matière colorante brune. On la fait évaporer à sec. Le résidu est traité par l'éther, qui dissout la curcumine à l'exclusion de la matière brune. L'éther évaporé laisse la curcumine mêlée d'un peu d'huile volatile et d'hydrochlorate de chaux.

PROPRIÉTÉS DU CURCUMA.

L'eau froide, appliquée au curcuma, dissout un peu des deux matières colorantes, de la gomme, de l'huile volatile, et de l'hydrochlorate de chaux.

L'eau bouillante dissout ces corps en plus grande quantité, et en outre de l'amidon.

20 parties d'eau distillées sur 3 parties de cur-

cuma donnent un produit aqueux, qui est recouvert d'une couche d'huile jaune douée de l'odeur de la matière d'où elle provient.

USAGES.

Le curcuma est surtout employé pour la teinture en écarlate, pour les verts sur laine faits à la composition, surtout dans les cas où la laine est mélangée.

Autrefois les fabricans de boutons de bois recouverts de fil d'argent doré, en faisaient usage pour teindre leurs moules.

Les Indiens s'en servent pour colorer le riz.

Le papier de curcuma est employé pour reconnaître la présence des alcalis.

CHAPITRE XIX.

DU ROCOU.

Le rocou ou roucou est une préparation que l'on fait avec la graine du *bixa orellana*, espèce de plante de la famille des tiliacées, originaire de l'Amérique, que l'on cultive aujourd'hui à la

Guyane, à Saint-Domingue et aux Indes orientales.

PRÉPARATION.

Les graines du rocouyer sont renfermées dans une capsule hérissée d'aiguillons mous; une matière colorante orangée les recouvre; pour l'en détacher, voici les opérations que l'on pratique à la Guyane française, telles que Leblond les a décrites :

On opère dans quatre canots ou troncs d'arbres creusés en forme de cuve, qui portent les noms de *pile*, de *trempoire*, de *décharge*, de *canot à CALER le rocou*.

Les graines, séparées de la capsule qui les renfermait, sont broyées dans la *pile*, puis on les porte dans la *trempoire*, où elles sont recouvertes d'eau. On les y laisse plusieurs semaines. Après ce temps, on exprime la partie solide dans des tamis placés au-dessus de la *trempoire*; la couleur qui est en suspension dans l'eau s'écoule avec elle et s'en précipite par le repos.

Quant au résidu resté sur le tamis, on le conserve dans la *décharge* sous des feuilles de bananier, jusqu'à ce qu'il s'échauffe en fermentant; alors on le broie dans la *pile*, et on le soumet au lavage dans la *trempoire*. Ces opérations se

répètent jusqu'à ce qu'il ne contienne plus de matière colorante.

La matière colorante ainsi obtenue doit être délayée dans l'eau, puis filtrée dans des tamis qui retiennent les débris les plus grossiers des graines, et qui sont placés sur le bord du *canot à CALER*.

Lorsque la matière colorante est déposée, ce qui demande ordinairement 15 jours, on tire la liqueur surnageante, on réduit le dépôt en consistance de pâte dans des chaudières placées sur des fourneaux, on le laisse refroidir, et on le met dans des caisses, en couches de 7 à 8 pouces d'épaisseur, qu'on expose à l'air, mais à l'abri du soleil, jusqu'à ce qu'il soit convenablement séché.

Leblond a proposé de laver les graines jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement dépouillées de matière colorante, de passer l'eau dans des tamis, de hâter, au moyen du vinaigre ou du jus de citron, le dépôt de cette matière, qui est simplement tenue en suspension; enfin de faire chauffer le précipité, ou bien de le faire égoutter dans des sacs, comme nous avons vu que cela se pratique pour l'indigo, *page 11* de cette leçon.

Vauquelin a répété cette dernière manière d'opérer sur des graines de rocouyer que Leblond lui avait données, et il a obtenu une matière qui produisait en teinture un effet quadruple de celui produit par le rocou ordinaire.

M. Saintyves, qui est actuellement aux Indes orientales, m'a fait passer un rocou, préparé probablement par un procédé analogue à celui de Leblond, qui donne d'excellens résultats. Il est à désirer qu'il mette dans le commerce assez de son produit pour satisfaire aux besoins de nos teinturiers.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

D'après mes expériences, il existe deux principes colorans dans le rocou, un de couleur jaune, l'autre de couleur rouge à l'état sec. Le rocou le mieux préparé contient proportionnellement plus de principe jaune que le rocou ordinaire.

Le premier est soluble dans l'eau, l'alcool, et faiblement dans l'éther. Il se fixe bien sur la soie et la laine alunées qu'il colore en jaune.

Le principe rouge est extrêmement peu soluble dans l'eau; il est soluble dans l'alcool et l'éther, qu'il colore en rouge orangé.

Il est soluble dans l'eau de potasse; la solution est d'un rouge orangé foncé.

Il est surtout distingué des principes jaunes et rouges précédemment décrits, par une propriété qui a été observée, je crois, pour la première fois, par M. Boussingault; c'est celle de devenir d'un très-beau bleu d'indigo quand on verse dessus de l'acide sulfurique concentré; mais cette couleur n'est pas permanente, du moins quand elle a le contact de l'air; elle passe au vert, puis au brun violet. Suivant MM. Vogel et Bouillon-Lagrange, la matière colorante du safran jouit de cette propriété, et, suivant moi, un des principes colorans de la bile en possède une analogue.

Voici le résultat de plusieurs expériences sur le rocou du commerce, et sur un échantillon de rocou préparé par M. Saintyves :

100 parties de rocou en pâte, séchées à 100°, ont perdu 68 p. d'eau. C'est dans cet état qu'il a été comparé à celui de M. Saintyves, également séché.

Ils ont été réduits en cendres dans une petite capsule de platine.

Rocou du commerce. Rocou de Saintyves

Matière organique détruite . . .	89,5	93	
Cendres	{ silice et sable alumine oxide de fer chaux magnésie } 10,5 7	
		<hr/>	
		100,0	100.

Le rocou du commerce donne une poudre d'un rouge de brique, tandis que celui de M. Saintyves en donne une d'un rouge orangé brillant.

USAGES.

Le rocou est principalement d'usage dans la teinture en soie pour les couleurs qui résultent en général du mélange du rouge et du jaune, telles que les aurores, les oranges. Il est quelquefois employé dans la teinture du linceul, et il ne l'est pour ainsi dire jamais dans celle de la laine.

 CHAPITRE XX.

DE LA NOIX DE GALLE.

Le mot *galle* est générique; il s'applique à des excroissances très-variables de formes, de cou-

leur, qui se développent sur les parties d'un grand nombre de plantes, à la suite des piqûres que des insectes y ont faites pour y déposer leurs œufs, ou à la suite du séjour d'insectes qui s'y sont introduits à l'état de larves. Il est remarquable que là où le végétal a été piqué, là où il se trouve une larve, les sucs séveux y affluent en plus grande quantité qu'ailleurs.

La *noix de galle* est une de ces excroissances; elle se développe sur une espèce de chêne qui croît dans le Levant, à la suite de la piqûre d'une espèce de cynips (*diplolepis gallæ tinctoriæ*), insecte de l'ordre des hyménoptères. La femelle, après y avoir pratiqué des trous au moyen d'une tarière dont son abdomen est muni, y dépose ses œufs; ceux-ci y éclosent. Les larves qui en proviennent se nourrissent aux dépens de la substance du végétal, elles s'y changent en insecte parfait, et c'est alors qu'elles percent leur enveloppe pour vivre dans l'air.

Les noix de galle, qui seraient mieux nommées *noix-galles* suivant Réaumur, nous viennent principalement du Levant, et surtout de Smyrne et d'Alep. Elle sont sphériques, mais elles varient :

1^o *Par la grosseur*: les plus petites sont comme

des pois chiches; les plus grosses, comme de petites noix;

2^o *Par la densité* : il en est de pesantes, il en est de légères : celles-ci doivent leur légèreté à ce que l'insecte, qui s'est développé dans l'intérieur, y a subi toutes ses métamorphoses, de sorte qu'après s'y être nourri aux dépens de la galle, il en est sorti. On conçoit d'après cela que la galle étant creuse dans l'intérieur, n'a plus le même poids, à volume égal, que la galle qui est pleine.

3^o *Par la couleur* : il en est d'un brun noirâtre ou verdâtre, qu'on appelle *noix de galle noire*; il en est d'un jaune grisâtre pâle, qu'on appelle *noix de galle blanche*;

4^o *Par l'état de leur surface*, qui est lisse, rugueuse ou hérissée d'aspérités.

On distingue dans le commerce, 1^o sous le nom de *noix de galle noire*, *noix de galle verte* ou *noix de galle vraie*, celle qui ayant été récoltée avant le développement de l'insecte, est compacte à l'intérieur, et conséquemment pesante;

2^o Sous le nom de *noix de galle blanche* ou *noix de galle fausse*, celle qui a été cueillie après la sortie de l'insecte.

Il est inutile de faire remarquer que la première est plus estimée que la seconde; d'après cela il est évident que la bonne noix de galle doit être d'une couleur foncée, pesante et exempte de piquûre à l'extérieur.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

La noix de galle est composée principalement de trois substances :

- 1° D'acide gallique,
- 2° D'un principe colorant jaune,
- 3° D'un principe qu'on a appelé *tannin*.

§ I.

ACIDE GALLIQUE.

Nous avons parlé de l'acide gallique (TOM. II, leçon 20, pag. 44). Nous n'y reviendrons pas; mais d'après les propriétés que nous lui avons reconnues, relativement aux oxides de fer, on voit comment la noix de galle est utile à l'art de la teinture.

§ II.

PRINCIPE JAUNE.

Dans le dépôt d'un gris jaunâtre ou verdâtre, qui se sépare de l'infusion ou de la décoction

de noix de galle, soit par un simple refroidissement, soit par l'altération qu'elle éprouve lorsqu'on veut en extraire l'acide gallique par le procédé décrit précédemment (TOM. II, leçon 20, pag. 50), je découvris, en 1813, une matière que je décrivis dans le dernier volume du dictionnaire de chimie de l'Encyclopédie méthodique, qui parut en 1815 : je ne lui donnai pas de nom particulier, parce que je ne crus pas l'avoir obtenue à l'état de pureté. M. Braconnot, en 1818, l'examina et la nomma *acide ellagique*.

La matière d'un gris jaunâtre ou verdâtre, qui se sépare d'une infusion de noix de galle, est composée d'un principe jaune, d'acide gallique, d'un principe rouge, d'une matière azotée et en outre de chaux et d'oxide de fer.

Lorsqu'on traite cette matière par l'alcool, dans le digesteur distillatoire, on fait 1° des combinaisons indéfinies avec excès de principe jaune et de principe rouge, et d'acide gallique, qui sont dissoutes, cristallisables, et 2° des combinaisons avec excès de matière azotée qui sont insolubles ou moins solubles que les premières.

Cette matière, soumise à la distillation, donne un sublimé cristallisé en aiguilles jaunes bril-

lantes, qui est très-probablement le principe colorant jaune de la noix de galle.

Ce sublimé est acide, soluble dans l'alcool, et un peu dans l'eau.

Il s'unit bien aux bases salifiables.

§ III.

TANNIN.

Sous le nom de *tannin*, on a beaucoup parlé d'une matière qui se trouve dans la noix de galle, et qu'on a caractérisée surtout par la propriété de précipiter la gélatine; mais ayant démontré que l'acide gallique, en s'unissant à certaines substances, acquiert cette propriété; qu'un grand nombre de corps très-différens par leur composition et leur nature la possèdent, je fis voir qu'il ne résultait pas de ce que l'infusion de noix de galle précipite la gélatine, qu'elle dût contenir nécessairement un principe particulier doué de cette propriété; et ce qui justifiait encore cette conclusion, c'était la nature même des procédés que l'on prescrivait pour l'obtenir à l'état de pureté.

Depuis mes observations, M. Berzelius a retiré de la noix de galle une substance qu'il re-

garde comme le tannin pur. Il la prépare de la manière suivante :

PRÉPARATION.

Il fait une infusion de noix de galle; il la filtre très-chaude dans une toile, et y ajoute une très-petite quantité d'acide sulfurique : un précipité formé de la matière qui troublait l'infusion filtrée, et en outre d'un peu de tannin, et de tannin altéré ou extractif, se produit.

Il filtre la liqueur et y ajoute de l'acide sulfurique étendu de $\frac{1}{2}$ partie d'eau ; il agite, et dès que le précipité change d'aspect, il décante la liqueur de dessus, et la mêle à de l'acide sulfurique concentré, de manière à la précipiter complètement. Le précipité est *du sulfate de tannin légèrement jaune* ; il le lave sur un filtre avec de l'eau aiguisée d'acide sulfurique ; il le presse entre des papiers non collés, le dissout dans l'eau ; il y ajoute du sous-carbonate de plomb afin de lui enlever l'acide sulfurique : dès qu'il y est parvenu, la couleur du liquide devient jaune. Il filtre la liqueur et l'évapore à sec dans le vide. Le résidu est formé de tannin pur et de tannin altéré. En y appliquant l'éther chaud à 30°, le premier est dissous à l'exclusion du second. Il

ne s'agit plus que d'évaporer l'éther pour avoir le tannin.

On peut encore se le procurer en le précipitant au moyen d'une solution concentrée de sous-carbonate de potasse, lavant le précipité avec de l'eau à zéro, le traitant par l'acide acétique et filtrant, précipitant le tannin par l'acétate de plomb, lavant le tannate de plomb, qu'on décompose ensuite par l'acide hydrosulfurique; enfin, évaporant la liqueur dans le vide séché par la potasse, et traitant le résidu par l'éther qui ne dissout que le tannin.

PROPRIÉTÉS.

Il est incolore et susceptible d'être pulvérisé.

Il n'est point déliquescent.

Il est très-soluble dans l'eau.

Le tannin s'unit aux acides, et quand ceux-ci ne sont pas en excès, les composés ont une saveur purement astringente et nullement aigre. Ces composés sont très-solubles dans l'eau; ils n'en sont précipités que par un grand excès d'acide.

Le tannin se comporte avec les bases à la manière d'un acide.

Les tannates de potasse et d'ammoniaque

neutres sont peu solubles dans l'eau froide; ils le sont davantage dans l'eau chaude.

Le tannate de soude est plus soluble que celui de potasse.

Le tannin, soumis à la distillation, donne 1^o une huile jaune; 2^o un liquide aqueux, qui dépose des cristaux qu'on ne peut confondre avec l'acide gallique; 3^o des gaz; 4^o du charbon.

REMARQUE.

Si l'on donne le nom de matière astringente à tout ce que l'infusion de noix de galle abandonne à la gélatine, lorsqu'elle la précipite, il faudra nécessairement considérer l'acide gallique, le principe jaune et le tannin, comme constituant cette matière astringente. Car en traitant dans le digesteur distillatoire le précipité dont je parle, par l'eau et par l'alcool, j'en ai retiré de l'acide gallique et du principe jaune, et j'ai fait observer que ce précipité devait être considéré comme une *matière azotée teinte instantanément au moyen d'un mordant acide et de principes colorans.*

Une décoction faite avec 1 partie de noix de galle noire et 10 parties d'eau, bouillies pendant un quart d'heure, est d'un jaune roux. Elle se trouble par le refroidissement, et dépose un sédiment d'un gris jaunâtre ou verdâtre. Elle exhale l'odeur de la noix de galle, et sa saveur est astringente et légèrement amère.

La colle de poisson y fait un précipité épais, d'un blanc grisâtre.

Elle rougit fortement le papier de tournesol.

Elle précipite l'hydrochlorate de baryte en flocons d'un roux léger, solubles dans l'acide nitrique. Je n'oserais assurer qu'il n'y ait pas une trace de sulfate.

Elle précipite le nitrate d'argent en flocons d'un roux léger, entièrement solubles dans l'acide nitrique : elle est donc dépourvue de chlore ou de chlorure.

L'oxalate d'ammoniaque y dénote un peu de chaux.

Un peu de potasse y fait un précipité blanchâtre de tannate de potasse; un excès d'alcali dissout le précipité, et le gallate alcalin qui s'est produit passe au vert ou au rougeâtre.

Les eaux de baryte, de strontiane, de chaux, y font des précipités blancs, formés de tannate

et de gallate, qui passent au bleu ou au vert s'il y a peu d'alcali, et au rouge s'il en a un excès.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain y fait un précipité jaune isabelle.

L'alun y fait un précipité gris jaunâtre.

L'acétate de plomb y fait un précipité épais, d'un blanc jaunâtre.

L'acétate de cuivre y fait un précipité de couleur chocolat.

Le sulfate de peroxide de fer y fait un précipité bleu; la liqueur surnageante est de la même couleur.

L'acide sulfurique concentré en précipite du tannin, qui, tant qu'il est divisé, est d'un gris léger jaunâtre; mais quand ses parties se sont rapprochées, il tire sur le roux, et ressemble alors à une résine.

L'acide sulfurique faible y fait un précipité de tannin moins abondant, de couleur gris jaune isabelle.

L'acide nitrique à 3/4₀ y fait un précipité jaunâtre, qu'un excès d'acide redissout en se colorant en rouge brun.

L'acide oxalique la trouble; mais au bout d'une demi-heure il n'y a pas encore de précipité.

L'acide acétique en affaiblit la couleur, et paraît éclaircir la liqueur plutôt que la troubler.

L'eau d'iode la rend rose, mais cet effet ne dure qu'un instant.

L'eau de chlore y développe une couleur rougeâtre, qui passe au jaune si on met un grand excès de chlore. La liqueur se trouble.

USAGES.

La noix de galle est employée dans la teinture en noir, en gris; elle sert à préparer le coton à prendre la couleur rouge de la garance dans la teinture en rouge d'Andrinople, etc.

CHAPITRE XXI.

DU SUMAC.

Le sumac (*rhus coriaria*) est un arbrisseau du même genre que le fustet.

Il croît en Syrie, en Espagne, en Portugal, dans la France méridionale. On le cultive dans ces trois dernières contrées pour les besoins de la teinture et la préparation des peaux tannées.

Chaque année on coupe les tiges de sumac jusqu'à la racine, on les sèche à l'air, et on les réduit en une poudre grossière, au moyen d'une meule.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

Le sumac cède à l'eau, entre autres corps :

- 1^o De l'acide gallique ;
- 2^o Du tannin qui me paraît identique à celui de la noix de galle ;
- 3^o Une matière colorante jaune verdâtre, dont une partie me paraît provenir de la chlorophylle.

L'acide gallique et le tannin sont l'un à l'autre dans une proportion peu différente de celle où ils se trouvent dans la noix de galle ; mais un poids donné de celle-ci contient une quantité bien plus forte de ces deux corps, et une quantité moindre d'une matière non astringente soluble dans l'eau et insoluble dans l'alcool.

Une décoction faite avec 1 partie de sumac et 10 parties d'eau, bouillies un quart d'heure, est d'un jaune légèrement verdâtre ; elle se trouble beaucoup par le refroidissement.

Elle a une odeur assez forte, et une saveur astringente très-prononcée.

Elle précipite la colle de poisson en gros flocons gélatineux blancs.

Elle rougit assez fortement le tournesol.

L'hydrochlorate de baryte la précipite en flocons d'un blanc jaunâtre, presque entièrement solubles dans l'acide nitrique. S'ils contiennent du sulfate, ce n'est qu'en très-petite quantité.

Le nitrate d'argent y fait un précipité d'un brun noir, qui se redissout dans l'acide nitrique; mais il reste un peu de sédiment blanc comme cristallisé.

L'oxalate d'ammoniaque y indique une quantité notable de chaux.

Elle précipite par l'eau de potasse en blanc; elle se colore en verdâtre, ou en rougeâtre s'il y a un excès d'alcali. Ces phénomènes sont évidemment dus à l'acide gallique.

L'ammoniaque se comporte d'une manière analogue, mais le précipité est faible.

Elle précipite plus ou moins abondamment par les eaux de baryte, de strontiane et de chaux. Le précipité blanc passe au vert ou au rouge par le contact de l'air.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain la pré-

cipite en flocons abondans d'un blanc jaunâtre.

L'alun y fait un précipité assez abondant d'un jaune clair.

L'acétate de plomb la précipite en flocons épais d'un jaune serin.

L'acétate de cuivre la précipite en flocons d'un brun jaunâtre.

Le sulfate de peroxide de fer la fait passer au bleu très-légèrement verdâtre, et en précipite d'abondans flocons bleus.

L'acide sulfurique concentré y fait sur-le-champ un abondant précipité jaunâtre de matière astringente.

L'acide sulfurique faible la trouble.

L'acide nitrique à 34° la trouble et la couleur s'affaiblit : un excès éclaircit la liqueur, et la couleur passe au rougeâtre à cause de l'acide gallique.

L'acide oxalique en affaiblit la couleur et précipite de la chaux.

L'acide acétique affaiblit la couleur et la trouble très-légèrement.

L'eau d'iode produit un effet remarquable : c'est le développement d'une couleur rose qui se détruit bientôt.

L'eau de chlore semble agir d'une manière analogue, mais la couleur rose est plus faible et plus fugitive encore que celle développée par l'iode.

USAGES.

Le sumac est employé dans la teinture en noir, et en général dans tous les cas où l'on se sert de noix de galle. Il agit par son acide gallique, par sa matière astringente et son principe jaune.

On l'emploie encore dans le tannage des peaux de qualité supérieure. Le sumac de Sicile est le plus recherché pour cet usage.

CHAPITRE XXII.

DU BABLAH.

Le bablah est l'enveloppe du fruit du *mimosa cineraria*, plante de la famille des légumineuses.

On l'a importé en France, d'abord de l'Inde, ensuite du Sénégal ; mais il ne serait pas im-

possible que le dernier fût produit sinon par une espèce de *mimosa* différente du *cineraria*, du moins par une variété; car les deux fruits présentent des différences qui ne permettent pas de les confondre.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

L'extrait aqueux de bablah présente à l'analyse, entre autres corps :

- 1^o De l'acide gallique;
- 2^o Un tannin;
- 3^o Une matière colorante rougeâtre, peut-être immédiatement composée d'un principe jaune et d'un principe rouge;
- 4^o Une matière azotée.

Lorsqu'on traite l'extrait aqueux de bablah sec 1^o par l'alcool, 2^o par l'eau, on obtient un résidu brun, qui m'a paru formé de matière azotée et de matière astringente (acide gallique, tannin et matière colorante), il contient de plus une quantité notable de chaux et d'oxide de fer.

1^o Matière enlevée par l'alcool à l'extrait aqueux de bablah sec.

Les lavages alcooliques de l'extrait aqueux de bablah sec, réunis et évaporés à siccité, laissent

une matière rougeâtre à laquelle l'éther enlève de l'acide gallique, du tannin et très-peu de matière colorante. La proportion de l'acide gallique est assez forte pour qu'on l'obtienne assez bien cristallisé par la simple évaporation de l'éther; mais il retient du tannin, car sa solution aqueuse précipite la colle de poisson en flocons blancs. Ces cristaux possèdent d'ailleurs toutes les propriétés de l'acide gallique.

Si l'on applique ce traitement à l'extrait aqueux de noix de galle et à celui du sumac, on est bientôt convaincu que ceux-ci contiennent, par rapport à l'acide gallique, une bien plus forte proportion de tannin.

La matière de l'extrait alcoolique de bablah que l'éther n'a pas dissoute est formée d'acide gallique, de tannin, de matière rouge, de matière azotée et de quelques bases salifiables. L'alcool qu'on y applique en sépare les mêmes corps, mais unis dans des proportions différentes. La combinaison soluble contient plus d'acide gallique et de tannin que celle indissoute.

2^o *Matière enlevée par l'eau à l'extrait aqueux de bablah sec et préalablement traité par l'alcool.*

La solution aqueuse de cette matière, évaporée, laisse un extrait qui se dessèche en petites écailles d'un rouge brun, demi-transparentes. Cet extrait est essentiellement formé de matière rouge et de matière astringente, uni à une proportion de matière azotée, plus forte que celle qui a été dissoute par l'alcool. Il y a en outre quelques sels.

En définitive, le bablah doit agir en teinture par la forte proportion de son acide gallique plutôt que par son tannin, et en outre par sa matière rougeâtre, qui est susceptible de se fixer à la laine, à la soie et au coton.

100 parties de bablah de l'Inde cèdent à l'eau bouillante 49 p. environ de matière soluble.

100 p. de bablah du Sénégal lui en cèdent 57.

100 p. de noix de galle noire de première qualité lui en cèdent 87.

1 partie de bablah et 10 parties d'eau bouillies un quart d'heure, donnent une liqueur d'un

brun rouge, d'une odeur analogue à celle de la décoction de noix de galle, mais plus forte; d'une saveur douceâtre et bien moins astringente que ne l'est celle de la décoction de noix de galle. Elle a un arrière-goût de légumineuse avec une légère âcreté.

La colle de poisson y fait un précipité épais d'un blanc rougeâtre.

Elle se trouble en refroidissant.

Elle rougit fortement le papier de tournesol.

Elle précipite l'hydrochlorate de baryte en flocons roux, solubles dans l'acide nitrique.

Elle précipite le nitrate d'argent en flocons roux, dont une partie se dissout dans l'acide nitrique, mais le résidu n'a pas l'aspect du chlorure d'argent.

L'oxalate d'ammoniaque y dénote la chaux.

L'eau de potasse en précipite des flocons, mais il n'en faut qu'une goutte; un excès y indique l'acide gallique.

Les eaux de baryte, de strontiane et de chaux, y font des précipités d'un gris plus foncé que les précipités obtenus avec la noix de galle. La réaction de l'air sur ces précipités indique qu'ils contiennent une quantité notable de galate.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain et l'alun y font des précipités roux.

L'acétate de plomb y fait un précipité abondant, d'un gris tirant sur la couleur de chair.

L'acétate de cuivre y fait un précipité couleur de chocolat brun.

Le sulfate de peroxide de fer y fait un précipité bleu, mêlé de gris rougeâtre. La liqueur paraît plus complètement précipitée que ne l'est celle de noix de galle.

L'acide sulfurique concentré y fait un précipité dont les parties ne se réunissent pas comme celles du précipité de noix de galle. Il est couleur chocolat clair.

L'acide sulfurique étendu y fait un précipité d'un gris roux.

L'acide nitrique à 34° y fait un précipité qu'un excès d'acide redissout; la solution est rouge.

L'acide oxalique la trouble, mais au bout d'une demi-heure il n'y a pas encore de précipité.

L'acide acétique en affaiblit la couleur, et paraît l'éclaircir plutôt que la troubler.

L'eau d'iode la rend rose, mais cet effet ne dure qu'un instant.

L'eau de chlore y développe une faible teinte rougeâtre qui ne dure qu'un instant, et il ne faut que peu de chlore en excès pour que la couleur passe au jaune. La liqueur est trouble.

USAGES.

Le bablah fut mis dans le commerce de France comme une matière précieuse, non-seulement pour remplacer avantageusement la noix de galle dans la teinture en noir, mais encore pour fixer la couleur de la garance, du campêche, du brésil, etc.

On ne tarda point à s'apercevoir de l'exagération de ces annonces, et le bablah, qui avait été vendu d'abord au prix de la plus belle noix de galle; tomba bientôt dans un discrédit tel, que les commerçans qui en avaient en magasin ne trouvèrent point à le placer, et assurément les teinturiers, en le repoussant lorsqu'on le leur proposait à $\frac{1}{8}$ environ du prix de la galle, donnèrent dans un excès contraire à celui des premiers vendeurs, car le bablah, considéré absolument, est une matière dont on peut tirer parti pour faire des noirs sur la laine, et plusieurs couleurs sur le coton.

CHAPITRE XXIII.

DE L'ÉCORCE DE CHATAIGNIER.

L'écorce de châtaignier (*castanea vulgaris*), de la famille des amentacées, cède à l'eau une matière qui a été employée, dans ces derniers temps, pour teindre en noir, particulièrement la soie.

CHAPITRE XXIV.

DU BROU DE NOIX.

Lorsque les fruits du noyer (*juglans regia*), de la famille des juglandées, sont murs, on détache le *brou* qui les recouvre, et on en remplit presque entièrement un tonneau placé debout, dont le fond supérieur a été enlevé. On y verse assez d'eau pour submerger le brou. Peu à peu celui-ci cède au liquide une matière qui a la propriété de devenir brune par le contact de

l'air, et dont une portion éprouve une altération profonde. Ce n'est qu'au bout de plusieurs mois, et même d'une ou de deux années, que la liqueur est employée pour donner à la laine une couleur fauve.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

Le brou de noix frais est formé, suivant
M. Braconnot,

D'amidon,

De résine verte,

D'une matière âcre et amère, qui devient brune par
le contact de l'oxygène;

De tannin,

D'acide citrique,

D'acide malique,

De potasse,

D'oxalate de chaux,

De phosphate de chaux.

Voici les propriétés que de l'eau qui avait séjourné quatre mois sur du brou de noix m'a présentées :

Elle était claire, sauf quelques pellicules qui y étaient en suspension; elle avait une couleur d'un brun rougeâtre, une odeur plutôt agréable

que désagréable, qui paraissait résulter d'une faible fermentation spiritueuse, une saveur douce, et un goût léger de noix fraîche.

La colle de poisson y faisait un précipité floconneux roux.

Elle rougissait sensiblement le papier de tournesol.

Elle précipitait l'hydrochlorate de baryte en flocons d'un gris jaunâtre roux, solubles dans l'acide nitrique, sauf peut-être une trace de sulfate.

Elle précipitait le nitrate d'argent en flocons bruns, difficilement solubles dans l'acide nitrique; peut-être y avait-il du chlorure.

L'oxalate d'ammoniaque y démontrait la présence de la chaux.

Une goutte de potasse n'y faisait pas de précipité; elle y développait une *belle couleur rouge brune* remarquable.

Les eaux de baryte, de strontiane, de chaux, y faisaient des précipités rougeâtres, et la liqueur était d'un assez beau rouge. Cet effet est remarquable.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain y faisait un précipité d'un roux un peu brun.

L'alun y faisait un précipité léger, d'un roux brun.

L'acétate de plomb y faisait un précipité rougeâtre.

L'acétate de cuivre y faisait un précipité d'un brun rougeâtre.

Le sulfate de peroxide de fer y faisait un précipité d'un gris roux brun.

L'acide sulfurique concentré en dégageait une odeur de levure ou de farine fermentée, et en précipitait quelques flocons d'un roux clair.

L'acide sulfurique faible la troublait et en précipitait des flocons d'un jaune roux.

L'acide nitrique à 34° la troublait légèrement; un excès faisait passer la couleur au jaune roux.

L'acide oxalique la troublait, mais au bout d'une demi-heure il n'y avait pas encore de précipité.

L'acide acétique en éclaircissait la couleur et paraissait la troubler.

L'eau d'iode ne produisait rien de remarquable.

L'eau de chlore la rougissait un peu, mais un léger excès faisait passer la couleur au jaune. La liqueur était trouble.

USAGES.

Le brou de noix n'est guère d'usage que pour les couleurs dites de *racine*, sur laine.

 CHAPITRE XXV.

 DE LA SUIE.

La suie que l'on emploie en teinture est la matière noire qui s'attache aux parois intérieures des tuyaux des cheminées dans lesquelles on brûle du bois; elle provient de ce que la combustion de ce dernier est incomplète, car, dans le cas contraire, la matière combustible ne donnerait que de l'eau, de l'acide carbonique, de l'azote et des cendres.

COMPOSITION IMMÉDIATE.

La suie est formée, suivant M. Braconnot,

1 ^o D'eau	12,50
2 ^o D'une matière brune peu soluble dans l'eau, soluble dans la potasse, soluble dans l'acide sulfurique concentré. M. Braconnot la regarde comme	
<i>A reporter.</i>	12,50

	<i>Report.</i>	12,50
de l'ulmine artificielle, c'est-à-dire comme identique à la matière brune qui se produit lorsque le ligneux, qui a été fondu avec de l'hydrate de potasse, a le contact de l'air		
	3° D'une matière azotée très-soluble dans l'eau et insoluble dans l'alcool.	30,20
	4° De sous-carbonate de chaux mêlé de quelques traces de sous-carbonate de magnésie.	14,66
	5° D'acétate de chaux.	5,65
	6° De sulfate de chaux.	5,00
	7° D'acétate de potasse.	4,10
	8° D'une matière abondante en charbon, insoluble dans la potasse.	3,85
	9° De phosphate de chaux ferrugineux	1,50
	10° De silice.	0,95
	11° D'acétate de magnésie.	0,53
	12° D'un principe âcre et amer, particulier, que M. Braconnot nomme <i>asboline</i>	0,50
	13° De chlorure de potassium	0,36
	14° D'acétate d'ammoniaque.	0,20
	15° D'acétate de fer. traces.	
		100,00

1 partie de suie, provenant d'une cheminée dont les parois sont en plâtre, et 10 parties d'eau bouillies pendant un quart d'heure, m'ont donné une liqueur d'un brun roux, d'une odeur

de suie, d'une saveur amère et d'un goût de suie, qui se troublait par le refroidissement et se recouvrait d'une pellicule irisée.

La colle de poisson ne la troublait pas.

Elle rougissait sensiblement le papier de tournesol.

Elle précipitait l'hydrochlorate de baryte en flocons roux. Le précipité, traité par l'acide nitrique, laissait beaucoup de sulfate provenant certainement d'un peu de plâtre mêlé à la suie.

Elle précipitait le nitrate d'argent en flocons roux épais, difficilement solubles dans l'acide nitrique. Peut-être y avait-il du chlorure.

L'oxalate d'ammoniaque y démontrait une quantité notable de chaux.

La potasse en fonçait la couleur, en rendait le jaune plus brillant, et y faisait un précipité abondant insoluble dans un excès d'alcali.

Les eaux de baryte, de strontiane, de chaux, se comportaient d'une manière analogue, et en dégageaient une quantité notable d'ammoniaque, ainsi que le faisait la potasse.

L'hydrochlorate de protoxide d'étain y faisait un précipité abondant d'un gris roux.

L'alun y faisait un précipité roux.

L'acétate de plomb y faisait un précipité d'un gris brun.

L'acétate de cuivre y faisait un précipité d'un jaune brun.

Le sulfate de peroxide de fer y faisait un précipité d'un gris jaune brun.

L'acide sulfurique concentré en dégageait une odeur de suie, et en précipitait des flocons d'un jaune brun.

L'acide sulfurique faible en précipitait des flocons d'un jaune roux.

L'acide nitrique à $3/4^{\circ}$ la troublait; un excès faisait disparaître les flocons; la solution était d'un rouge brun.

L'acide oxalique y faisait sur-le-champ un précipité floconneux roux, qui était certainement mêlé d'oxalate de chaux.

L'acide acétique en éclaircissait la couleur et la précipitait.

L'eau d'iode ne produisait rien de remarquable.

L'eau de chlore semblait la rougir d'abord; ensuite un excès la faisait passer au jaune, et en précipitait sur-le-champ des flocons de cette couleur.

L'extrait aqueux de suie cède à l'alcool, et l'extrait alcoolique sec cède à l'éther, une matière jaune, qui communique à la laine alunée une couleur d'un jaune orangé analogue à celle que le fustet lui aurait donnée, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette même matière prend, par le contact de la potasse, une couleur rouge analogue à celle que prend la matière colorante du fustet dans la même circonstance.

USAGES.

La suie n'est d'usage que pour les brunitures sur laine, mais sa couleur n'est pas très-solide.

Il existe encore plusieurs matières colorantes d'origine organique qu'on a employées et qu'on peut employer en teinture avec plus ou moins d'avantages; mais les limites de ce cours ne me permettent pas d'en parler ici d'une manière spéciale; cependant je citerai

1^o Le MUNJET, employé aux Indes au lieu de la garance, pour teindre les foulards;

2^o Le CAM-WOOD ou le BAR-WOOD, sorte de bois rouge qui nous vient de l'Afrique, et que Afzélius a décrit sous le nom de *Baffia nitida*;

3^o LES FEUILLES DU LAURIER SAULE (*salix pen-*

tandra), qui donnent, suivant Scheffer, une belle couleur jaune à la laine, à la soie et au lin ;

4° Les POUSSÉS DU PEUPLIER D'ITALIE, qui donnent à la laine, passée à la composition d'étain, une belle couleur jaune solide, suivant Dambourney ;

5° Les SEMENCES DE TRÈFLE ROUGE (*trifolium pratense purpureum majus raïi*), qui, suivant Vogler, donnent des jaunes solides à la laine passée à l'alun ou à la dissolution d'étain ;

6° La VERGE D'OR DU CANADA (*solidago canadensis*), qui donne d'excellens résultats, suivant Hellot, Gaad, etc.

Si en général on doit chercher à remplacer les matières colorantes d'origine organique par leurs principes colorans, soit purs, soit sous la forme d'extraits où ils se trouvent dans des proportions constantes et dans des états constants de combinaisons, cependant, avant de substituer des préparations de ce genre aux matières brutes d'où elles proviennent, il faut, pour ne pas éprouver de mécompte, s'être assuré,

1° Que les nouvelles préparations donnent aux étoffes les mêmes couleurs, ou des couleurs

plus belles que celles que donnent les matières brutes ;

2^o Que les nouvelles préparations donnent des couleurs aussi solides ou plus solides que celles qu'on obtient avec les matières brutes ;

3^o Qu'elles sont d'une conservation facile.

Il peut arriver qu'un corps qui accompagne un principe colorant contribue à lui donner plus de stabilité, lorsque le teinturier les a fixés tous les deux sur une étoffe, et, sous ce rapport, l'emploi du principe colorant pur serait moins avantageux que celui de la matière brute où il se trouve. Par exemple, si la carmine est le principe colorant du lac-dye ou du kermès, il faut admettre qu'elle est, dans ces matières, accompagnée de quelque corps qui lui donne plus de stabilité ; et loin de chercher à l'en séparer, il faudrait plutôt trouver le moyen d'unir ce corps à la carmine de la cochenille. En général, on ne s'est point assez occupé de l'influence que des matières, qui ne sont pas des mordans employés dans les ateliers, peuvent avoir pour donner plus de fixité aux principes colorans organiques.

On se tromperait souvent beaucoup si l'on pensait que l'eau qu'on a appliquée à une ma-

tière colorante qu'elle ne dissout qu'en partie, donnerait, après qu'on l'aurait séparée du résidu, un bain de teinture, qui serait toujours identique à celui qu'on obtient lorsqu'on délaie cette même matière colorante dans l'eau, et qu'on y passe ensuite l'étoffe sans avoir séparé le résidu; car, si la matière colorante contient un corps peu soluble dans l'eau, susceptible d'exercer un effet quelconque sur l'étoffe en s'y fixant, il arrivera qu'en teignant dans le premier bain, l'effet du corps sera nul ou presque insensible, à cause de sa petite quantité, tandis que le contraire aura lieu dans le second bain, par la raison que, quelque petite que soit la quantité du corps dissous, elle se fixera sur l'étoffe, et en même temps l'eau, redevenant susceptible de dissoudre une nouvelle quantité du corps peu soluble, elle en prendra pour le céder encore à l'étoffe, et cette action se prolongeant jusqu'à ce qu'il s'établisse un équilibre entre l'affinité du corps peu soluble pour la partie insoluble à laquelle il est naturellement uni, et son affinité pour l'étoffe, on conçoit dès lors comment l'effet produit par le corps peu soluble pourra être bien plus grand que dans le premier cas.

TROISIÈME SOUS-DIVISION.

DE PLUSIEURS MATIÈRES SOLIDES DES ANIMAUX QUI
ONT DU RAPPORT AVEC LA TEINTURE.

Les animaux nous fournissent des substances solides formées de plusieurs principes immédiats dont la nature n'a point encore été suffisamment examinée pour qu'on puisse caractériser chacun d'eux comme autant d'espèces distinctes; c'est ce qui nous détermine à consacrer cette sous-division à l'examen de la peau, des poils (parmi lesquels nous comprenons la laine, le crin, les cheveux), du tissu corné, des os et de la soie.

DE LA PEAU.

La peau des animaux est considérée généralement comme formée de trois parties :

- 1^o D'épiderme,
- 2^o De tissu réticulaire,
- 3^o De derme ou de peau proprement dite.

L'épiderme et le derme sont faciles à distinguer l'un de l'autre : mais le tissu réticulaire est

si difficile à apercevoir, que des anatomistes en rejettent l'existence; ceux qui sont d'une opinion contraire regardent ce tissu comme étant le siège des nerfs du tact, et du principe qui colore en noir la peau des nègres.

§ I. *Epiderme.*

L'épiderme, qui est la partie extérieure de la peau, est très-mince, demi-transparent et facile à séparer de la partie qu'il recouvre. Vauquelin le considère comme du mucus uni à une matière huileuse.

§ II. *Tissu réticulaire.*

La composition de ce tissu est inconnue.

§ III. *Derme, ou peau proprement dite.*

Le derme, ou la peau proprement dite, est placé au-dessous du tissu réticulaire, mais il ne faut pas croire qu'il en soit absolument indépendant. Le tissu réticulaire le traverse, avant de s'épanouir à sa surface au-dessous de l'épiderme.

La peau contient entre ses fibres de l'oléine et de la stéarine, qu'on peut en séparer au moyen de l'alcool et de l'éther. Quant à la substance azotée qui en constitue la plus grande

partie, elle a beaucoup d'analogie avec celle des tendons, puisque, comme ceux-ci, elle se convertit en gélatine sous l'influence de l'eau bouillante.

La peau, en perdant l'eau qu'elle contient à l'état frais, perd de son épaisseur, et devient jaunè, demi-transparente, cornée. Elle reprend son premier aspect, si on la tient plongée dans l'eau un temps suffisant.

Mise dans l'eau aiguisée d'acide sulfurique, hydrochlorique, acétique, etc., elle se gonfle, et s'unit à l'acide.

Les eaux de potasse ou de soude la font gonfler.

On fait avec la peau un grand nombre de préparations, telles que,

1^o *Le cuir.*

C'est la peau, en général, que l'on a unie avec une matière tannante, d'origine végétale, telle que celle de l'écorce de chêne, du bablah, du sumac, etc.

On distingue parmi les cuirs :

(a) *Le maroquin*, qui est la peau de la chèvre ou du bouc tannée avec de la noix de galle, du sumac.

(b) *Le cuir proprement dit.* C'est la peau du bœuf, de la vache, du veau, du cheval, du mouton, tannée le plus souvent avec de l'écorce de chêne, ou *tan*.

2° *Les peaux de mégie ou peaux blanches.*

Ce sont ordinairement des peaux de moutons, d'agneaux, de chevreaux, de chamois, que l'on tanne avec de l'alun et du chlorure de sodium.

3° *Les peaux chamoisées.*

Ce sont non-seulement des peaux de chamois, mais encore des peaux de chèvre, de bouc, de mouton, de veau, de daim, de cerf et même de bœuf, préparées à l'huile, après qu'on en a enlevé l'épiderme ou la fleur.

L'huile de poisson est ordinairement employée, surtout celle de morue.

4° *Le cuir de poule ou cannepin.*

C'est la pellicule que le peaussier enlève de dessus la peau de mouton passée en mégie.

5° *Le parchemin,*

Qui est une peau de mouton passée à la chaux, écharnée, amincie avec un fer tranchant, dit à *raturer*, qu'on passe sur le dos de la peau ou *fleur*, et enfin adoucie avec une pierre ponce.

6° *Le vélin.*

C'est la peau du veau âgé de 8 jours à 6 se-

maines au plus, travaillée comme la précédente.

Il n'est pas inutile de connaître ces différentes préparations que l'on donne aux peaux de diverses espèces d'animaux, puisqu'un assez grand nombre sont destinées à être teintes, et nous verrons plus tard que les couleurs qu'elles reçoivent n'y sont point simplement adhérentes comme des laques appliquées sur du papier; mais qu'elles y sont fixées par l'affinité chimique, force à laquelle nous rapportons la cause de l'adhérence des matières colorantes sur le ligneux, la laine et la soie.

DES POILS EN GÉNÉRAL.

I. NOMENCLATURE.

Tout le monde sait qu'on nomme en général *poils*, des produits organiques cylindriques qui couvrent la peau des animaux mammifères, et qui sont plus ou moins minces, plus ou moins longs et diversement colorés. Les différences que présentent les poils envisagés sous le rapport de leurs propriétés physiques, et qui les ont fait employer à un grand nombre d'usages, sont

cause qu'on les a distingués en plusieurs sortes. Tels sont le cachemire, les diverses variétés de laine, le jarre, les cheveux, le crin, les épines du hérisson, les piquans du porc-épic, etc., etc.

Il s'en faut beaucoup que ces diverses sortes de poils diffèrent également les unes des autres, car elles paraissent devoir être rangées dans deux groupes principaux.

Le premier groupe, qu'on peut nommer *laine* ou *duvet*, comprend

- Le cachemire,
- La laine électorale,
- La laine de mérinos,
- La laine commune,
- La laine anglaise longue,
- La laine de vigogne (peut-être).

Le second groupe, qu'on peut nommer *poil* proprement dit, comprend

- Le jarre de mouton, etc.,
- Le poil de chèvre,
- Les cheveux,
- Le crin,
- Les épines du hérisson,
- Les piquans du porc-épic.

Les oiseaux nous offrent l'analogie de la

laine, dans le duvet ou l'édredon, et l'analogie du poil proprement dit, dans les plumes.

Plusieurs naturalistes, et M. Frédéric Cuvier est de ce nombre, pensent que la laine et le poil proprement dit sont produits par des organes différens, quoique jusqu'ici on ne soit pas arrivé à les distinguer d'une manière précise. Quoi qu'il en soit, la laine ou le duvet est en petits brins déliés qui sont généralement plus ou moins frisés, et dépourvus du brillant et de la rigidité du poil proprement dit.

Les circonstances extérieures dans lesquelles les animaux se trouvent placés, telles que la température du climat, la nourriture qu'ils prennent, etc., ont une grande influence sur la qualité de leurs poils en général. Ainsi les chèvres de Cachemire, qui vivent dans des climats froids et secs, sont plus riches en duvet que celles qui se trouvent dans des climats chauds.

§ 1^{er}.

DE LA LAINE.

I. COMPOSITION IMMÉDIATE.

La laine, telle qu'on l'obtient par la tonte d'un animal qui n'a point été préalablement lavé, est composée d'une matière appelée *suint* et de *laine proprement dite* ou *désuintée*.

A. *Composition du suint.*

Le suint est cette partie qu'on sépare de la laine en toison au moyen de l'eau, soit pure, soit légèrement alcalisée par du sous-carbonate d'ammoniaque, ou plutôt par de l'urine ammoniacale.

M. Vauquelin a trouvé que le suint est formé

(a) *Matière soluble.*

De savon de potasse (il en fait la plus grande partie),

De carbonate de potasse (petite quantité),

D'acétate de potasse (quantité notable),

De chlorure de potassium (trace),

De chaux unie probablement à l'acide sulfurique?

D'une matière odorante d'origine animale ;

(b) *Matière insoluble.*

De sous-carbonate de chaux,
De sable,
D'argile.

Il pense que la matière soluble provient pour la plus grande partie de l'humour de la transpiration, qui peut avoir été d'ailleurs plus ou moins modifiée par l'oxigène atmosphérique, tandis que la matière insoluble, qui provient du sol, est accidentelle à la nature du suint.

Pour déterminer le plus exactement possible la proportion du suint de la laine, il faut la sécher dans le vide sec, la laver, et la sécher dans le vide sec avant de la peser pour savoir ce qu'elle a perdu. Si l'on ne prenait pas ces précautions, il y aurait une quantité notable d'eau, qui serait comptée comme suint, par la raison que la laine pourvue de son suint peut conserver une quantité assez considérable de ce liquide.

Une laine de mérinos (agneaux), qui a servi aux essais que je vais rapporter, a perdu, dans le désuintage que je lui ai fait subir, 0,588. Sur cette quantité il y avait,

Matière soluble.	0,328
Matière insoluble.	0,260

B. Composition de la laine désuintée.

La laine épuisée par l'eau de toute matière susceptible de s'y dissoudre, ne peut être considérée comme un principe immédiat pur; car en la soumettant dans mon digesteur distillatoire à l'action de l'alcool et de l'éther, j'en ai séparé *une matière grasse*, dont la quantité s'est élevée à 17, pour 100 parties de la laine de mérinos désuintée dont j'ai parlé plus haut.

1^o MATIÈRE GRASSE.

J'ai réduit cette matière en deux substances grasses différentes, en la traitant par l'alcool ou l'éther; mais ne croyant pas les avoir assez complètement isolées l'une de l'autre, je ne leur ai pas encore donné de noms spécifiques. A la température ordinaire, l'une ressemble à la cire par sa consistance, l'autre est filante comme de la térébenthine; si on les chauffe suffisamment, elles se liquéfient, bien entendu la première à une température plus élevée que la seconde; je les désignerai par les expressions de *substance grasse solide* et *substance grasse fluide*.

Substance grasse solide.

A 45° elle est molle, à 55° c'est un liquide visqueux, enfin à 60° elle est bien fluide.

Elle est susceptible de cristalliser en petites aiguilles.

Elle n'a pas de couleur.

Elle est neutre aux réactifs colorés.

Exposée à l'air, elle ne se rancit pas.

1 partie délayée dans 100 parties d'eau, puis chauffée, ne forme pas d'émulsion, même après le refroidissement.

Chauffée avec les eaux de potasse ou de soude, dans des circonstances où l'oléine et la stéarine se saponifient, elle n'éprouve pas d'altération, mais elle forme une émulsion.

Ayant tenu 60 heures au bain de sable et presque à 100°, 2 p. de potasse et 1 p. de substance solide au milieu de l'eau, je n'ai point obtenu de dissolution, mais une émulsion. L'alcali saturé par l'acide tartrique a donné une matière grasse dont la plus grande partie avait les mêmes propriétés qu'avant l'opération.

Substance grasse fluide.

Ses propriétés sont tout-à-fait analogues à celles de la précédente; à 15° elle est fluide.

1 partie de cette matière et 100 p. d'eau forment une émulsion à chaud, qui est plus homogène quand les matières sont refroidies.

L'ayant traitée par la potasse comme la précédente, elle a formé une émulsion moins opaque que celle que la substance solide produit dans la même circonstance, mais elle s'est dé faite par le refroidissement.

Elle ne s'est pas mieux saponifiée que la précédente, après avoir été tenue dans de l'eau de potasse 60 heures sur le feu.

2° LAINE PRIVÉE DE MATIÈRE GRASSE.

Je ne sache pas que personne ait obtenu de la laine dans l'état où je vous la présente, messieurs, car il a fallu tout le désir que j'avais d'obtenir cette substance, aussi privée de matière grasse que possible, pour me faire entreprendre le travail auquel je me suis livré.

Mais avant d'aller plus loin, je dois démontrer que la laine, après avoir été désuintée et même après avoir été traitée par l'alcool et l'éther, contient du soufre; j'ignore dans quel état de combinaison il s'y trouve. Il suffit pour s'en convaincre d'exposer à une température de 75°, pendant $\frac{1}{2}$ heure, 1st de laine avec

60^{cc} d'eau de sous-carbonate de soude, marquant 2^o à l'aréomètre; de retirer la laine du bain, puis de verser dans des portions de cette liqueur, 1^o de l'acétate de plomb, pour que celui-ci soit noirci; 2^o de l'acide sulfurique, pour donner lieu à un dégagement d'acide hydrosulfurique.

La laine qui a subi ce traitement ne paraît pas altérée, cependant elle a une légère couleur jaunâtre, et elle est plus sèche au toucher qu'auparavant.

On peut encore, en faisant bouillir la laine avec les acides faibles ou l'alun, déterminer un dégagement sensible d'acide hydrosulfurique. On observe que la laine qui a été passée au sous-carbonate de soude retient encore du soufre, et que celui-ci est même plus disposé à s'en séparer à l'état d'acide hydrosulfurique que si la laine n'avait pas été soumise à ce traitement.

C'est au soufre contenu dans la laine, qu'il faut attribuer les phénomènes suivans :

1^o Si vous faites chauffer la laine dans de l'eau d'acétate de plomb, elle finit par noircir, son soufre s'unissant avec une portion du plomb qui se réduit à l'état métallique, probablement par de l'hydrogène.

Ce résultat explique la couleur plus ou moins foncée que prend la laine, que l'on alune dans un acétate d'alumine qui retient de l'acétate de plomb, couleur qui ne se manifeste jamais lorsque le sel d'alumine a été passé à l'acide hydrosulfurique.

2° La laine se colore même à froid dans de l'eau qui contient du protoxide de plomb et un peu de potasse, de soude, de chaux, etc.

La présence d'un alcali fixe facilite singulièrement sa coloration par le développement d'un sulfure.

3° Le protoxide d'étain et ses sels colorent pareillement à chaud la laine en brun.

II. COMPOSITION ÉLÉMENTAIRE.

La laine, abstraction faite du soufre, est composée

D'oxygène, d'azote, de carbone et d'hydrogène, unis dans des proportions qui n'ont pas été déterminées.

III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

La laine, séparée de sa matière grasse, a en apparence les mêmes propriétés physiques que la laine qui en est pourvue; ainsi elle est en

filamens élastiques; elle est incolore, plus dense que l'eau; sa surface paraît lisse et non écaillée, comme quelques personnes croyaient que cela devait être pour expliquer le feutrage.

J'ignore encore l'influence que la séparation de la matière grasse de la laine a pu avoir sur son élasticité et sur son feutrage.

IV. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où elle ne s'altère pas.*

Elle est très-hygrométrique.

Deux grammes de laine pure qui avaient été exposés à l'air, mis dans le vide sec avaient perdu

Après 144 heures	0 ^{gr} ,155	d'eau,
— 1 mois $\frac{1}{2}$	0 ^{gr} ,155	

Par conséquent, cette laine contenait, avant son exposition au vide sec, pour 100 parties 7,75 parties d'eau.

La laine est neutre aux réactifs colorés.

Elle est insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther.

A froid, elle est insoluble dans les acides et les alcalis faibles.

Elle s'unit à la plupart des acides et des bases salifiables, du moins à celles qui sont peu solubles ou insolubles.

Les combinaisons de laine et d'acides solubles sont décomposables en général par une quantité suffisante d'eau bouillante.

Elle s'unit à un grand nombre de sels ; c'est ce que nous verrons plus particulièrement, en traitant des mordans.

1 p. de laine plongée à froid dans 40 p. d'eau, tenant 1 p. d'alun à base de potasse, ou de la laine plongée dans de l'eau d'alun à 5° de l'a-réomètre, se combine au sel, sans lui faire éprouver de décomposition ; et, si on évapore le bain et qu'ensuite on soumette la laine à 20 lavages faits à l'eau bouillante, et en employant 60 p. d'eau chaque fois, ainsi que l'ont fait MM. Thénard et Roard, on sépare de la laine une quantité d'alun, qui, additionnée avec celle du bain, représente la totalité du sel employé.

En opérant l'alunage à chaud, le bain d'alun contient une portion de matière organique, provenant de la laine.

Suivant l'opinion de MM. Thénard et Roard, la laine se combine à l'acétate d'alumine sans le décomposer ; mais lorsqu'on la fait sécher à l'air, surtout lorsque la température est élevée, une portion d'acide acétique se dégage, et il reste un sous-acétate fixé sur elle.

Et si l'on fait bouillir la laine ainsi alunée dans l'eau, on dissout de l'acétate d'alumine et de l'acide acétique, et il reste de l'alumine fixée à la laine.

La laine traitée par le bitartrate de potasse décompose une portion du sel, de manière qu'il se forme du tartrate de potasse, qui reste dans l'eau, et un composé solide d'acide tartrique et de laine. Une petite quantité de bitartrate s'unit aussi à l'étoffe. En faisant bouillir la laine tartrée dans l'eau, on dissout, outre de l'acide tartrique, un peu de bitartrate de potasse, une quantité notable de matière organique provenant de la laine.

La laine s'unit directement à la plupart des principes colorans; mais ces combinaisons sont peu stables, en comparaison de celles qu'on obtient avec la laine qui a été préalablement unie avec un mordant, soit acide, soit basique, soit salin.

La laine qui a été soumise au contact du sous-carbonate de soude, et de plusieurs autres corps, dont je parlerai dans la suite, est remarquable par la propriété qu'elle a acquise de s'unir facilement à des matières auxquelles elle ne s'unissait auparavant qu'avec difficulté; mais je

ne dois qu'indiquer ici ces résultats, devant les développer en détail dans la seconde partie du cours; seulement, je ferai remarquer qu'elle n'acquiert pas cette propriété en perdant sa matière grasse, car la laine qui a été dépouillée de cette dernière, au moyen de l'alcool et de l'éther, n'a pas beaucoup plus de tendance à s'unir aux matières dont il est question, qu'elle en avait avant d'avoir subi l'action de ces agens.

B. *Cas où elle s'altère.*

Lorsqu'on soumet la laine à l'action de la chaleur dans une cornue, elle se fond, se boursouffle, noircit; de l'eau, du sous-carbonate, de l'hydrosulfate et de l'hydrocyanate d'ammoniac, une huile jaune, une huile brune, du gaz acide carbonique, de l'hydrogène carboné et de l'oxide de carbone se dégagent; il reste un charbon noir et brillant.

La laine plongée dans le chlore s'y altère profondément.

La laine traitée à chaud par l'acide nitrique à 34° est bientôt altérée; elle jaunit; de la vapeur nitreuse, du gaz azote, de l'acide carbonique, etc., se dégagent, et la dissolution s'opère. Si elle contenait de la matière grasse, celle-ci se séparerait en gouttes huileuses à la

surface du liquide. La liqueur est jaune ; elle contient une quantité notable d'acide oxalique et une matière jaune amère, dont une portion est peut-être de l'acide carbazotique.

J'ai obtenu de 5^s de laine traitée par 30^s d'acide nitrique à 34°, 1^s,44 d'acide oxalique surhydraté cristallisé.

L'acide sulfurique, contenant un quart de son poids d'eau, a une action sur la laine, qui a été étudiée par M. Braconnot. Voici les résultats qu'il a obtenus avec un tissu de laine ordinaire.

15 grammes de ce tissu, coupé en petits morceaux, arrosés avec 60 grammes d'acide sulfurique étendu du quart de son poids d'eau, ont pris une couleur rougeâtre, sans se ramollir. Il s'est dégagé un peu d'acide sulfureux.

Le mélange, exposé à 100°, s'est converti en un mucilage homogène, qui a fini par se résoudre en liqueur rougeâtre. Cette liqueur a déposé une matière formée de *sulfate de chaux*, de *silice*, d'une matière grasse bitumineuse et d'une *substance animale*.

La dissolution acide, étendue d'eau, a bouilli pendant environ 9 heures ; elle a été neutralisée avec de la craie et évaporée en extrait.

Cet extrait, traité par l'alcool, s'est réduit en

(a) Une matière qui s'y est dissoute,

(b) En une matière insoluble.

(a) *Matière soluble dans l'alcool.*

Elle consistait en *leucine* et en une *matière peu azotée*.

Leucine.

Elle est blanche, cristallisable en petites aiguilles, qui se réunissent de manière à présenter la forme d'un moule de bouton circulaire.

Elle est soluble dans l'alcool et dans l'eau. La solution aqueuse n'est précipitée que par le nitrate de mercure.

Elle a le goût du suc de viande ou du bouillon.

La leucine se fond à une température bien supérieure à celle de l'eau bouillante. Elle répand une odeur de viande grillée. Une portion se sublime et une autre se réduit en eau, en huile empyreumatique et en ammoniacque.

La leucine produit à peine une légère effervescence avec l'acide nitrique, sans dégagement d'acide nitreux. Il se forme un acide cristallisable, que M. Braconnot appelle *nitro-leucique*. Le nitroleucate de chaux, jeté sur un charbon, fuse.

(b) Matière insoluble.

Cette matière doit être redissoute dans l'eau froide, pour en séparer le sulfate de chaux qui y est mêlé. La solution, filtrée et évaporée, laisse une matière d'un brun jaunâtre, légèrement déliquescence et contenant peu d'azote, et ayant le goût du bouillon.

La laine chauffée dans de l'eau de potasse s'y dissout très-bien; elle se convertit alors en une matière acide azotée, ainsi que nous l'avons reconnu, M. Gay-Lussac et moi. Il se produit en même temps du sulfure, qui donne à la dissolution une odeur fétide, et la propriété d'absorber l'oxigène de l'air.

La laine se dissout également dans l'eau de baryte bouillante.

§ II, III, IV, V.

DES POILS PROPREMENT DITS, DES CHEVEUX,
DE LA CORNE, DE L'ÉCAILLE.

Ces matières sont, suivant Vauquelin, essentiellement composées de mucus solide et de matière grasse.

Il attribue la couleur diverse des cheveux et des poils à des huiles diversement colorées. Mais

je pense que ces huiles sont incolores et qu'elles doivent leur couleur à des principes étrangers à leur propre nature.

DE LA SOIE.

La soie, produite par le bombyce du mûrier (*phalæna mori*), est distincte par sa structure des poils en général et de la laine en particulier : en effet, ceux-ci sont organisés, tandis que la soie ne l'est pas. Elle est contenue, à l'état d'un liquide visqueux, dans un appareil glanduleux, qui a la forme d'un long vaisseau replié sur lui-même, et qui, à l'extrémité la plus rapprochée de la tête de l'insecte, communique à un conduit excréteur : ce conduit aboutit à un tubercule mobile, percé d'un petit trou par lequel le liquide visqueux s'écoule au dehors, où il est bientôt changé en soie, c'est-à-dire en une substance solide. Le tubercule se trouve au-dessous de la lèvre inférieure.

§ I^{er}.

COMPOSITION IMMÉDIATE DE LA SOIE ÉCRUE.

La soie écrue jaune, telle qu'elle est, après que le liquide visqueux excrété du bombyce du mûrier s'est solidifié dans l'atmosphère, est

composée de plusieurs matières, qui sont, suivant M. Roard,

Une matière azotée, soluble dans l'eau et appelée improprement gomme ;

Une matière azotée, insoluble dans l'eau ;

Une huile volatile ;

Une cire ;

Et une matière colorante jaune.

L'ensemble de ces matières est appelé le *vernis de la soie*. Il est soluble dans l'eau de savon bouillante, et même dans l'eau également bouillante, suivant l'observation de l'abbé Collomb.

La *soie écrue* blanche a la même composition, excepté qu'elle ne contient pas de principe colorant.

M. Roard ayant fait évaporer à sec de l'eau qui avait bouilli pendant 8 heures avec de la soie écrue jaune, a séparé du résidu :

1° La *matière azotée soluble*, au moyen de l'eau froide ;

2° La *matière colorante*, au moyen de l'alcool froid ;

3° La *cire*, au moyen de l'alcool bouillant.

4° Le résidu de ces trois traitemens était la *matière azotée insoluble*.

En traitant la soie écrue jaune par l'alcool

bouillant, M. Roard a obtenu une solution composée d'une *huile volatile*, de *cire* et de *matière colorante*; par le refroidissement de la liqueur il s'est formé un dépôt de cire contenant de la matière colorante. L'alcool froid, appliqué à ce dépôt, a dissous le principe colorant, à l'exclusion de la cire.

Examinons successivement ces matières.

MATIÈRE AZOTÉE SOLUBLE (*gomme* de Roard).

A l'état sec et en masse, elle est friable, d'un jaune rougeâtre très-clair; elle a la saveur et l'odeur des extraits.

5 ou 6 parties d'eau la dissolvent. La solution est d'un rouge brun; elle mousse par l'agitation. Elle est précipitée par le chlore et par la noix de galle. Abandonnée à elle-même à l'air chaud, elle exhale l'odeur fétide des matières organiques azotées qui se décomposent.

Elle est insoluble dans l'alcool.

La soie écrue en contient de 0,23 à 0,24 de son poids.

MATIÈRE AZOTÉE INSOLUBLE.

Elle est d'un brun noirâtre, brûle à la manière des matières animales, et ne se dissout, ni dans l'eau, ni dans l'alcool.

Elle est soluble dans les acides concentrés.

HUILE VOLATILE.

Elle est odorante et a de grands rapports avec l'huile d'anis et celles de quelques autres végétaux.

CIRE.

Elle est dure, cassante, légèrement colorée; elle se fond de 75 à 80°.

L'alcool d'une densité de 0,829 n'en dissout pas plus de $\frac{1}{2000}$ de son poids à une température de 20 à 25°. Quand il est bouillant, il en dissout de $\frac{1}{300}$ à $\frac{1}{400}$ seulement. La solution, à peine colorée, précipite par le refroidissement des flocons blancs légers qui retiennent beaucoup de liquide entre leurs parties.

Cette cire fait de $\frac{1}{200}$ à $\frac{1}{300}$ du poids des soies écruës.

MATIÈRE COLORANTE.

C'est une substance résineuse presque solide à 12° et absolument fluide à 30°, d'un rouge brun en masse, et d'un beau jaune verdâtre, quand elle est divisée.

Elle a une odeur forte, due à de l'huile volatile qu'elle retient.

Il ne faut pas plus de 8 à 10 parties d'alcool pour la dissoudre.

Sa solution alcoolique est promptement décolorée par son exposition à la lumière.

Les alcalis caustiques en dissolvent une petite quantité à froid, et un peu plus à chaud.

L'eau de savon en dissout peu à froid, mais beaucoup quand elle est bouillante; elle est donc alors beaucoup plus active que les alcalis caustiques.

L'acide sulfureux la décolore en partie, et le chlore instantanément.

Les acides sulfurique et hydrochlorique concentrés la noircissent sur-le-champ.

D'après plusieurs expériences que j'ai faites sur le vernis de la soie, je ne puis considérer la *matière colorante* de M. Roard comme un *principe immédiat pur*; car le principe colorant de la soie jaune écrue n'y est que dans une proportion excessivement faible, et il me paraît certain que la matière colorante obtenue par M. Roard contenait non-seulement de la matière huileuse, mais encore d'autres matières concrètes de nature grasse.

Quoi qu'il en soit, on voit toujours la possibilité, en traitant la soie par l'alcool ou l'éther et l'eau, dans un digesteur distillatoire, de l'amener à un état où on pourra la considérer

comme sensiblement pure. Nous allons examiner les propriétés dont elle jouit après ces traitemens.

§ II.

PROPRIÉTÉS DE LA SOIE PRIVÉE DE SON VERNIS.

I. COMPOSITION ÉLÉMENTAIRE.

La soie ne contient point de soufre ; en cela elle diffère de la laine ; mais comme celle-ci elle est essentiellement formée de

Oxigène, azote, carbone et hydrogène, dans des proportions qui n'ont pas été déterminées.

II. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

La soie est en brins cylindriques, sans aucune structure organique, puisque, ainsi que nous l'avons dit, elle sort à l'état liquide du corps de l'animal qui la produit.

Elle est plus dense que l'eau.

Sa tenacité est très-grande.

Elle est incolore.

III. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

A. *Cas où elle ne s'altère pas.*

Elle est assez hygrométrique.

Elle ne se dissout point, ni à froid, ni à chaud, dans l'eau, l'alcool, l'éther et les eaux acidulées.

Elle ne se dissout pas non plus dans les eaux alcalines faibles à froid.

Elle s'unit à plusieurs acides, à un grand nombre d'oxides métalliques et de sels.

MM. Thénard et Roard ont démontré qu'elle s'unit à l'alun, sans que celui-ci éprouve le moindre changement de composition. Dans une de leurs expériences, 95^{gr} de soie ayant resté 6 jours en macération dans 4000^{gr} d'eau, tenant 100^{gr} d'alun en solution, ils ont vu qu'en lui faisant subir douze lavages successifs, en employant chaque fois 6 litres d'eau distillée bouillante, on en séparait tout l'alun qui s'y était fixé, et que cette quantité représentait exactement celle que le bain d'alunage avait perdue.

Les mêmes chimistes ont vu que la soie s'unit aussi à l'acétate d'alumine, mais qu'en exposant ensuite cette soie à l'air, elle perd une portion d'acide acétique, de sorte qu'elle reste combinée à un sous-acétate. Ils ont observé enfin qu'en la faisant bouillir dans l'eau, elle cède à ce liquide du sur-acétate d'alumine et qu'elle retient de l'alumine pure.

La soie, plongée dans un bain de sulfate de

peroxide de fer, se colore en jaune rougeâtre, en fixant de la base du sel qui retient peut-être un peu d'acide sulfurique. Ce qui est certain, c'est qu'il reste de l'acide libre dans le bain, ainsi que je m'en suis assuré.

B. *Cas où la soie est altérée.*

La soie exposée au feu se fond, se boursouffle, noircit, et laisse un charbon difficile à incinérer.

En la chauffant dans une cornue, on obtient de l'eau, du sous-carbonate, et probablement de l'acétate et de l'hydrocyanate d'ammoniaque, une huile jaune, une huile brune, des gaz acide carbonique, hydrogène carboné et oxide de carbone, et enfin du charbon.

L'acide nitrique à 34°, chauffé dans une cornue avec $\frac{1}{6}$ de son poids de soie, la dénature complètement. Il se dégage du gaz azote, de l'acide nitreux, etc., et l'on obtient une solution jaune qui contient de l'acide oxalique et de l'acide carbazotique. Si la soie retenait de la matière cireuse, celle-ci se séparerait à la surface de la liqueur et sa quantité s'élèverait de 0,005 à 0,010 du poids de la soie. Enfin, si la soie n'avait pas été dépouillée de chaux par l'a-

cide hydrochlorique, cette base serait à l'état d'oxalate en partie précipité, en partie dissous dans l'excès d'acide nitrique de la liqueur.

La soie humide, plongée dans le gaz sulfureux, blanchit d'abord, puis finit par jaunir et s'altérer profondément.

L'acide sulfurique concentré décompose la soie : les faits suivans, observés par M. Bracconot, le démontrent.

Si, dans un mortier de verre, on humecte légèrement d'acide sulfurique concentré des morceaux d'un tissu de soie blanche, et qu'après quelques minutes on triture le mélange avec un peu d'eau, on a un mucilage épais. Si on ajoute de nouvelle eau, le mucilage se défait; un précipité abondant se manifeste, et il ne reste que très-peu de matière en dissolution.

Le précipité bien lavé est insipide, insoluble dans l'eau froide, un peu soluble dans l'eau bouillante. Cette solution se couvre de pellicules par l'évaporation, et précipite par l'infusion de noix de galle.

Si l'on fait réagir sur la soie une plus grande quantité d'acide sulfurique concentré, et plus long-temps, il se produit de la chaleur, mais pas d'acide sulfureux. Au bout de 24 heures

tout est dissous, sauf 0,03 environ. En neutralisant l'acide sulfurique par la craie, on obtient une matière représentant environ les 0,84 du poids de la soie. Elle est rougeâtre, transparente, soluble dans l'eau froide; la solution précipite par la noix de galle et le sous-acétate de plomb, et ne se prend pas en gelée. Elle donne un produit ammoniacal à la distillation.

Le chlore altère la soie avec beaucoup d'énergie.

La soie, que l'on fait chauffer dans une forte solution de potasse ou de baryte, s'altère profondément. Elle se dissout en grande partie. La solution contient un acide azoté analogue, s'il n'est identique, à celui qu'on obtient avec la laine, ainsi que nous l'avons observé, M. Gay-Lussac et moi.

QUATRIÈME SOUS-DIVISION.

DE PLUSIEURS LIQUIDES ANIMAUX.

Il existe des liquides animaux dont le teinturier ne doit point ignorer la composition, par la raison qu'ils sont employés dans le blanchiment des toiles, pour détacher plusieurs sortes d'étoffes, pour en préparer à recevoir la teinture, enfin pour virer certaines couleurs.

SANG.

I. COMPOSITION IMMÉDIATE.

Le sang des mammifères, à l'état normal, est composé de

Eau,
Fibrine,
Albumine,
Hématosine (Brande),
Matière grasse du cerveau (Chevreul),
Urée (Prévost et Dumas),
Acétate de soude et matière extractive (Berzelius),
Sulfate de potasse,

Chlorure de sodium (Rouelle),
Chlorure de potassium,
Soude plus ou moins carbonatée (Haen et Rouelle),
Phosphate de chaux,
Phosphate de magnésie,
Peroxide de fer.

Je suis assez porté à croire que tous les sangs contiennent le principe colorant jaune de la bile.

On admet généralement que le sang de tous les animaux vertébrés est formé des mêmes principes immédiats.

On peut considérer l'hématosine comme le principe caractéristique du sang de ces mêmes animaux, en cela qu'elle n'a été rencontrée que dans ce fluide, et que tous les principes immédiats qui l'y accompagnent ont été trouvés ailleurs.

II. PROPRIÉTÉS DU SANG.

Le sang des artères, qui est soumis à l'influence de l'air, a une couleur rouge tirant sur l'écarlate, tandis que celui des veines est d'un rouge pourpre.

Le sang est plus dense que l'eau, et le sang des artères l'est moins que celui des veines.

Il est légèrement alcalin aux réactifs colorés.

Il est formé d'un liquide incolore, ou légèrement coloré en jaunâtre, appelé *sérum du sang*, et de *globules mous*.

Excepté la fibrine et l'hématosine, et peut-être le peroxide de fer, on trouve dans le sérum tous les principes immédiats du sang.

Les globules contiennent toute la fibrine et toute ou presque toute l'hématosine du sang, tout ou presque tout le peroxide de fer, et en outre de la cérébrine et de l'eau; mais est-ce de l'eau pure ou du sérum? ne contiennent-ils pas encore une partie membraneuse de nature albumineuse, teinte par l'hématosine? Ce sont des questions à résoudre.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le sang abandonné à lui-même se prend en masse, et peu à peu la partie solide de cette masse se contracte, et une partie du sérum qu'elle contenait entre ses parties s'en sépare.

Si l'on malaxe au milieu de l'eau la partie solide, après l'avoir isolée du sérum, il reste une fibrine membraneuse, ou en forme de rubans, et la partie colorée semble avoir été entraînée dans l'eau à l'état liquide: Mais MM. Prévost et Dumas pensent qu'elle y est simplement suspendue à l'état d'une matière gélatineuse très-divi-

sée, et qu'elle se dépose par le repos, sans être capable de s'agréger.

Si le sang, au sortir des vaisseaux, est battu avec un petit balai de branches de bouleau ou de bruyère, la fibrine se sépare à l'état de longs filamens, qui s'attachent au balai.

III. USAGES.

Le sang qui a été dépouillé de fibrine par l'agitation, peut être employé dans plusieurs opérations des arts, où il s'agit de clarifier des liqueurs qu'on expose à l'action de la chaleur.

Nous avons vu que l'albumine du blanc d'œuf, exposée à l'air, s'y dessèche sans que le résidu qu'elle laisse ait perdu la propriété de se redissoudre dans l'eau froide. Il en est de même de l'albumine du sang. Par conséquent, en desséchant ce liquide privé de sa fibrine, on obtient un résidu qu'on peut exporter au loin, pour clarifier plusieurs liquides.

Le sang desséché est un excellent engrais.

Il peut être employé à la fabrication du cyanure de potassium et de fer.

LAIT.

I. COMPOSITION.

Le lait de vaché, qui a été le plus examiné, est formé de

Eau,

Caséum,

Beurre formé de { butirine,
stéarine,
oléine,
principe odorant,
principe colorant jaune,

Sucre de lait,

Acide acétique,

Acide butyrique (quelquefois traces),

Phosphate de chaux,

Phosphate de magnésie,

Chlorure de sodium,

Chlorure de potassium.

II. PROPRIÉTÉS.

Le lait doit son opacité au beurre qui s'y trouve en suspension et non dissous.

Il est plus dense que l'eau.

Il rougit sensiblement le tournesol.

Lorsqu'il est abandonné à lui-même, le beurre, plus léger que la partie aqueuse, s'en sépare à

l'état de *crème*, c'est-à-dire, d'une substance qui retient entre ses particules une portion de lait, quelquefois même une quantité sensible de caséum, qui s'est coagulé spontanément.

C'est en agitant la crème dans un vase appelé *baratte*, que l'on parvient à réunir les particules butireuses en une seule masse, qui est le *beurre frais*, lequel retient toujours, à l'état de mélange, une portion de la partie aqueuse du lait.

Si le lait est abandonné à lui-même, soit écrémé, soit non écrémé, et surtout si la température est élevée, il se produit un acide qui détermine ou accompagne la coagulation du caséum. Le *caséum coagulé*, suivant l'opinion la plus généralement reçue, est uni à une portion de l'acide qui s'est développé dans le lait; il est mélangé en outre de beurre, lors même que le lait dont on s'est servi a été écrémé, par la raison qu'il n'a pas été possible, jusques ici, de séparer tout le beurre du lait, en l'abandonnant à lui-même dans un lieu frais. On voit donc qu'il ne faut pas confondre le caséum (Voy. Tom. II, *leçon 28, page 60*) avec les *fromages*.

Lorsqu'on ajoute à du lait frais de l'acide tar-

trique, de l'acide acétique, etc., etc., il se coagule plus ou moins promptement, et si l'on expose le mélange à une douce chaleur, qu'on le jette ensuite sur un filtre, on obtient un liquide d'un jaune tirant sur le verdâtre, qui est appelé *petit lait*, et qui contient tous les sels du lait, le sucre de lait, une partie de l'acide employé à la coagulation, et une petite quantité de caséum.

III. USAGES.

Le lait, à l'état frais, n'est pas employé en teinture ; mais la partie aqueuse, provenant du lait spontanément aigri, servait plus qu'elle ne sert aujourd'hui au blanchiment des toiles ; elle agissait par son excès d'acide.

Dans plusieurs endroits du nord de la France, on passe les laines filées, qui ne sont pas d'un beau blanc, dans du lait de beurre, pour leur donner de la blancheur.

BILE.

I. COMPOSITION.

La bile de bœuf est formée de

Eau,
Principe odorant,

Cholestérine,	} Ainsi que je l'ai démontré, c'est l'ensemble de ces corps qu'on a appelé <i>résine de la bile</i> .
Acide margarique,	
Acide stéarique,	
Acide oléique,	
Principes colorans,	
Matière azotée (mucus , albumine),	
Picromel,	
Soude,	
Chlorure de sodium,	
Phosphate de chaux.	

Les uns considèrent la matière azotée de la bile comme de l'albumine, tandis que les autres la considèrent comme du mucus.

La soude est en partie carbonatée, en partie unie aux acides gras.

La bile de porc contient, outre ces substances, un acide remarquable par son amertume, que j'ai appelé *picrique*; il fait partie de la résine de cette bile.

II. PROPRIÉTÉS.

La bile est un liquide plus ou moins visqueux, plus dense que l'eau, verdâtre ou jaunâtre, ayant une odeur nauséabonde, et une saveur amère et sucrée.

Elle est alcaline au papier rouge de tournesol.

Lorsqu'on y verse peu d'acide, on en précipite la matière azotée, avec un peu de principes

colorans, qu'on peut en isoler au moyen de l'alcool ou de l'éther.

III. USAGES.

La bile est employée, sous le nom d'*amer*, pour détacher les étoffes, surtout celles de laine.

Elle doit cette propriété à ce que le picromel et les savons formés par les corps gras et la soude ont la propriété, sinon de dissoudre, du moins de tenir en suspension les matières grasses qui tachent les étoffes et qu'on en a séparées par le frottement. Ajoutons que la légère alcalinité de la bile tend à rehausser certaines couleurs tendres, et qu'elle n'est point assez intense pour changer les couleurs foncées.

Par la raison que la matière azotée, contenue dans la bile, est le seul de ses principes immédiats qui soit susceptible de lui faire exhaler une odeur putride par la décomposition spontanée, on a proposé de l'en séparer par différens moyens, afin de pouvoir conserver la bile ainsi purifiée pour l'usage du dégraissage, etc.; mais de plusieurs procédés qu'on a publiés, celui de M. Tomkins a réuni le plus de suffrages. Voici en quoi il consiste :

On met une pinte de bile de bœuf sur le feu;

on fait bouillir et on écume la matière azotée qui se sépare; on y fait dissoudre ensuite 1 once d'alun en poudre fine; puis on renferme la liqueur refroidie dans une bouteille, qui ne doit pas être bouchée hermétiquement.

On met une pinte de bile de bœuf sur le feu; on fait bouillir et on écume comme dans l'opération précédente; on y fait dissoudre ensuite 1 once de chlorure de sodium, réduit en poudre fine; puis on renferme la liqueur refroidie dans une bouteille, qui ne doit pas être bouchée hermétiquement.

Au bout de trois mois environ, les liqueurs qui ont dû être abandonnées à elles-mêmes, à une température de 12 à 15°, sont éclaircies. On les décante, en les mêlant ensemble à volume égal, et séparant la partie liquide du précipité, soit par la décantation, soit par la filtration, on a une liqueur incolore, très-propre au dégraisage et à la peinture à l'aquarelle ou en miniature.

URINE.

I. COMPOSITION.

L'urine humaine est composée de

Eau,

Urée,
Mucus, dont une partie est en suspension,
Principe colorant jaune, qui est probablement celui
de la bile,
Acide acétique,
— urique,
— rosacique,
— carbonique,
Phosphate de chaux,
— de magnésie,
— de soude,
— d'ammoniaque,
Chlorure de sodium,
Sulfate de potasse.

II. PROPRIÉTÉS.

L'urine humaine fraîche est colorée en jaune plus ou moins orangé. Elle est plus dense que l'eau; elle a une saveur salée particulière et une odeur légère.

Abandonnée à elle-même dans un lieu froid, elle ne tarde point à déposer d'abord le mucus qui s'y trouve en suspension, et ensuite de l'acide urique, souvent coloré par de l'acide rosacique; si l'urée se décompose, il se précipite des flocons de phosphate de chaux, et de petits cristaux de phosphate ammoniaco-magnésien.

L'urine n'intéresse le teinturier que sous le

rapport de la propriété qu'elle a de passer rapidement à l'état ammoniacal, lorsqu'elle est abandonnée dans un lieu chaud. L'ammoniaque produite alors est en bien plus grande quantité qu'il ne faut pour neutraliser tous les acides de l'urine.

III. USAGES.

Ainsi que je l'ai dit, l'urine n'est d'usage en teinture qu'autant qu'elle est devenue ammoniacale par la décomposition spontanée de l'urée; dans cet état elle peut être employée pour faire passer des couleurs rouges à l'amarante, au rouge pourpre, etc., pour monter les cuves d'indigo dites à l'urine.

Il ne faudrait pas croire que, dans tous les cas possibles, l'urine ammoniacale n'agirait que par son alcali, ou plutôt par son carbonate d'ammoniaque, car ses autres sels peuvent communiquer à l'eau des propriétés qu'elle n'aurait point, si elle ne contenait que la quantité de carbonate d'ammoniaque qui s'y trouve.

Fig. 1.

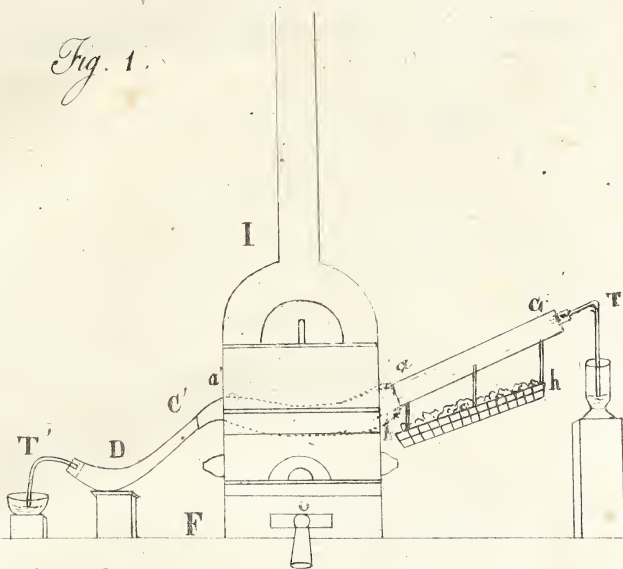


Fig. 2.

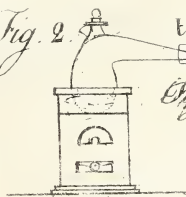


Fig. 3.



Fig. 4.

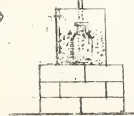


Fig. 5.

Fig. 9.



Fig. 8.



Fig. 6.



Fig. 7.

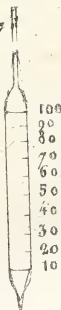


Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 10.





TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SECOND.

SEIZIÈME LEÇON.

MAGNÉSIUM.

PREMIÈRE SECTION.		IV. Propriétés chimiques.	6
CHAPITRE PREMIER. — <i>Magnésium.</i>		A. <i>Cas où il ne s'altère pas.</i>	<i>id.</i>
		B. — <i>où il est altéré.</i>	7
I. Nomenclature.	1	V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	VI. Etat naturel.	8
III. Propriétés chimiques.	2	VII. Préparation.	<i>id.</i>
IV. Préparation.	<i>id.</i>	VIII. Usages.	9
V. Histoire.	4	IX. Histoire.	<i>id.</i>
SECTION II.		§ II. <i>Hydrate d'oxide de magnésium.</i>	
<i>Combinaisons binaires définies du magnésium avec plusieurs des corps étudiés précédemment.</i>		I. Composition.	10
CHAPITRE II.		II. Nomenclature.	<i>id.</i>
§ Ier. <i>Oxide de magnésium.</i>		III. Propriétés.	<i>id.</i>
I. Composition.	5	IV. Préparation.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	CHAPITRE III. — <i>Chlorure de magnésium.</i>	
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	I. Composition.	11
		II. Propriétés.	<i>id.</i>

CALCIUM.

PREMIÈRE SECTION.		SECTION II.	
CHAPITRE PREMIER. — <i>Calcium.</i>		<i>Combinaisons binaires définies du calcium avec plusieurs des corps précédemment examinés.</i>	
I. Nomenclature.	12	CHAPITRE II.	
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	§ Ier. <i>Protoxide de calcium.</i>	
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	I. Composition.	14
IV. Etat naturel.	13	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
V. Préparation.	<i>id.</i>		
VI. Histoire.	<i>id.</i>		

III. Propriétés physiques.	14	IV. Propriétés du chlorure de chaux.	39
IV. Propriétés chimiques.	15	V. Préparation du sous-chlorure de chaux.	40
A. <i>Cas où la chaux ne se décompose pas.</i>	<i>id.</i>	VI. Usages.	41
B. <i>Cas où la chaux est décomposée.</i>	19	CHAPITRE III. — <i>Peroxyde de calcium.</i>	
V. Propriétés organolept.	21	I. Composition.	44
VI. Etat naturel.	<i>id.</i>	II. Histoire, préparation et propriétés.	<i>id.</i>
VII. Préparation.	23	CHAPITRE IV. — <i>Chlorure de calcium.</i>	
<i>Observations sur les pierres à chaux et leurs produits.</i>	24	I. Composition.	45
A. Propriétés de la chaux grasse.	25	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
B. Propriétés de la chaux maigre non hydraulique.	26	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
C. Propriétés de la chaux maigre hydraulique.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
VIII. Usages.	31	V. Propriétés organolept.	46
§ II. <i>Hydrate de chaux.</i>		VI. Etat naturel.	<i>id.</i>
I. Composition.	34	VII. Préparation.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	VIII. Usages.	47
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	CHAPITRE V. — <i>Phlorure de calcium.</i>	
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	I. Composition.	48
§ III. <i>Chlorure de chaux.</i>		II. Nomenclature.	<i>id.</i>
I. Nomenclature.	35	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
II. Composition.	36	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés du sous-chlorure de chaux.	37	V. Propriétés organolept.	49
		VI. Usages.	<i>id.</i>

STRONTIUM.

PREMIÈRE SECTION.		V. Propriétés organolept.	53
CHAPITRE PREMIER. — <i>Strontium.</i>		VI. Etat naturel.	54
I. Nomenclature.	49	VII. Préparation.	<i>id.</i>
II. Propriétés physiques.	50	VIII. Usages.	57
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	IX. Histoire.	<i>id.</i>
IV. Préparation.	<i>id.</i>	§ II. <i>Surhydrate de protoxyde de strontium.</i>	
V. Histoire.	<i>id.</i>	I. Composition.	58
SECTION II.		II. Nomenclature.	<i>id.</i>
<i>Combinaisons binaires définies du strontium avec plusieurs des corps précédemment examinés.</i>		III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
CHAPITRE II.		IV. Propriétés chimiques.	59
§ I ^{er} . <i>Protoxyde de Strontium.</i>		V. Préparation.	<i>id.</i>
I. Composition.	51	§ III. <i>Hydrate de strontiane.</i>	
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	60
IV. Propriétés chimiques.	52	III. Propriétés.	<i>id.</i>
		IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>

V. Préparation.	60	CHAPITRE IV. — Chlorure de strontium.	
CHAPITRE III. — Peroxide de strontium.		I. Composition.	63
I. Composition.	61	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
II. Histoire, préparation et propriétés.	<i>id.</i>	III. Propriétés.	<i>id.</i>
		IV. Préparation.	<i>id.</i>

BARIUM.

PREMIÈRE SECTION.		IV. Propriétés chimiques.	70
CHAPITRE PREMIER. — Barium.		V. Préparation.	<i>id.</i>
I. Nomenclature.	64	§ III. Hydrate de protoxide de barium.	
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
III. Propriétés chimiques.	65	II. Nomenclature.	71
IV. Préparation.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
V. Histoire.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
		V. Préparation.	<i>id.</i>
SECTION II.		Différences qui distinguent la strontiane et la baryte.	<i>id.</i>
Combinaisons binaires définies du barium avec plusieurs des corps examinés précédemment.		CHAPITRE III.	
CHAPITRE II.		§ I ^{er} . Peroxide de barium.	
§ I ^{er} . Protoxide de barium.		I. Composition.	77
I. Composition.	66	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	67	IV. Préparation.	78
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	V. Histoire.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	68	§ II. Hydrate de peroxide de barium.	
VI. Etat naturel.	<i>id.</i>	CHAPITRE IV. — Chlorure de barium.	
VII. Préparation.	<i>id.</i>	I. Composition.	79
VIII. Usages.	69	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
IX. Histoire.	<i>id.</i>	III. Propriétés.	<i>id.</i>
§ II. Surhydrate de protoxide de barium.		IV. Propriétés organolept.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	V. Préparation.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	VI. Usages.	80
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>		

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

LITHIUM.

PREMIÈRE SECTION.		III. Propriétés chimiques.	2
I. Nomenclature.	1	IV. Etat naturel.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	V. Histoire.	<i>id.</i>

SECTION II. — <i>Oxide de lithium.</i>	III. Préparation.	3
LITHINE.	IV. Propriétés physiques.	4
I. Composition.	V. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
II. Histoire.	VI. Propriétés organolept.	5
	VII. Usages.	<i>id.</i>

SODIUM.

PREMIÈRE SECTION.	VIII. Usages.	33
CHAPITRE PREMIER. — <i>Sodium.</i>	IX. Histoire.	<i>id.</i>
I. Nomenclature.	§ III. <i>Surhydrate de soude.</i>	<i>id.</i>
II. Propriétés physiques.	§ IV. <i>Chlorure de soude.</i>	34
III. Propriétés chimiques.	§ V. <i>Sulfure hydrogéné de soude.</i>	35
IV. Etat naturel.	CHAPITRE III. — <i>Peroxyde de sodium.</i>	
V. Préparation.	I. Composition.	36
VI. Histoire.	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
SECTION II.	IV. Préparation.	37
<i>Combinaisons binaires définies du sodium avec plusieurs des corps examinés précédemment.</i>	V. Histoire.	38
CHAPITRE II.	CHAPITRE IV. — <i>Chlorure de sodium.</i>	
§ Ier. <i>Protoxide de sodium.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
I. Composition.	II. Nomenclature.	39
II. Nomenclature.	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés.	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
IV. Histoire.	V. Propriétés organolept.	48
§ II. <i>Hydrate de protoxide de sodium.</i>	VI. Etat naturel.	<i>id.</i>
I. Composition.	VII. Préparation.	44
II. Nomenclature.	VIII. Usages.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	CHAPITRE V. — <i>Phlorure de sodium.</i>	
IV. Propriétés chimiques.	I. Composition.	45
A. <i>Cas où l'hydrate de soude agit sans que les élémens du protoxide de sodium se séparent.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
B. <i>Cas où les élémens du protoxide de sodium de l'hydrate de soude agissent en se séparant.</i>	CHAPITRE VI. — <i>Iodure de sodium.</i>	
V. Propriétés organolept.	I. Composition.	46
VI. Etat naturel.	II. Propriétés.	<i>id.</i>
VII. Préparation.	III. Etat.	<i>id.</i>
	CHAPITRE VII. — <i>Sulfure de sodium.</i>	
	I. Composition.	47
	II. Propriétés.	<i>id.</i>

DIX-HUITIÈME LEÇON.

POTASSIUM.

PREMIÈRE SECTION.

CHAPITRE PREMIER. — *Potassium.*

I. Nomenclature.	1
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés chimiques.	2
1. Composés oxygénés et potassium.	3
A. Composés oxygénés non acides.	<i>id.</i>
B. Composés oxygénés acides.	5
2. Composés de chlore et potassium.	6
3. Composés de phlore et potassium.	<i>id.</i>
4. Azotures et potassium.	<i>id.</i>
5. Sulfures et potassium.	<i>id.</i>
6. Phosphures et potassium.	<i>id.</i>
7. Arséniures et potassium.	<i>id.</i>
IV. Etat naturel.	<i>id.</i>
V. Préparation.	9
VI. Usages.	<i>id.</i>
VII. Histoire.	<i>id.</i>

SECTION II.

Combinaisons binaires définies du potassium avec plusieurs des corps précédemment examinés.

CHAPITRE II.

§ Ier. <i>Protoxide de potassium.</i>	
I. Composition.	10
II. Nomenclature.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques et organoleptiques.	11
V. Etat naturel.	<i>id.</i>
VI. Préparation.	<i>id.</i>
§ II. <i>Hydrate de protoxide de potassium.</i>	
I. Composition.	12
II. Nomenclature.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	13

A. *Cas où l'hydrate de potasse agit sans que les élémens du protoxide de potassium se séparent.* 3

B. *Cas où les élémens du protoxide de potassium de l'hydrate de potasse sont séparés.* 16

1. *Action des comburans simples.* *id.*

2. *Action des combustibles simples.* *id.*

3. *Action de plusieurs acides dont le comburant n'est pas l'oxygène.* 17

V. Propriétés organolept. *id.*

VI. Etat naturel. 18

VII. Préparation. *id.*

VIII. Usages. *id.*

§ III. *Surhydrate de protoxide de potassium.* 20

§ IV. *Chlorure de potasse.*

I. Nomenclature. 21

II. Propriétés. *id.*

III. Préparation. *id.*

§ V. *Sulfure de potasse.* 27

CHAPITRE III. — *Peroxide de potassium.*

I. Composition. *id.*

II. Nomenclature. 28

III. Propriétés. *id.*

IV. Préparation. *id.*

V. Histoire. *id.*

CHAPITRE IV. — *Chlorure de potassium.*

I. Composition. 29

II. Nomenclature. *id.*

III. Propriétés physiques. *id.*

IV. Propriétés chimiques. *id.*

V. Propriétés organolept. 30

VI. Etat naturel. 31

VII. Préparation. *id.*

VIII. Usages.	31	§ III. <i>Tritosulfure de potassium.</i>	
CHAPITRE V. — <i>Phlorure de potassium.</i>		I. Composition.	39
		II. Préparation.	<i>id.</i>
I. Composition.	32	§ IV. <i>Tétrosulfure de potassium.</i>	
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	II. Préparation.	40
IV. Propriétés organolept.	<i>id.</i>	§ V. <i>Pentosulfure de potassium.</i>	
V. Préparation.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
CHAPITRE VI. — <i>Bromure de potassium.</i>		II. Préparation.	<i>id.</i>
		§ VI. <i>Sextosulfure de potassium.</i>	
I. Composition.	33	I. Composition.	41
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	II. Préparation.	<i>id.</i>
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	§ VII. <i>Hebdomosulfure de potassium.</i>	
CHAPITRE VII. — <i>Iodure de potassium.</i>		I. Composition.	<i>id.</i>
		II. Préparation.	42
I. Composition.	34	APPENDICÉ.	
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	<i>Sulfures de potassium et eau, ou sulfures hydrogénés de potasse.</i>	
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	I. Composition et nomenclature.	42
CHAPITRE VIII. — <i>Sulfures de potassium.</i>	35	II. Propriétés physiques.	44
§ Ier. <i>Protosulfure de potassium.</i>	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	IV. Propriétés organolept.	45
II. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	V. Préparation.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	
IV. Propriétés organolept.	36	<i>Sur la combustion, l'acidité et l'alcalinité, servant de complément à celles de la 11^e leçon, page 55.</i>	
V. Préparation.	37		47
§ II. <i>Deutosulfure de potassium.</i>			
I. Composition.	38		
II. Préparation.	<i>id.</i>		

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

DEUXIÈME DIVISION.

Des composés définis ternaires, quaternaires, etc.,

qui paraissent formés d'un comburant simple

uni à un comburant composé,

ou d'un comburant composé uni à un combustible simple.

INTRODUCTION A LA DEUXIÈME DIVISION.

PREMIÈRE SECTION.

Comburant simple uni à un combustible composé.

HYDROGÈNE BICARBONÉ.

3 § Ier. *Chlorure d'hydrogène bicarboné (éther chlorurique).*

I. Composition.

5

II. Propriétés.

6

III. Préparation.	6	I. Composition.	18
IV. Histoire.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
§ II. <i>Protochlorure d'hydrogène bicarboné.</i>		SECTION II.	
I. Composition.	7	<i>Comburant composé uni à un combustible simple.</i>	
II. Propriétés.	<i>id.</i>	CYANOGENÈ.	
III. Préparation.	<i>id.</i>	<i>Cyanure de mercure.</i>	
§ III. <i>Bromure d'hydrogène bicarboné.</i>		I. Composition.	20
I. Composition.	8	II. Nomenclature.	21
II. Propriétés.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
III. Préparation.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
§ IV. <i>Iodure d'hydrogène bicarboné (hydriodure de carbone de M. Faraday).</i>		V. Propriétés organolept.	22
I. Composition.	9	VI. Préparation.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	CYANURE D'ARGENT.	23
III. Préparation.	<i>id.</i>	CYANURE DE POTASSIUM.	
CYANOGENÈ:		I. Composition.	24
§ Ier. <i>Protochlorure de cyanogène.</i>		II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	10	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	IV. Préparation.	<i>id.</i>
III. Histoire.	11	ACIDE HYDROCYANIQUE.	
§ II. <i>Perchlorure de cyanogène.</i>		I. Composition.	25
I. Composition.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	26
III. Histoire et préparation.	12	A. <i>A l'état solide.</i>	<i>id.</i>
§ III. <i>Deutochlorure de cyanogène.</i>	13	B. <i>A l'état liquide.</i>	<i>id.</i>
§ IV. <i>Bromure de cyanogène.</i>		C. <i>A l'état de vapeur.</i>	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	27
II. Propriétés.	14	A. <i>Cas où il ne s'altère pas.</i>	<i>id.</i>
III. Histoire et préparation.	<i>id.</i>	B. <i>Cas où le cyanogène est séparé de l'hydrogène.</i>	<i>id.</i>
§ V. <i>Iodure de cyanogène.</i>		C. <i>Cas où l'acide hydrocyanique est altéré profondément.</i>	29
I. Composition.	<i>id.</i>	V. Propriétés organolept.	30
II. Propriétés.	15	VI. Etat naturel.	31
III. Préparation.	<i>id.</i>	VII. Préparation.	32
§ Ier. <i>Acide cyanique.</i>		VIII. Usages.	33
I. Composition.	16	IX. Histoire.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	ACIDE HYDROCYANOFERRIQUE.	
III. Histoire et préparation.	17	I. Composition.	34
§ II. <i>Acide cyaneux (acide cyanique de Vöhler).</i>		II. Nomenclature.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	35
OXIDE DE CARBONE.		IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
<i>Acide chloroxycarbonique (phosgène).</i>		A. <i>Cas où il agit sans éprouver de changement, ou du moins sans s'altérer profondément.</i>	<i>id.</i>
		B. <i>Cas où il s'altère.</i>	37

V. Propriétés organolept.	37	3. Procédé de Berzelius.	39
VI. Préparation.	38	VII. Usages.	<i>id.</i>
1. Procédé de Porrett.	<i>id.</i>	VIII. Histoire.	<i>id.</i>
2. Procédé de Robiquet.	<i>id.</i>		

VINGTIÈME LEÇON.

TROISIÈME DIVISION.

Des acides et des bases salifiables, ternaires, quaternaires, etc., qui ne rentrent pas dans la division précédente, parce que, dans l'état actuel de la science, on ne peut encore les considérer comme des composés immédiats d'un comburant et d'un combustible.

INTRODUCTION A LA TROISIÈME DIVISION.	3	I. Composition.	18
PREMIÈRE SECTION. — <i>Acides.</i>		II. Propriétés.	<i>id.</i>
ACIDE CITRIQUE.		III. Histoire et préparation.	19
§ I ^{er} . <i>Acide citrique anhydre.</i>		ACIDE TARTRIQUE.	
I. Composition.	8	§ I ^{er} . <i>Acide tartrique.</i>	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	I. Composition.	20
III. Propriétés, état naturel.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	20
§ II. <i>Acide citrique hydraté.</i>		III. Propriétés, état naturel.	<i>id.</i>
I. Composition.	10	§ II. <i>Acide tartrique hydraté.</i>	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	I. Composition.	21
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	21
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
A. <i>Cas où il ne s'altère pas.</i>	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
B. <i>Cas où il perd son eau d'hydratation.</i>	12	A. <i>Cas où il n'éprouve pas de changement dans les éléments qui constituent l'acide anhydre.</i>	<i>id.</i>
C. <i>Cas où il éprouve une altération profonde.</i>	<i>id.</i>	B. <i>Cas où l'acide tartrique hydraté s'altère.</i>	22
V. Propriétés organolept.	13	V. Propriétés organolept.	23
VI. Etat naturel.	<i>id.</i>	VI. Etat naturel.	<i>id.</i>
VII. Préparation.	<i>id.</i>	VII. Préparation.	<i>id.</i>
VIII. Usages.	16	VIII. Usages.	25
§ III. <i>Acide citrique sous hydraté.</i>		IX. Histoire.	26
I. Composition.	17	ACIDES SACCHOLACTIQUE ou MUCIQUE.	
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
III. Histoire et préparation.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	27
§ IV. <i>Acide pyrocitrique.</i>	18	III. Préparation.	28

ACIDE PYROSACCHOLACTIQUE ou PYROMUCIQUE.		A. Cas où il ne s'altère pas.	
I. Composition.	28	B. Cas où il s'altère profondément.	47
II. Propriétés.	<i>id.</i>	V. Propriétés organolept.	50
III. Préparation.	29	VI. Préparation.	<i>id.</i>
ACIDE SUCGINIQUE.		VII. Usages.	52
I. Composition.	<i>id.</i>	ACIDE PHCÉNIQUE.	
II. Propriétés.	30	I. Composition.	53
III. Préparation.	<i>id.</i>	II. Propriétés de l'acide phocénique hydraté.	<i>id.</i>
ACIDE FORMIQUE.		III. Histoire et préparation.	54
I. Composition.	31	ACIDE BUTIRIQUE.	
II. Propriétés.	<i>id.</i>	I. Composition.	55
III. Préparation.	<i>id.</i>	II. Propriétés de l'acide butirique hydraté.	<i>id.</i>
ACIDE ACÉTIQUE.		III. Histoire.	<i>id.</i>
§ I ^{er} . Acide acétique anhydre.		ACIDE CAPROÏQUE.	
I. Composition.	32	I. Composition.	56
II. Propriété, état naturel.	<i>id.</i>	II. Propriétés de l'acide caproïque hydraté.	<i>id.</i>
§ II. Acide acétique hydraté.		III. Histoire.	57
I. Composition.	33	ACIDE CAPRIQUE.	
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	34	II. Propriétés de l'acide caprique hydraté.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	III. Histoire.	58
A. Cas où il n'éprouve pas de changement dans sa composition.	<i>id.</i>	ACIDE STÉARIQUE.	
B. Cas où l'acide acétique hydraté éprouve un changement relativement à son eau d'hydratation.	35	§ I ^{er} . Acide stéarique.	
C. Cas où l'acide acétique hydraté se décompose radicalement.	36	I. Composition.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	37	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
VI. État naturel.	<i>id.</i>	III. Propriétés.	59
VII. Préparation.	<i>id.</i>	IV. État naturel.	<i>id.</i>
VIII. Usages.	43	V. Histoire.	<i>id.</i>
IX. Histoire.	<i>id.</i>	§ II. Acide stéarique hydraté.	
ACIDE GALLIQUE.		I. Composition.	60
§ I ^{er} . Acide gallique.		II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	44	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	A. Cas où il ne s'altère pas.	<i>id.</i>
III. Propriétés.	45	B. — où il perd son eau.	62
IV. État naturel.	<i>id.</i>	C. — où il s'altère profondément.	<i>id.</i>
§ II. Acide gallique hydraté.		IV. Propriétés organolept.	63
I. Composition.	<i>id.</i>	V. Usages.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	ACIDE MARGARIQUE.	
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	§ I ^{er} . Acide margarique.	
IV. Propriétés chimiques.	46	I. Composition.	64
		II. Nomenclature.	<i>id.</i>
		III. Propriétés.	<i>id.</i>

IV. État.	64	II. Propriétés.	81
V. Histoire.	65	III. État naturel.	82
§ II. <i>Acide margarique hydraté.</i>		ACIDE PYROMALIQUE.	83
I. Composition.	<i>id.</i>	ACIDE PYROTARTRIQUE.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	ACIDE MÉCONIQUE.	84
III. État.	66	ACIDE IGASURIQUE.	<i>id.</i>
IV. Préparation.	<i>id.</i>	ACIDE PECTIQUE.	85
V. Usages.	<i>id.</i>	ACIDE MORIQUE.	86
ACIDE OLÉIQUE.		ACIDE MELLITIQUE.	<i>id.</i>
§ Ier. <i>Acide oléique.</i>		ACIDE KINIQUE.	87
I. Composition.	67	ACIDE LACCIQUE.	88
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	ACIDE CAMPHORIQUE.	<i>id.</i>
III. Propriétés.	<i>id.</i>	ACIDE HIRCIQUE.	86
IV. État naturel.	68	ACIDE CHOLESTÉRIQUE.	<i>id.</i>
V. Usages.	<i>id.</i>	ACIDE SÉBACIQUE.	90
VI. Histoire.	<i>id.</i>	ACIDE ROSACIQUE.	<i>id.</i>
§ II. <i>Acide oléique hydraté.</i>		ACIDE CARBAZOTIQUE (<i>amer de</i>	
I. Composition.	69	<i>Welter; amer au maximum</i>	
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	<i>de Chevreul.</i>)	91
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
A. <i>Cas où il ne s'altère pas.</i>	<i>id.</i>	<i>Id.</i> équivalentes.	<i>id.</i>
B. — <i>où il perd son eau.</i>	70	II. Propriétés.	92
C. — <i>où il est altéré.</i>	<i>id.</i>	III. Préparation.	93
IV. Propriétés organolept.	71	IV. Histoire.	<i>id.</i>
V. Préparation des acides stéarique, margarique et oléique.	<i>id.</i>	ACIDE INDIGOTIQUE (<i>Buff.</i>)	
<i>Premier procédé.</i>	72	(<i>amer au minimum de Chevreul.</i>)	<i>id.</i>
<i>Deuxième procédé.</i>	74	I. Composition.	<i>id.</i>
<i>Troisième procédé.</i>	75	II. Propriétés.	94
Remarques.	76	III. Préparation.	<i>id.</i>
ACIDE RICINIQUE.		IV. Histoire.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	ACIDE URIQUE.	96
II. Propriétés.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
III. Histoire.	77	II. Propriétés.	<i>id.</i>
ACIDE MARGARITIQUE.		III. Préparation.	97
I. Composition.	<i>id.</i>	ACIDE PURPURIQUE.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	78	I. Composition.	<i>id.</i>
III. Histoire.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	98
ACIDE BENZOÏQUE.		ACIDE PYRURIQUE.	
I. Composition.	78	I. Composition.	<i>id.</i>
II. Propriétés de l'acide.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
III. Préparation.	79	ACIDE AMNIOTIQUE ou ALLANTOÏQUE.	
ACIDE SUBÉRIQUE.		I. Composition.	99
I. Composition.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	80	III. Propriétés.	<i>id.</i>
III. Préparation.	<i>id.</i>	SECTION II.	
ACIDE MALIQUE.		BASES SALIFIABLES.	100
I. Composition.	81		

MORPHINE.		VÉRATRINE.	
I. Composition.	101	I. Composition.	106
II. Propriétés.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
III. État naturel.	102	III. Histoire.	107
IV. Préparation.	<i>id.</i>	CINCHONINE.	
V. Histoire.	103	I. Composition.	108
BRUCINE.		II. Propriétés.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	III. Histoire.	109
II. Propriétés.	<i>id.</i>	QUININE.	
III. Histoire.	104	I. Composition.	<i>id.</i>
STRYCHNINE.		II. Propriétés.	110
I. Composition.	105	III. Histoire.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	DELPHINE.	111
III. Histoire.	106	SOLANINE. — ATROPINE.	<i>id.</i>

VINGT-UNIÈME LEÇON.

QUATRIÈME DIVISION.

Des Sels proprement dits.

GÉNÉRALITÉS.		tion mutuelle de l'eau et des sels.	
§ Ier. Définition du mot SEL par les anciens.	3	Dissolut. des sels dans l'eau.	23
Par l'école de Lavoisier.	4	Manière de l'opérer.	<i>id.</i>
§ II. Neutralité des sels.	6	Mesure de l'affinité des sels pour l'eau.	27
Idée qu'on doit se faire de la neutralité.	7	B. Sels et glace.	<i>id.</i>
§ III. Composition des sels.	12	C. Sels et eau à l'état de vapeur.	28
Exemples.	14	§ VII. Action des acides sur les sels.	32
Exemples.	15	<i>Premier cas.</i>	
Composit. des sels de la deuxième sous-division.	19	L'acide mis en contact avec le sel est identique à celui du sel.	
Exemples.	<i>id.</i>	<i>Deuxième cas.</i>	
Composit. des sels de la troisième sous-division.	20	L'acide mis en contact avec le sel est différent de celui du sel.	
§ IV. Action de la chaleur sur les sels.	21	A. L'acide expulsant et la base salifiable n'éprouvent aucun changement dans leur composition.	
§ V. Action de l'électricité voltaïque sur les sels.	22		34
§ VI. Action de l'eau sur les sels.	23		
A. Sels et eau liquide.	<i>id.</i>		
Phénomènes qui ont lieu par l'ac-			

<i>B.</i> L'acide expulsant et la base salifiable éprouvent un changement dans leur composition. 41	<i>B.</i> La base expulsante et l'acide éprouvent un changement dans leur composition. 47
§ VIII. <i>Action des bases salifiables sur les sels.</i> 42	§ IX. <i>Action mutuelle des sels.</i> 48
<i>Premier cas.</i>	<i>Premier cas.</i>
Une base salifiable mise en contact avec un sel est identique à celle du sel. <i>id.</i>	Deux sels forment un sel double. <i>id.</i>
<i>Deuxième cas.</i>	<i>Deuxième cas.</i>
Une base salifiable mise en contact avec un sel est différente de celle du sel. 43	Des sels formés de bases et d'acides différens se décomposent mutuellement. <i>id.</i>
<i>A.</i> La base expulsante et l'acide n'éprouvent aucun changement dans leur composition. <i>id.</i>	Explication des décompositions des sous-carbonates de potasse et de soude par les sels insolubles. 55
	Expériences. 58
	Conséquences. 60

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Des généralités que présentent les sels ordonnés en genres,
d'après la considération de l'acide.

INTRODUCTION. 1	NITRITES. 11
PREMIÈRE SOUS-DIVISION.	SULFATES.
PREMIÈRE SECTION. — <i>Sels formés d'oxacides et d'oxides binaires.</i> 3	I. Composition. 12
CHLORATES OXIGÉNÉS.	II. Propriétés. <i>id.</i>
I. Composition. <i>id.</i>	SULFITES.
II. Propriétés. 4	I. Composition. 14
CHLORATES.	II. Propriétés. <i>id.</i>
I. Composition. 4	HYPOSULFATES.
II. Propriétés. <i>id.</i>	I. Composition. 15
BROMATES.	II. Propriétés. <i>id.</i>
IODATES.	HYPOSULFITES.
I. Composition. 7	I. Composition. 16
II. Propriétés. <i>id.</i>	II. Propriétés. <i>id.</i>
NITRATES.	SÉLÉNIATES.
I. Composition. 8	I. Composition. 17
II. Propriétés. <i>id.</i>	II. Propriétés. <i>id.</i>
HYPONITRITES.	SÉLÉNITES.
I. Composition. 10	I. Composition. 18
II. Propriétés. <i>id.</i>	II. Propriétés. <i>id.</i>
	PHOSPHATES.
	I. Composition. 19
	II. Propriétés. 20

PHOSPHITES.		SECTION III. — <i>Sels formés de chloracides binaires et d'oxides binaires.</i>	
I. Composition.	21		40
II. Propriétés.	22		
HYPOPHOSPHITES.		HYDROCHLORATES.	
I. Composition.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	41
ARSÉNIATES.		SECTION IV. — <i>Sels formés de chloracides ternaires et d'oxides binaires.</i>	
I. Composition.	23		42
II. Propriétés.	24	CHLOROXYCARBONATES.	<i>id.</i>
ARSÉNITES.		SECTION V. — <i>Sels formés de phtoracides binaires et d'oxides binaires.</i>	
I. Composition.	25		<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	HYDROPHTORATES.	<i>id.</i>
MOLYBDATES.		I. Composition.	<i>id.</i>
I. Composition.	26	II. Propriétés.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	PHTOROBORATES.	43
CHROMATES.		PHTOROSILICATES.	<i>id.</i>
I. Composition.	27	SECTION VI. — <i>Sels formés de bromacides binaires et d'oxides binaires.</i>	
II. Propriétés.	<i>id.</i>		<i>id.</i>
TUNGSTATES.		HYDROBROMATES.	
I. Composition.	28	I. Composition.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
CARBONATES.		SECTION VII. — <i>Sels formés d'iodacides binaires et d'oxides binaires.</i>	
I. Composition.	29		44
II. Propriétés.	30	HYDRIODATES.	
OXALATES ou CARBONITES.		I. Composition.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	SECTION VIII. — <i>Sels formés de sulfacides binaires et d'oxides binaires.</i>	
BORATES.			45
I. Composition.	32	HYDROSULFATES.	
II. Propriétés.	33	I. Composition.	<i>id.</i>
SILICATES.		II. Propriétés.	<i>id.</i>
Composition.	34	SECTION IX. — <i>Sels formés de séléniacides binaires et d'oxides binaires.</i>	
COLOMBATES ou TANTALATES.	35		46
TITANATES.		HYDROSÉLÉNIATES.	
Composition.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
ANTIMONIATES ET ANTIMONITES.		II. Propriétés.	<i>id.</i>
I. Composition.	36	SECTION X. — <i>Sels formés d'acides ternaires de la deuxième division, et d'oxides binaires.</i>	
II. Propriétés.	<i>id.</i>		<i>id.</i>
TELLURATES.			
I. Composition.	37		
II. Propriétés.	<i>id.</i>		
AURATES.	38		
URANIATES.	<i>id.</i>		
MANGANÉSATES.	39		
SECTION II. — <i>Sels formés d'oxacides ternaires et d'oxides binaires.</i>	40		

HYDROCYANATES.		CAPRATES.	
I. Composition.	46	I. Composition.	56
II. Propriétés.	47	II. Propriétés.	id.
SECTION XI. — <i>Sels formés d'acides quaternaires de la deuxième division, et d'oxides binaires.</i>		STÉARATES.	
	id.	I. Composition.	id.
HYDROCYANOFERRATES.		II. Propriétés.	id.
I. Composition.	id.	MARGARATES.	
II. Propriétés.	48	I. Composition.	57
SECTION XII. — <i>Sels formés 1° d'acides ternaires, à élémens d'oxigène, de carbone et d'hydrogène de la troisième section; 2° d'oxides binaires.</i>		II. Propriétés.	id.
	id.	OLÉATES.	
CITRATES.		I. Composition.	id.
I. Composition.	id.	II. Propriétés.	id.
II. Propriétés.	id.	SECTION XIII. — <i>Sels formés 1° d'acides ternaires, à élémens d'oxigène, d'azote et de carbone de la troisième section; 2° d'oxides binaires.</i>	
TARTRATES.			58
I. Composition.	49	CARBAZOTATES.	
II. Propriétés.	50	I. Composition.	id.
ACÉTATES.		II. Propriétés.	59
I. Composition.	51	SELS D'AMER AU MINIMUM OU D'ACIDE INDIGOTIQUE.	
II. Propriétés.	id.	I. Composition.	id.
GALLATES.		II. Propriétés.	id.
I. Composition.	52	SECTION XIV. — <i>Sels formés 1° d'acides quaternaires, à élémens d'oxigène, d'azote, de carbone et d'hydrogène; 2° d'oxides binaires.</i>	
II. Propriétés.	id.		60
PHOCÉNATES.		DEUXIÈME SOUS-DIVISION.	
I. Composition.	53	<i>Sels à base binaire autre qu'un oxide.</i>	
II. Propriétés.	id.		61
BUTIRATES.		<i>Sels ammoniacaux.</i>	
I. Composition.	54		id.
II. Propriétés.	55	TROISIÈME SOUS-DIVISION.	
CAPROATES.		<i>Sels à bases quaternaires.</i>	
I. Composition.	id.		62
II. Propriétés.	id.		

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

Des Sels groupés en genres, qui contiennent la même base salifiable.

PREMIÈRE CLASSE.	Sels de protoxide de nickel.	17
<i>Sels à base d'oxides binaires.</i>	— de protoxide de fer.	18
Sels de protoxide de chrome.	— de peroxide de fer.	19
Dissolutions acides de silice.	Dissolutions d'oxides intermé-	20
— acides de titane. <i>id.</i>	diaires.	20
Sels de protoxide d'antim. <i>id.</i>	Sels de cadmium.	<i>id.</i>
Dissolutions acides de tellure.	— de protoxide de zinc.	21
— acides d'or.	— de protoxide de mangan.	<i>id.</i>
— acides d'iridium. <i>id.</i>	Dissolutions rouges de manga-	22
Sels de rhodium.	nèse.	22
— de platine.	Sels de zircon.	23
— de palladium. <i>id.</i>	— d'alumine.	<i>id.</i>
— de protoxide de mercure.	— de glucine.	24
— de peroxide de mercure.	— d'yttria.	25
— d'argent. <i>id.</i>	— de magnésie.	<i>id.</i>
— de protoxide de cuivre.	— de chaux.	27
— de deutoxide de cuivre. <i>id.</i>	— de strontiane.	<i>id.</i>
— de protoxide d'urane.	— de baryte.	28
— de peroxide d'urane. <i>id.</i>	— de lithine.	29
— de bismuth.	— de soude.	<i>id.</i>
— de protoxide d'étain.	— de potasse.	30
— de deutoxide d'étain.	DEUXIÈME CLASSE.	
— de protoxide de plomb. <i>id.</i>	<i>Sels ammoniacaux.</i>	31
— de protoxide de cérium.	TROISIÈME CLASSE.	
— de protoxide de cobalt. <i>id.</i>	<i>Sels à bases quaternaires.</i>	<i>id.</i>

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Étude spéciale de plusieurs Sels à base d'ammoniaque et à base de potasse.

PREMIÈRE SECTION. — <i>Sels ammoniacaux.</i>	IV. Propriétés chimiques.	3
CHAPITRE PREMIER. — <i>Nitrate d'ammoniaque.</i>	V. Préparation.	<i>id.</i>
I. Composition.	VI. Usages.	4
II. Nomenclature. <i>id.</i>	CHAPITRE II. — <i>Sulfate d'ammoniaque.</i>	
III. Propriétés physiques. <i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
	II. Nomenclature.	<i>id.</i>

III. Propriétés physiques.	4	II. Nomenclature.	20
IV. Propriétés chimiques.	5	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
V. État naturel.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	21
VI. Préparation.	<i>id.</i>	A. <i>Cas où il n'est pas altéré.</i>	<i>id.</i>
VII. Usages.	6	B. — <i>où il est altéré.</i>	<i>id.</i>
CHAPITRE III. — <i>Carbonate</i>		V. Propriétés organolept.	23.
<i>d'ammoniaque.</i>		VI. État naturel.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	VII. Préparation.	24
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	VIII. Usages.	25
III. Propriétés physiques.	7	CHAPITRE II. — <i>Sulfate de po-</i>	
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	<i>tasse.</i>	
V. Préparation.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
CHAPITRE IV. — <i>Sous-carbonate</i>		II. Nomenclature.	26
<i>d'ammoniaque.</i>		III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	8	V. Propriétés organolept.	27
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	VI. État.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	VII. Préparation.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>	VIII. Usages.	<i>id.</i>
VI. État naturel.	<i>id.</i>	CHAPITRE III. — <i>Bisulfate de</i>	
VII. Préparation.	<i>id.</i>	<i>potasse.</i>	
VIII. Usages.	10	I. Composition.	28
CHAPITRE V. — <i>Carbonite</i> ou		II. Propriétés, etc.	<i>id.</i>
<i>oxalate d'ammoniaque.</i>		CHAPITRE IV. — <i>Chromate de</i>	
I. Composition.	11	<i>potasse.</i>	
CHAPITRE VI. — <i>Hydrochlorate</i>		I. Composition.	29
<i>d'ammoniaque.</i>		II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	12	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	IV. Préparation.	31
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	V. Usages.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	13	CHAPITRE V. — <i>Bichromate de</i>	
V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>	<i>potasse.</i>	
VI. État naturel.	<i>id.</i>	I. Composition.	32
VI. Préparation.	14	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
VII. Usages.	17	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
CHAPITRE VII. — <i>Cyanite d'am-</i>		IV. Préparation.	33
<i>moniaque hydraté.</i>		CHAPITRE VI. — <i>Carbonate de</i>	
I. Composition.	<i>id.</i>	<i>potasse.</i>	
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	I. Composition.	34
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	18	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
V. État naturel.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
VI. Préparation et histoire.	19	V. Propriétés organolept.	35
SECTION II. — <i>Sels de potasse.</i>		VI. État naturel et préparat. <i>id.</i>	
CHAPITRE PREMIER. — <i>Nitrate de</i>		CHAPITRE VII. — <i>Sous-carbo-</i>	
<i>potasse.</i>		<i>nate de potasse.</i>	
I. Composition.	20	I. Composition.	36
		II. Nomenclature.	<i>id.</i>

III. Propriétés physiques.	36	II. Propriétés.	60
IV. Propriétés chimiques.	37	III. État.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>	CHAPITRE XII. — <i>Tartrate de potasse.</i>	
VI. État naturel.	<i>id.</i>	I. Composition.	61
VII. Préparation.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
APPENDICE.		III. Propriétés.	<i>id.</i>
Potasse du commerce.	38	CHAPITRE XIII. — <i>Bitartrate de potasse.</i>	
1. Préparation des potasses du commerce.	<i>id.</i>	I. Composition.	62
2. Variétés des potasses du commerce.	40	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
3. Composition des potasses du commerce.	41	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
4. Essai des potasses du commerce.	43	IV. Propriétés chimiques.	63
A. Principes.	<i>id.</i>	V. Propriétés organolept.	65
Conséquence.	44	VI. État natrel.	<i>id.</i>
B. Application.	<i>id.</i>	VII. Préparation.	<i>id.</i>
B'. Préparation de l'acide sulfurique normal, ou liqueur d'épreuve.	45	VIII. Usages.	67
B''. Préparation de la liqueur alcaline pour l'essai.	46	CHAPITRE XIV. — <i>Stéarate de potasse.</i>	
B'''. Neutralisation de la liqueur alcaline par l'acide normal.	48	I. Composition.	68
CHAPITRE VIII. — <i>Oxalate ou carbonite de potasse.</i>		II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	55	III. Propriétés chimiques.	69
II. Propriétés.	<i>id.</i>	IV. Préparation.	71
III. État naturel.	<i>id.</i>	V. Usages.	<i>id.</i>
CHAPITRE IX. — <i>Bioxalate de potasse ou bicarbonite de potasse.</i>		CHAPITRE XV. — <i>Bistéarate de potasse.</i>	
I. Composition.	56	I. Composition.	72
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	IV. Préparation.	74
V. Propriétés organolept.	57	CHAPITRE XVI. — <i>Margarate de potasse et bimargarate de potasse.</i>	
VI. État naturel.	<i>id.</i>	I. Composition.	75
VII. Préparation.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
VIII. Usages.	58	CHAPITRE XVII. — <i>Oléate de potasse.</i>	
CHAPITRE X. — <i>Quadroxalate de potasse.</i>		I. Composition.	76
I. Composition.	59	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
CHAPITRE XI. — <i>Acétate de potasse.</i>		IV. Propriétés organolept.	77
I. Composition.	60	V. Préparation.	<i>id.</i>
		VI. Usages.	<i>id.</i>
		CHAPITRE XVIII. — <i>Hydrocyanoferrate de potasse.</i>	
		I. Définition, nomenclature et composition.	78
		II. Propriétés.	79

<i>Dissolutions salines précipitées par l'hydrocyanoferrate de potasse.</i>	79	II. Nomenclature.	84
CHAPITRE XIX. — <i>Cyanoferrure de potassium.</i>		III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	83	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
		V. Propriétés organolept.	86
		VI. Préparation.	<i>id.</i>
		VII. Usages.	87

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

Étude spéciale de plusieurs Sels à base de soude.

CHAPITRE PREMIER. — <i>Sulfate de soude.</i>		CHAPITRE VI. — <i>Sous-carbonate de soude.</i>	
I. Composition.	1	I. Composition.	9
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	2	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>	V. Propriétés organolept.	10
VI. État naturel.	<i>id.</i>	VI. Préparation.	<i>id.</i>
VII. Préparation.	3	VII. Usages.	<i>id.</i>
VIII. Usages.	<i>id.</i>	CHAPITRE VII. — <i>Sesquisous-carbonate de soude.</i>	
CHAPITRE II. — <i>Sulfite de soude.</i>		I. Composition.	12
I. Composition.	4	II. Propriétés, etc.	<i>id.</i>
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	APPENDICE.	
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	<i>Soudes du commerce.</i>	
IV. Préparation.	5	1. Préparation.	13
CHAPITRE III. — <i>Bisulfite de soude.</i>		A. Préparation de la soude dite artificielle.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	B. Préparation de la soude dite naturelle.	15
II. Propriétés.	<i>id.</i>	2. Variétés des soudes du commerce.	16
CHAPITRE IV. — <i>Hyposulfite de soude.</i>		3. Composition des soudes du commerce.	18
I. Composition.	6	4. Essai des soudes et du sel de soude.	20
II. Propriétés.	<i>id.</i>	A. Principes.	<i>id.</i>
III. Préparation.	7	B. Application.	<i>id.</i>
CHAPITRE V. — <i>Carbonate de soude.</i>		B'. Préparation de l'acide sulfurique normal.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	B''. Préparation de la liqueur alcaline pour l'essai.	21
II. Nomenclature.	<i>id.</i>		
III. Propriétés physiques.	8		
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>		
V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>		
VI. Préparation.	<i>id.</i>		

<i>Premier et deuxième cas.</i>		CHAPITRE VIII. — <i>Stéarate de soude.</i>	
<i>B'''</i> . Neutralisation de la liqueur alcaline par l'acide normal.	21	I. Composition.	31
<i>Premier cas.</i>	22	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
<i>Deuxième cas.</i>	24	III. Propriétés chimiques.	32
Neutralisation d'une liqueur contenant avec de la soude du sulfite ou du sulfure sans hyposulfite.	<i>id.</i>	IV. Préparation.	33
A. <i>Soude contenant du sulfite.</i>	<i>id.</i>	V. État.	<i>id.</i>
CARACTÈRE.	<i>id.</i>	VI. Usages.	<i>id.</i>
B. <i>Soude contenant du sulfure de sodium.</i>	26	CHAPITRE IX. — <i>Bistéarate de soude.</i>	
CARACTÈRE.	<i>id.</i>	I. Composition.	34
<i>Troisième cas.</i>	27	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
Neutralisation d'une liqueur contenant avec de la soude de l'hyposulfite sans sulfure ni sulfite.	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
CARACTÈRE.	<i>id.</i>	IV. Préparation.	<i>id.</i>
<i>Quatrième cas.</i>	29	CHAPITRE X. — <i>Margarate de soude.</i>	
Neutralisation d'une soude contenant du sulfure, du sulfite, et de l'hyposulfite.	<i>id.</i>	I. Composition.	35
5. Histoire de l'essai des alcalis par des moyens chimiques.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
		CHAPITRE XI. — <i>Bimargarate de soude.</i>	
		I. Composition.	36
		CHAPITRE XII. — <i>Oléate de soude.</i>	
		I. Composition.	<i>id.</i>
		II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
		III. Propriétés chimiques.	37
		IV. Préparation.	<i>id.</i>
		V. Usages.	38

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

Étude spéciale de plusieurs sels d'alumine, de zinc, de fer, de plomb, de cuivre et d'antimoine.

<i>Sels à base d'alumine.</i>	I	VI. Préparation.	4
CHAPITRE PREMIER. — <i>Sulfate d'alumine.</i>		CHAPITRE II. — <i>Trisous-sulfate d'alumine.</i>	
I. Composition.	2	I. Composition.	5
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	III. Propriétés.	<i>id.</i>
IV. Propriétés organolept.	4	CHAPITRE III. — <i>Quadrosous-sulfate d'alumine.</i>	6
V. État naturel.	<i>id.</i>		

CHAPITRE IV. — <i>Sulfate d'alumine et d'ammoniaque.</i>		CHAPITRE X. — <i>Tartrate d'alumine.</i>	
I. Composition.	6	I. Composition.	35
II. Nomenclature.	7	II. Propriétés.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	CHAPITRE XI. — <i>Acétate d'alumine.</i>	
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
V. Usages.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
CHAPITRE V. — <i>Trisous-sulfate d'alumine et d'ammoniaque.</i>		III. Préparation.	36
I. Composition.	8	IV. Usages.	37
II. Propriétés.	<i>id.</i>	SELS DE ZINC.	
III. Préparation.	<i>id.</i>	CHAPITRE PREMIER. — <i>Sulfate de zinc.</i>	
CHAPITRE VI. — <i>Sulfate d'alumine et de potasse.</i>		I. Composition.	38
I. Composition.	9	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	10	V. Propriétés organolept.	39
V. Propriétés organolept.	13	VI. État naturel.	<i>id.</i>
VI. Usages.	14	VII. Préparation.	<i>id.</i>
VII. Histoire.	15	VIII. Usages.	40
CHAPITRE VII. — <i>Tri-sous-sulfate d'alumine et de potasse.</i>		CHAPITRE II. — <i>Hydrochlorate de zinc.</i>	
I. Composition.	<i>id.</i>	SELS DE FER.	
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	CHAPITRE PREMIER. — <i>Sulfate de protoxide de fer.</i>	
III. Propriétés.	<i>id.</i>	I. Composition.	41
IV. Préparation et histoire.	16	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
CHAPITRE VIII.	17	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
APPENDICE		IV. Propriétés chimiques.	42
A L'HISTOIRE DES ALUNS.	18	V. Propriétés organolept.	44
Préparation.	<i>id.</i>	VI. État naturel.	<i>id.</i>
1. Mines d'alun tout formé.	<i>id.</i>	VII. Préparation.	<i>id.</i>
2. Mines qui ne contiennent pas tous les principes de l'alun.	19	VIII. Usages.	45
1. <i>Schiste alumineux et pyriteux.</i>	<i>id.</i>	CHAPITRE II. — <i>Sulfate de peroxide de fer.</i>	
2. <i>Tourbe pyriteuse de l'Oise, de la Somme, etc.</i>	21	I. Composition.	46
3. Alun fabriqué de toutes pièces.	23	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
<i>Des aluns du commerce, considérés relativement à l'art de la teinture.</i>	24	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
CHAPITRE IX. — <i>Oxalate d'alumine ou carbonite d'alumine.</i>		IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	33	V. Propriétés organolept.	47
II. Propriétés.	34	VI. État.	<i>id.</i>
		VII. Préparation.	<i>id.</i>
		CHAPITRE III. — <i>Sesous-sulfate de peroxide de fer.</i>	
		I. Composition.	48
		II. Propriétés.	<i>id.</i>
		III. Préparation.	<i>id.</i>

CHAPITRE IV. — <i>Dodécasous-sulfate de peroxide de fer.</i>		gallate de protoxide de fer. <i>id.</i>	
I. Composition.	49	Faits pour servir à l'histoire du	
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	gallate de peroxide de fer.	61
III. Propriétés.	<i>id.</i>	1° Liqueur d'un bleu pour-	
CHAPITRE V.	50	pré.	62
CHAPITRE VI.	<i>id.</i>	2° Flocons d'un bleu noir.	63
CHAPITRE VII. — <i>Nitrate de protoxide de fer.</i>		CHAPITRE XV. — <i>Bleu de Prusse.</i>	
I. Composition.	51	I. Composition.	64
II. Propriétés.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	66
III. Préparation.	<i>id.</i>	APPENDICE.	
CHAPITRE VIII. — <i>Nitrate de peroxide de fer.</i>		<i>Bleu de Prusse avec excès de base, de Berzelius.</i>	68
I. Composition.	52	III. Préparation du bleu de	
II. Propriétés.	<i>id.</i>	Prusse.	69
III. Préparation.	<i>id.</i>	IV. Usages.	71
CHAPITRE IX. — <i>Oxalate de fer ou carbonite de protoxide de fer.</i>		SELS DE PROTOXIDE DE PLOMB.	
I. Composition.	53	CHAPITRE PREMIER. — <i>Nitrate de plomb.</i>	
II. Propriétés.	<i>id.</i>	I. Composition.	72
CHAPITRE X. — <i>Oxalate de peroxide de fer, ou carbonite de peroxide de fer.</i>		II. Propriétés.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	III. Préparation.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	54	IV. Usages.	73
CHAPITRE XI. — <i>Acétate de protoxide de fer.</i>		CHAPITRE II. — <i>Chromate de plomb.</i>	
I. Composition.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
II. Propriétés.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
III. Préparation.	<i>id.</i>	III. Préparation.	74
CHAPITRE XII. — <i>Acétate de peroxide de fer.</i>		CHAPITRE III. — <i>Acétate de plomb.</i>	
I. Composition.	55	I. Composition.	75
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
III. Propriétés.	<i>id.</i>	III. Propriétés.	<i>id.</i>
IV. Préparation.	56	IV. Préparation.	76
V. Usages.	<i>id.</i>	CHAPITRE IV. — <i>Trisous-acétate de plomb.</i>	
CHAPITRE XIII. — <i>Acétate de protoxide et de peroxide de fer.</i>		I. Composition.	77
I. Composition.	57	II. Propriétés.	<i>id.</i>
CHAPITRE XIV. — <i>Gallates de fer.</i>		III. Préparation.	<i>id.</i>
Gallate de protoxide de fer.	58	SELS D'ÉTAIN.	80
Gallate de peroxide de fer.	59	SELS DE DEUTOXIDE DE CUIVRE.	
Faits pour servir à l'histoire du		CHAPITRE PREMIER. — <i>Sulfate de deutoxide de cuivre.</i>	
		I. Composition.	82

II. Nomenclature.	82	II. Nomenclature.	89
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	90
IV. Propriétés organolept	83	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
VI. État naturel.	<i>id.</i>	V. Préparation.	<i>id.</i>
VII. Préparation.	<i>id.</i>	VI. Usages	<i>id.</i>
VIII. Usages.	<i>id.</i>	VII. Histoire.	<i>id.</i>
CHAPITRE II. — <i>Trisous-sulfate de deutoxide de cuivre.</i>		CHAPITRE VI. — <i>Trisous-acétate de cuivre.</i>	
I. Composition.	<i>id.</i>	I. Composition.	91
II. Propriétés.	86	II. Propriétés.	<i>id.</i>
III. Préparation.	<i>id.</i>	III. Préparation.	<i>id.</i>
CHAPITRE III. — <i>Acétate de deutoxide de cuivre.</i>		SELS D'ANTIMOINE.	
I. Composition.	<i>id.</i>	CHAPITRE PREMIER. — <i>Tartrate d'antimoine et de potasse.</i>	
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	I. Composition.	92
III. Propriétés physiques.	87	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
VI. Préparation.	88	V. Propriétés organolept.	93
CHAPITRE IV. — <i>Sesquisous-acétate de cuivre.</i>	89	VI. Préparation.	94
CHAPITRE V. — <i>Bisous-acétate de cuivre.</i>		VII. Usages.	95
I. Composition.	<i>id.</i>	CHAPITRE II. — <i>Hydrochlorates d'antimoine.</i>	<i>id.</i>

VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

CINQUIÈME DIVISION.

Des composés définis ternaires, quaternaires, etc.,
 qui paraissent formés d'un composé électro-négatif, faisant
 fonction d'acide,
 et d'un composé électro-positif,
 faisant fonction d'alcali.

INTRODUCTION A LA CINQUIÈME DIVISION.	3	Deuxième sous-division. — <i>Composés à base d'un chlorure binaire.</i>	8
PREMIER GROUPE.		Troisième sous-division. — <i>Composés à base d'un phlorure binaire.</i>	9
Première sous-division. — <i>Composés à base d'un oxide binaire.</i>	6		

V. Propriétés organolept.	39	VII. Préparation.	50
VI. Préparation.	40	VIII. Usages.	<i>id.</i>
VII. Histoire.	<i>id.</i>	IX. Histoire.	<i>id.</i>
CHAPITRE II. — <i>Éther acétique.</i>		CHAPITRE II. — <i>Stéarine d'homme.</i>	
I. Composition.	41	I. Composition.	51
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	42	IV. État.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>	CHAPITRE III. — <i>Oléine.</i>	
VI. Préparation.	<i>id.</i>	I. Composition.	52
VII. Histoire.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
CHAPITRE III. — <i>Éther oxalique.</i>		III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	43	IV. Propriétés chimiques.	53
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	V. Propriétés organolept.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	VI. État naturel.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	VII. Préparation.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	44	VIII. Usages.	54
VI. Préparation.	<i>id.</i>	IX. Histoire.	55
CHAPITRE IV. — <i>Éther benzoïque.</i>		CHAPITRE IV. — <i>Phocénine.</i>	
I. Composition.	45	I. Composition.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés.	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	56
IV. Préparation.	46	IV. Propriétés organolept.	<i>id.</i>
D. Composés équivalant à des acides + de la glycérine anhydre.	47	V. État.	<i>id.</i>
CHAPITRE PREMIER. — <i>Stéarine de mouton.</i>		VI. Préparation.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	VII. Histoire.	57
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	CHAPITRE V. — <i>Butirine.</i>	
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	48	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	49	III. Propriétés.	58
VI. État.	<i>id.</i>	Considérations générales sur les corps du second groupe de la cinquième division.	59

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

SIXIÈME DIVISION.

Des composés définis ternaires, quaternaires, etc.,
neutres aux réactifs colorés,
qu'on ne peut considérer encore comme des composés immédiats,
soit d'un comburant simple ou composé uni à un combustible
composé ou simple,
soit de deux composés, dont l'un fait fonction d'acide,
et l'autre fait fonction d'alcali.

INTRODUCTION.	3	II. Nomenclature.	18
Première section. — <i>Principes</i>		III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
<i>équivalent à eau + carbone.</i>	4	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
Deuxième section. — <i>Principes</i>		V. Propriétés organolept.	19
<i>équivalent à eau + carbone +</i>		VI. État naturel.	<i>id.</i>
<i>hydrogène.</i>	<i>id.</i>	CHAPITRE III. — <i>Sucre des cham-</i>	
Troisième section. — <i>Principes</i>		<i>pignons.</i>	20
<i>équivalent à eau + carbone +</i>		CHAPITRE IV. — <i>Sucre liquide.</i>	
<i>oxigène.</i>	<i>id.</i>	I. Propriétés et histoire.	<i>id.</i>
PREMIER GROUPE ARTIFICIEL DE LA		II. Usages.	21
SIXIÈME DIVISION.		Genre des gommés.	<i>id.</i>
<i>Espèces non colorantes.</i>	6	CHAPITRE PREMIER. — <i>Arabine.</i>	
A. <i>Composés d'oxigène, de car-</i>		I. Composition.	22
<i>bone et d'hydrogène.</i>	<i>id.</i>	II. Propriétés caractéristiq.	<i>id.</i>
Genre des sucres.	<i>id.</i>	CHAPITRE II. — <i>Bassorine.</i>	
CHAPITRE PREMIER. — <i>Sucre.</i>		Propriétés caractéristiques.	<i>id.</i>
I. Composition.			
II. Nomenclature.	7	APPENDICE.	
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	§ Ier. <i>Gomme arabique.</i>	24
IV. Propriétés chimiques.	8	I. Composition immédiate.	<i>id.</i>
A. <i>Cas où il ne s'altère pas.</i>	<i>id.</i>	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
B. — <i>où il est altéré.</i>	9	III. Propriétés chimiques.	25
<i>De la fermentation alcoolique ou</i>		IV. État naturel et extract.	<i>id.</i>
<i>spiritueuse.</i>	11	V. Usages.	<i>id.</i>
<i>Théorie de la fermentation.</i>	13	§ II. <i>Gomme du Sénégal.</i>	26
V. Propriétés organolept.	16	§ III. <i>Gomme adragante.</i>	<i>id.</i>
VI. État naturel.	<i>id.</i>	I. Composition immédiate.	<i>id.</i>
VII. Extraction.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	27
VIII. Usages.	17	§ IV. <i>Gomme de Bassora.</i>	<i>id.</i>
CHAPITRE II. — <i>Sucre cristalli-</i>		§ V. <i>Gomme du pays.</i>	<i>id.</i>
<i>sable de raisin.</i>		Sucre de lait.	28
I. Composition.	17	I. Composition.	<i>id.</i>

II. Propriétés physiques.	28	II. Propriétés.	51
III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	III. État naturel et préparat.	<i>id.</i>
IV. Propriétés organolept.	29	Cholestérine.	52
V. Préparation.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
Amidon.	<i>id.</i>	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	III. Propriétés.	<i>id.</i>
II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	IV. Préparation.	53
III. Propriétés chimiques.	30	B. Composés quaternaires d'oxi-	
IV. État naturel.	32	gène, d'azote, de carbone et	
V. Préparation.	33	d'hydrogène.	<i>id.</i>
VI. Usages.	34	Gluten.	<i>id.</i>
<i>Remarques sur l'amidon con-</i>		I. Composition.	<i>id.</i>
<i>sidééré comme espèce chimi-</i>		II. Propriétés.	54
<i>que.</i>	<i>id.</i>	III. État naturel et préparat.	<i>id.</i>
Inuline.	36	Fibrine.	55
I. Composition.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
III. Propriétés.	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
IV. Extraction.	37	IV. État naturel.	56
Ligneux.	<i>id.</i>	V. Préparation.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	Albumine.	57
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	II. Propriétés.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	38	III. Préparation.	59
A. Cas où il ne s'altère pas.	<i>id.</i>	Caséum.	60
B. — où il est altéré.	39	I. Composition.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	44	II. Nomenclature et prépar.	<i>id.</i>
VI. État naturel.	<i>id.</i>	III. Propriétés.	<i>id.</i>
VII. Préparation.	45	Gélatine.	61
VIII. Usages.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
Subérine.	46	II. Propriétés.	<i>id.</i>
Mannite.	47	III. État et préparation.	63
I. Composition.	<i>id.</i>	IV. Usages.	64
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	Mucus.	<i>id.</i>
III. Propriétés.	<i>id.</i>	C. Composés d'oxigène, d'azote,	
IV. État naturel.	48	de phosphore, de carbone et	
Picromel.	<i>id.</i>	d'hydrogène.	68
I. Composition.	<i>id.</i>	Matière grasse blanche du cer-	
II. Propriétés.	49	veau, ou cérébrine.	<i>id.</i>
III. État naturel.	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
Glycérine.	<i>id.</i>	II. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	III. Propriétés chimiques.	69
II. Nomenclature.	50	A. Cas où elle ne s'altère pas.	<i>id.</i>
III. Propriétés.	<i>id.</i>	B. — où elle s'altère.	<i>id.</i>
IV. Préparation.	<i>id.</i>	IV. Propriétés organolept.	70
Campbre.	51	V. État naturel.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	VI. Préparation.	<i>id.</i>

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

DEUXIÈME GROUPE ARTIFICIEL DE	VI. État naturel.	21
LA SIXIÈME DIVISION.	VII. Préparation.	22
<i>Espèces colorantes.</i>	VIII. Usages.	<i>id.</i>
Indigotine.	IX. Histoire.	<i>id.</i>
I. Nomenclature.	§ III. <i>Dissolution sulfurique</i>	
§ I ^{er} . <i>Indigotine.</i>	de <i>l'indigotine.</i>	23
I. Composition.	I. Composition.	<i>id.</i>
II. Propriétés physiques.	II. Propriétés.	26
III. Propriétés chimiques.	A. <i>Acide sulfo-indigotique.</i>	<i>id.</i>
A. <i>Cas où l'indigotine n'é-</i>	B. <i>Acide hyposulfo-indigoti-</i>	
<i>prouve aucune altération.</i>	<i>que.</i>	<i>id.</i>
B. <i>Cas où l'indigotine est dé-</i>	<i>Sulfo-indigotates.</i>	27
<i>colorée sans être radicale-</i>	<i>Hyposulfo-indigotates.</i>	<i>id.</i>
<i>ment altérée.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
C. <i>Cas où l'indigotine est com-</i>	II. Propriétés génériques.	<i>id.</i>
<i>plètement décomposée.</i>	III. Préparation.	28
A. <i>Matières solides.</i>	<i>Sulfo-indigotate de potasse.</i>	<i>id.</i>
A. <i>Matière résinoïde.</i>	I. Nomenclature.	<i>id.</i>
A'. <i>Acide indigotique ou amer</i>	<i>Hyposulfo-indigotate de po-</i>	
<i>au minimum.</i>	<i>tasse.</i>	<i>id.</i>
A". <i>Liquueur séparée par la fil-</i>	II. Propriétés.	29
<i>tration de l'acide indigoti-</i>	III. Préparation.	<i>id.</i>
<i>que impur.</i>	<i>Sulfo-indigotate de soude.</i>	<i>id.</i>
B. <i>Liquueur orangée.</i>	<i>Hyposulfo-indigotate de sou-</i>	
IV. Propriétés organolept.	<i>de.</i>	<i>id.</i>
V. État naturel.	<i>Sulfo-indigotate de baryte.</i>	30
VI. Préparation.	<i>Hyposulfo-indigotate de ba-</i>	
VII. Usages.	<i>ryte.</i>	<i>id.</i>
§ II. <i>Indigotine blanche ou</i>	<i>Sulfo-indigotate de chaux.</i>	<i>id.</i>
<i>incolore, ou désoxygénée.</i>	Préparation.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>Hyposulfo-indigotate de</i>	
II. Nomenclature.	<i>chaux.</i>	<i>id.</i>
III. Propriétés physiques.	Préparation.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	Propriétés.	<i>id.</i>
A. <i>Cas où elle ne s'oxygène ni</i>	<i>Sulfo-indigotate de protoxide</i>	
<i>ne s'altère.</i>	<i>de plomb.</i>	31
B. <i>Cas où l'indigotine désoxy-</i>	Propriétés.	<i>id.</i>
<i>génée repasse à l'état pour-</i>	<i>Hyposulfo-indigotate de</i>	
<i>pre.</i>	<i>plomb.</i>	<i>id.</i>
C. <i>Cas où l'indigotine désoxy-</i>	Préparation.	<i>id.</i>
<i>génée est profondément al-</i>	Vert indigo.	<i>id.</i>
<i>térée.</i>	Jaune indigo.	32
V. Propriétés organolept.	C. <i>Acide sulfo-phénicique, ou</i>	

IX. Histoire.	80	VI. État naturel.	84
Orcanettine.	<i>id.</i>	VII. Préparation.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	A. <i>Dissolution d'un rouge brun.</i>	85
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	B. <i>Marc.</i>	87
III. Propriétés physiques.	81	VIII. Usages.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	IX. Histoire.	<i>id.</i>
A. <i>Cas où elle n'est pas altérée.</i>	<i>id.</i>	Purpurine.	88
B. — <i>où elle est altérée.</i>	<i>id.</i>	I. Composition.	<i>id.</i>
V. Etat.	82	II. Nomenclature.	<i>id.</i>
VI. Préparation.	<i>id.</i>	III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>
VIII. Histoire.	<i>id.</i>	IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
Alizarine.	83	Alizarine.	89
I. Composition.	<i>id.</i>	Purpurine.	<i>id.</i>
II. Nomenclature.	<i>id.</i>	V. Etat naturel.	90
III. Propriétés physiques.	<i>id.</i>	VI. Préparation.	<i>id.</i>
IV. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>	VII. Usages.	<i>id.</i>
V. Propriétés organolept.	84		

TRENTIÈME LEÇON.

SEPTIÈME DIVISION.

Composés indéfinis, ou mélanges de plusieurs principes immédiats organiques.

INTRODUCTION A LA SEPTIÈME DIVISION.	3	§ I ^{er} . <i>Savons à base de potasse ou savons mous.</i>	20
Première sous-division. — Huiles, Graisses et Savons.	8	Savons d'axonge.	<i>id.</i>
PREMIÈRE SECTION.		Savons mous d'huiles de graines.	21
De plusieurs huiles et graisses susceptibles de former des savons.	<i>id.</i>	§ II. <i>Savons à base de soude ou savons solides.</i>	24
SECTION II.		Savon d'huile d'olive.	<i>id.</i>
Savons.	12	A. Fabrication du savon marbré.	26
CHAPITRE PREMIER. — Des savons en général.	<i>id.</i>	Empâtage.	<i>id.</i>
I. Composition.	<i>id.</i>	Relargage.	27
II. Propriétés.	15	Coction.	28
Influence des acides.	<i>id.</i>	Madrage et Liquidation.	29
Influence de la base alcaline (soude ou potasse).	16	Coulage dans les mines.	30
CHAPITRE II. — De quelques savons en particulier.	20	Division des savons en gros pains.	31
		B. Savon blanc.	<i>id.</i>

C. Savons de suie.	33	3. Indigos préparés en Amérique.	70
De différentes manières de tromper l'acheteur dans le commerce des savons.	id.	A. Indigos de Guatimala.	id.
Deuxième sous-division. — Des matières tinctoriales.	39	B. Indigos de Caraque.	72
CHAPITRE PREMIER. — Des Indigos.		C. Indigos du Brésil.	id.
I. Composition.	id.	D. Indigos de la Caroline.	73
Cristaux incolores.	40	E. Indigos des Antilles.	id.
II. Analyse des indigos, et préparation de l'indigotine par la voie humide et la voie sèche.	41	CHAPITRE II. — Du Pastel.	75
1° Traitement par l'eau.	42	Composition immédiate des feuilles de pastel.	76
Résidu (d).	id.	Suc trouble.	id.
Matière soluble dans l'alcool (d).	43	1° Fécule verte.	id.
2° Traitement par l'alcool.	45	2° Suc transparent.	77
3° Traitement par l'acide hydrochlorique.	46	(a) Solution alcoolique.	78
4° Traitement alcoolique.	id.	Matière brune (extractif oxigéné).	79
III. Propriétés physiques des indigos.	48	Liquide d'un rouge brun.	80
IV. Préparation des indigos du commerce.	49	Conséquences relatives à ce qu'on appelle extractif.	id.
A. Préparation de l'indigo avec les feuilles vertes.	id.	Observation.	83
B. Préparation de l'indigo avec les feuilles sèches.	53	(b) Résidu du suc de pastel insoluble dans l'alcool.	84
V. Essai des indigos.	57	Résidu gélatineux.	id.
Premier essai.	id.	Solution de couleur brune.	id.
Deuxième essai.	58	Préparations de Pastel.	id.
Troisième essai.	59	Indigo du Pastel.	id.
Quatrième essai.	60	Pastel en pains.	85
Cinquième essai.	61	Usages.	86
Sixième essai.	63	CHAPITRE III. — Du Vouède.	id.
VI. Des différentes sortes d'indigos du commerce.	65	CHAPITRE IV. — Du bois de Campêche.	87
1. Indigos préparés en Asie.	id.	Composition immédiate.	88
A. Indigos du Bengale.	id.	Analyse du bois de Campêche.	id.
B. Indigos de Coromandel.	67	Usages.	91
C. Indigos de Madras.	id.	CHAP. V. — Des bois de Brésil.	id.
D. Indigos de Manille.	id.	ARTICLE 1 ^{er} .	92
E. Indigos de Java.	69	Composition immédiate.	id.
2. Indigos préparés en Afrique.	id.	ART. 2, 3 et 4.	93
A. Indigos d'Égypte.	id.	Usages.	id.
B. Indigos du Sénégal.	70	CHAP. VI. — Du bois de Santal.	94
C. Indigos de l'île de France.	id.	CHAPITRE VII. — Des diverses espèces de Cochenilles.	id.
		ART. 1 ^{er} . De la Cochenille.	95
		ART. 2. Du Kermès.	98
		ART. 3. Du <i>Coccus polonicus</i> .	99
		ART. 4. De la Cochenille laque, de la Laque et du Lac-dye.	100
		Composition immédiate.	102

Usages et préparation.	102	CHAP. XVII. — <i>De la Graine d'Avignon.</i>	174
CHAPITRE VIII. — <i>Du Carthame.</i>	105	Composition immédiate.	<i>id.</i>
CHAP. IX. — <i>De l'Orseille.</i>	107	Usages.	177
Composition immédiate des lichens ou variolaires qui donnent de l'orseille.	109	CHAP. XVIII. — <i>Du Curcuma.</i>	<i>id.</i>
Varioline:	110	Composition immédiate.	178
Orcine.	<i>id.</i>	De la Curcumine.	<i>id.</i>
Analyse du <i>variolaria dealbata.</i>	112	I. Composition élémentaire.	<i>id.</i>
A. <i>Traitement alcoolique.</i>	<i>id.</i>	II. Propriétés physiques.	179
B. <i>Traitement aqueux.</i>	113	III. Propriétés chimiques.	<i>id.</i>
C. <i>Traitement par l'acide nitrique.</i>	<i>id.</i>	A. <i>Cas où la curcumine n'est pas altérée.</i>	<i>id.</i>
Préparation de l'orseille.	<i>id.</i>	B. <i>Cas où elle est altérée.</i>	181
Usages.	118	IV. Propriétés organolept.	182
CHAP. X. — <i>De la Garance.</i>	<i>id.</i>	V. Préparation.	<i>id.</i>
<i>Garances du commerce.</i>	119	Propriétés du curcuma.	<i>id.</i>
A. Distinctions des garances en ayant égard au pays.	120	Usages.	183
B. Distinctions des garances en ayant égard à leur préparation.	121	CHAP. XIX. — <i>Du Rocou.</i>	<i>id.</i>
Composition immédiate de la garance.	123	Préparation.	184
<i>Infusion.</i>	125	Composition immédiate.	186
<i>Partie indissoute.</i>	<i>id.</i>	CHAP. XX. — <i>De la Noix de Galle.</i>	<i>id.</i>
<i>Principe rouge.</i>	133	Composition immédiate.	191
<i>Principe rose.</i>	134	§ I ^{er} . <i>Acide gallique.</i>	<i>id.</i>
Essais des garances.	138	§ II. <i>Principe jaune.</i>	<i>id.</i>
CHAP. XI. — <i>De la Gaude.</i>	143	§ III. <i>Tannin.</i>	193
Composition immédiate.	144	Préparation.	194
Usages.	148	Propriétés.	195
CHAP. XII. — <i>De la Sarrette.</i>	149	<i>Remarque.</i>	196
CHAP. XIII. — <i>De la Genestrole.</i>	<i>id.</i>	Usages.	199
CHAP. XIV. — <i>Du bois jaune.</i>	150	CHAP. XXI. — <i>Du Sumac.</i>	<i>id.</i>
Composition immédiate.	<i>id.</i>	Composition immédiate.	200
Du Morin.	152	Usages.	203
Usages.	161	CHAP. XXII. — <i>Du Bablah.</i>	<i>id.</i>
CHAP. XV. — <i>Du Quercitron.</i>	162	Composition immédiate.	204
Composition immédiate.	<i>id.</i>	1 ^o <i>Matière enlevée par l'alcool à l'extrait aqueux de bablah sec.</i>	<i>id.</i>
Quercitrin.	163	2 ^o <i>Matière enlevée par l'eau à l'extrait aqueux de bablah sec et préalablement par l'alcool.</i>	206
Usages.	168	Usages.	209
CHAP. XVI. — <i>Du Fustet.</i>	169	CHAP. XXIII. — <i>De l'Ecorce de châtaignier.</i>	210
Composition immédiate.	<i>id.</i>	CHAP. XXIV. — <i>Du Brou de noix.</i>	<i>id.</i>
Usages.	173	Composition immédiate.	211
		Usages.	214

296 TABLE DES LEÇONS DU TOME SECOND.

CHAP. XXV. — <i>De la Soie.</i>	214	<i>prement dits, des cheveux, de la corne, de l'écaille.</i>	242
Composition immédiate.	<i>id.</i>	<i>De la Soie.</i>	243
Usages.	218	§ Ier. <i>Composition immédiate de la soie écrue.</i>	<i>id.</i>
<i>Troisième sous-division.</i> — <i>De plusieurs matières solides des animaux qui ont du rapport avec la teinture.</i>	222	Matière azotée soluble (<i>gomme de Roard</i>).	245
<i>De la Peau.</i>	<i>id.</i>	Matière azotée insoluble.	<i>id.</i>
§ Ier. <i>Epiderme.</i>	223	Huile volatile.	246
§ II. <i>Tissu réticulaire.</i>	<i>id.</i>	Cire.	<i>id.</i>
§ III. <i>Derme, ou peau proprement dite.</i>	<i>id.</i>	Matière colorante.	<i>id.</i>
<i>Des poils en général.</i>	226	§ II. <i>Propriétés de la soie privée de son vernis.</i>	248
I. <i>Nomenclature.</i>	<i>id.</i>	I. <i>Composition élémentaire.</i>	<i>id.</i>
§ Ier. <i>De la Laine.</i>	229	II. <i>Propriétés physiques.</i>	<i>id.</i>
I. <i>Composition immédiate.</i>	<i>id.</i>	III. <i>Propriétés chimiques.</i>	<i>id.</i>
A. <i>Composition du suint.</i>	<i>id.</i>	A. <i>Cas où elle ne s'altère pas.</i>	<i>id.</i>
(a) <i>Matière soluble.</i>	<i>id.</i>	B. <i>Cas où la soie est altérée.</i>	250
(b) <i>Matière insoluble.</i>	230	Quatrième sous-division. — <i>De plusieurs liquides animaux.</i>	253
B. <i>Composition de la laine désuintée.</i>	231	Sang.	<i>id.</i>
1° <i>Matière grasse.</i>	<i>id.</i>	I. <i>Composition immédiate.</i>	<i>id.</i>
<i>Substance grasse solide.</i>	232	II. <i>Propriétés du sang.</i>	254
<i>Substance grasse fluide.</i>	<i>id.</i>	III. <i>Usages.</i>	256
2° <i>Laine privée de matière grasse.</i>	233	Lait.	257
II. <i>Composition élémentaire.</i>	235	I. <i>Composition.</i>	<i>id.</i>
III. <i>Propriétés physiques.</i>	<i>id.</i>	II. <i>Propriétés.</i>	<i>id.</i>
IV. <i>Propriétés chimiques.</i>	236	III. <i>Usages.</i>	259
A. <i>Cas où elle ne s'altère pas.</i>	<i>id.</i>	Bile.	<i>id.</i>
B. <i>Cas où elle s'altère.</i>	239	I. <i>Composition.</i>	<i>id.</i>
(a) <i>Matière soluble dans l'alcool.</i>	241	II. <i>Propriétés.</i>	260
<i>Leucine.</i>	<i>id.</i>	III. <i>Usages.</i>	261
(b) <i>Matière insoluble.</i>	242	Urine.	262
§ II, III, IV, V. <i>Des poils pro-</i>		I. <i>Composition.</i>	<i>id.</i>
		II. <i>Propriétés.</i>	263
		III. <i>Usages.</i>	264

FIN DU TOME SECOND.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,

Rue d'Erfurth, n. 1, près de l'Abbaye.

ERRATA DU TOME SECOND.

SEIZIÈME LEÇON.

Page 3, lignes 1 et 2, *en communication*, ajoutez *l'un avec l'autre*.
Page 67, ligne 9, ajoutez *et quelquefois par de l'oxide de mangane-*
nèse.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Page 13, ligne 14, au lieu de *tube*, lisez *canon de fusil*.
Page 37, ligne 2, au lieu de *potassium*, lisez *sodium*.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Page 49, lignes 3 et 4 en remontant, au lieu d'*acide*, lisez d'*a-*
cides.

Page 52, ligne 1, au lieu de *et les*, lisez *et leurs*.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Page 26, supprimez la ligne 12.

VINGTIÈME LEÇON.

Page 4, ligne dernière, au lieu de *magnésium*, lisez *magnésium*.

Page 14, ligne 6 en remontant, au lieu de 61, lisez 57.

Page 32, ligne 13, au lieu de *carbone 6*, lisez *carbone 4*.

Page 42, ligne 17, ôtez *se*.

Page 60, ligne 6, au lieu de 5924,46, lisez 6924,46.

Page 63, ligne 2, au lieu de *inaltérable*, lisez *incristallisable*.

Page 78, I. *Composition*.

Les nombres 1, 5, 4, exprimant les nombres d'atomes qui constituent l'acide benzoïque, ainsi que les nombres qui les suivent exprimant les poids respectifs des mêmes atomes, doivent être multipliés par 3.

Page 109, ligne 8, au lieu de *Houton*, lisez *Houtou*.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Page 10, ligne 15, au lieu de *quadrosous-nitrites*, lisez *quadrosous-*
hyponitrites.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Page 15, lignes 12 et 13, au lieu de *qu'elle a éprouvée*, lisez *à la-*
quelle elle a été exposée.

Page 41, ligne 10, après *de la masse*, ajoutez *sivant M. Chaptal*.

Page 83, ligne 8 en remontant, au lieu de 2708,80, lisez 2708, 83.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

Page 6, ligne 4, au lieu de *sulfureux*, lisez *hyposulfureux*.

Page 12, ligne 4, au lieu de 50,37, lisez 51,37.

Page 24, lignes 1 et 5, au lieu de 3,69, lisez 3,70.

Idem, ligne 7, au lieu de 36,9, lisez 37.

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

Page 3, ligne 13, au lieu de *que*, lisez *et qu'on peut enoncer en ces termes*.

Page 6, ligne 2, en remontant, au lieu de *sulfate d'ammoniaque*, ... 12,16, lisez 12,86.

Page 39, ligne 1, au lieu de $2 \frac{1}{2}$, lisez $2 \frac{1}{2}$.

Page 83, ligne 6, au lieu de *langue*, lisez *longue*.

VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

Page 4, ligne 15, supprimez *de*.

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

Page 5, ligne 12, supprimez *de*.

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

Page 3, ligne 9, au lieu de *vivifie*, lisez *revivifie*.

Page 10, ligne 11, au lieu de *de*, lisez *des*.

Page 53, ligne 12, au lieu de *de*, lisez *du*.

Page 56, ligne 4, supprimez *de*.

TRENTIÈME LEÇON.

Page 54, ligne 6 en remontant, supprimez *de*.

Page 57, ligne 11, après ces mots, *d'un aspect cuivré*, ajoutez *lorsqu'on l'a frotté avec l'ongle*.

Page 60, ligne dernière, au lieu de *pipète*, lisez *pipette*.

Page 64, lignes 12 et 13, au lieu de *en donnent une liqueur*, lisez *donnent des liqueurs qui sont*.

Page 100, ligne dernière, rétablir au commencement de la ligne le mot *leur*.

Page 148, ligne 6, les mots *sans la précipiter* doivent précéder *en force la couleur*.

Page 156, ligne 4 en remontant, effacez *enfin*, et au lieu de *prouvent*, lisez *démontrent*.

Page 183, ligne 5, supprimez *surtout*.

Page 185, ligne 2 en remontant, au lieu de *page 11*, lisez *page 53*.

Page 222, ligne 12, effacez *des os*.





Special

85-B

23154-2

v. 2

pt. 2

